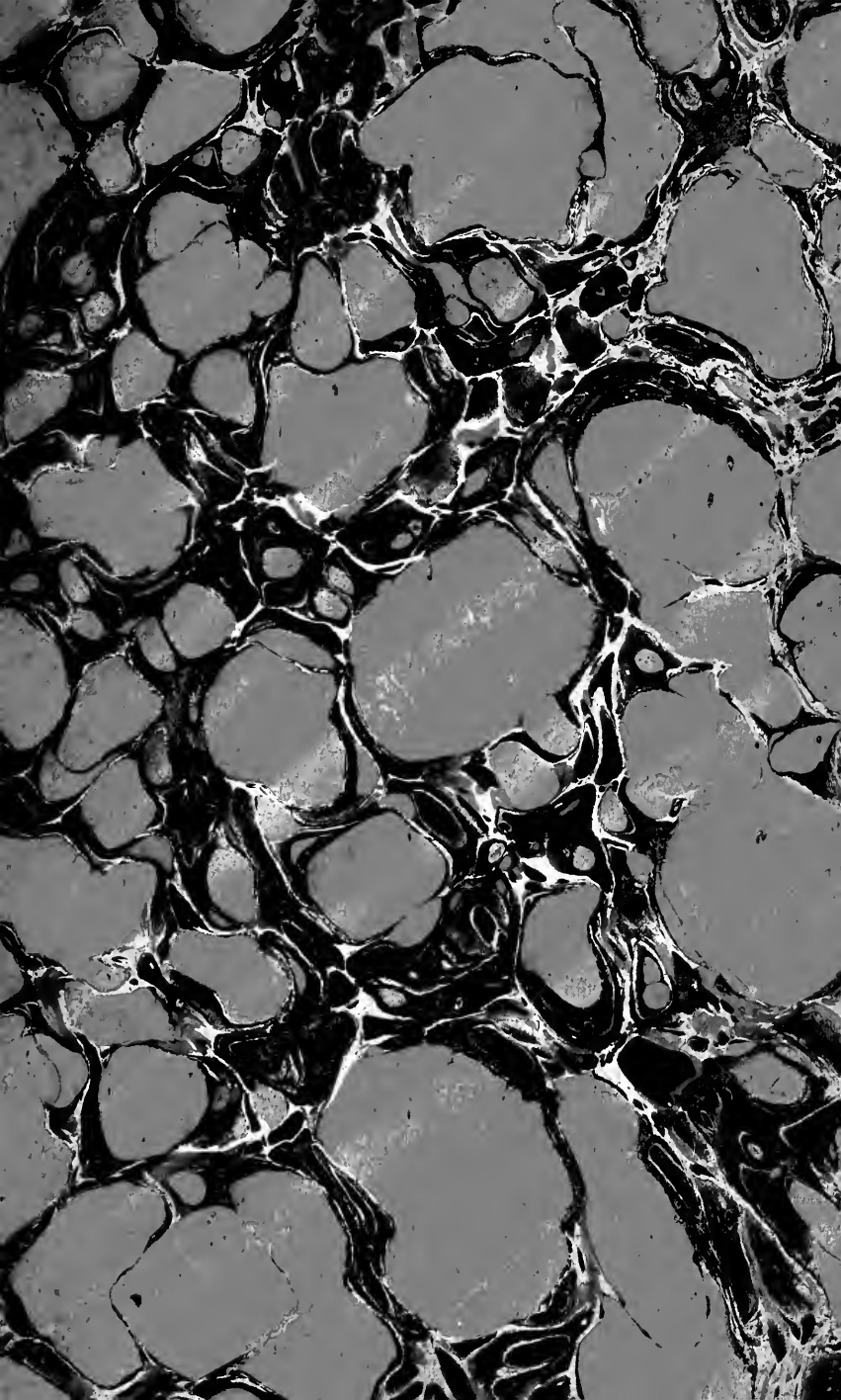




JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
**The Redemptorists of
the Toronto Province**
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto



1927

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

XXII 7







OEUVRES
DE FÉNELON

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

TOME III.

H. F. Liebrecht
W. J. Mecklen

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

CORRESPONDANCE
DE FÉNELON

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI,

PUBLIÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS

SUR LES MANUSCRITS ORIGINAUX

ET LA PLUPART INÉDITS.

TOME TROISIÈME.



Bibliothèque Catholique de la Belgique.

10° ET DERNIER OUVRAGE POUR 1827.

Prix : Fr. 3 - 00.



LOUVAIN,
CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.
Et chez les Libraires désignés ci-après.
1827.

Imprimatur

Mechliniæ, 3 Februarii 1828. J. FORGEUR, Vic. gen.



LETTRES DIVERSES.

EXPLICATION DES SIGNES

employés dans les titres des lettres.



† désigne les Lettres déjà publiées. On indiquera dans les notes l'ouvrage où elles ont paru pour la première fois.

** indique celles qui ont été imprimées dans l'édition de Didot in-4^o.

R. ajouté aux signes précédens marque que la Lettre a été revue sur l'autographe ou sur une copie authentique.

A. désigne celles où l'on a fait des additions d'après les manuscrits.

Les Lettres qui n'ont aucun signe sont inédites.

Aux Lettres qui ne portaient point de date, on a mis ordinairement, entre parenthèses, celle qui a paru la plus vraisemblable, soit pour le mois, soit pour l'année.

LETTRES DIVERSES.

222.

AU PAPE CLÉMENT XI.

Sur l'état de la Religion dans les Pays-Bas.

Cameraci, 28 maii 1711.

SANCTISSIME PATER ,

SCISCITANTI Beatitudini vestræ, an fideles prope Insulas degentes, ut rumor est, a catholica fide et unitate non ita pridem recesserint, eâ summâ quâ par est reverentiâ parere studeo.

Res quidem illa, quæ paternum pectus sollicitudine omnium ecclesiarum affectum jure merito commovet, jam mihi perspecta erat. Illa quippe regio nostræ metropoli subjacet, et Cameracesio vicina est. Verùm, ut de singulis rei capitibus certior fierem, viros pietate, candore animi, et peritiâ insignes clam misi, qui privati negotii obtentu, omnia explorarent et perscrutarentur. Eo fine Insulis, Tornaci, Cortraci, Duaci, per aliquot dies datâ operâ commorati sunt, imò et pagos perlustrare illos non piguit. Cùm autem illi viri sibi invicem ignoti de re tota planè concenserint, nihil dubitandum arbitror, quin eorum testimonio fides adhibenda sit.

1^o Verum quidem est, Sanctissime Pater, innumeram populi multitudinem ex pagis et villis ad urbes

et oppida singulis diebus dominicis confluere, ut hæreticorum conciones audiant, eorumque sectæ sese penitus adhærere palàm profiteantur : sed constat plerosque illos homines, antequam Hollandi hanc regionem armis invasissent, clam hæreticos et in Calviniana schola enutritos fuisse. Hi enim homines sunt reliquæ sectæ hujus, quam ætas præterita pauperum Belgarum nomine nuncupabat, et quæ tanto belli incendio Belgium nostrum penè consumpsit. Eædem illæ familiæ, per centum et viginti annos catholicam fidem simulantes, Ecclesiæ vigilantiam turpissimâ hypocrisi deluserunt, et sacramenta quæ oderant, spreto conscientiæ stimulo, suscipere ausæ sunt, ut inter catholicos faciliùs latitarent. Ubi verò accessit insperatum Hollandicæ reipublicæ præsidium, repente excussum est, quod ægrè tulerant, Ecclesiæ jugum ; unde nihil mirum est, si facta sit tam subita commutatio.

2º Protestantes Hollandorum concionatores, pagos palàm invisunt, suos adhortantur, et ad colendam sectæ doctrinam confirmant, rudem plebeculam edocent, hæreticos ludi magistros scholis præfici curant, inopes eleemosynis allectant ; his artibus totam hanc regionem quæ circum Insulas, Tornacum, et oppidum Sancti-Amaldi patet, Calviniani erroris veneno inficiunt.

3º Plurimi hujus regionis incolæ ex pagis ad urbes et ad oppida commigrant, ut Protestantium conciones commodiùs audiant ; unde ruris contagium in oppidanorum familiis clam serpit, et celerem perniciem molitur.

4º Nec silentio prætermitti potest, permultos esse pariter et in nostra dioecesi hæreticos, qui, dum flo-

rebat his in finibus pax et summa utriusque Regis potestas, ficti erant catholici, et singulis dominicis diebus sacro nunquam non aderant; nunc verò catholicam fidem apertè abjiciunt, catholicos seducere conantur, accerrimè disputant, nostrum ritum derident, in domibus et silvis conciones ignotorum hominum audiunt, imò et Duacum aut Tornacum iter faciunt, ut Hollandicos concionatores audiant, et Calvinianâ cœnâ vescantur.

5° Insulensis quædam femina, ejuratâ palàm Calvinianâ hæresi, in Ursularum cœnobio solemnia religionis vota jampridem emiserat; sed postea votorum pertæsa, et disciplinæ regularis impatiens, Hollandicæ reipublicæ opem imploravit, ut claustrò egrederetur. Flagitiosæ petitioni annuit respublica, et renitentibus sacris virginibus minas intentavit. Itaque femina religiosam vestem deposuit, seque recepit in Hollandiam.

6° Paulo post aliam feminam, hoc exemplo ductam, non puduit hanc eandem licentiam petere, idque facilè esset assecuta, sed militaris præfectus, quamvis hæreticus, hanc turpitudinem ægrè tulit, et reipublicæ administros sic prudenter allocutus est, ut ipsi in componendo hoc negotio cautiùs sese gesserint. Igitur reipublicæ tandem visum est satis, modò femina ex suæ professionis domo, quam oderat, in aliam religiosam domum transiret.

7° Aliud est facinus, quod omnium catholicorum gemitus et lacrymas movet, nimirum sancitum est a republica, et jam usu confirmatum, ut damnati homines qui trahuntur ad supplicia, etiamsi catholicam religionem ab infantia fuerint professi, a solis Calvi-

nianis ministris deducantur : vetitum quippe est ne in extremo vitæ puncto a sacerdotibus catholicis ullam solatii et salutis vocem excipiant. Eâ lege præcipua catholicæ religionis officia, quæ morientes maximè omnium spectant, exerceri nefas esset.

8° Inceperant Hollandi catholicos sacerdotes ab aditu carcerum arcere, ne inclusos homines edocerent, solarentur, eorumque confessiones exciperent. Quin etiam Insulis quidam carceris custos suo munere expulsus est, quia confessarium ingredi permiserat, ad audiendam hominis mortis pœnam proximè daturi confessionem. Sed enixè rogantibus illustrissimi Tornacensis episcopi generalibus vicariis, custos ille in suum locum tandem restitutus est, et sacerdotibus janua patuit; neque tamen concessum est ut reos ad locum supplicii deducant.

9° Mos quidem ille invaluit in toto Belgio ab Hollandis non ita pridem armis occupato, et quod plerique illorum novæ Bataviæ nomine appellare amant: scilicet Insulis, Tornaci, Duaci ita se res habet. Sed huic pravæ legi nondum paruerunt alia hæc oppida quæ Hollandicæ reipublicæ non subjacent, et Carolo, ut aiunt, tertio obtemperant. Illic enim sacerdotes carceres palàm et liberè adeunt, morituros adhortantur, et ad supplicium deducunt.

10° Luce tamen ipsâ clarius est, brevi deperituram esse toto in hoc Belgio catholicam fidem, nisi quamprimum, miserante Deo, rescindatur ea pestis. Enim verò sibi apertè illuderet, quisquis speraret reipublicæ administratos ab illa incerta et inconstanti præfecti cujusdam militaris indulgentia non recessuros, ad delendam, quam exosam habent, nostram reli-

gionem, si aliquando, compositâ pace, in hujus regionis dominio confirmentur.

11° Quæ verò jam dicenda puto, non ex amicitia fraterna, vel purgandi fratris illustrissimi Tornacensis studio, sed solo veri rectique coram Deo affirmandi officio dicta velim. Antistitis absentiae minimè imputanda est tanti mali causa. Eadem quippe fidei catholicae perniciēs, eo presente, invigilante, imò et contradicente, futura fuisset; quoniam plebs innumera jamdudum sic affecta erat, ut solo metu coerceretur, et accedente reipublicae Calvinianae dominio, inclusa tabes subito impetu eruperit. Constat etiam vicarios generales ab antistite optimè delectos omnem operam, illo absente, dedisse, ne occultus ille ignis Dominicam segetem incenderet.

12° Contra debitam Vicario Christi obedientiam peccare mihi, viderer, nisi Beatitudini vestrae percontanti de imminenti fidei periculo candidè affirmarem, multò plurem Jansenianae, quàm Calvinianae sectae perniciem esse Belgio metuendam. Quis verò dubitet, quin hæc duo mala, pessimo foedere inter se conjuncta, summam calamitatem nobis machinentur? Plerique recentiores theologi ad nauseam usque despectâ veterum theologorum doctrinâ, in hoc jam toti sunt, ut cum Jansenio suo duce, ex falso sancti Augustini nomine adstruant systema scholis ante septuaginta annos inauditum. Nempe duplex est, ut aiunt, indeliberata delectatio; altera coelestis, quâ in Deum et virtutes erigimur; altera terrestris, quâ inclinamur in creaturas et in vitia. Altera dum alteri præeminet, voluntatem hominis *indeclinabiliter* prævenit, et *insuperabiliter* determinat: *quod enim amplius*

nos delectat, secundum id operemur necesse est. Neque certè quidquam ab homine expectandum est, nisi ut vehementiori delectationi semper indulgeat et obsequatur. Frustra enim et absurdè insudaret, ad declinandam quæ indeclinabiliter advenit delectationem, vel ad vincendam illam, quæ insuperabiliter animum sibi conciliat ac devincit : frustra insudaret, ne id operaretur, quod operari *necesse est.* Cùm autem in eo statu naturæ lapsæ, ubi fragilis animus cœno demersus jacet, multò frequentius flagitiosa delectatio sive terrena voluptas homines ægrotos afficiat, quàm pura et cœlestis; hinc, juxta hanc sententiam, *NECESSE EST* ut voluntas *indeclinabiliter et insuperabiliter* ad malum rapta, vitia quæque virtutibus ferè semper anteponat. Quàm turpis et horrenda sit hujus sententiæ colluvies, ingenio tam perspicaci facilè compertum erit. Luce autem ipsâ clarius est, eam esse ipsissimam Jansenii sententiam, cujus fines auctor ille nunquam prætergressus est. Porrò si damnatur hæc sententia, damnatur omnino Jansenii liber, qui in ea asserenda totus est. At verò si tantulum excusetur, in tuto ponitur totus Jansenii liber, et quinque sedis apostolicæ constitutiones ludibrio aperto vertuntur. Scilicet nusquam reperietur Jansenismus, ipseque, ut Janseniani dictitant, nihil erit præter ridiculum phantasma, nisi in illo abnormi systemate consistat. Jam verò apud multos theologiæ magistros pessimus ille mos invaluit, ut, subdolè damnato Jansenii libro ac nomine, ne Janseniani habeantur, totam hanc Jansenii sententiam retineant et propugnent. Imò pauci jam occurrunt Thomistæ qui suam de præmotione physica opinionem suis certis finibus limitatam sincerè

velint. Veteres Thomistæ illam tuebantur eâ tantùm lege et conditione, ut præmotio esset *concursum prævius*, neque ad *actum primum* ullo modo pertineret, sed ad *actum secundum* tota allegaretur. Nimirum ea est ipsamet actio Dei ab actione causæ secundæ omnino indivisa, et quæ jam incepta est. Hinc fit ut sine illa actione jam incepta, voluntas hominis sit omnino expedita, et proximè libera ad agendum. Neque enim actio jam incepta prærequiritur, ut quispiam agere proximè valeat. Præterea nihil est mirum, si voluntas, jam adveniente præmotione, dissentire non valeat. Quis enim cessare potest, eo temporis puncto, ubi jam incipit ipsa illius actio? Nihil sanè disputo, an vera vel falsa sint hæc Thomistarum principia. Hoc unum volo, nempe veteres Thomistas, ut Lemosium, Alvarem, et Gonzalem, his præcisè limitibus sese conclusisse, atque fuisse confessos suam de præmotione opinionem catholicæ fidei accommodari non posse, nisi sic cautissimè temperetur. At contra, multi Janseniani, qui falsò Thomisticæ scholæ nomine suum errorem obtegunt, præmotionem Thomisticam ut subtilius Aristotelis de primo movente commentum derident, ipsamque præmotionem omni naturæ statui necessariam, in delectationem soli naturæ lapsæ statui accommodatam convertunt. Luce autem ipsâ clarius est, eam delectationem ad *actum primum* non ad secundum pertinere. Nemo enim sanæ mentis unquam dixerit, indeliberatam delectationem quæ animum suspensum allectat, antequam voluntas velit, esse ipsammet deliberatam voluntatis actionem. Præterea, si Jansenianos illos audias, delectatio illa superior et victrix quæ medicinalis est

gratia, prærequiritur *ad singulos actus*. Ea est enim gratia, quæ si desit, dum urget præceptum, invalidam facit et insufficientem voluntatem ad rectè operandum, quemadmodum *sine navi navigat nemo, nemo sine voce intuetur, nemo sine pedibus graditur, nemo sine luce intuetur* (a). Porrò tam evidenter patet quàm quod maximè, illam gratiam Christi *sine qua bonum effici non potest* ut ait ibidem Augustinus, et quæ ad bene agendum se habet, ut navis ad navigandum, ut vox ad loquendum, ut pedes ad gradiendum, ut lux ad intueundum, ad *actum primum* omnino pertinere. Namque, ut docet ipse Augustinus, potentia ipsa insufficientis est ac deficit ad bonum, si gratiæ ope careat. *Nemo, inquit* (e), *nisi per gratiam Christi, ad bonum potest habere liberum voluntatis arbitrium*. Quid verò magis ridiculum excogitari potest, quàm si quispiam diceret, homini inesse potentiam proximè expeditam ad bene volendum, etiamsi ad id præstandum sit impedita et insufficientis, ac homo ad navigandum sine navi, ad loquendum sine voce, etc.? Itaque toto cælo differunt præmotio Thomistica, et Janseniana delectatio. Namque Thomistica præmotio, ab ipsis Thomistis ut minimè catholica repudiaretur, nisi esset *prævius concursus ab actu primo* exclusus, et ad secundum pertinens. At verò Janseniana delectatio est indeliberata affectio animi, quæ ad actum primum omnino pertinet; quippe sine illa bonum *effici non potest, ut sine navi navigat nemo*. Nunc verò Jansenianos minimè pudet Jansenium damnare,

(a) S. AVG. *de Gest. Pelag.* cap. I, n. 3; tom. X. pag. 192.

(e) *Op. imp. c. Jul.* lib. III, n. cxii; pag. 1096.

dum Jansenismum apertè propugnant; atque Thomistico nomine glorirari, dum Thomisticam opinionem irrident. Imò et cæteros omnes theologos, qui rectiùs sentiunt, ut Molinistas et Pelagianos probris lacesunt. Hos certè plusquam Calvinianos metuendos esse non immeritò arbitror; venenum quippe occultum aperto nocentius est. Quodnam verò sit Jansenianæ sectæ ingenium, vel ex eo schismate, quo clerus in Hollandia miserè discerpitur, agnosci potest. Neque sanè minor est in nostra provincia, videlicet in Tornacensi diocesi, sectæ defectio et petulantia. Enim verò circiter decem hujus Ecclesiæ canonici qui Quesnellio cæterisque sectæ antesignanis palàm obsequuntur, canonicatum collationem Calvinianæ reipublicæ adscribere, illâque suum episcopum spoliatum dicere non veriti sunt. Id factum esse nemo nescit, ut Ernestum, olim Arnaldi amanuensem, decanum ac ducem sibi constituent. Ea de causa episcopum absentem nullum censi, adeoque sedem vacare contendunt. Ea de causa reditus ad gregem denegatur pastori. Ea de causa hæreticæ reipublicæ totam suam Ecclesiam permittunt, ut pro arbitrato omnia gerat et administret. Quæ verò sit tantæ defectionis causa, promptum est dicere. Libellorum sectæ contagium tantæ hujus seductionis fontem et caput esse dixerim. Jam in lucem prodeunt innumeræ theologorum Summæ, quibus temperata veteris scholæ dogmata sensim alterantur et vilescunt. Sic Parisiis Berullensis Oratorii P. Juénin Jansenianam doctrinam inani temperamento fucatam subdolè docuit, ac jure merito a vestra Beatitudine damnatus est. Sic pari fallaciâ Sorbonicus doctor Habert theologiæ Summam ad usum seminariorum adornavit, in

qua, mitigatis ad Iudificationem vocibus, totum Jansenii systema adstruere non erubuit. Neque in hac parte mihi credi velim; nam si jusserit Beatitudo vestra, illud opus jam damnato P. Juénin libro longè pejus esse, facilè demonstrabitur: imò perspectum erit illum scriptorem toti Ecclesiæ absque pudore illudere, ut hoc idem quod in Jansenio damnari videtur, in nova hac fallaci Theologia damnationem effugiat, et approbetur. Brevis et plana erit ea, quam polliceor, demonstratio. Sic fontes doctrinæ Janseniano veneno inficiuntur; sic corrumpuntur scholæ; sic optimæ expectationis juvenes in errorem amplectendum et acerrimè propugnandum rapiuntur. Inclamitant astuti sectæ fautores, nimios esse in refellendo Jansenismo eos omnes, qui hanc perniciem deflent, et sedi apostolicæ denuntiant. At contrà, luce meridiana clarius est, nullum esse Jansenismum, adeoque ridiculas esse sedis apostolicæ constitutiones, si tota Janseniana hæresis non consistat præcisè in eo geminæ delectationis systemate, quod illi ipsi homines, ut cœlestem sancti Augustini doctrinam apertè docent ac tuentur. Itaque, nisi expressè ac disertè damnentur illæ captiosæ theologorum recentiorum Summæ, quibus iterum insinuaturs hoc idem Jansenii systema, manifesto ludibrio vertetur tota sedis apostolicæ definitio, eoque sensim tandem deveniet res, tanto controversiarum æstu exagitata, ut damnato, ore tenus, solo Janseniani libri nomine, integra Jansenii doctrina in tuto ponatur, et scholas omnes paulatim occupet. Id autem non sine eversione fidei, et horrenda sanctæ sedis irrisione futurum esse nemo non videt.

Hæc sunt, Sanctissime Pater, quæ describi jussit

Abonnement

à la Bibliothèque Catholique de la Belgique.

Les Abonnés reçoivent un exemplaire de chaque Ouvrage qui est publié pour l'année. Ceux qui habitent la campagne doivent indiquer une maison en ville où leurs Ouvrages puissent être remis.

L'Abonnement est de onze francs cinquante centimes annuellement, *et se paie comptant.*

On s'abonne dans les villes et chez les Libraires dont les noms suivent :

Alost, Ducaju.
 Amsterdam, F. E. Wymans.
 Anvers, Ancelle.
 Arlon.....
 Ath, Jouret-Themon.
 Audenarde.....
 Beaumont, la ve Hannecart.
 Béringen.....
 Binche, Hypolite Fontaine.
 Bois-le-Duc, Langenhuysen.
 Bouvigne, près Dinant.....
 Bruges, De Vliegheer.
 Bruxelles, J. J. Van der Borcht.
 Charleroy, H. J. Lelong.
 Chimay, la Ve Preud'homme.
 Courtray, De Caluwé-Ovyn.
 Diest.....
 Dixmude.....
 Enghien.....
 Gand, de Corte.
 Grammont, J. Van den Eycken.
 Hal, De Prins.
 Hasselt.....
 Huy.....
 Ipres, J. Van der Meersch.
 Jodoigne, Allard.
 La Haye, J. W. Ten Hagen.
 Lessines, Deltenre.

Liège, Lemarié.
 Lokeren.....
 Louvain, Vanlinthout et
 Vandenzande.
 Luxembourg.....
 Maestricht, Koymans.
 Malines, Van Velzen-VanderElst.
 Marche.....
 Mons, Jevenois.
 Namur, Dujardin.
 Nivelles, M^{le} Dujardin.
 Peruwelz.....
 Poperingue, Dufloer.
 Renaix.....
 Rotterdam, Thompson frères.
 Roulers, David Van Hée.
 S. Nicolas, Rukaert-Vanbeesen.
 Soignies, A. F. Robyns.
 Spa, la veuve Bodon.
 Termonde.....
 Thielt.....
 Tirlemont, Merckx.
 Tournay, Casterman aîné.
 Turnhout.....
 Verviers, M^{le} Th. Oger.
 Virton.....
 Utrecht, A. Schikhoff.
 Wavre.....

A Aix-la-Chapelle, M. Nélessen, curé de St.-Nicolas.

A Munster, M. George Kellermann, doyen et curé de St.-Ludger.

Ouvrages distribués aux Abonnés de 1827, pour les onze francs 50 cent. de l'Abonnement, et qui se trouvent chez les susdits Libraires :

	Fr.	C.
1 ^o Rapports sur l'Apparition d'une Croix lumineuse dans la paroisse de Migné, le 17 décembre 1826, faits et imprimés par l'ordre de Monseigneur l'Evêque de Poitiers. 16 pages.....	0	10
2 ^o Opuscules de Muzzarelli, chanoine et théologien de la sainte Pénitencerie. Traduits de l'italien. D'après l'édition de 1826. 568 pages.....	3	25
3 ^o Lettres du Roi de Pologne Jean Sobieski, à la Reine Marie Casimire, pendant la campagne de Vienne en 1683, traduites par M. le Comte Plater. 240 pages...	1	50
4 ^o Correspondance de Fénelon Archevêque de Cambrai, publiée pour la première fois sur les manuscrits originaux et la plupart inédits. Tome I ^{er} . 652 pages.	3	50
5 ^o Même ouvrage. Tome II. 648 pages.....	3	50
6 ^o Annales de l'Association de la Propagation de la Foi, Recueil périodique des Lettres des Evêques et des Missionnaires des Missions des deux mondes, et de tous les documens relatifs aux Missions et à l'Association de la Propagation de la Foi. Collection faisant suite à toutes les éditions des <i>Lettres Edifiantes</i> . N ^{os} VII, VIII, IX, X et XI. 398 pages.....	2	25
7 ^o Dangers du monde dans le premier âge, par M. l'abbé F. de la Mennais. 36 pag. in-12 ^o	0	15
8 ^o Documens historiques, critiques, apologétiques, concernant la Compagnie de Jésus. I ^{re} partie. 308 pag.	1	75
9 ^o Mandement de Mgr. l'Evêque de Poitiers, à l'occasion d'une Croix qui a paru à Migné. 8 pages.....	0	05
10 ^o et dernier Ouvrage pour 1827. Correspondance de Fénelon. Tome III. 496 pages.....	3	00
<i>Pour 11 fr. 50 et. une valeur de.....</i>	19	05
<i>équivalant à une valeur de plus de 40 fr. suivant les prix de Paris.</i>		

vestra Beatitudo. Calamitates ob oculos positas , et prope diem certissimè futuras multò acerbiores , mœrens recenseo , ut jussis obtemperem. Idcirco autem parere distuli , ut accuratiùs parere possem. Illud Davidicum usurpare mihi liceat : *Levavi oculos meos in montes , unde veniet auxilium mihi : auxilium meum a Domino* (a). Soli Petræ, contra quam portæ inferi non prævalebunt, contra spem in spem credo. Dulcissima hæc spes animum afflictum reficit, quòd pius, sapiens, doctusque Christi Vicarius, suâ felici incomumitate nostram aliquando futuram præsgiat ac prænuntiet.

Ad pedes Petri in successore viventis et loquentis advolutus, petitâ apostolicâ filiali cum affectu benedictione, me summa cum reverentia et submissione animi profiteor, etc.

(a) *Ps.* cxx. 1, 2.

231.

DU PAPE CLÉMENT XI AUX ÉVÊQUES DE LUÇON
ET DE LA ROCHELLE (1).

Le Saint Père félicite les deux Evêques sur leur Instruction pastorale qu'ils lui avaient envoyée.

4 juillet 1711.

CLÉMENT PAPE XI.

Nos vénérables frères, salut et bénédiction apostolique. Nous n'avons reçu que tard vos lettres du

(1) L'original latin de ce bref ne s'est point trouvé.

premier janvier de cette année ; mais elles ne nous en ont pas été moins agréables : car nous y apprenons avec plaisir quelle est votre sollicitude pastorale pour arracher les rejetons venimeux de l'hérésie jansénienne, qui recroissent chaque jour, et nous avons fort loué votre zèle à poursuivre de plus en plus et à rejeter l'édition perverse et tout-à-fait pernicieuse du *Nouveau Testament*, que nous avons depuis longtemps condamnée et interdite à tous les fidèles ; édition où le Nouveau Testament se trouve corrompu par une insigne témérité, et infecté en plus d'une façon par d'artificieuses réflexions propres à pervertir les âmes simples. En effet, c'est là principalement ce que l'apôtre nous apprend être du ministère épiscopal, et du devoir sacerdotal, savoir d'exhorter selon la saine doctrine, et de reprendre ceux qui la contredisent ; et c'est aussi, surtout dans ces temps très-dangereux, ce que nous souhaitons et désirons ardemment, que non-seulement vous, mais tous les autres Evêques, en suivant l'exemple et le jugement du Siège apostolique, vous fassiez à propos, à la vérité, mais librement et avec fermeté, pour conserver la pureté de la foi catholique.

Quant à ce que, conformément aux règles de l'ancienne tradition, vous nous avez présenté votre Instruction pastorale en la soumettant au jugement du Siège apostolique, nous trouvons cela fait dans l'ordre, et selon l'ancien usage ; et nous louons extrêmement la déférence pieuse, et vraiment digne des Evêques catholiques, que vous témoignez pour le Siège souverain de saint Pierre, où le dépôt de la foi est conservé dans sa pureté. Oui, vous êtes vérita-

blement montés, suivant l'oracle divin, au lieu que le Seigneur a choisi, et vous avez consulté la Mère et la Maîtresse de toutes les églises, où l'apôtre saint Pierre, qui vit encore et préside dans son Siège, instruit des vérités de la foi ceux qui le consultent. Nous vous donnons, nos vénérables frères, avec beaucoup d'affection notre bénédiction apostolique.

235.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Sur la maladie du Cardinal Gabrielli; sur l'assemblée de 1705, et l'affaire des cérémonies chinoises.

A Rome, ce 25 juillet 1711.

J'AI l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur une lettre que M. le Cardinal Gabrielli m'a adressée pour elle. Il a été à l'extrémité pendant plusieurs jours; on n'a peut-être jamais vu une affliction plus sincère et plus universelle en cette ville. Il est présentement à sept ou huit lieues de Rome, à Caprarola, où sa santé s'est parfaitement rétablie, et d'où il ne retournera qu'après les chaleurs. C'aurait été une perte infinie pour l'Église.

Hier, Mgr. le Cardinal de la Trémoille reçut et présenta au Pape la lettre du Roi et celle de Mgr. le Cardinal de Noailles au sujet de l'affaire de l'assemblée du clergé de 1705 (1). Sa Sainteté en a eu une joie très-vive. (2)

(1) Voyez la note 1 de la lettre 140, tome II, page 514.

(2) C'est ainsi que dans chaque occasion où le Gallicanisme a voulu mettre ses théories *en pratique*, il a dû plier devant l'in-

Messieurs des Missions-Étrangères ont répandu depuis quelques jours à Rome et dans toute l'Italie un ouvrage contre notre Compagnie; il a pour titre: *Risposta de' signori delle Missioni Straniere alla protesta e alle riflessioni de i padri Jesuiti, pubblicata colle stampe in Francia, li 5 di luglio 1710, et tradotta nell' italiano in tutto il mese d'agosto seguente.* On avait écrit sur l'enveloppe de ce livre *Sancti Officii* comme si c'eût été par ordre du Saint-Office qu'on le distribuait. Votre Grandeur fera sur cet attentat les réflexions qui se présentent naturellement. Pour nous, nous avons pris le parti d'obéir et de nous taire.

Je suis un peu en peine de plusieurs paquets que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur, et dont je n'ai aucunes nouvelles, pas même de la part

flexible immutabilité des principes de l'Église Romaine. Jamais des Evêques gallicans n'ont essayé d'enfreindre par un acte public et solennel les prérogatives que Rome soutient lui appartenir, sans qu'ils n'aient dû finir par se soumettre; ou s'ils se sont obstinés, l'autorité contre laquelle ils s'avaient de lutter, les a condamnés, comme ceux de Pistoie, et le monde catholique a adhéré à la condamnation. Jamais pouvoir politique n'a pu obtenir du pouvoir papal qu'il renonçât à ses prétentions; et malgré tant de difficultés et de protestations renouvelées depuis si long-temps, il n'émane pas une bulle de Rome où les Gallicanisme ne retrouve la matière de ses mêmes et inutiles réclamations.

Mais comment peut-on rester attaché à un système et à une théorie auxquels il faut toujours renoncer *en pratique*? Et comment peut-on regarder comme catholiques des opinions en faveur desquelles on ne peut citer aucun exemple où elles aient été reçues par l'Église catholique?

Note de la Bibliothèque Catholique de la Belgique.

du P. Poillon , à qui j'en ai adressé quelques-uns. Je serais fort mortifié si ces paquets avaient été interceptés. Quelques-uns renfermaient des pièces assez secrètes. Je supplie Votre Grandeur de me faire savoir si elle les a reçus. J'ai l'honneur d'être avec une très-profonde vénération , etc. .

248.

A M^{me} ROUJULT.

Il lui demande sa protection pour l'abbé Du Bois.

A Cambrai , 14 octobre 1711.

IL me semble , madame , que je reconnoîtrai mal vos bontés pour moi , si j'en doutais après tant d'expériences. Souffrez donc , s'il vous plaît , que je vous montre une pleine confiance pour une grâce que je dois vous demander. M. l'abbé Du Bois (1) , autrefois précepteur de Mgr. le Duc d'Orléans , est mon ami depuis un grand nombre d'années. J'en ai reçu des

(1) Cet abbé est le même qui devint en 1720 Archevêque de Cambrai , Cardinal en 1721 , et qui joua un si grand rôle sous la régence du Duc d'Orléans. On sait combien ce Prélat a été maltraité par certains historiens ; mais il paraît bien prouvé que , sans être entièrement irréprochable , il ne méritait pas à beaucoup près les traits odieux dont on a flétri sa mémoire. Le témoignage que lui rend ici Fénelon , qui avait dû le connaître particulièrement à la cour , est sans doute un des plus imposans que l'on puisse opposer à tant de reproches et de calomnies auxquels l'abbé Du Bois a été en butte. Voyez , à ce sujet , *l'Ami de la Religion* , n. 828 , du 17 juillet 1822 ; tom. XXXII , pag. 289 et suiv.

marques solides et touchantes dans les occasions : ses intérêts me sont sincèrement chers. Je compterai , madame , comme des grâces faites à moi-même , toutes celles que vous lui ferez. S'il était connu de vous , il n'aurait aucun besoin de recommandation , et son mérite ferait bien plus que mes paroles. Il a une affaire importante , où vous et M. Roujault pouvez lui être très-utiles. J'espère que vous ne me refuserez pas de lui faire sentir ce bon cœur qui m'a fait une si forte impression pendant que vous étiez en ce pays. Vous êtes fort heureuse de n'y être plus. Nous ne voyons que ravage et misère. Dieu veuille nous donner une bonne paix ! C'est avec le zèle le plus sincère et le respect le plus constant que je serai toute ma vie , madame , etc.

266. †

A LA MARQUISE DE LAMBERT.

Remercimens à cette dame pour sa générosité envers une personne à laquelle Fénelon s'intéressait.

A Cambrai , 17 janvier 1712.

JE suis vivement touché , madame , de l'honneur que vous me faites , en me prévenant si obligeamment. Pour moi , je n'ai aucun mérite à être occupé de ce qui vous regarde ; car une dame de votre voisinage m'a fait depuis peu une grande impression dans le cœur , en me mandant avec quelle générosité vous l'avez soulagée dans ses embarras. Je vois bien que les vertus les plus nobles , et les plus estimables dans la société , ne sont point pour vous de belles

idées, et que vous les mettez fort sérieusement en pratique dans les occasions. Puisque vous aimez à faire du bien, et que vous savez le faire si à propos, je souhaite de tout mon cœur, madame, que vous ayez le plaisir et le mérite d'en faire long-temps. On ne peut vous désirer plus de prospérité et de bénédictions que je vous en désire; et le souhait que je fais pour moi dans cette nouvelle année, c'est que vous m'y honoriez de la continuation de vos bontés, et que vous ne doutiez point du respect avec lequel je suis très-fortement, et pour toute ma vie, madame, etc.

270.

A M. *** (1).

Ses craintes et ses espérances sur la maladie du Dauphin.

15 février (1712).

CE qui m'afflige plus, est la maladie de M. le Dauphin. Il y a déjà quelque temps que je crains pour lui un sort funeste. Si Dieu n'est plus en fureur contre la France, il reviendra; mais si la fureur de Dieu

(1) Nous n'avons point l'original de ces fragmens : nous les publions sur une copie de la main de M. Dupuy. Cette copie ne marque pas à qui la lettre était adressée; mais la lettre initiale P. qui désigne cette personne dans la partie datée du 16 février, nous semble indiquer M. Dupuy lui-même, que Fénelon désigne souvent dans sa Correspondance par la lettre P. ou *Put.* abrégé de *Puteus*, qui est le nom de *Dupuy* traduit en latin. Peut-être aussi la lettre P. est-elle l'abrégé de *Panta* ou *Pantaléon*, nom de baptême de l'abbé de Beaumont.

n'est point appaisée , il y a tout à craindre pour sa vie. Je ne puis rien demander. Je tremble , sans qu'il me soit permis de prier..... Mandez-moi la suite de sa maladie ; vous savez combien je m'y intéresse. Hélas , hélas ! Seigneur , regardez-nous en pitié. On devrait prier pour lui partout.

16 février.

Je commence à espérer que M. le Dauphin ne mourra point , et que son affliction lui servira comme d'un éperon ; c'est un obstacle qui lui a été arraché. Il y a un peu à craindre qu'il n'en trouve d'autres dans son chemin. Il faut espérer que Dieu remédiera à tout , puisque tout coopère au bien de ceux qui l'aiment. J'ai eu facilité de prier pour lui , ce que je n'avais pas eu au commencement. Il me reste au fond du cœur un reste d'appréhension , que Dieu ne soit pas appaisé contre la France. Il y a long-temps qu'il frappe , comme dit le Prophète , et sa fureur n'est point appaisée. Renouvelons-nous , mon cher P. , et renonçons-nous nous-mêmes en tout point , afin d'être des victimes salutaires pour nos frères ; et si Dieu , qui nous a choisis pour se dédommager des outrages qui lui sont faits en tous lieux , trouve chez nous des cœurs froids et insensibles , où seront les dignes à sa colère ? Tâchons donc de renaître de nouveau , et ne comptons pour rien ce que nous avons fait jusques à présent ; mais commençons dès aujourd'hui à nous donner à lui sans réserve. Prions-le qu'il se venge des infidélités et des lâchetés de notre cœur. Il ne faut point mettre notre zèle à excuser ceux qui font mal , mais à prier pour eux. Mandez-moi exactement des nouvelles de M. le Dauphin.

275. †

A LA MARQUISE DE LAMBERT.

Fragment sur la mort du Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 3 mars 1712.

DIEU pense, madame, tout autrement que les hommes. Il détruit ce qu'il semblait avoir formé tout exprès pour sa gloire. Il nous punit : nous le méritons. Je serai le reste de ma vie, avec le zèle et le respect le plus sincère, etc.

276.

A M^{me} ROUJAUULT.

Il la remercie de l'intérêt qu'elle lui avait témoigné au sujet de la mort du Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 3 mars 1712.

IL faut se soumettre à Dieu, madame, et adorer tous ses desseins. La bonté que vous avez de prendre part à ma peine me touche vivement. J'ai trouvé peu de cœurs faits comme le vôtre ; aussi vous suis-je dévoué sans réserve. Et c'est avec un respect sans compliment que je serai le reste de ma vie à toute épreuve, madame, etc.

M. votre père n'a-t-il rien perdu chez M^{me} la Dauphine ? je le crains. La mort de M. le Maréchal de Catinat (1) aura bien touché votre digne ami M. l'abbé Pucelle.

(1) Il était mort le 25 février : on a déjà vu que l'abbé Pucelle était fils d'une sœur du Maréchal.

279.

A L'ABBÉ PUCELLE.

Ses regrets sur la mort du Maréchal de Catinat.

A Cambrai, 24 mars 1712.

LE mauvais état de ma santé a retardé, monsieur, le compliment que je vous dois sur la perte que vous avez faite de M. le Maréchal de Catinat. On ne peut aimer l'État sans regretter un homme qui l'a si dignement servi, ni honorer la vertu sans respecter la mémoire d'un homme qui en a donné tant d'exemples. Sa retraite lui a fait grand honneur ; mais elle sera peu imitée. Sa mort me rappelle le souvenir de M. de Croisilles (1) : c'était un précieux ami. Je ne puis penser à lui sans m'attendrir et sans m'attrister. L'amitié coûte cher, car elle cause de grandes douleurs. J'espère, monsieur, que la mémoire de M. de Croisilles, qui m'a aimé, vous engagera à me donner quelque petite place dans votre cœur. Il y a longtemps que je vous honore de tout le mien avec tous les sentimens qui vous sont dus. Personne n'est plus parfaitement que je le suis pour toujours, monsieur, etc.

(1) Frère du Maréchal de Catinat.

281. †

AU P. QUIRINI , BÉNÉDICTIN.

Témoignages d'amitié ; il engage ce religieux à revenir à Cambrai.

(1712.)

RIEN ne peut me donner plus de joie , mon révérend Père , que les marques de votre amitié. Je ressentis beaucoup de peine quand vous partîtes de Cambrai. Je ne voulais point vous laisser partir sans éclaircir avec vous l'endroit de saint Augustin dont vous aviez commencé à me parler. Si vous êtes libre de repasser ici après votre séjour à Paris , je vous supplierai de me donner un temps un peu commode , où nous aurons le loisir de traiter la matière à fond....

J'espère que , quand vous partirez pour l'Italie , vous ne me refuserez pas de venir passer par Cambrai. Je vous offrirai alors un équipage , et je vous y recevrai avec la plus parfaite reconnaissance.

(†) Ces fragmens et les lettres suivantes de Fénelon au P. Quirini sont rapportés dans les *Mémoires* sur sa vie , qu'il publia en 1749 à Brescia , dont il était Evêque , sous ce titre : *Commentarius historicus* , etc. Voyez part. I , lib. I , cap. v. pag. 83 , 84.

282 †.

AU P. MARTINEAU , JÉSUI TE.

Le Prélat ne croit pas pouvoir s'occuper présentement du travail qu'on lui demande sur la vie du Duc de Bourgogne.

A Cambrai , 3 avril 1712.

JE vous avouerai franchement ma faiblesse , mon révérend Père ; je ne me sens point maintenant ca-

pable de faire la recherche des faits que vous voudriez recueillir (1). Je ne saurais assez louer votre zèle et la bonté de votre cœur ; mais le courage me manque pour exécuter un travail dont je désire passionnément l'exécution. Le malheur qui nous afflige a fait une si forte impression sur moi , que ma santé en souffre beaucoup. Tout ce qui réveille ma peine me met dans une espèce d'émotion fiévreuse. Il faut attendre que le repos et la vue de Dieu calment mon imagination ; cependant il faut s'humilier de cette faiblesse. M. le Duc de Beauvilliers peut vous aider beaucoup plus que moi ; ses conseils seront bons, tant sur la recherche des faits, que sur leur choix et sur la manière de les mettre en œuvre. Vous jugez bien qu'il y a de grandes observations à faire là-dessus.

Periculosæ plenum opus aleæ
Tractas (a).

Vous connaissez le monde et sa maligne critique. Dès que ma tête sera plus libre, j'en ferai quelque petit essai selon vos intentions. Cependant je vous demande le secours de vos prières, et je vous supplie d'être persuadé de la sincère vénération avec laquelle je suis, etc.

(1) Voyez, sur l'occasion et le sujet de cette lettre, l'*Hist. de Fénelon*, liv. VII, n. 70. Voyez aussi la lettre de Fénelon au même Père, du 14 novembre suivant.

(a) Hor. *Carm.* lib. II, Od. 1, v. 6.

284.

DE M. DE CHAMPFLOUR, ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE,
A FÉNELON.

Il consulte l'Archevêque de Cambrai sur le projet de porter à Rome l'affaire du Cardinal de Noailles.

A La Rochelle, le 22 avril 1712.

PERMETTEZ-MOI de m'adresser à vous, comme à la personne du monde qui est la plus capable de me donner conseil dans l'embarras où je me trouve. Vous savez sans doute que le Roi nous a permis à M. de Luçon et à moi, de recourir au Saint-Siège de la manière que nous le jugerons à propos, sur le différend que nous avons avec M. le Cardinal. J'avais regardé jusques à présent comme une chose avantageuse, qu'il nous fût permis dans cette rencontre de prendre ce moyen pour nous faire rendre justice ; mais y ayant fait depuis une sérieuse réflexion, je vous avoue que j'hésite quel parti je dois prendre là-dessus. D'un autre côté, il me paraît qu'il est bien important de ne pas laisser M. le Cardinal dans la possession de condamner les Mandemens des Évêques comme il lui plaît, et de convaincre le public, par un jugement du Saint-Siège, que c'est sans aucun fondement que M. le Cardinal a condamné notre Instruction pastorale. Mais aussi, d'un autre côté, si nous nous pourvoyons juridiquement devant le Saint-Siège, il y a bien à craindre, 1^o que M. le Cardinal ne demande de sa part au Saint-Siège une satisfaction pour la lettre que nous avons écrite au Roi, et qu'on ne la lui

accorde , soit parce que cela se devait faire dans l'accommodement qu'on avait projeté , soit parce qu'étant Cardinal , et ayant de puissans amis et en grand nombre dans la Cour de Rome , on ne manquera pas de chercher tous les moyens de le favoriser. 2° Si on nous accorde la révocation du Mandement de M. le Cardinal , il y a sujet de craindre que ce ne soit pas absolument ; mais seulement , avec cette restriction , vu les explications données par les deux Prélats aux Mémoires fournis contre leur Instruction pastorale ; ce qui ferait voir que M. le Cardinal aurait eu raison de la condamner avant ces explications , et ce qui , par conséquent , lui donnerait gain de cause. La grande raison qu'il y a d'appréhender qu'on n'en agisse ainsi à Rome , c'est la faveur que M. le Cardinal pourra y trouver par le moyen de ses amis , lesquels pour y réussir ne manqueront pas d'alléguer qu'on en devait user de cette manière dans l'accommodement projeté en France. 3° Il y a extrêmement à craindre que cette affaire ne soit d'une longueur infinie , parce qu'afin de nous exempter de donner une satisfaction à M. le Cardinal , à cause de la lettre que nous avons écrite au Roi , nous serons obligés d'apporter toutes les preuves qui font voir qu'il donne sa protection aux Jansénistes , et qu'il est le fauteur de cette hérésie. De plus nous serons obligés de répondre à tous les grands Mémoires qu'il a déjà fournis contre notre Instruction pastorale , et qu'il ne manquera pas d'apporter dans cette occasion. Il est évident que tout cela ne peut être que d'une discussion très-longue , particulièrement à Rome , et que cela nous jeterait dans de grands embarras , quelques bonnes raisons

que nous ayons. 4^o Je serai obligé, pour soutenir et poursuivre cette affaire, de faire moi seul des dépenses très-grandes, auxquelles mon revenu pourra à peine suffire, et qui me mettront hors d'état de faire aucun bien dans mon diocèse; au lieu que si nous nous contentons d'instruire parfaitement le Pape de toute notre affaire, sans entreprendre un procès contre M. le Cardinal, 1^o nous ne serons pas obligés de donner aucune lettre de satisfaction; 2^o tout le public, et même le Souverain-Pontife, seront pleinement persuadés que la condamnation portée par M. le Cardinal contre notre Instruction pastorale est entièrement frivole, et qu'elle n'est qu'un effet de l'indignation qu'il a conçue contre nous, de ce que nous avons condamné Quesnel, auquel il avait donné son approbation. Déjà tout le public nous donne gain de cause. Que sera-ce, quand nous mettrons au jour notre Instruction pastorale contre le livre des *Réflexions* et que nous ferons voir clairement que tout ce qu'on a pu trouver à redire contre notre première Instruction pastorale ne sont que des faussetés et des falsifications que l'auteur a été obligé d'inventer pour pouvoir la combattre? Voilà, Monseigneur, sur quoi je vous supplie de me donner votre conseil, afin que je n'agisse pas contre la maxime de saint Charles, que je me suis toujours proposée dans ma conduite, de n'entreprendre aucune affaire importante, sans l'avoir auparavant bien consultée, et sans m'être bien assuré que ce n'est point une affaire douteuse. Je suis avec l'attachement le plus respectueux, etc.

285.

A M. DE CHAMPFLOUR,
ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE.

MÉMOIRE en réponse à la lettre précédente (1).

ON a fort examiné toutes les raisons de part et d'autre, en tâchant de renoncer à tout préjugé, et en ne comptant point sur ses propres lumières. Voici ce qu'on pense :

1° La matière est d'une extrême importance. Il s'agit de réprimer une autorité presque patriarcale, qui subjuguerait tous les Évêques, et qui menerait insensiblement, dans les suites, jusques à un schisme.

2° Quel Évêque bien intentionné contre le Jansénisme ne serait point découragé, et oserait soutenir la cause de la foi, si ceux-ci, après un si grand éclat, et avec tant de puissans appuis, paraissaient succomber?

3° Qu'est-ce que le Roi même pourrait penser, si ces Évêques, après avoir tant demandé d'être renvoyés à Rome, n'osaient s'y pourvoir? Ne croirait-il pas qu'on l'a trompé, et que la cause de ces Évêques est insoutenable, puisqu'ils l'abandonnent dès qu'ils sont libres de la soutenir? Ne serait-ce pas faire triompher le parti?

4° Les Évêques peuvent demander d'abord à Rome, ou que M. le Cardinal de Noailles accepte au plutôt l'accommodement tel que M. le Dauphin l'a expliqué

(1) Les Evêques de La Rochelle et de Luçon prirent en effet le parti que Fénelon leur conseillait dans ce *Mémoire*, comme on le voit par la lettre qu'ils écrivirent au Pape, le 30 juin suiv.

dans son Mémoire , ou que ce projet d'accommodement demeure comme oublié, en sorte qu'on n'y revienne plus. Si M. le Cardinal de Noailles l'accepte , tout est fini avec un avantage très-réel , et sans embarras. Si au contraire il refuse au Pape ce qu'il a refusé au Roi, sa cause devient si peu favorable, que les Évêques sont en plein droit de demander un jugement de pleine rigueur.

5° La cause de l'instruction pastorale des Évêques, n'a, à proprement parler, rien de commun avec celle du Mandement de M. le Cardinal de Noailles. Quand même l'Instruction pastorale serait défectueuse, M. le Cardinal de Noailles n'était pas en droit de prohiber, par un acte solennel de juridiction, cet acte solennel de la juridiction épiscopale. Il pouvait empêcher le débit du Mandement, et se pourvoir par devant le juge commun. Il pouvait même enseigner, par un autre Mandement opposé, une doctrine contraire à celle de cette Instruction pastorale, s'il la croyait pleine d'erreurs ; mais il n'avait aucun droit de prononcer un jugement solennel contre le jugement épiscopal de deux Évêques indépendans de lui.

6° D'ailleurs son Mandement n'est pas seulement prohibitif : il va jusqu'à condamner et à qualifier l'Instruction pastorale comme contenant les erreurs de Jansénius et de Baïus, qui sont des hérésies. Il s'est même servi du terme de *condamnation* dans son Mémoire.

7° Les Évêques sont donc en droit et en obligation de demander réparation d'un tel attentat contre l'ordre hiérarchique. Leur demande doit être, que le Pape prononce canoniquement sur la nullité de ce

jugement , et sur l'incompétence du juge ; sauf aux Evêques à demander au Père commun qu'il corrige dans la suite leur Instruction pastorale, s'il juge, après les avoir écoutés, qu'elle a besoin de correction. Il faut séparer entièrement ces deux causes, qui sont essentiellement différentes. Quand l'une aura été décidée, on pourra juger l'autre : mais il faut commencer par rétablir les parties, et réparer l'attentat.

8° Il faut prouver, par cent exemples, la possession immémoriale des Evêques de faire imprimer leurs Instructions pastorales à Paris, et le consentement tacite des Archevêques de cette ville, qui ont toujours donné cette commodité à leurs confrères. On prouvera cette possession du temps même de M. le Cardinal de Noailles.

9° La dignité de Cardinal n'autorise point ces actes nuls et abusifs. Ce n'est point comme Cardinal, mais comme Archevêque de Paris, que le Mandement a été fait contre l'Instruction pastorale. La dignité de Cardinal, loin d'autoriser ceux qui favorisent les novateurs, oblige, au contraire, à favoriser les Evêques qui travaillent pour l'autorité du Saint-Siège, et qui réfutent les novateurs condamnés par le Vicaire de Jésus-Christ.

10° C'est la cause du Saint-Siège, que les Evêques ont soutenue. C'est celle du P. Quesnel, que M. le Cardinal a soutenue, pour ne laisser pas contredire ce qu'il a approuvé.

11° Pour la lettre au Roi, elle a été écrite pour être secrète. Elle était nécessaire : les Evêques ne l'ont pas publiée. Sa Majesté protégera des Evêques

qui n'ont point fait l'éclat, et qui se sont bornés à lui représenter avec respect et ménagement pour M. le Cardinal de Noailles leur juste crainte pour la saine doctrine.

12° Au pis aller, les Évêques, qui n'ont aucun fiel, seront contents d'écrire à M. le Cardinal de Noailles qu'ils ne le croient point Janséniste, et qu'ils n'ont point prétendu le dire par leur lettre, quand il aura révoqué son Mandement, et condamné le livre qu'il a approuvé. Cette condescendance paraîtrait digne d'eux. Ce ne serait qu'un compliment pour justifier M. le Cardinal de Noailles, après qu'il aurait réparé ce qui a causé la lettre des Évêques.

13° Il faut essayer les longueurs, les embarras, les dépenses, sans crainte. C'est la cause de la Religion : c'est la bonne œuvre la plus pressée et la plus importante. Tout homme zélé pour la bonne cause devrait se croire heureux d'y contribuer.

14° Les critiques ramassées contre l'Instruction pastorale sont frivoles et odieuses. Outre qu'elles sont insoutenables en elles-mêmes ; de plus, elles sont absurdes, en ce qu'elles accusent de Jansénisme les adversaires les plus manifestes de tout le système jansénien.

15° A toute extrémité, il vaudrait mieux s'exposer à quelque correction, et sauver l'autorité épiscopale contre un attentat qui subjugué les Évêques, et qui décourage tout défenseur de la saine doctrine. L'un de ces deux points n'est que personnel : l'autre intéresse capitalement l'épiscopat, la hiérarchie et la pureté de la foi. Quand même il arriverait, contre toute apparence, que le Saint-Siège jugeât à

propos de corriger quelques expressions comme n'étant pas assez mesurées, cela ne pourrait donner dans le public aucune impression fâcheuse contre les deux Évêques, qui sont si généralement reconnus pour être plus opposés que personne aux erreurs de Jansénius.

16° Rome veut une forme de procès qui reconnaisse son tribunal. Si les Évêques n'y procèdent pas dans toutes les formes, ils paraîtront abandonner leur cause, et se reconnaître coupables. Si, au contraire, ils font une procédure réglée, en disant que, par respect pour la dignité de Cardinal, ils n'ont pas voulu condamner le Mandement, comme leur Instruction pastorale avait été condamnée, Rome sera touchée de voir tout ensemble ce respect pour la dignité de Cardinal, et cette soumission pour le Saint-Siège.

17° Je reviens à dire qu'il faut insister d'abord et sans relâche pour demander que l'on commence par prononcer sur la nullité du Mandement, indépendamment du jugement séparé que les Évêques sont prêts à subir à Rome sur leur Instruction pastorale.

18° Les Évêques n'ont pas un seul moment à perdre pour lier à Rome la cause de la nullité du Mandement à raison de son incompétence, afin que cette cause précède l'autre, et qu'on ne puisse pas les mêler dans la suite.

Il faut agir en esprit de foi, s'abandonner à l'humiliation même, si Dieu voulait nous la donner par miséricorde, pour nous purifier; et n'avoir en vue que le seul intérêt de l'Église. C'est l'épouse du Fils de Dieu. L'époux a versé son sang pour l'épouse. Craignons-nous un peu de dépense et de contradiction, pour la soutenir?

286.

A M. VOYSIN,
 MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Sur un Mémoire composé par le Dauphin à l'occasion de l'affaire des
 Evêques de Luçon et de La Rochelle.

A Cambrai, 3 mai 1712.

J'AI lu avec toute l'attention dont je suis capable le Mémoire de feu Mgr. le Dauphin (1) que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer de la part du Roi. Puisque Sa Majesté veut savoir ce que je pense de l'impression que ce Mémoire fait sur les esprits, je vais vous en rendre compte.

Je ne connaissais point les faits que ce Mémoire explique : mais je les suppose très-certains, sur la relation d'un Prince dont toutes les paroles étaient pleines de sagesse et de vérité. D'ailleurs ce grand témoignage se trouve confirmé par l'autorité du Roi, qui n'en a point ordonné l'impression sans vouloir répondre de son exactitude.

Ce Mémoire était, ce me semble, nécessaire pour détromper un grand nombre d'honnêtes gens de tous les pays. Le parti janséniste leur faisait entendre que Mgr. le Dauphin, ayant approfondi les questions, avait

(1) Ce *Mémoire* fut imprimé dans le temps par ordre de Louis XIV : il est rapporté en entier dans la *Vie du Dauphin père de Louis XV*, par l'abbé Proyart. (Tom. II, pag. 296, édit. de 1782.) Le Dauphin y expose ses véritables sentimens sur le Jansénisme, bien différens de ceux que le parti lui attribuait, à l'occasion de sa conduite dans l'affaire des Evêques de Luçon et de La Rochelle.

enfin reconnu que le Jansénisme n'est qu'un fantôme ridicule, dont on se sert pour persécuter les vrais disciples de saint Augustin, et que ce Prince aurait éclaté en faveur de leur doctrine, s'il n'avait point été retenu par la crainte de déplaire au Roi. Ce Mémoire démontre, au contraire, que ce Prince avait un vrai zèle contre le Jansénisme et que le parti, selon sa coutume, avait imposé au monde, en se vantant d'être assuré de sa protection.

Toutes les personnes qui aiment la Religion ont été édifiées de voir avec quel amour des règles ce Prince reconnaît que la puissance séculière ne doit point juger des causes spirituelles, qui sont réservées à l'Eglise (2).

(2) Fénelon connaissait parfaitement les motifs qui faisaient agir le Dauphin dans l'affaire du Cardinal avec les deux Evêques. La lettre suivante, rapportée par l'abbé Proyart, (*Ibid.* pag. 293.) nous apprend que l'Archevêque de Cambrai avait donné à ce Prince quelques avis à ce sujet.

« Je ne suis point surpris, mon cher Archevêque, que la Renommée, la messagère de la méchanceté, vous ait porté pour nouvelle, que le Roi m'a fait juge en cette affaire. Mais ce qui m'aurait bien étonné, ce serait que vous eussiez ajouté la moindre croyance à ces faits, connaissant, comme vous faites, les sentimens invariables du Roi et les miens à cet égard. Ce qui a donné occasion, c'est que véritablement le Roi m'a chargé de voir les Evêques, pour faire finir cette affaire, mais comme pacificateur, et nullement comme juge; ce qui fait une grande différence. Je n'ignore pas quelles furent les entreprises irrégulières du clergé dans des temps d'ignorance, et celles des puissances séculières dans d'autres. Je sais comment s'est malheureusement rompu le lien de la catholicité parmi nos voisins, et enfin ce que je puis et ce que je dois dans ces sortes de matières; et j'espère, moyennant la grâce de Dieu, ne jamais me départir des bons principes. Je vous salue de

Le principal but du Mémoire est de rassurer le Pape sur les bruits qu'on avait répandus de la prévention de Mgr. le Dauphin en faveur de ce parti. Rien n'est plus digne d'un Prince si catholique, que de consoler le Chef de l'Eglise par une si touchante déclaration de son zèle pour la pureté de la foi contre les novateurs.

Le portrait qu'il a fait du parti est très-ressemblant. Il le dépeint souple et audacieux, sachant se replier et se roidir selon les besoins, ayant trouvé l'art de croître parmi les anathèmes de l'Eglise et malgré l'indignation d'un grand Roi.

Il est vrai que le parti soutient, qu'il ne convenait pas à Mgr. le Dauphin d'entrer dans des disputes de théologie. Mais ce Prince s'est borné à deux points très-convenables : l'un est de raconter ses propres faits pour une affaire que le Roi lui avait confiée ; l'autre est d'exposer simplement au Pape sa croyance formée sur les décisions de l'Eglise, pour dissiper des bruits calomnieux contre sa personne.

Ce qu'il y a de bizarre, est de voir que le même parti qui comblait ce Prince de louanges, il y a quatre mois, sur ce qu'il étudiait à fond les livres de saint Augustin, et sur ce qu'il confondait le P. Le Tellier dans les matières de la grâce, blâme aujourd'hui ce Prince de ce qu'il est entré dans les disputes de théologie.

Il est visible que ce parti confondu ne trouve de

de ce que vous me les rappelez, et des autres avis que vous me donnez, et que je recevrai toujours avec plaisir, et, ce me semble, avec la volonté sincère d'en profiter. »

ressource qu'à donner le change au public. Il ne s'agit nullement d'un ouvrage de théologie : il n'est question que de la témérité avec laquelle le parti se vantait d'avoir persuadé Mgr. le Dauphin. Il demeure démontré, par le Prince même, que c'est une très-odieuse imposture.

Le parti parle très-dédaigneusement de la théologie superficielle et des préjugés vulgaires que ce Prince a suivis dans son Mémoire. Mais ce Prince n'a suivi que les décisions de l'Église, et il a montré qu'il les pénétrait parfaitement. Voudrait-on que ce Prince fût entré dans une discussion infinie de toutes les vaines subtilités que le parti emploie pour éluder les plus formelles décisions ?

Ce Prince a rassemblé d'une manière vive, courte, claire et précise, les principales erreurs qui composent le Jansénisme. Il en a fait sentir le venin, pour en inspirer l'horreur à tous ceux qui aiment la vertu. Il l'a fait sans avoir besoin d'aucune discussion d'école. Il a représenté les Jansénistes soutenant d'abord la question de droit, sur laquelle ils furent condamnés; ensuite prétendant ne l'avoir jamais soutenue, et recourant à celle qu'ils nomment de fait, sans vouloir paraître avoir reculé. Il les montre retranchés dans le silence respectueux, et cherchant un dernier refuge dans l'école des Thomistes, qui les désavoue et qui les rejette. Il fait voir qu'ils ont été forcés dans tous ces retranchemens. N'est-ce pas embrasser avec un vrai génie toute l'histoire du Jansénisme, et en saper jusqu'aux fondemens par une simple exposition ?

Le parti va jusqu'à critiquer quelques expressions de ce Mémoire. Mais chacun sait qu'on a trouvé ce

projet plein de ratures et de renvois , et qu'on l'a imprimé scrupuleusement sans oser y changer un seul mot. Sans doute, le Prince l'aurait retouché en le mettant au net. Le Lecteur sans prévention remarque même dans cet écrit, quoiqu'il n'ait pas pu être retouché, tous les traits d'une main forte et mesurée.

Le parti croit avoir répondu à tout en disant que le Roi a été surpris, et qu'il ne devait jamais consentir à l'impression de ce Mémoire. Mais faut-il s'étonner que le parti confondu cherche à avilir un écrit qui le couvre de honte ? Le Roi a senti la nécessité de confondre un parti si hautain, et de montrer sa fausseté à ceux qui le croient si rigoureux contre le mensonge. Ce n'est point un conseil artificieux qui a surpris le Roi, c'est sa sagesse, c'est son zèle pour l'Église, qui ont décidé. C'est lui-même qui a voulu détromper les honnêtes gens auxquels le parti imposait.

Enfin le parti crie que le Roi croit aveuglément tout ce qu'on lui dit contre les prétendus Jansénistes. Mais faut-il s'étonner de ce que Sa Majesté regarde cette hérésie comme réelle ? Peut-elle croire que l'Église, conduite selon les promesses par le Saint-Esprit, poursuive ridiculement, sans relâche, depuis soixante-dix ans, par tant de constitutions du Saint-Siège, et par tant d'actes solennels des Évêques, un fantôme, qui échappe à tous les jugemens, et qui les tourne en dérision ?

Voilà, monsieur, d'un côté, les critiques du parti qui sont âcres et véhémentes, selon son caractère ; voilà, d'un autre côté, les pensées des personnes sans prévention.

Personne ne peut être plus parfaitement que moi, etc.

288 † R.

DE LA MARÉCHALE DE NOAILLES A FENELON.

Elle souhaite réunir Fénelon et le Cardinal de Noailles; mais elle demande auparavant au Prélat quelques éclaircissemens importans (1).

A Paris, le 27 mai 1712.

JE me trouve, monsieur, dans le moment que je souhaite depuis si long-temps; et je vais profiter, avec une sincérité flamande (2), de la voie d'un courrier de M. l'abbé de Polignac (3) pour m'expliquer avec vous sans réserve. Je commencerai par avoir l'honneur de vous dire que je n'ai fait aucun usage de vos lettres auprès de M. le Cardinal de Noailles, quoiqu'elles dussent être suffisantes pour le rendre content de vos sentimens sur son sujet, s'il n'avait des impressions que je ne puis être en état de détruire sans votre secours. Au milieu du désir démesuré que j'ai de vous réunir, je conserve assez de prudence et de délicatesse pour ne vouloir point vous commettre ni l'un ni l'autre. Je connais assez ses sentimens et le fond de son cœur, pour être assurée que

(1) Voyez dans l'*Hist. de Fénelon* (liv. VI, n. 20) les judicieuses réflexions de l'illustre auteur, sur l'occasion et le sujet de cette lettre, et sur l'art infini avec lequel Fénelon sut éviter les nombreux écueils auxquels il était exposé dans sa réponse à la Maréchale. Voyez aussi la lettre 179 au Duc de Chevreuse, tom. I, pag. 579.

(2) La Maréchale de Noailles était de la maison de Bournouville, originaire de Flandre.

(3) Depuis Cardinal de Polignac, et alors Ministre plénipotentiaire du Roi, au congrès d'Utrecht, avec le Maréchal d'Huxelles et M. Ménager.

je ne trouverai nulle difficulté de sa part, quand vous m'aurez mis entre les mains de quoi effacer l'opinion que l'on a voulu lui donner, que vous avez été un des principaux mobiles de toutes les mortifications qu'on cherche à lui donner depuis un long temps.

On l'a assuré que vous aviez part à la *Dénonciation* (4) qui a été faite contre lui et contre M. de Châlons; que vous en aviez eu aussi aux Mandemens des Evêques (5); qu'il ne s'est rien fait sur ce sujet que de concert avec vous. Je vous demande, monsieur, sur tous ces points, un éclaircissement ou une réponse par oui et par non, parce que je veux pouvoir affirmer en conséquence de la réponse que vous me ferez l'honneur de me faire.

Il s'est mêlé bien des gens dans cette affaire, que vous croyez peut-être plus de vos amis qu'ils n'en sont (6). Nous démêlerions les motifs de leur conduite dans une conversation; mais ce n'est pas matière à lettre.

J'ai prié M. de Chevreuse, dès le commencement des lettres des deux Evêques, d'entrer dans cette affaire, sachant déjà ce qu'on avait dit de la *Dénonciation* et jugeant bien que l'on y mêlerait votre nom. Je n'ai pu tirer de lui que la réponse froide, qu'il avait d'autres affaires, et qu'il ne savait rien de celle-ci. Il a continué ce langage jusqu'au bout, quoique je susse ce qu'il faisait jour par jour.

(4) Elle parle de la *Dénonciation* faite contre la *Théologie* de Habert, dont le Cardinal de Noailles et l'Evêque de Châlons son frère étaient les protecteurs.

(5) Des Evêques de La Rochelle et de Luçon.

(6) Ceci semble indiquer les Jésuites.

J'ai été tentée cent fois de vous écrire ; mais je n'étais pas sûre que mes avis fussent reçues en bonne part, et je pouvais craindre que ceux qui ne souhaitent pas notre union ne les imputassent à des vues intéressées. L'objet n'en subsiste plus (7), pour votre malheur et le nôtre. J'en tire l'avantage de répandre mon cœur avec vous sans crainte d'être soupçonnée. J'aurais peut-être dû le faire plutôt ; et si vous n'avez pas oublié les jugemens que vous avez faits de moi, vous devez vous souvenir que je suis trop glorieuse pour être esclave de la faveur : vous me reprochiez même de trop suivre mes goûts. Je ne me suis corrigée ni de l'un ni de l'autre. J'aime bien véritablement ce que j'aime ; et je ne sache point de bien plus doux, et de plus solide dans la vie. Si une personne pénétrée de ces sentimens vous paraît plus digne qu'une autre d'être votre amie, vous l'éprouverez telle jusqu'au dernier moment de ma vie.

(7) Le Duc de Bourgogne était mort le 18 février précédent.

289 † A.

A LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Le Prélat lui donne les éclaircissemens qu'elle désirait, avant de travailler à le rapprocher du Cardinal de Noailles.

A Cambrai, 7 juin 1712.

Je ressens, madame, comme je le dois, le zèle avec lequel vous ne vous laissez point de travailler à une

(†) *Hist. de Fénelon*, liv. VI, n. 21.

œuvre digne de vous. Je suis même honteux de répondre avec si peu d'empressement aux avances que vous faites vers moi avec une bonté si persévérante. Puisque vous le voulez absolument, je vais vous ouvrir mon cœur sur tous les principaux articles de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : mais je crains qu'on ne refuse de me croire sur les faits pour le passé, et qu'on ne s'accommode point de mes dispositions sur l'avenir.

1^o Quoique vous m'assuriez, madame, que vous *connaissiez assez les sentimens de M. le Cardinal de Noailles et le fond de son cœur, pour être assurée que vous ne trouveriez aucune difficulté de sa part* dans vos bons desseins, je prévois que vous auriez de la peine à guérir son cœur, à mon égard. Vous m'apprenez qu'*on l'a assuré que je suis un des principaux mobiles de toutes les mortifications qu'on cherche à lui donner depuis un long temps.* Vous savez, madame, que je ne suis à portée d'être le *mobile* d'aucune affaire, et que je ne suis nullement en état de procurer des *mortifications* à un homme si accrédité. Si j'étais à portée de le faire, personne ne le ferait moins que moi ; il serait le premier, et s'il était possible, le seul à qui je parlerais pour lui épargner des *mortifications*. Il ne trouverait en moi que candeur, respect, zèle et ménagement pour sa personne, lors même que je serais contraint de penser autrement que lui pour notre commun ministère. Mais en l'état où je suis, je n'apprends ce que lui arrive, que par les nouvelles publiques.

2^o Vous m'apprenez, madame, qu'*on l'a assuré que j'avais part à la Dénonciation qui a été faite*

contre lui et contre M. de Châlons. Cette *Dénonciation* n'est de moi ni en tout ni en partie. Le dénonciateur a pu prendre dans mes écrits quelques raisonnemens et quelques expressions ; mais c'est de quoi je ne suis nullement responsable. Si j'avais fait un ouvrage contre M. le Cardinal de Noailles, je commencerais par m'en déclarer ouvertement l'auteur. Comme je n'y mettrais rien que de respectueux pour sa personne, en m'éloignant de ses sentimens pour ne trahir pas ma conscience, je ne craindrais nullement d'y mettre mon nom. Il est vrai que j'ai su qu'un théologien écrivait pour dénoncer la *Théologie* d'un docteur de Paris, nommé M. Habert, que je ne connais point ; mais je n'ai jamais compris que ce qui était contre ce docteur, pût être regardé par M. le Cardinal de Noailles comme fait *contre lui et contre M. de Châlons.* J'avais cru, au contraire, qu'une *Dénonciation*, qui demandait justice contre M. Habert à ces deux juges, n'était nullement faite contre eux. En effet, pourquoi M. le Cardinal de Noailles voudrait-il se confondre avec M. Habert, et adopter un livre qu'il n'a ni fait ni approuvé ? J'avoue que ce livre me paraît très-dangereux : je n'y trouve que le système de Jansénius avec des radoucissements imaginaires qui en rendent le poison plus insinuant. Jansénius, Calvin, et Luther même auraient admis ces tempéramens. S'ils étaient autorisés, les vrais Jansénistes seraient victorieux pour le fond, et les constitutions du Saint-Siège ne tomberaient que sur un fantôme ridicule. Ainsi, quoique je n'aie aucune part à la *Dénonciation* je ne crains pas de dire que je l'aie crue bien fondée et très-nécessaire. M. le

Cardinal de Noailles n'a qu'à demeurer juge du livre dénoncé, au lieu de se rendre partie en sa faveur ; alors la *Dénonciation* ne sera nullement *contre lui*. Après tout, si le livre est mauvais, voudrait-il que sa protection l'empêchât d'être censuré, et qu'elle fût cause de la séduction des étudiants ? J'avoue que le dénonciateur, qui soutenait une bonne cause pour le fond, a un peu excédé pour la forme : il a usé de quelques termes qui ne sont pas assez mesurés ; il aurait dû les retrancher, et ils étaient inutiles à son sujet. J'aurais pressé afin qu'on les ôtât, si j'en avais été instruit avant la publication de l'ouvrage ; j'aurais même voulu qu'on eût substitué à ces termes d'autres expressions pleines de respect et de confiance pour le zèle des deux juges contre la nouveauté. Mais oserai-je, madame, achever de parler sans réserve ? Rien ne serait plus digne d'un grand et pieux Cardinal, que de compter pour rien quelques termes mal choisis : il pourrait oublier la forme pour aller droit au fond, et négliger les ménagemens dus à sa personne, pour se hâter de sacrifier tout à la foi en péril.

3^o Vous m'apprenez, madame, qu'on a assuré M. le Cardinal de Noailles *que j'ai eu part aussi au Mandement des Evêques* (de Luçon et de La Rochelle), *et qu'il ne s'est rien fait sur ce sujet que de concert avec moi*. Non, je n'ai eu aucune part à ce Mandement ; si j'y avais part, je le dirais sans embarras : les Evêques ne m'ont point consulté sur cet ouvrage ; il n'y a eu aucun concert entre eux et moi. Je n'ai vu ce Mandement que comme le public, et après son impression, et je n'ai même commencé à le lire que

quand l'éclat a été fait ; jusque-là mes occupations m'en avaient ôté le loisir. On peut conclure de ces faits , que M. le Cardinal de Noailles, doit, pour son repos , être en garde contre les gens qui travaillent à l'aigrir par des rapports mal fondés. Voilà , madame , les deux points sur lesquels vous m'avez pressé de répondre *par oui et par non*. Je viens de le faire : il me reste à vous rendre compte de mes dispositions pour l'avenir.

4° J'avoue que je suis opposé à la doctrine du livre du P. Quesnel , que les Évêques ont condamné , et même à celle de la *Théologie* de M. Habert , qui a été dénoncée , et qui n'est que le Jansénisme un peu radouci. Comme je veux toujours agir avec la droiture la plus scrupuleuse , je dois vous avertir , madame , que je me crois obligé en conscience de demeurer entièrement libre de faire , en toute occasion , ce qui me paraîtra nécessaire contre le progrès de ces nouveautés. Nulle raison humaine ne peut me lier les mains dans le pressant danger de la foi.

5° Je n'ose espérer que M. le Cardinal de Noailles se rapproche véritablement de moi , pendant qu'il me saura attaché à des pensées si contraires aux siennes , et toujours prêt à contredire ; s'il le faut , les gens qu'il estime. Il ne manquera pas de croire que j'agis *de concert* avec ses adversaires pour lui procurer des *mortifications*. Il sera même beaucoup plus piqué de ce qu'il croira que j'aurai fait contre lui , après une réunion , qu'il ne le peut être , si elle ne se fait pas dans cette conjoncture. Ainsi vous travaillerez sur un fondement ruineux ; les éclaircissemens mêmes seront inutiles , parce que je ne pourrai point accom-

moder mes préjugés aux siens , ni tolérer ce qu'il autorisera. Ne dois-je pas , madame , prévoir cet inconvénient , et vous en avertir de bonne foi ?

6° Je ne songe néanmoins à attaquer M. le Cardinal ni directement ni indirectement ; j'en suis plus éloigné que jamais dans la conjoncture présente. Je garde depuis long-temps un profond silence , et je diffère même de répondre à ce que le P. Quesnel a écrit contre moi , de peur que le lecteur malin ne s' imagine entrevoir , dans ma réponse , quelque trait qui puisse retomber sur ce que je respecte. Mais enfin , je ne puis en conscience ni me lier les mains , ni espérer que je ne blesserai point un cœur déjà malade , quand j'écrirai selon mes préjugés contre les siens , quoique je n'écrive rien contre lui. Ainsi , quand même vous le détermineriez à faire quelque démarche pour me rendre son amitié , les suites renouvelleraient bientôt malgré moi ses peines.

7° Il est vrai , madame , que je pousserais jusqu'aux dernières bornes , dans mon procédé , les marques de respect , les égards et les ménagemens dus à sa personne. Il n'y a rien de dur et de violent que je ne prise sur moi , pour ne donner jamais une scène au monde par une dispute avec M. le Cardinal de Noailles. Mais en évitant cette extrémité , je ne laisserai pas de le blesser , en réfutant une doctrine qu'il croit pure , et des auteurs qu'il protège. Le monde s'apercevra de cette contrariété de sentimens , et ceux qui seraient très-fâchés de le voir rapproché de moi , se serviraient des discours du public pour l'indisposer. Ne vaut-il pas mieux attendre que l'orage cesse , pour faire alors quelque chose de sûr et de constant ,

et pour ne nous exposer point aux mécomptes que je crains ? Ayez la bonté, s'il vous plaît, madame, d'y penser.

8° En attendant, je demeurerai plein d'une très-sincère impatience de voir ce qui est à désirer. Loin d'être *un des principaux mobiles des mortifications*, je voudrais pouvoir procurer à M. le Cardinal de Noailles un repos parfait. Notre réunion même n'a aucun besoin qu'on la commence de mon côté. Je la porte tous les jours toute faite à l'autel au fond de mon cœur ; Dieu sait les vœux que je fais pour celui qui me croit si opposé à ses intérêts. Je serai maintenant encore plus zélé pour son service, que je ne l'aurais été autrefois.

9° Je sais qu'on me dépeint comme un homme extrême en tout ; mais j'ose dire qu'on me connaît mal. Je ne rejette aucune des opinions autorisées dans les anciennes écoles ; je suis seulement opposé à celles que le parti de Jansénius a introduites presque en nos jours, et qu'on ne peut tolérer sans laisser éluder les décisions de l'Église. D'ailleurs, je ne cherche que la paix et l'union.

10° Je ne sais point, madame, ce que vous entendez par ces paroles : *Il s'est mêlé bien des gens dans cette affaire que vous croyez peut-être plus de vos amis qu'ils n'en sont.* Je m'attache aux choses, sans attendre rien des hommes ; je tâche d'être vrai avec eux, et de me consoler quand ils ne le sont pas avec moi : un homme sans intérêt mondain est moins trompé qu'un autre.

Pardon, madame, d'une si longue et si triste lettre. Vous pouvez juger, par la manière dont j'y épanche

mon cœur, avec quel zèle et quel respect je vous suis dévoué pour tout le reste de ma vie.

291.

AU P. LE TELLIER.

Plaintes du Prélat sur la conduite du Cardinal de Noailles à son égard, et sur les reproches que ce Cardinal lui a faits dans sa *Réponse au Mémoire du Roi*. Nécessité de réfuter ce *Mémoire*.

A Cambrai, 27 juin 1712.

JE suis de plus en plus déterminé, mon révérend Père, à me tenir exactement renfermé dans mes bornes, et principalement à être très-réservé à votre égard; mais je crois devoir prendre aujourd'hui la liberté de faire passer jusques au Roi, par votre canal, des choses qui me paraissent très-importantes à la Religion. Les voici :

I.

M. le Cardinal de Noailles a publié une de mes lettres (1), où je louais, il y a seize ans, son Ordonnance de 1696.

J'avoue sans peine qu'étant alors prévenu très-favorablement pour la personne de ce Cardinal, je ne fus occupé que de sa déclaration générale contre le Jansénisme; je ne fis attention qu'au sens catholique que ses paroles recevaient naturellement, et je ne

(1) C'est la lettre 35, du 9 septembre 1696; tom. II, p. 374. Voyez encore, sur cette affaire, la lettre 295, de Fénelon au P. Daubenton, du 15 juillet 1712.

pensai point à un autre sens qu'on leur a donné dans la suite.

J'avoue aussi qu'en ces temps-là, j'étais trop crédule en faveur de tous ceux qui se disaient anti-Jansénistes. Mais une triste expérience m'a fait voir, depuis bien des années, que beaucoup de gens, secrètement attachés au parti, insinuent d'autant plus dangereusement le poison du Jansénisme, qu'ils paraissent le condamner.

Les Pères Quesnel, Duguet, Juénin et les autres écrivains du parti ont expliqué le texte de cette Ordonnance dans un sens très-janséniste, et en ont triomphé pour le Jansénisme, sans que le Cardinal ait jamais voulu dire un seul mot pour désavouer cette explication empoisonnée. Voilà ce qui m'a ouvert les yeux malgré moi. Veut-il que je rejette une explication de son texte, qu'il ne rejette pas lui-même?

Ce n'est pas par son Ordonnance, qui est en soi susceptible d'un bon et d'un mauvais sens, que je juge des sentimens de ce Cardinal; je juge, au contraire, du texte ambigu de son Ordonnance, par l'explication scandaleuse qu'il permet au parti de lui donner, et par ses sentimens, qui n'éclatent que trop dans sa conduite.

II.

Ce Cardinal parle ainsi sur l'Ordonnance que le Roi lui avait demandée : *Communiquer cette Ordonnance à M. l'Évêque de Maux, c'est la communiquer aux Jésuites, et à M. l'Archevêque de Cambrai* (2).

(2) Voyez ci-après l'Examen de la Réponse du Cardinal de Noailles au Mémoire du Roi, n. xxvii.

Pourquoi affecter de me montrer au doigt, dans une affaire où je n'entre en aucune façon, et pendant que je garde un si profond silence, malgré tant d'occasions de parler ?

Comment prouvera-t-il ce qu'il avance, savoir, que M. de Meaux et les Jésuites me communiquent ce qui leur est confié par le Roi ? Je proteste devant Dieu que rien n'est plus faux. On ne me fait part de rien ; je n'ai de commerce ni avec M. de Meaux, ni avec vous, mon révérend Père. Jamais homme n'a été plus éloigné que moi d'entrer dans les affaires d'autrui, et de chercher des appuis humains.

Il est vrai que je crois devoir réfuter le Jansénisme radouci de M. Habert et de quelques autres théologiens, auxquels ce Cardinal donne, dit-on, une protection très-vive. Mais pourquoi voudrait-il se rendre partie, étant naturellement juge des ouvrages de ces théologiens, qu'il n'a jamais approuvés par écrit ? Pourquoi veut-il être confondu avec eux dans la même cause ?

De plus, je veux bien, pour ne donner au monde aucune scène avec lui, n'attaquer point nommément ces théologiens. Je me contenterai de réfuter leurs principes sans les nommer, quand j'écrirai contre le P. Quesnel, auquel je dois depuis long-temps une réponse.

Quand même ce Cardinal écrirait contre moi, je m'abstiendrais de lui répondre. Puis-je garder de plus grands ménagemens pour lui ? Les garderait-il pour moi ?

III.

Ce Cardinal dit qu'il y a *d'autres erreurs*, et même celle des *Quiétistes*, que les Jésuites *négligent et favorisent*, pendant qu'ils sont si animés contre le Jansénisme.

Tout le monde comprend d'abord le but de ce discours. Il voudrait tenter une diversion, et donner le change : mais qui le prendra ?

Faut-il parler à mon avantage ? J'en suis honteux ? mais il m'y contraint. D'un côté, on voit ma docilité sans bornes pour le Pape, et l'empressement avec lequel je prévins d'abord tous les Évêques de France pour condamner mon livre ; de l'autre, on voit les évasions de ce Cardinal, qui refuse au Roi d'exécuter sa parole, et de condamner, à l'exemple du Pape, le livre contagieux du chef des Jansénistes, réfugié en Hollande pour écrire contre l'Église.

D'un côté, je demeure environ quatorze ans depuis la condamnation de mon livre, n'interrompant le silence le plus profond et le plus paisible, que pour établir l'autorité infallible de l'Église dans la condamnation des textes. De l'autre côté, ce Cardinal soutient qu'il ne faut pas attendre, dans de telles condamnations, *une évidence certaine*. C'est réduire visiblement tout à une simple déférence, ou opinion incertaine, qui rend le serment du Formulaire ridicule, et qui prépare une évasion commode à tout le parti. Autant que j'ai de zèle pour élever l'autorité de l'Église qui condamne des textes, autant a-t-il d'art pour l'é luder, et pour l'anéantir dans la pratique.

Si M. le Cardinal de Noailles peut prouver que

j'insinue quelque erreur, je le somme de le déclarer à la face de toute l'Église. En ce cas, on doit procéder contre moi dans toute la rigueur canonique. Mais si ce Cardinal ne peut prouver ce qu'il avance, il doit demeurer convaincu de calomnie, et la réparer. C'est ce que je ne demande pourtant pas.

Je supplie très-instamment et très-respectueusement le Roi de demander au Pape, mon supérieur, que Sa Sainteté lui apprenne ce qu'elle connaît de mes sentimens. Ce Pontife si pieux, si éclairé, si zélé contre toute erreur, a vu tous mes écrits. Personne ne sait mieux que lui, combien je suis opposé aux erreurs du Quétisme qu'on m'a imputées.

Encore une fois, je proteste devant Dieu que je ne veux jamais excuser ni directement ni indirectement les expressions de mon livre condamné; mais, pour mes sentimens personnels, j'ose espérer que le Vicaire de Jésus-Christ ne dédaignera pas de répondre de leur pureté.

Si le Pape voulait néanmoins, pour une plus grande précaution, me faire encore expliquer plus à fond toute l'étendue de mes pensées sur la vie intérieure, je répondrais d'abord à toutes les questions avec tant d'exactitude, de précision et d'ingénuité, qu'il ne pourrait pas douter un moment de ce que j'ai au fond du cœur. J'irais de moi-même au-devant des moindres difficultés. Plus il pousserait loin les questions, plus il me ferait plaisir. Je ne craindrais, dans cet éclaircissement, que de n'être pas assez connu jusque dans les derniers replis de ma conscience. Je ne chercherais qu'à être détrompé et corrigé, si par hasard je me trompe en quelque point, contre mon

intention. J'ose dire qu'on ne trouverait en moi que la franchise et la docilité d'un enfant. Plût à Dieu que M. le Cardinal de Noailles fût prêt à se livrer de même sans réserve à l'examen et à la correction du Chef de l'Église sur le Jansénisme, par lequel il peut avoir été surpris et ébloui !

Bien plus, je veux bien me livrer à l'examen de M. le Cardinal de Noailles même, sur ma doctrine touchant la vie intérieure. Je consens qu'il me fasse toutes les questions les plus précises, et qu'il les pousse jusques aux dernières extrémités. Je répondrai à toutes sans délai par oui et par non, en sorte qu'il sera contraint d'avouer que je ne laisse aucune ombre d'équivoque. Alors j'enverrai ses demandes avec mes réponses à notre supérieur commun, et si mes réponses ont besoin d'être corrigées, je serai ravi d'accepter cette correction. Voudrait-il s'engager à en faire autant sur le Jansénisme ?

Comment peut-on comparer sérieusement le Quiétisme avec le Jansénisme ? Où trouvera-t-on un corps nombreux et puissant de Quiétistes qui inonde toutes les écoles, tous les séminaires, toutes les plus célèbres congrégations, qui résiste ouvertement au Saint-Siège et aux Évêques, qui croisse par des intrigues malgré le Pape et le Roi unis pour le détruire, et qui réfute ouvertement cinq constitutions du Siège apostolique ?

Au reste je ne dis tout ceci pour m'attirer ni grâce ni considération. Je n'en parle, au bout de quatorze ans de silence, que quand M. le Cardinal de Noailles me contraint d'en parler. Je ne le fais que pour renouveler l'assurance de mon inviolable docilité pour

le Saint-Siège, et que pour mettre l'esprit du Roi en repos. D'ailleurs je n'ai ni prétention ni intérêt en ce monde.

IV.

Pour revenir à l'affaire où M. le Cardinal veut me mettre malgré moi pour donner des ombrages, je suis très-persuadé que je ne dois y entrer en aucune façon : le public croirait que j'y entrerais par ressentiment ; d'autres peuvent défendre mieux que moi en ce point l'intérêt de l'Église. Je suis ravi de me taire, et je ne voudrais jamais parler que pour témoigner un vrai zèle à la personne de ce Cardinal.

Mais j'ose dire qu'il est capital qu'on voie tout au plutôt une réponse décisive à l'écrit plein d'art que ce Cardinal a fait répandre dans le monde (3).

1° Cet écrit est un démenti donné au *Mémoire* de feu Mgr. le Dauphin.

2° C'est une réfutation des propositions du Roi même, pour les rendre odieuses, ridicules et tyranniques.

3° Cet écrit impose au monde. Comme il demeure sans réponse, il fait les impressions les plus dangereuses.

4° Rien n'est plus facile que de mettre cet écrit en poudre, et que d'en tourner toutes les paroles contre son auteur.

5° Il est vrai qu'il serait infiniment à désirer qu'on

(3) Cet écrit est intitulé : *Réponse du Cardinal de Noailles au Mémoire que le Roi lui a fait l'honneur de lui donner*, 1712, 21 pag. in-8°. Voyez l'*Examen de cette Réponse*, à la suite de cette lettre ; et l'*Hist. de l'Énelon*, liv. VI, n. 18.

épargnât au monde le scandale d'une guerre d'écrits ; mais il ne faut pas l'espérer. Les défenseurs de la bonne cause se tairont pour obéir au Roi : mais les écrivains du parti , réfugiés en Hollande , ou cachés au milieu de Paris , écriront de plus en plus pour M. le Cardinal de Noailles , pendant que ce Cardinal paraîtra se taire pour ne désobéir pas au Roi. Ainsi la bonne cause demeurera abandonnée , la mauvaise triomphera , et le monde sera séduit de plus en plus.

6° La bonne cause , faute d'être fortement soutenue , devient odieuse et ridicule au public. Elle n'a plus aucun autre appui que la seule autorité du Roi. S'il arrivait , par un malheur irréparable , que le Roi vînt à nous manquer , tout manquerait en un moment à la bonne cause. Le Jansénisme entraînerait la France entière , sans qu'on pût lui opposer aucun contrepoids. Le parti n'attend que des temps de trouble , pour ne garder plus aucune mesure.

Ma conclusion est qu'on doit se hâter de faire un écrit qui développe tous les faits de la négociation , qui démasque le parti aux yeux du Pape et de toute la Chrétienté , qui justifie le *Mémoire* de feu Mgr. le Dauphin , et les propositions du Roi. Encore une fois , il est vrai qu'un tel écrit ne doit pas venir de moi ; mais il est absolument nécessaire , ce me semble , qu'il paraisse tout au plutôt , et qu'il soit d'une force à ne laisser aucune évasion aux écrivains téméraires et artificieux du parti.

Je décharge ma conscience sur la vôtre , mon révérend Père. Je vous conjure , par l'intérêt de la Religion , de représenter tout ceci au Roi , qui aime la

vérité, et qui veut défendre l'Épouse de Jésus-Christ contre les novateurs.

Je suis parfaitement votre, etc.

295. †

AU P. DAUBENTON.

Il le prie de rendre compte au Pape de ce qui regarde une lettre qu'il avait écrite au Cardinal de Noailles en 1696.

A Cambrai, 15 juillet 1712.

JE vous prie mon révérend Père, d'avoir la bonté de rendre compte pour moi au Pape de ce qui regarde ma lettre que M. le Cardinal de Noailles a donnée depuis peu au public (1).

Il est vrai que, quand il publia, l'an 1696, son Ordonnance contre le livre intitulé *Exposition de la doctrine de la grâce*, etc. cette Ordonnance me parut utile. D'un côté, la première partie était conçue en termes assez forts contre le Jansénisme en général. D'un autre côté, la seconde partie ne semblait établir que la *grâce efficace* avec la certitude de l'accomplissement de la prédestination; *præparatio mediocrum quibus certissimè liberantur quicumque liberantur*. C'est ce que toutes les écoles catholiques enseignent unanimement. Je ne doutais nullement du zèle de M. le Cardinal de Noailles contre le Jansénisme, et je n'avais garde d'aller chercher dans son

(†) Cette lettre est la xi^e du recueil publié en 1823, par M. l'abbé Labouderie.

(1) Voyez, sur cette affaire, la lettre 291, au P. Le Tellier, du 27 juin; ci-dessus pag. 47 et suiv.

texte un mauvais sens, pendant que j'y en trouvais un bon dont j'étais édifié.

Mais j'avoue que les suites m'affligèrent bientôt après. Je vis les Pères Quesnel, Duguet, et Juénin expliquer ce même texte dans le sens le plus janséniste, et en triompher. Ils se sont vantés, dans leurs écrits, d'avoir l'auteur de cette Ordonnance pour le défenseur de leur doctrine; ils en ont cité et expliqué les paroles à leur mode; ils ont soutenu qu'on ne leur montrerait jamais aucune différence réelle entre leur doctrine et celle de ce Cardinal. Ils en ont fait une espèce de rempart contre tous ceux qui veulent réfuter le système de Jansénius. C'était l'occasion où ce Cardinal, si sensible sur tout ce qui a rapport à lui, aurait dû justifier son Ordonnance, confondre les écrivains du parti, désavouer leur interprétation de son texte, et montrer précisément en quoi sa doctrine est différente de la leur. C'est ce qu'il n'a jamais voulu faire depuis près de seize ans. Pendant qu'il éclate contre les Évêques qui soutiennent le jugement du Saint-Siège sur le livre du P. Quesnel, il ne peut se résoudre ni à révoquer l'approbation contagieuse qu'il a donnée au livre du chef de ce parti, ni à désavouer l'explication janséniste que ce chef du parti ose donner à l'Ordonnance de ce Cardinal. Voilà ce qui m'afflige, voilà ce que je ne puis excuser, quelque désir que j'eusse de le faire.

Je ne juge point des sentimens de ce Cardinal par les expressions générales de son Ordonnance; car cet acte, par sa généralité même, est susceptible de divers sens: mais je suis fort peiné de voir que le public juge de son Ordonnance par les sentimens que

le parti lui impute , et qu'il n'ose désavouer. Son silence , dans un si pressant besoin de parler pour justifier sa foi et pour arrêter la contagion , paraît un consentement tacite. Veut-il que le public lui soit plus favorable qu'il ne l'est lui-même ? veut-il qu'on désavoue pour lui un sens de son texte , qu'il refuse de désavouer , pendant que le parti le lui impute avec tant d'assurance ?

Pour moi , je ne veux point me mêler de l'affaire de ce Cardinal avec les Évêques ; elle est en bonne main. Le Vicaire de Jésus-Christ , qui est si éclairé et si zélé pour la saine doctrine , décidera , et nous ne devons être en peine de rien. Ce Cardinal a beau me citer avec art , et me montrer dans des choses où je n'entre point , je demeurerai dans un profond silence. Je veux bien l'épargner dans une occasion où il ne me ménage point. Il croit avoir besoin de donner des ombrages à mon égard , pour tâcher de faire une diversion ; mais j'espère qu'on ne prendra le change ni à Rome ni à Versailles. Loin de vouloir attaquer directement ni indirectement ce Cardinal , je veux plus que jamais lui rendre le bien pour le mal dans l'embarras où il se trouve. Je prie Dieu de tout mon cœur , qu'il fasse des pas décisifs pour se déclarer contre le vrai Jansénisme. Je voudrais qu'il rompît tellement avec le parti , que le parti n'osât plus le citer comme son protecteur , et se vanter d'être uni de doctrine avec lui. Je serais content , si je voyais les écrivains du parti cesser de le combler de louanges , et se plaindre de sa prévention contre eux. Alors je serais consolé avec tous les bons Catholiques.

Voilà, mon révérend Père, ce que je vous prie de dire à Sa Sainteté. Elle jugera sans doute mieux que personne, combien il est capital, pour la conservation de la pure foi et de l'unité catholique, qu'on aille promptement jusqu'à la racine du mal, pendant que nous avons un saint et docte Pontife, avec un Roi très-sage et très-zélé pour l'Église, qui peuvent agir de concert.

C'est avec une sincère vénération que je suis, etc.

296.

A LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Il répond aux nouvelles instances que cette dame lui avait faites pour le rapprocher du Cardinal de Noailles.

A Cambrai, 17 juillet 1712.

Je n'ai, madame, aucune occasion à vous proposer pour la lettre que vous voulez me faire l'honneur de m'écrire; mais il vous est facile de vous servir des courriers de M. de Torci, qui vont continuellement à Utrecht, et qui passent ici. Sans savoir ce que vous voulez bien me confier, je prendrai la liberté de vous réitérer mes très-humbles remontrances. Si on est peiné de ce qui n'a aucun fondement dans un temps où je me trouve entièrement libre, combien plus serait-on blessé de ce qui pourrait donner quelque peine dans un temps où l'on croirait m'avoir lié les mains par des engagements! Pour moi, madame, j'ai peur de mon ombre sur les moindres choses où ma droiture pourrait être mise en doute, et je ne veux rien hasarder de ce côté-là. Ainsi je

vous supplie d'agréer que je demeure libre. J'aimerais mieux mourir, que de faire un mauvais usage de cette liberté dont je suis si jaloux. Si je ne puis avoir auprès de vous aucun autre mérite, au moins j'aurai celui de la sincérité. Jugez, s'il vous plaît, par là du zèle et du respect avec lequel je serai le reste de ma vie, etc.

297.

AU P. LE TELLIER.

Nécessité d'autoriser les amis de la saine doctrine à la défendre par leurs écrits.

A Cambrai, 22 juillet 1712.

JAMAIS rien ne m'a plus coûté, mon révérend Père, que la démarche que je fais; mais je croirais trahir ma conscience, si je ne vous suppliais pas instamment de lire cette lettre au Roi.

1^o J'avoue que rien n'est plus digne de sa sagesse, que de vouloir éviter les disputes publiques sur la Religion. C'est un grand scandale : ceux qui le commencent sans nécessité sont inexcusables. Mais j'ose dire que toute la puissance du Roi ne peut plus empêcher ce mal pour les questions du Jansénisme. Sa Majesté voit par expérience que les défenseurs de la cause de l'Église savent lui obéir et se taire : mais les autres se prévalent du silence de ceux-ci, pour écrire plus hardiment. Leurs chefs, réfugiés en Hollande, croient n'avoir plus rien à ménager du côté du Roi, et sèment les libelles les plus impudens. Dans cet extrême péril de la foi, qui est-ce qui empêche

qu'elle ne soit soutenue par plusieurs bons écrivains ? Le pourra-t-on croire ? C'est un Roi pieux et zélé pour la vérité, qui, par son amour pour la paix, fait taire la vérité même.

2° Les écrits pernicieux ne viennent pas seulement de la Hollande : on en imprime en France. De plus, nos frontières sont pleines d'émissaires du parti, qui font passer avec sûreté, de main en main, tout ce qu'ils veulent, depuis la Hollande jusqu'à Paris, et aux provinces les plus éloignées : nulle vigilance et nulle rigueur de police ne peut l'empêcher ; c'est un fait si visible, qu'il saute aux yeux. Les bons Catholiques veulent-ils publier un écrit pour la défense de la foi ? ils souffrent mille traverses. On le voit par l'exemple des deux Évêques (*de Luçon et de La Rochelle.*) Le parti veut-il publier un libelle hérétique et séditieux ? Paris et la France entière en sont inondés : on le débite impunément ; il est applaudi. Il n'est donc que trop vrai qu'en voulant faire garder le silence, on ne fait taire que ceux qui sont obligés de parler, et qu'on n'empêche nullement de parler ceux qui devraient se taire.

3° D'ailleurs, pendant qu'on réduit au silence les Évêques mêmes, à qui Dieu commande d'élever leur voix pour sauver la foi attaquée, on laisse imprimer au milieu de Paris, sous les yeux de M. le Cardinal de Noailles, et avec approbation de certains docteurs, la *Théologie* de M. Habert, et ensuite ses apologies, quoique cette *Théologie* soit évidemment aussi janséniste que celle de Jansénius même, et qu'elle n'y ajoute qu'un très-odieux déguisement, qui la rend cent fois plus contagieuse. Ainsi, pendant que la vé-

rité est timide, muette et contredite, l'hérésie lève la tête, impose et triomphe.

4° Le public s'accoutume à croire que la pure doctrine est toute d'un côté, et qu'il n'y a de l'autre côté qu'une autorité aveugle et tyrannique. Et comment le monde ne le croirait-il pas ? D'un côté, il voit des ouvrages éblouissans et pleins de raisons spécieuses ; de l'autre, on ne répond rien : on ne fait que brûler des livres, qu'exiler et emprisonner des personnes qui passent pour saintes. La confiance que le Roi paraît avoir pour les Jésuites excite la critique du public contre eux. On les regarde comme les auteurs de la persécution qui est soufferte par un pieux Cardinal, et par les disciples de saint Augustin.

5° Il est vrai que la grande autorité du Roi est comme une digue, qui arrête ce torrent au dehors ; mais elle ne l'arrête point au dedans des cœurs. Au contraire, elle irrite les esprits prévenus : plus ils sont contraints, plus ils se croient opprimés. Que n'y aurait-il pas à craindre de l'impétuosité de ce torrent, si, par un excès de malheur, la digue qui est notre unique ressource, venait à se rompre ! La vérité demeure comme en l'air, et prête à tomber ; on lui ôte tous les autres appuis ; elle n'est plus soutenue que par la seule crainte de la personne du Roi. Que deviendrait l'Église de France, si une vie si précieuse nous était enlevée par un secret jugement de Dieu ? La Religion perdrait tout en un seul jour. Les protecteurs du parti, qui se déguisent maintenant avec tant de précautions, écraseraient alors sans peine tout ce qui refuserait de les suivre. Rien ne pourrait faire le contre-poids. Les cabales opposées les unes aux

autres rechercheraient à l'envi le puissant parti des Jansénistes, pour augmenter leur crédit. Les Huguenots mal convertis, qui sentent que les Jansénistes ne sont pas loin d'eux, se joindraient à ce parti pendant l'orage d'une minorité. C'est ce que le parti attend avec impatience; il le laisse entendre en toute occasion.

6^o Je vois un grand nombre d'impies, qui, méprisant toute religion, se passionnent néanmoins en faveur du Jansénisme. Il ne faut pas s'en étonner. Le principe fondamental du Jansénisme est qu'il *est nécessaire* que tout homme suive sans cesse son plus grand plaisir, qui le prévient inévitablement, et qui le détermine invinciblement au bien ou au mal. Les libertins sont charmés d'un principe si flatteur pour leurs passions les plus honteuses. Nous sentons bien, disent-ils, que le plaisir de ce qu'on nomme *mal*, est sans comparaison plus fort en nous, que le plaisir languissant d'une vertu triste et mortifiante. Nous suivons donc le grand principe de saint Augustin et de ses plus savans disciples, en nous livrant sans pudeur ni remords aux plaisirs sensuels. Peut-on éviter un attrait inévitable? Peut-on vaincre un plaisir invincible? Peut-on ne faire pas ce qu'il est nécessaire qu'on fasse? De l'aveu de tous ces savans hommes, la concupiscence est aussi efficace par elle-même pour le vice, que la grâce l'est pour la vertu. Suivant ce principe, l'homme n'est jamais libre ni responsable d'aucune de ses actions: le plus grand plaisir est le ressort unique qui décide de tout pour les mœurs; et ce grand ressort, loin de dépendre de nous, nous tient toujours dépendans de lui. Tout châtimement est

injuste ; toute correction est ridicule. Voilà ce qui charme les libertins dans le Jansénisme. L'opinion qui nie la liberté est maintenant à la mode , et on est ravi de la trouver si autorisée par un parti de grande réputation. Voilà ce que j'ai ouï dire à des libertins qui parlaient sans se contraindre. Tous ces impies favorisent les Jansénistes, par animosité contre la Religion. Ils triomphent de ce que personne n'ose refuser cette doctrine , qui réduit tout à l'attrait tout-puissant du plus grand plaisir. Ils disent que tous ceux qui rejettent cette doctrine sont des ignorans et des esprits faibles , ou des lâches politiques qui parlent contre leur persuasion.

7° Les décisions du Saint-Siège , dira-t-on , peuvent arrêter , mieux que des disputes , les progrès de l'erreur.

Non ; j'ose assurer que les décisions du Saint-Siège n'arrêteront rien. C'est sur une expérience décisive que je forme ce jugement. Deux Bulles de Papes avaient condamné Baius , cinq Bulles ont condamné Jansénius depuis soixante-douze ans. Combien de Brefs de Papes , de délibérations d'assemblées , et de Mandemens d'Évêques ont été inutiles ! On est encore à recommencer. Malgré le Pape et le Roi unis , et agissant de concert pour écraser ce parti , il croît chaque jour sans mesure. Il n'est pas moins redoutable à l'État qu'à l'Église. Rome ne saurait recommencer sur chaque chicane ses décisions. On les élude toutes ; on avilit cette autorité ; on accoutume les femmes mêmes à dire que l'Église se trompe sur le fait , et que sa décision ne condamne qu'une chimère ridicule. Tout semble nous menacer d'un schisme ;

tant les esprits sont hautains , aigris , artificieux et Indociles !

8° Je crois néanmoins que les décisions du Saint-Siège , pourvu qu'elles aillent jusqu'à la racine du mal , et qu'elles lèvent clairement jusqu'aux dernières équivoques , nous seront très-utiles , si d'ailleurs on les soutient par des ouvrages bien écrits , et propres à convaincre le lecteur. Mais dans l'excès de prévention où le public se trouve de plus en plus chaque jour , il faut joindre les preuves les plus claires aux décisions , et la persuasion à l'autorité. Avec ces deux secours , on aura encore assez de peine à détromper les esprits. Plus on tardera , plus il sera difficile de les guérir de leur entêtement.

9° On peut croire que je veux , par un secret ressentiment , attaquer M. le Cardinal de Noailles , mais je déclare que je ne le veux nullement. Quand même le Roi me le permettrait , je ne le ferais pas. Sa Majesté sait bien que je lui ai représenté , il y a long-temps , qu'il ne convenait point que je donnasse cette scène au monde. Je crois même qu'on ne doit permettre à aucun écrivain d'attaquer ce Cardinal sur son différend avec les Évêques. Il suffit de laisser les Évêques défendre librement leur cause , et d'attendre le jugement du Saint-Siège.

10° Je suis persuadé néanmoins qu'il est absolument nécessaire que quelque habile écrivain détruise , avec une force décisive , l'écrit par lequel ce Cardinal a entrepris de réfuter le Mémoire de feu Mgr. le Dauphin , et les propositions mêmes du Roi. Cet écrit de M. le Cardinal de Noailles , qui a tant imposé au public , n'a rien que de faible , que de téméraire et que

d'odieux. Il est très-facile de le mettre en poudre , et d'ouvrir les yeux du public pour justifier la sagesse et la bonté du Roi.

11^o De plus , il me paraît capital de protéger les théologiens sages et zélés qui , sans attaquer ni directement ni indirectement ce Cardinal , réfuteront solidement les écrits contagieux du parti. N'est-il pas juste qu'on les délivre de la crainte d'être poussés à bout par ce Cardinal , quand ils auront écrit contre les auteurs qu'il protège ? N'est-il pas nécessaire que les défenseurs de la foi aient autant de liberté et de protection dans Paris et dans le reste du royaume , que les défenseurs de l'hérésie en ont ? Ne convient-il pas que Sa Majesté donne de bons ordres pour faciliter les impressions des ouvrages faits contre le Jansénisme ? on aura encore , avec cette protection , assez de peine à faire en sorte que les ouvrages faits pour la vérité soient autant répandus que ceux qui soustiennent l'erreur.

12^o Je pourrais sans doute condamner le livre de M. Habert , sans attaquer M. le Cardinal de Noailles. Il n'a donné aucune approbation par écrit à ce livre : à quel propos voudrait-il confondre sa personne avec celle de M. Habert , se rendre partie étant juge dans cette cause , et soutenir , à pure perte , un livre pernicieux ? Pourquoi se plaindrait-il de moi , quand je ne ferais rien ni directement ni indirectement contre lui ? Je veux bien néanmoins m'abstenir d'attaquer nommément M. Habert , par un excès de ménagement pour ce Cardinal ; et je prie Dieu que ce ménagement , peut-être trop humain , n'augmente point les maux que ce livre fait , en empoisonnant toutes les écoles.

13° Je me bornerai à publier enfin la réponse que je dois depuis plus d'un an au P. Quesnel. J'espère que le Roi n'ira pas jusqu'à vouloir que j'épargne aussi ce chef si odieux du parti janséniste, qui a écrit avec tant de scandale contre l'Église et contre Sa Majesté. Je n'ai retardé cette réponse si nécessaire, qu'à cause que je ne puis réfuter les évasions du P. Quesnel sans ôter en même temps les siennes à M. Habert, parce qu'elles sont précisément les mêmes, et que le Jansénisme du P. Quesnel se trouverait hors de prise dans un retranchement invincible, si on admettait les faux-fuyans de M. Habert.

14° M. Habert ne pourra pas se plaindre, quand je me bornerai à réfuter uniquement les chicanes trompeuses du P. Quesnel. Tant pis pour M. Habert, s'il se trouve, par sa pure faute, enveloppé dans une cause si odieuse. Pour moi, je n'attaquerai que le seul P. Quesnel. M. le Cardinal de Noailles se ferait malgré moi un tort infini, s'il prenait contre moi la protection de ce chef de la secte. Après tout, voudrait-on que j'abandonnasse la défense de la foi qui est en péril, par la crainte de blesser l'excessive délicatesse de ce Cardinal sur une cause odieuse, qu'il ne doit jamais regarder comme la sienne ? Le P. Quesnel est ouvertement aussi Janséniste que Jansénius. Pour M. Habert, c'est un Janséniste masqué ; mais le masque tombe de lui-même. Le P. Quesnel et Jansénius même, s'il était encore au monde, admettraient sans peine les faux adoucissemens par lesquels ce docteur tâche de nous amuser : ne faut-il pas détromper le monde ?

15° A Dieu ne plaise que j'accuse personne, ni que

je donne des ombrages mal fondés ! Mais je ne puis douter que le parti janséniste n'ait de très-puissantes protections en France , et même au milieu de la cour. Le parti sait d'abord les choses les plus secrètes ; il est mieux servi que le Roi même ; ses desseins sont plus ponctuellement exécutés pour soutenir l'erreur , que ceux de Sa Majesté pour défendre la saine doctrine. Ce qui console les bons Catholiques est qu'il paraît que Sa Majesté , et ce qui a l'honneur de l'approcher le plus , est toujours en garde contre tant de ressorts cachés.

16° On ne manquera pas de représenter au Roi qu'en permettant d'écrire, il causera un horrible scandale , et que la paix est plus convenable. Mais quelle sera cette paix , où les défenseurs de la foi auront les mains liées , et où les Jansénistes réfugiés en Hollande demeureront en liberté de combattre contre la foi , et de déchirer l'Église ? Peut-il y avoir un plus grand scandale , que celui de voir l'hérésie triompher par ses écrits , et la foi sans défense ? Le parti présente la coupe empoisonnée à tous les fidèles ; faut-il se taire , et leur laisser avaler le poison ? Le parti allume le feu dans le sein de l'Église , faut-il se taire , et laisser embraser la maison de Dieu ? Doit-on , pour conserver la paix , n'oser éteindre ce feu allumé ?

17° J'avoue qu'il est bien douloureux au Roi d'avoir ces disputes de Religion à finir au-dedans , pendant qu'il a une si forte guerre au dehors ; mais j'ose dire que rien ne doit plus l'alarmer qu'une sédition presque universelle , qui semble préparer une guerre civile de Religion , semblable à celle des Huguenots du temps de nos Pères. Qu'y a-t-il de plus dange-

reux, que de laisser prévaloir dans toute la nation une secte artificieuse et turbulente, que les sermens mêmes ne peuvent arrêter? Le parti ne propose une fausse paix, que pour achever de prévaloir, et que pour attendre des temps de trouble.

18^o Me sera-t-il permis de représenter avec le plus profond respect, le plus grand zèle et la plus parfaite soumission, que Sa Majesté ne peut point, en conscience, empêcher la vérité de parler par la bouche de ceux qui en sont les dépositaires, pendant que les séducteurs entraînent les fidèles dans l'hérésie? Un Roi si plein de religion voudrait-il, pour des arrangemens de repos et de commodité, ni même pour des espérances d'une paix impossible, se rendre responsable devant Dieu et devant les hommes, de ce progrès rapide de l'erreur qui augmente tous les jours?

Je n'ai, Dieu le voit, ni passion, ni intérêt, ni artifice. Je ne crains rien tant que les extrémités: je ne cherche que la paix; mais une fausse paix est mille fois plus redoutable qu'une guerre ouverte. Je crains tout pour l'Église et pour l'État. Je vous le dis; je vous conjure de le dire: vous pouvez et vous devez parler. Je suis très-sincèrement, etc.

301.

A M^{me} ROUJALD.

Le Prélat lui demande un service pour M^{me} de Chevre, sa nièce.

A Cambrai, 13 septembre 1712.

PERMETTEZ, s'il vous plaît, madame, que j'use librement de toute la confiance que vous m'avez donnée

en votre bonté. Madame de Chevry, qui est ma nièce, dont les intérêts me doivent être très-chers, a une charge de secrétaire du Roi à vendre. Cette vente lui est fort nécessaire pour mettre ses affaires dans un bon état. M. Roujault peut trouver souvent à Rouen des occasions. Ne puis-je pas espérer qu'il voudra bien nous faire la grâce de nous les procurer quand elles se présenteront? J'en aurai, madame, la plus parfaite reconnaissance. Vous m'avez accoutumé à compter hardiment sur la bienveillance dont vous m'honorez. De ma part, je serai le reste de ma vie avec l'attachement et le respect le plus sincère, etc.

304. †

AU P. QUIRINI.

Il fait à ce religieux les offres les plus obligeantes.

A Cambrai, 19 octobre 1712.

J'AI reçu, mon révérend Père, avec un grand mélange de joie et de tristesse, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Rien n'est plus cordial ni plus aimable que cette lettre. J'en aurai toute ma vie le cœur attendri. Je n'en excepte que les louanges, dont je suis honteux : mais je ne me console pas de perdre toute espérance de vous posséder ici. Je ne vous y ai vu que dans un temps de trouble, où je n'avais aucun moment de libre. Depuis ce temps-là, je n'ai eu qu'un embarras continu, sans pouvoir respirer. Enfin Dieu me rend le calme, et vous

(†) *Comment. histor.* part. I, lib. II, cap. x, pag. 241.

m'échappez ! Un autre ne pourrait-il point vous soulager pour vos ballots ? Pour moi , je vous enverrais très-volontiers un relais au-devant de vous , aussi loin qu'il vous plaira , pour faciliter votre voyage. Jugez , s'il vous plaît , par cette offre , de la joie que j'aurais de vous embrasser et de vous entretenir , ou , pour mieux dire , de vous écouter. Je suis fort aise , mon révérend Père , de ce que vos études du cabinet ne vous ont point empêché d'étudier les hommes. En connaissant Paris , vous connaissez le gros de toute la France , dont il est le centre. On doit craindre pour les savans de notre nation les Jansénistes et les critiques. Les premiers ont un très-dangereux entêtement sur un système insoutenable , qu'ils prétendent voir clairement dans saint Augustin , et qu'ils expliquent suivant leurs préjugés , sans rendre cette explication dépendante des décisions faites par l'Église. Ce parti , loin de diminuer , croît tous les jours , et poussera de proche en proche la dispute , jusqu'à de grandes extrémités , si Dieu , qui est le maître des cœurs , ne les modère pas. Il faudra , malgré tous les tempéramens dont on use , que le Saint-Siège aille enfin , par ses décisions , jusqu'à la racine de cette controverse : un peu plutôt , un peu plus tard , il faudra y venir. Pour les critiques , leur hardiesse fait tout craindre ; et Rome doit veiller , afin que Pierre confirme ses frères par son autorité : c'est par la doctrine qu'elle doit présider au-dessus de nous. Si vous veniez ici , je serais charmé , etc.

305.

AU P. MARTINEAU.

Il lui fait connaître quelques faits intéressans pour l'histoire du Duc de Bourgogne.

A Cambrai, 14 novembre 1712.

ON ne peut être plus sensible que je le suis, mon révérend Père, à toutes les choses obligantes dont vous me comblez. Une incommodité considérable a retardé la réponse que je vous dois. Votre ouvrage m'a affligé et consolé tout ensemble (1). Il contient des monumens précieux. Dieu veuille que notre nation profite de tant d'excellentes maximes et de tant d'exemples des plus hautes vertus ! Tout y est proportionné aux besoins des lecteurs, et je voudrais qu'il fût aussi convenable à leurs dispositions ; mais le public est si corrompu et si soulevé contre le joug de la Religion, que les grandes vertus l'étonnent, le découragent et l'aigrissent. On ne peut néanmoins rien faire de mieux, que de leur montrer un grand Prince, qui, sans descendre de son rang, a vécu recueilli, humble et mortifié, avec la douceur, la bonté, la modération, et la patience la plus édifiante. Je serai charmé de tout ce que vous ajouterez, dans une nouvelle édition, aux choses que vous avez données dans la première. Pour moi, je me trouverais trop heureux si je pouvais vous envoyer quelque Mémoire

(1) Le P. Martineau venait de publier le *Recueil des vertus de Louis de France, Duc de Bourgogne, et ensuite Dauphin*, 1712, in-12. Voyez la lettre de ce Père du 3 avril précédent, ci-dessus pag. 23 ; et l'*Hist. de Fénelon*, liv. VII, n. 70.

digne d'un si grand sujet : mais il y avait si longtemps que j'étais loin du Prince, que je n'ai pu être témoin d'aucun des faits arrivés dans un âge mûr, où il pouvait édifier le monde. Je vous dirai seulement pour les temps de son enfance, que je l'ai toujours vu sincère et ingénu, jusqu'au point que nous n'avions besoin que de l'interroger pour apprendre de lui les fautes qu'il avait faites. Un jour, il était en très-mauvaise humeur, et il voulait cacher dans sa passion ce qu'il avait fait en désobéissant. Je le pressai *de me dire la vérité devant Dieu*. Alors il se mit en grande colère, et il s'écria : *Pourquoi me le demandez-vous devant Dieu ? Hé bien ! puisque vous me le demandez ainsi, je ne puis pas vous désavouer que j'ai fait telle chose*. Il était comme hors de lui par l'excès de la colère, et cependant la Religion le dominait tellement, qu'elle lui arrachait un aveu si pénible. On ne le corrigeait jamais que dans les besoins essentiels, et on ne le faisait qu'avec beaucoup de ménagement. Dès que sa promptitude était passée, il revenait à ceux qui l'avaient corrigé, il avouait sa faute, il fallait l'en consoler, et il savait bon gré à ces personnes de leur travail pour sa correction. Je l'ai vu souvent nous dire, quand il était en liberté de conversation : *Je laisse derrière la porte le Duc de Bourgogne, et je ne suis plus avec vous que le petit Louis*. Il parlait ainsi à neuf ans. J'abandonnais l'étude toutes les fois qu'il voulait commencer une conversation où il pût acquérir des connaissances utiles. C'est ce qui arrivait assez souvent : l'étude se retrouvait assez dans la suite ; car il en avait le goût, et je voulais lui donner celui d'une solide conversa-

tion , pour le rendre sociable , et pour l'accoutumer à connaître les hommes dans la société. Dans ces conversations , son esprit faisait un sensible progrès sur les matières de littérature , de politique , et même de métaphysique : il y avait entendu toutes les preuves de la Religion. Son humeur s'adoucissait dans de tels entretiens ; il devenait tranquille , complaisant , gai , aimable ; on en était charmé. Il n'avait alors aucune hauteur , et il s'y divertissait mieux que dans ses jeux d'enfant , où il se fâchait souvent mal à propos. Je ne l'ai jamais vu aimer les louanges ; il les laissait tomber d'abord , et si on lui en parlait , il disait simplement qu'il connaissait trop ses défauts pour mériter d'être loué. Il nous a dit souvent , qu'il se souviendrait toute sa vie de la douceur qu'il goûtait en étudiant sans contrainte. Nous l'avons vu demander qu'on lui fit des lectures pendant ses repas et à son lever ; tant il aimait toutes les choses qu'il avait besoin d'apprendre ! Aussi n'ai-je jamais vu aucun enfant entendre de si bonne heure , et avec tant de délicatesse , les choses les plus fines de la poésie et de l'éloquence. Il concevait sans peine les principes les plus abstraits. Dès qu'il me voyait faire quelque travail pour lui , il entreprenait d'en faire autant , et travaillait de son côté sans qu'on lui en parlât. Je ne l'ai jamais vu penser , excepté les momens d'humeur , que selon la plus droite raison , et conformément aux pures maximes de l'Évangile. Il avait de la complaisance et des égards pour certaines personnes profanes qui en méritaient ; mais il n'ouvrait son cœur , et ne se confiait entièrement qu'aux personnes qu'il croyait sincèrement pieuses. On ne

lui disait rien de ses défauts qu'il ne connût, qu'il ne sentît, et qu'il n'écoutât avec reconnaissance. Je n'ai jamais vu de personne à qui j'eusse moins craint de déplaire, en lui disant contre lui-même les plus dures vérités. J'en ai fait des expériences étonnantes. L'âge, l'expérience des affaires, celle des personnes, et l'exercice de l'autorité lui auraient donné certainement une force qu'il ne paraissait pas encore avoir assez grande. La pratique et l'occupation l'auraient dégagé de certains petits amusemens d'habitude, et lui auraient donné une dignité dont tout son fonds était très-capable. Sa fermeté était à toute épreuve sur tout ce qui lui paraissait intéresser la Religion, la justice, l'honneur, la vérité, la probité, la fidélité du commerce.

Voilà les choses générales dont je me souviens ; si je puis en rappeler d'autres, je vous les manderai simplement.

C'est avec une sincère vénération que je serai toute ma vie, etc.

307.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Travail des examinateurs sur le livre du P. Quesnel ; espérances d'une Bulle contre l'Évêque de Saint-Pons, affaire des Évêques de Luçon et de La Rochelle.

(Fin de janvier 1713.)

Pour donner à Votre Grandeur les éclaircissemens qu'elle souhaite, j'ai attendu que le Pape fût remis de sa maladie, pour pouvoir mander comment il s'y prendrait au sujet de la Bulle, l'examen des qualifi-

cateurs étant fini. Dimanche passé, Sa Sainteté fit venir au palais tous les qualificateurs, et se fit rendre compte de ce qui s'était passé dans leurs assemblées. Présentement les Cardinaux du Saint-Office examinent la qualification de chaque proposition, après quoi ils donneront leur vœu, lequel sera suivi de la Bulle. Voilà, Monseigneur, où l'on en est pour la constitution. Chaque semaine, les Cardinaux doivent donner leurs vœux sur dix propositions.

Je crois qu'un jour on pensera à prononcer un jugement solennel contre M. de Saint-Pons; mais il faudra pour cela que le Roi demande une Bulle : encore doute-t-on que l'on doive y penser sitôt. Les tracasseries qu'on a faites pour empêcher la Bulle dont il est question présentement, ont fort dégoûté cette cour de donner des Bulles.

On a résolu de ne point entamer l'affaire de Messieurs de Luçon et de La Rochelle, que celle de la Bulle ne soit finie; le Roi le souhaite ainsi. D'ailleurs, quand on voudrait la commencer, on ne le pourrait pas, parce que Messieurs de Luçon et de La Rochelle n'ont point encore ni produit leurs écritures, ni envoyé leur agent à Rome. Aujourd'hui celui de M. le Cardinal de Noailles est mort. Il doit être connu de Votre Grandeur, et elle lui doit, selon Dieu, des prières particulières. C'est le fameux P. Roslet. Il est mort à midi au huitième d'une pleurésie, et d'une fièvre continue. Il sera fort regretté de bien des gens d'une certaine espèce. C'est chez lui que se tenaient toutes les assemblées.

Un Cardinal zélé, lié avec Bu. . . et qui a été dans un grand commerce avec lui, lorsqu'il était dans les

lieux que Votre Grandeur marque, m'a assuré que l'on pouvait compter sur lui, et qu'il en avait bien usé. Po.... a les meilleures intentions du monde; je lui crois du zèle pour la saine doctrine. Be.... est ignorant, et sacrifiera tout à sa fortune. Hors de là, c'est un homme fort droit et plein d'honneur, un peu mondain, qui ne connaît pas l'esprit ecclésiastique. Pa.... n'est pas fort estimé en ce pays : je crois cependant qu'au-delà des Monts on le regarde comme un homme important : ses liaisons à Paris ont été fort suspectes.

Lundi prochain, le Pape déclarera les trois Cardinaux qui sont *in petto*, savoir, M. de Polignac. M. l'Archevêque de Séville, et M. l'Évêque de Barcelone (1). Quelques-uns croient que M. Olivieri, cousin germain du Pape, pourrait bien en même temps être fait Cardinal (2).

Il y a trois ou quatre semaines que le Pape fut en péril : sa santé, quoique beaucoup meilleure, n'est pas entièrement rétablie. Il eut encore mardi passé une forte atteinte de son asthme : dès le lendemain, il se trouva mieux.

Mgr. le Cardinal Cusani se déclare ici hautement contre le parti et ceux qui le protègent. Il s'est expliqué avec beaucoup de zèle au Pape et aux Cardinaux, sur ce qui les regarde, et même avec assez peu de ménagement. Une autre fois, j'aurai l'honneur de vous parler des deux délectations indélébiles, et qui déterminent invinciblement la volonté, lorsqu'elles

(1) Ils furent en effet déclarés Cardinaux le 30 janvier 1713.

(2) Il ne le fut qu'en 1715.

sont supérieures. J'ai été travaillé, pendant près de trois semaines, d'un rhume qui ne m'a permis aucune application.

311 * *.

A L'ÉLECTEUR DE COLOGNE.

Sur la conduite politique à tenir dans les circonstances présentes.

A Cambrai, 8 mars 1713.

IL ne m'appartient nullement de parler des affaires générales; elles sont trop au-dessus de moi, j'en ignore absolument l'état : je me contente de prier Dieu tous les jours pour leur succès, sans avoir aucune curiosité sur ce qui se passe. Mais Votre Altesse Sérénissime Électorale veut que je prenne la liberté de lui répondre sur la question qu'elle me fait l'honneur de me confier, et je vais lui obéir simplement. Il me semble, Monseigneur, que le grand intérêt de votre maison est de conserver ses anciens États au centre de l'Empire. La maison d'Autriche peut finir tout à coup : alors votre maison se trouvera naturellement à la tête du parti catholique, si elle est rétablie au milieu de l'Allemagne. C'est une espérance assez prochaine, et qui peut mettre tout à coup votre maison au comble de la grandeur (1). Vos églises don-

(1) L'Électeur de Bavière, et l'Électeur de Cologne son frère, furent rétablis dans leurs États par le traité de Bade en 1714; et le Prince Charles-Albert, fils et successeur de l'Électeur de Bavière, fut couronné Empereur à Francfort le 12 février 1742, sous le nom de Charles VII. Par là se vérifia ce qu'avait présagé Fénelon. Mais ce Prince mourut au bout de trois ans, au plus fort de la guerre occasionnée par son élévation à l'Empire.

nent un grand avantage à votre maison pour la mettre à la tête des Catholiques : mais si votre maison n'avait plus ses États au centre de l'Empire , on commencerait à la regarder comme une maison devenue étrangère au Corps Germanique ; et les grands établissemens de Votre Altesse Electorale se trouveraient inutiles pour votre maison. Je ne sais point ce qu'on offre à son Altesse Electorale de Bavière en la place de ses anciens États, mais je crains que ce qu'on lui offrira en compensation n'ait plus d'éclat que de solidité et de revenu liquide. J'avoue qu'il doit être naturellement touché d'un titre de Roi ; mais ne peut-il pas l'avoir sans renoncer à ses anciens États ? J'avoue que la Bavière, sans le haut Palatinat, est un corps démembré ; mais s'il faut souffrir cette perte, je compte encore pour beaucoup la Bavière, pour mettre votre maison à la tête du Corps Germanique , quand le parti catholique voudra prévaloir sur le protestant. Il vous est capital, si je ne me trompe, de demeurer dans l'Empire pour en devenir le chef. Après ces réflexions, proposées au hasard et par pure obéissance, j'ajoute, Monseigneur, que vous ne pouvez mieux faire que de confier vos intérêts au Roi, il est touché du zèle avec lequel Vos Altesses Electorales ont soutenu si noblement leur alliance. Sa Majesté aime vos intérêts ; elle sait mieux que personne ce qu'elle peut faire. Vous ne voulez ni empêcher ni retarder la paix générale de l'Europe, qui est si nécessaire à toutes les puissances. Ainsi ce qui vous convient est de prendre vos dernières résolutions avec Sa Majesté. Pour moi, je prie Dieu tous les jours afin qu'il bénisse votre voyage. Vos intentions sont

droites ; vous voulez le bien de vos églises et de votre maison , qui est si nécessaire au soutien de la Catholicité. Son Altesse Électorale de Bavière n'a point d'autre intérêt que le vôtre , ni vous d'autre que le sien : j'espère que vous ne serez ensemble qu'un cœur et qu'une ame dans la décision que vous allez faire. Rien ne peut jamais surpasser le profond respect et le zèle avec lequel vous sera dévoué le reste de sa vie , etc.

321. †

AU P. DAUBENTON.

Sur la nouvelle constitution qui se prépare contre le livre du P. Quesnel, et sur quelques affaires du temps.

A Cambrai, 13 avril 1713.

1^o J'AI une véritable joie, mon révérend Père, d'apprendre par toutes les nouvelles publiques que le Pape se porte bien. Sa santé est importante dans tous les temps; mais elle est très-nécessaire dans celui-ci. Dans tous les temps, un Pape si éclairé, si modéré, si exemplaire, et si bien intentionné pour la Religion, est un grand soutien pour elle : mais, dans les conjonctures présentes, il est infiniment à désirer que nous ne soyons point en danger d'en avoir un autre moins instruit, moins expérimenté, et moins attentif aux besoins de l'Église. Quand les nouvelles publiques nous menaçaient de sa perte, j'aurais fort souhaité d'or-

(†) Cette lettre est la première du recueil publié en 1823, par M. l'abbé Labouderie.

donner des prières publiques pour sa conservation ; mais je n'ai point osé le faire , parce que ce n'est point l'usage en France , et qu'on n'aurait pas manqué de critiquer cette démarche comme une singularité affectée. Je me suis contenté de prier à l'autel , et de faire prier Dieu pour lui par les personnes pieuses qui s'intéressent à la gloire de Dieu.

2° Le parti janséniste a fait imprimer dans une gazette de Hollande une lettre d'un Évêque à un Évêque , où le premier déclare au second qu'un grand nombre de leurs confrères refusera de recevoir la Bulle qu'on attend de Rome , parce que la cour romaine veut que les Évêques ne soient que les simples exécuteurs de la décision et des ordres du Pape , au lieu que tous les bons Évêques de France veulent se maintenir dans le droit essentiel à l'épiscopat , de juger en matière doctrinale conjointement avec le Pape , et de contredire ses jugemens en cas qu'ils soient faux , parce que l'église de France le suppose faillible. Le tour malin qu'on donne à cette affaire , est de rendre suspects tous ceux qui veulent que le clergé de France reçoive les décisions de Rome , sans examiner si elles sont orthodoxes ou hérétiques. Le parti crie de tous côtés , que tous les théologiens qui veulent qu'on reçoive de telles décisions , sans examiner si elles sont vraies ou fausses , supposent visiblement que le Pape ne peut jamais faire aucune décision fautive contre la foi , et que par conséquent ils croient le Pape infaillible. Ils sont donc , dit le parti , dans les maximes des Ultramontains , et dévoués à la cour romaine. Ils vont même plus loin , ajoute encore le parti ; car ils ne peuvent admettre l'infailibilité du Pape , sans ad-

mettre aussi sa puissance au moins indirecte sur le temporel des Rois : car dès qu'on aura établi le principe fondamental de l'infaillibilité papale, le Pape n'aura plus qu'à décider qu'il lui appartient de déposer les Rois, ou du moins de les déclarer inhabiles à exercer l'autorité royale, et à délier leurs peuples du serment de fidélité. De là, le parti conclut que tous les théologiens, et surtout les Évêques, qui veulent qu'on reçoive en France les décisions de Rome sans examiner, comme juges, si elles sont vraies ou fausses, sont de mauvais Français, qui trahissent les libertés de l'Église Gallicane, l'indépendance de nos Rois, et les droits de toute la nation. Le parti veut, par cet expédient, boucher à jamais le chemin de France à toutes les décisions de Rome, et mettre toute l'Église Gallicane comme un rempart impénétrable entre le Saint-Siège et eux, pour en éluder tous les anathèmes. Mais ce raisonnement est très-mal fondé. Les constitutions du Siège apostolique contre Jansénius, qui ont été faites par Innocent X et par Alexandre VII, ont été reçues unanimement en France dans une forme simple et absolue, qui a contenté le Saint-Siège, sans donner aucune atteinte à ce qu'on nomme les libertés de l'Église Gallicane. Si on ne continuait pas un usage si régulier, le clergé de France se rendrait juge supérieur des jugemens de son supérieur même pour les corriger, et le Saint-Siège ne pourrait plus secourir la foi, si elle se trouvait attaquée en France. Pierre ne pourrait plus être écouté, ni faire sa principale fonction, qui est de redresser ou de *confirmer ses frères* dans les plus grands périls du dépôt. La communication la plus essentielle entre le

chef et les membres serait empêchée par la formalité, et nous serions sur le penchant d'un schisme sans remède. Mais cette lettre d'un Evêque à un Evêque, que le parti a composée et fait insérer dans les gazettes de Hollande, ne mérite que de l'indignation. On y voit l'esprit du parti, qui est évidemment schismatique (1). Je ne doute point qu'on ne dresse à Rome la constitution en termes si mesurés, qu'elle n'ôte tout prétexte de critique et tout ombrage aux esprits mal intentionnés; c'est à quoi l'on doit prendre bien garde. D'ailleurs il faut mépriser ces écrivains artificieux du parti qui veulent intimider Rome. Ils disent sans cesse qu'elle est faible, timide, plus jalouse de ses vaines prétentions que du sacré dépôt de la foi, et qu'il n'y a qu'à la menacer de résistance, pour lui faire peur et pour l'arrêter tout court. Pourvu que la constitution évite certains écueils de formalité,

(1) Et en quoi est-il évidemment schismatique? Précisément en ce qu'il est gallican. Cela conste de tout l'exposé que Fénelon vient de faire. On doit en conclure que, suivant Fénelon, l'esprit du Gallicanisme est évidemment schismatique. C'est bien aussi notre sentiment, mais il est fort utile de faire remarquer ce que pensait à cet égard l'illustre Archevêque.

Nous ferons observer en outre que toutes les sectes et les hérésies sentent le besoin qu'elles ont pour échapper à la condamnation, de s'appuyer des principes gallicans et s'en appuient en effet. Il y a entre elles et ses principes une alliance et une affinité que l'on peut toujours reconnaître. Le principe ultramontain ou romain ou catholique, car c'est la même chose, les tue, elles le savent, et il est donc bien naturel qu'elles cherchent à lui échapper. Mais que des Catholiques redoutent ce principe, et le regardent comme nuisible, c'est ce qui est d'une inconséquence choquante.

Note de la Bibliothèque Catholique de la Belgique.

et qu'elle arrive pendant que le Pape et le Roi conspiraient ensemble de si bonne foi contre l'erreur, rien ne résistera à leur union; mais il est capital de se hâter, pour prévenir les malheurs qui pourraient arriver par la perte de l'un ou de l'autre.

3^o Il est infiniment à désirer, si je ne me trompe, que la constitution pose des fondemens inébranlables pour l'avenir, qu'elle aille jusqu'à couper les dernières racines de l'erreur, et qu'elle lui ôte toutes ses évasions. Il ne convient ni à la gravité du Siège apostolique qu'il soit souvent à recommencer ses décisions, ni au dépôt de la foi qu'on laisse long-temps un puissant et artificieux parti se prévaloir de certains faux-fuyans pour éluder les décisions, et pour accoutumer les fidèles à une séduction secrète. Il me paraît capital de montrer au monde entier, que le Jansénisme n'est point un fantôme ridicule; que les foudres du Vatican ne tombent point mal à propos sur cette extravagante chimère; que le serment du Formulaire n'est point exigé en vain, et qu'il y a de vrais Jansénistes qui ont mérité tant de décisions solennelles. Il faut donc fixer le vrai Jansénisme avec tant de précision, de netteté et d'évidence, qu'il n'y ait plus aucun prétexte de le méconnaître, et de lui substituer le fantôme. Rien n'est plus essentiel, pour ne laisser pas avilir et tourner en dérision l'autorité du Saint-Siège. Si on ne parvient pas à fixer ainsi très-clairement le Jansénisme, le parti continuera impunément à se jouer de toutes les constitutions, et un nombre infini de personnes pieuses continuera à être séduit, sur ce que le parti leur dira qu'on n'ose jamais fixer ce que l'on condamne sans cesse, et que le Jansé-

nisme n'est qu'un fantôme formé avec art pour persécuter les vrais disciples de saint Augustin. Tout ce qui n'ira point jusqu'à une réelle et évidente fixation du Jansénisme ne coupera pas dans le vif, demeurera vague, et laissera croître le torrent de la séduction. Il faut donc, ce me semble, donner des bornes précises aux opinions permises dans les écoles; car il n'est pas juste que ces opinions subtiles d'école soient préférées à la sûreté du dogme de foi et à l'honneur de l'Église entière. Ne vaut-il pas mieux, en cas de besoin, tempérer et resserrer un peu ces opinions subtiles d'école, que de souffrir que la substance de la foi demeure embrouillée et affaiblie; que les canons du concile de Trente contre les Protestans, et les constitutions du Saint-Siège contre le Jansénisme, soient éludés; que les fidèles soient séduits; et que le Jansénisme, tant de fois foudroyé, paraisse un fantôme ridicule que l'Église ait poursuivi pendant soixante-dix ans avec une indiscretion puérile?

4° Il faut se hâter de profiter d'une heureuse conjoncture, qui ne reviendra peut-être de très-long-temps. Nous avons, Dieu merci, un Pape pieux, éclairé, qui est au fait, avec un Roi plein de religion, d'autorité et de zèle pour l'Église contre l'erreur. Il faut, en fixant le Jansénisme, fixer aussi les esprits, et les lier irrévocablement par leur souscription à un jugement qui écarte tous les faux-fuyans du parti janséniste. J'avoue que les Jansénistes et leurs fauteurs trouveront toujours des interprétations forcées pour éluder sans fin les décisions les plus formelles et les plus expresses: mais ce qu'on peut faire de plus utile est de leur ôter toutes les évasions colorées et vrai-

semblables , pour les réduire à des subterfuges si grossiers et si absurdes , qu'ils découvrent eux-mêmes au monde entier leur mauvaise foi, qu'ils se décréditent parmi tous les honnêtes gens , et qu'ils soient eux-mêmes honteux de leur duplicité criante. Comme leur crédit ne roule que sur une apparence de droiture scrupuleuse et de vertu austère , il serait capital de les démasquer , et de les réduire à montrer leurs artifices : il faut même lier si étroitement par des souscriptions les auteurs de ce parti , qu'ils ne puissent plus , sous aucun prétexte , ni varier ni reculer , sans se déshonorer aux yeux du public. Il faut prévoir que si le Roi , qui est le soutien principal de la cause de la foi en France , venait par malheur à nous manquer bientôt , un grand nombre de gens , qui affectent par politique de se déclarer anti-Jansénistes , leveraient alors la tête en faveur du parti , ou par les préjugés de leurs études , ou par inclination pour leurs amis , ou par espérance de se faire valoir de ce côté-là. Dans un temps orageux , ce parti entraînerait un nombre prodigieux d'esprits légers et faciles à éblouir par une apparence de réforme ; d'autres y seraient attirés par l'intrigue et par l'ambition. Or , il serait très-important que chacun fût tellement lié par sa souscription à des décisions claires comme le jour , que tous ces esprits , ou politiques et artificieux , ou légers et indiscrets , fussent honteux de se démentir avec évidence , et que l'intérêt visible de leur honneur les retînt dans le devoir. Ce lien n'est pas toujours assuré , mais enfin c'est le plus fort qui attache les hommes. Le vrai Jansénisme ne s'est sauvé jusqu'ici , qu'en mettant en sa place un fantôme ridicule de

Jansénisme, extravagant et chimérique, pour donner le change à toute l'Église. Il ne faut point se flatter : on ne remédiera jamais à un si grand mal, qui croît tous les jours sans mesure, qu'en fixant dans une heureuse conjoncture le vrai Jansénisme, et qu'en le faisant condamner à tout le monde sous une notion si claire et si précise, que personne ne puisse plus prendre le change, et que les esprits artificieux ou flottans ne puissent plus, dans les temps orageux, méconnaître ce Jansénisme fixé, sans renoncer à toute pudeur, et sans se déshonorer aux yeux du peuple même.

5° Toute décision qui ne couperait point la dernière racine des questions, pour abattre la véritable hérésie, et pour mettre en pleine sûreté tout le dogme de foi, aurait, contre l'intention du Saint-Siège, un grand inconvénient. Il ne faut qu'un seul mot susceptible d'un sens captieux, pour autoriser le parti à éluder la décision la plus forte. En ce cas, ils recevront tout; ils signeront, ils jureront, ils crieront que tout est fini; ils triompheront dans leur défaite même, en faisant valoir leur signature. La constitution, diront-ils, ne décide que ce qui a toujours été cru parmi nous; elle n'attaque aucun point de notre véritable doctrine; elle ne condamne qu'une chimère monstrueuse que nous avons toujours condamnée. Ainsi ce Jansénisme justement condamné n'est qu'un fantôme ridicule, et la véritable doctrine de Jansénius, qui est celle de saint Augustin, demeure hors d'atteinte. Je vois que tout le parti se prépare déjà par avance, non-seulement à se jouer ainsi de la constitution future, comme il s'est joué de toutes les autres, mais encore à en tirer un grand avantage pour son impunité.

Dès que la constitution aura été reçue avec les interprétations frauduleuses du parti, on ne manquera pas de crier de tous côtés : Tout est fini, il ne reste plus aucun prétexte de soupçonner personne de Jansénisme. Alors les Évêques bien intentionnés mêmes s'endormiront dans une sécurité trompeuse ; alors personne n'osera plus parler, de peur de passer pour un esprit brouillon qui veut entretenir le fantôme pour perpétuer la querelle. Le Roi même, las de cette affaire, et content de la voir finir, ne voudra plus en être importuné. On décréditera tous ceux qui voudront encore chercher des précautions, et on mettra insensiblement en crédit tous ceux qui passeront pour déchargés de tout soupçon à la faveur d'une signature. Le parti, qui croît tous les jours, malgré les contradictions des bons Évêques, et malgré l'autorité des deux puissances réunies, croîtra sans doute alors bien davantage en paix et sans éclat, puisque personne n'osera plus le contredire. Voilà ce qu'on ne saurait trop prévoir et peser devant Dieu au poids du sanctuaire.

6° M. l'Évêque de Saint-Pons est mort sans aucune marque de repentir du mépris scandaleux avec lequel il s'est joué de l'autorité du Saint-Siège (2). J'aurais pu continuer à écrire contre lui et le confondre avec évidence, parce qu'il était tombé, par un artifice grossier, dans les plus honteuses contradictions :

(2) M. le Cardinal de Bausset rapporte que l'Évêque de Saint-Pons, au lit de la mort, écrivit au Pape Clément XI une longue lettre pour condamner le silence respectueux. *Hist. de Fénelon*, liv. V, n. 5; troisième édition.

mais j'ai cru devoir l'épargner dans sa vieillesse après sa condamnation, et regarder la cause comme finie après que le Saint-Siège l'avait condamnée.

7° Pour le P. Quesnel, je lui dois depuis long-temps une réponse. Tout son parti triomphe de mon silence ; mais rien n'est plus vain et plus imaginaire que ce triomphe. Je n'avais attaqué le P. Quesnel qu'en réfutant la *délectation prévenante et indéléberée* qui détermine *inévitablement et invinciblement la volonté de l'homme, parce qu'elle a actuellement plus de force pour la faire consentir, que la volonté n'en a pour refuser son consentement* ; POSSE DISSENTIRE. Le P. Quesnel, au lieu de répondre précisément et de bonne foi sur cette délectation à laquelle je me suis borné, veut me donner le change, pour intéresser dans sa cause toute l'école des Thomistes : il ne me répond jamais qu'en termes vagues sur la grâce efficace par elle-même, dont j'ai pris grand soin de ne dire jamais un seul mot. Ainsi sa réponse est évidemment nulle, et mon ouvrage subsiste tout entier, sans ombre de réponse qui puisse l'é luder : rien ne m'est donc plus facile que de le confondre en peu de mots. Mais voici ce qui a retardé ma réponse. Il dit sans cesse, dans sa lettre, qu'il borne toute sa doctrine à celle de son Archevêque, qui est M. le Cardinal de Noailles ; que son Archevêque autorise tous ses sentimens, et qu'il me défie d'oser attaquer ce qui est soutenu par une telle autorité. Je n'ai point voulu donner une scène au monde avec ce Cardinal. J'ai toujours attendu la constitution future et la réception que ce Cardinal a promis d'en faire, pour pouvoir dire au P. Quesnel : Voyez combien votre Ar-

chevêque vous désavoue et vous condamne. J'attendrai même autant que je le pourrai ; mais enfin le Roi a eu la bonté d'agréer que je répondisse au P. Quesnel sans attendre la constitution. Si je réponds à ce Père avant qu'elle vienne, je lui dirai seulement : Demandez humblement instruction à M. le Cardinal de Noailles, votre Archevêque ; c'est à lui à vous détromper charitablement, et à vous montrer en quoi vos erreurs, qui sont celles de Jansénius, lui paraissent opposées à la foi. C'est la réponse la plus douce, ce me semble, que je puisse lui faire. M. le Cardinal de Noailles devra voir par là, que je ne veux lui faire aucune peine, ni me prévaloir des embarras où il s'est jeté. Voilà la cause de mon retardement : le public ne la connaît point, et il aurait peut-être de la peine à la croire. Le temps presse pour répondre ; la séduction augmente tous les jours ; on abuse de notre patience. J'attendrai néanmoins encore un peu pour voir si la constitution arrivera.

8° M. le Cardinal de Polignac, qui a passé ici en revenant d'Utrecht en France, m'a fort parlé du Jansénisme. Il dit qu'on ne connaît point en France le véritable esprit de cette secte, parce qu'elle y est encore contrainte de se déguiser par politique ; mais qu'elle est démasquée en Hollande, et qu'elle y montre tout son venin. Il m'a raconté que le Père Quesnel l'avait fait prier de se charger d'une négociation auprès du Roi, pour obtenir la permission de revenir en France dans l'Oratoire, où il comptait d'être reçu très-volontiers dès que le Roi le permettrait. Ce Cardinal demanda si le P. Quesnel voulait se soumettre à l'Eglise pour obtenir son retour ; et le P. Quesnel

répondit qu'il voulait bien faire sa paix aux mêmes conditions que les quatre Evêques firent autrefois la leur avec Clément IX (3), (croyance du droit, et silence respectueux sur le fait). Vous jugez bien que ce Cardinal fut indigné d'une proposition si hautaine, et si injurieuse au Saint-Siège.

Le chapitre de Tournai souffre tous les jours la perte de ses biens avec un courage et un désintéressement singulier, pour obéir au Pape, et pour défendre les droits de l'Eglise contre une puissance hérétique. Tous ces bons chanoines ont été charmés et soutenus par les Brefs du Pape, où il a joint à la gravité et à l'autorité de Vicaire de Jésus-Christ une bonté paternelle qui va jusqu'à leur offrir des secours temporels. Cette Eglise, attaquée au dehors par les Protestans, et divisée au dedans par les Jansénistes, mérite de grands égards et une vive protection : quelques chanoines, qui avaient été entraînés dans le mauvais parti, ont paru ouvrir les yeux ; un entre autres s'est humilié avec une entière édification du public.

Je dois consacrer, le dimanche de *Quasimodo*, notre nouvel Evêque d'Ypres (4). Le Pape lui a accordé une remise de quatre mille livres sur ses Bulles ; il en avait besoin ; car, nonobstant le nom de Montmorenci qu'il porte, il n'a aucun bien. Il a été sept ou huit ans mon Grand-Vicaire : c'est un homme régulier, pieux, instruit sur le dogme et sur la discipline.

(3) Voyez l'*Avertissement* du tome X des *OEuvres*, art. II, pag. xvj et suiv.

(4) L'abbé de Laval, auparavant Grand-Vicaire de Cambrai.

Je suis avec une très-sincère vénération , etc.

Quoiqu'il soit fort à craindre que le parti n'élude la constitution , et n'en fasse un usage très-dangereux , en l'éluquant , pour persuader au monde que le Jansénisme n'est qu'une chimère , il est néanmoins très-constant que nous tomberions dans un autre inconvénient , qui serait extrême , si la constitution ne venait pas. Le parti crierait avec une insolente dérision : *Parturiunt montes , nascitur ridiculus mus*. Il dirait que Rome n'a pu rien trouver pour fixer sa condamnation , qu'elle n'a osé se commettre à l'examen des Évêques de France , que le livre demeure hors d'atteinte , que Rome a enfin reculé , que M. le Cardinal de Noailles a prévalu sur elle pour soutenir la bonne cause. Ce serait un étrange triomphe du Jansénisme , et une séduction presque universelle en France.

324.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Sur la constitution qui se prépare contre le P. Quesnel. Éloge du nouvel Évêque d'Ypres. Affaire du P. Jouvenci.

A Rome , ce 22 avril (1713.)

IL y a environ trois mois que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Grandeur une lettre assez longue que je serais marri qui fût égarée. Je n'ai pas répondu jusqu'ici à celle dont elle m'a honoré du 1^{er} février , et que je n'ai reçue que depuis quinze jours , parce que je cherchais une occasion favorable de la faire voir au Pape. Je ne la trouvai qu'avant-hier. Sa

Sainteté l'a lue elle-même avec beaucoup de complaisance, et il me parut qu'elle était fort touchée de l'intérêt que vous avez pris à sa santé et à sa parfaite convalescence. Elle m'ordonna, Monseigneur, de vous en remercier de sa part, et de vous assurer de deux choses : la première, qu'elle serait fort attentive à ne rien insérer dans la Bulle, qui pût faire de la peine en France, et qu'à moins d'une noire malignité on ne pouvait se dispenser de la recevoir, la seconde, que Votre Grandeur a eu beaucoup de part à la grâce qu'elle a accordée à Mgr. l'Évêque d'Ypres (1), et qu'elle fut fort aise d'apprendre que le Roi eût nommé, pour une place si importante, une personne élevée sous ses yeux, et que vous aviez formée à l'épiscopat. Après de grandes éloges qu'elle donna à Votre Grandeur, elle ajouta qu'il serait à souhaiter que la France eût plusieurs Évêques qui vous ressemblaient.

Sa Sainteté me fit l'honneur de me montrer ce qu'elle a écrit de sa propre main sur chacune des quatre-vingt-quatre propositions qui ont été examinées jusques ici devant elles : c'est un prodigieux travail ; il y aurait de quoi faire un gros volume. Aussi les Cardinaux et les qualificateurs du Saint-Office sont étonnés de l'application du Pape dans l'examen que l'on fait des propositions, et de la grande capacité qu'il y fait paraître. On a interrompu cet examen pendant la quinzaine de Pâque. On recommencera les congrégations mardi prochain ; on en tient deux par semaine, le mardi et le jeudi, et dans chacune on

(1) Voyez la lettre 321, ci-dessus pag. 90.

examine huit propositions. Il en reste encore plus de soixante à examiner. Vous ne pouvez vous imaginer, Monseigneur, les efforts que le parti fait pour intimider le Pape, et le détourner de donner la Bulle. On lui écrit, et aux Cardinaux, des lettres sans nombre, pour leur représenter le péril où le Pape exposera son autorité, la mauvaise disposition des Évêques de France et du Parlement; mais le Pape est ferme et ne changera pas.

Je crains fort que la déclaration que nos Pères de Paris ont faite (2) n'ait de fâcheuses suites, et n'excite un orage plus grand que celui qu'on a voulu éviter. M. l'abbé de Livry (3), qui est ici depuis près de deux ans, est un homme fort sage et d'une attention infinie. Il se fait estimer et aimer en ce pays. Nous souhaitons de le voir nommer au plutôt auditeur de Rote. Il est fort zélé pour la Bulle, aussi-bien que M. le Cardinal de la Trémoille, qui la sollicite vivement.

J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde vénération, etc.

(2) Sur le livre du P. Jouvenci.

(3) François Sanguin de Livry, nommé à l'abbaye de Livry, près Paris, en 1702, mort en 1729, âgé de quarante-neuf ans. Il avait été Ambassadeur en Pologne, en Portugal et en Espagne.

338.

DE FÉNELON A M. VOYSIN ,
 SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Il déclare qu'il a été absolument étranger aux démarches qu'on a faites pour lui obtenir la permission d'aller voir à Paris sa nièce dangereusement malade (1).

A Cambrai , 4 août 1713.

Je viens d'apprendre qu'une personne inconnue vous écrivit , il y a quelques mois , pour vous supplier de parler au Roi , afin que je pusse aller à Paris voir ma nièce qui était alors très-malade. Je comprends bien qu'on pourra ne me croire point sur ma parole , quand je dirai que je n'ai eu aucune connaissance de cette demande , et que j'aurais tâché de l'empêcher si j'en avais été averti. On pourra même penser que je ne la désavoue maintenant , qu'à cause qu'elle n'a pas réussi : mais je me livre à tout ce qu'on voudra penser de moi. Dieu sait combien je suis éloigné de tous ces détours. De plus j'ose dire , monsieur , que ma conduite ne ressemble guère à ces empressements indiscrets. Je sais , Dieu merci , demeurer en paix et en silence , sans faire une tentative si mal mesurée. Personne sans exception n'a jamais poussé plus loin que moi la vive reconnaissance pour les bienfaits du Roi , le profond respect qui lui est dû , l'attachement inviolable à sa personne , et le zèle ardent pour son service : mais personne n'a jamais été plus éloigné que moi de toute inquiétude et de toute prétention mondaine. Je prie Dieu tous les jours pour

(1) Voyez , sur cette lettre , l'*Hist. de Fénel.*, liv. VIII, n. 18 et 19.

la précieuse vie de Sa Majesté. Je sacrifierais avec plaisir la mienne pour prolonger ses jours. Que ne ferais-je point pour lui plaire ! Mais je n'ai ni vue ni goût pour me rapprocher du monde. Je ne songe qu'à me préparer à la mort, en tâchant de servir l'Eglise le reste de ma vie dans la place où je me trouve. Au reste, je ne prends point, monsieur, la liberté de vous rendre compte de tout ceci dans l'espérance que vous aurez la bonté de vous en servir pour faire ma cour. Vous pouvez le supprimer, si vous le jugez à propos. Je ne désire rien dans ce monde plus fortement, que de remplir tous mes devoirs vers Sa Majesté avec un zèle à toute épreuve ; j'ai toujours été également dans cette disposition : mais je n'y suis excité par aucun intérêt humain. Les bienfaits passés, dont je suis comblé, me suffisent, sans chercher pour l'avenir aucun agrément dont je puisse être flatté. C'est avec un vrai dévouement que je suis, etc.

340.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Précautions extraordinaires avec lesquelles a été examiné le livre de Quesnel ; autres écrits à faire condamner.

A Rome, 16 septembre (1713.)

J'AI l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur la Bulle si long-temps attendue : elle ne fut affichée que dimanche passé une heure avant la nuit, quoique dès la veille on l'eût envoyée au Roi par le courrier ordinaire. J'espère, Monseigneur, que vous en serez satisfait ; on s'est appliqué avec une attention infinie

à n'y rien insérer qui pût le moins du monde blesser le clergé de France et le Parlement. On en a retranché avec soin toutes les clauses qui font quelque peine aux Ultramontains. Il y a des propositions qui font peur parmi celles qui sont censurées ; il y en a qui frappent peu d'abord, et qui ne paraissent pas dignes de censure ; mais pour peu qu'on s'attache à en pénétrer le sens, on en découvre le venin. Jamais peut-être aucun livre n'a été examiné ni plus long-temps, ni avec plus de précaution. On a employé à cet examen, pendant près de trois ans, les plus habiles théologiens de Rome, tirés de toutes les écoles les plus fameuses : M. Le Drou, de l'école de saint Augustin ; le maître du sacré palais, et le secrétaire de l'Indice, tous deux de l'école des Thomistes ; les pères Palermo et Santelia, de l'école des Scotistes ; le P. Alfaro, théologien du Pape, de l'école des Jésuites ; Mgr. Tedeschi, Bénédictin, Evêque de Lipari, de l'école de saint Anselme ; M. Castelli, de la Mission et le Père Tevoni, Barnabite, nommé à un évêché. Après dix-sept conférences de quatre et de cinq heures tenues entre ces théologiens, en présence des Cardinaux Ferrari et Fabroni, on a examiné les propositions, en présence du Pape et de neuf Cardinaux du Saint-Office, dans vingt-trois congrégations, où se sont trouvés, outre les théologiens dont on a parlé, tous les consultants du Saint-Office, savoir, l'assesseur du Saint-Office ; le commissaire du Saint-Office, Dominicain ; le Général des Dominicains, et plusieurs Prélats. Dans ces congrégations, on commençait par examiner si la proposition latine était fidèlement traduite du français, puis on examinait le sens et la qualité de la

proposition. Il n'y a aucune proposition qui n'ait coûté au Pape trois et quatre heures d'étude particulière (1). Il serait bon que Votre Grandeur me fit l'honneur de me mander ce qu'elle pense de cette constitution. Son approbation fera un fort grand plaisir à Sa Sainteté.

(1) On trouve, dans les *Mémoires du P. Timothée*, des détails intéressans et peu connus sur la condamnation des *Réflexions morales* du P. Quesnel. Ce religieux nous apprend qu'en 1703 il parla lui-même de ce livre au Pape, qui dès-lors chargea le Prélat Casoni, assesseur du Saint-Office, de le faire examiner. Celui-ci, fort lié avec les partisans du livre, laissa pendant trois ans l'affaire de côté, et paya de belles paroles le P. Timothée, qui revenait toujours à la charge. Mais Casoni étant devenu Cardinal, son successeur au Saint-Office prit l'affaire plus à cœur. Le Pape, déterminé à faire examiner le livre, ne voulut d'abord employer ni les Dominicains ni les Jésuites, à cause des préventions de corps qu'on aurait pu leur imputer. Il l'envoya au P. Dubuc, Théatin, Français de nation, qui professait la théologie au collège de la Propagande, et par un billet de sa propre main le chargea de l'examiner. Ce Père ayant fait contre le livre un rapport solide, mais que l'on trouva trop vif, il fut décidé qu'on choisirait d'autres examinateurs, qui, sans avoir aucune communication du travail du P. Dubuc, se livreraient à un nouvel examen. Les affaires occasionnées par la guerre de la succession d'Espagne retardèrent quelque temps la décision : mais enfin, après avoir entendu le rapport des examinateurs, ainsi que les Cardinaux dans plusieurs congrégations, et avoir recueilli par écrit tous les suffrages, le Pape ordonna des prières publiques pour implorer l'assistance du ciel, et le 13 juillet 1708, il condamna le livre par un décret solennel. Ce décret ne fut point publié en France, à cause de quelques défauts de forme, qui cependant, comme le Pape le remarqua, n'avaient point empêché de recevoir le Bref contre le livre des *Maximes des Saints*. Ce Pontife en serait demeuré là, si le Roi n'avait demandé une Bulle avec des prières réitérées. Le Saint-Père, qui se souvenait des difficultés élevées par le Cardinal de Noailles pour la réception

Au reste, Monseigneur, il ne m'a pas été possible de faire donner une explication sur la nécessité condamnée. J'ai inculqué souvent de vive voix, et deux ou trois fois par écrit, qu'on avancerait peu tandis qu'on ne censurerait pas nettement et distinctement la nécessité partielle et relative, qui résulte de la délectation ou de la grâce, laquelle entraîne nécessairement au bien; ou de la concupiscence, laquelle entraîne nécessairement au mal. On m'a répondu qu'on ne pouvait pas embrasser tant de choses tout à la fois; qu'il suffisait, à l'heure qu'il est, de condamner le livre de Quesnel. Il faut s'en contenter, puisqu'on ne peut obtenir davantage. Ce n'est pas sans de terribles oppositions, qu'on est venu à bout d'avoir la Bulle. On a tellement intimidé le Pape, que j'ai cru cent fois l'entreprise échouée. Il n'y a qu'un seul moyen de faire condamner la délectation jansénienne, c'est de déférer quelque livre qui la renferme en termes clairs et formels. Je prie Votre Grandeur de m'indiquer le livre où elle est mieux exprimée. Je voudrais avoir les deux *Dénonciations* de la *Théologie* de Habert. J'ai eu deux exemplaires de la première; je les ai donnés, l'un au Pape, l'autre à M. le Cardinal Fabroni. Il n'y a nulle espérance de les retirer de leurs mains.

de la Bulle *Vineam Domini*, affaire qui n'avait été terminée qu'en 1711, refusa long-temps de condescendre aux désirs du Monarque. Enfin de nouvelles instances de ce Prince déterminèrent le Pape à donner une constitution. (*Mémoires cités*, pag. 6, 15, 41, 44, 65 et suiv.)

342.

DE FÉNELON A M. *** (1).

Il souhaite obtenir du Roi une pension pour une jeune Anglaise protestante qui songeait à faire abjuration.

A Cambrai, 24 septembre 1713.

JE vous obéis, Monsieur, en vous envoyant une lettre pour le P. Le Tellier, sur mademoiselle Ogelthorpe (2). Il me semble que le Roi a certains revenus destinés aux pensions des nouveaux convertis. On pourrait obtenir une pension sur ce fonds, supposé que Sa Majesté ne jugeât point à propos de l'accorder sur d'autres fonds plus fixes. Mais comme cette demoiselle perdra tout en Angleterre, sans trouver aucune ressource en France, il serait capital que la pension qu'elle obtiendrait fût établie sur un fonds qui ne pût manquer en aucun cas, puisqu'il s'agit de lui assurer du pain. Or je doute que les revenus des bénéfices régis par un économat soient de cette espèce; car on peut dans les suites donner à des gens accrédités les bénéfices qui sont maintenant vacans, et mis en économat en faveur des nouveaux convertis. La chose est en bonnes mains. Je ne doute, monsieur, ni de votre zèle, ni de celui du P. Le Tel-

(1) La lettre du 17 novembre suivant nous porte à croire que celle-ci était adressée au Duc de Chaulnes, fils du Duc de Chevreuse.

(2) Cette demoiselle était fille d'un gentilhomme anglais de bonne maison et d'une fille attachée au service de la Reine d'Angleterre : elle épousa dans la suite le Marquis de Mézières. Voyez l'extrait des *Mém. de Dangeau*, publié par Lemontey, 1818, pag. 290.

lier, ni des bonnes intentions de Sa Majesté pour une œuvre si digne d'elle. Au reste, si mademoiselle Ogelthorpe vient à Mézières avec madame sa sœur, elle peut compter que je ferai tous les pas qu'elle voudra pour aller la consoler, la calmer, et la confirmer dans ses bonnes résolutions, qui m'édifient au dernier point. Je travaillerai fortement pour la faire recevoir chanoinesse par madame de Maubeuge; mais nous aurons besoin de l'autorité du Roi à cet égard. Quoique l'abbesse soit en général très-noble, régulière et bien intentionnée, la règle du chapitre est de ne recevoir aucune étrangère sans une dispense. D'ailleurs il y aurait peut-être quelque difficulté sur certains quartiers, où l'on trouve des Évêques de l'église anglicane. Ces quartiers sont bons, et même en honneur selon les lois et l'usage d'Angleterre. On dit même qu'ils sont reçus sans hésitation dans l'ordre de Malte : mais ils pourraient surprendre un chapitre de chanoinesses, qui n'est pas accoutumé à de telles idées. Je crois, monsieur, qu'il faut tenir cette affaire en suspens, jusqu'à ce que celle de la pension soit finie; alors on verra ce qui sera le plus convenable. Quand la subsistance sera assurée pour toujours, le reste ne pourra plus empêcher l'œuvre principale. Pour les preuves, j'ai envoyé à madame de Mézières le détail de ce que le chapitre demande. Elle m'a répondu qu'on satisferait à tout le mémoire très-exactement et très-facilement, pourvu que les alliances d'Evêques ne fussent point un obstacle. Ainsi tout est éclairci de ce côté-là. D'ailleurs il faut une somme d'environ cinq cents écus pour l'entrée, et quelques frais pour l'ameublement : c'est tout. La

prébende vaut environ cent pistoles de revenu. Il faut y joindre quelque autre revenu, pour subsister honnêtement avec des filles qui sont d'une naissance fort distinguée.

Je suis, monsieur, avec un vrai respect, etc.

343.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Il envoie au Prélat une copie de la bulle *Unigenitus*, et lui marque que le Cardinal de Noailles vient de révoquer l'approbation qu'il avait donnée autrefois au livre du P. Quesnel.

Mardi, 3 (octobre 1713.)

J'AI l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur une copie imparfaite de la Bulle. Il n'y manque que les cent une propositions condamnées. Je tâcherai de vous les envoyer demain.

J'attends notre jeune ecclésiastique dans sept ou huit jours.

Les gens du Roi ont été appelés à Fontainebleau : le premier Président y a été pris de la fièvre. Je ne sais ce qu'on y a réglé. Il ne paraît point que la Bulle puisse donner de prise. Je ne sache point qu'il y ait encore rien d'arrêté pour la manière de la recevoir.

M. le Cardinal a demandé de publier un Mandement pour révoquer celui qu'il avait fait en faveur du livre condamné, et pour condamner ce livre. Le Mandement était imprimé et devait paraître hier ; il fut arrêté : quelques gens prétendent que cela vient de M. le Procureur-général, qui a représenté qu'on

ne devait point faire mention de la Bulle dans un Mandement, avant qu'elle eût été enregistrée. La cour avait d'abord résisté à ce Mandement révocatif, et y avait enfin consenti.

J'ai été absent de Paris cinq ou six jours. Je n'ai pu encore aller chez M^{me} de Chevry pour y apprendre des nouvelles du voyage du cher Marquis (1).

On vient de me donner la copie du Mandement arrêté : « LOUIS-ANTOINE, etc. Ayant appris que Sa » Sainteté vient de condamner un livre qui a pour » titre, etc. nous ne voulons pas permettre un seul » moment que notre approbation paraisse à la tête » d'un livre que Sa Sainteté condamne. C'est pour- » quoi nous révoquons l'approbation que nous lui » avons donnée dans un autre diocèse, où nous le » trouvâmes autorisé par notre prédécesseur ; tant » pour nous acquitter de la parole que nous avons » donnée de condamner ce livre, quand Sa Sainteté » le condamnerait, que pour témoigner notre sou- » mission et notre respect au Chef de l'Eglise. A ces » causes, etc. »

Nous ne saurons les dispositions de M. Girard (*l'Évêque de Meaux*) sur l'écrit de M. de Granville (*Fénelon*), qu'au retour de Fontainebleau.

(1) Le Marquis de Fénelon était allé à Cambrai.

345. †

AU P. QUÉSNEL.

Témoignages de bienveillance envers ce Père ; égards qu'il aurait pour lui , s'il venait à Cambrai.

JE commence ma réponse en vous remerciant de tout mon cœur de vos honnêtetés. Quoique je n'aie jamais eu occasion de vous voir, ni d'entrer en aucun commerce de lettres avec vous, je ne puis oublier le désir que vous eûtes, il y a quelques années, de me venir voir à Cambrai. Plût à Dieu que vous fussiez encore prêt à y venir ! je recevrais cette marque de confiance avec la plus religieuse fidélité et avec les plus sincères ménagemens. Je ne vous parlerais même des questions sur lesquelles nos sentimens sont si opposés, que quand vous le voudriez ; et j'espérerais de vous démontrer, par les textes évidens de saint Augustin, combien ceux qui croient être ses disciples sont opposés à sa véritable doctrine.

Si nous ne pouvions pas nous accorder sur les points contestés, au moins tâcherions-nous de donner l'exemple d'une douce et paisible dispute qui n'altérerait en rien la charité.

Vous voulez me montrer que je me trompe. Que vous répondrai-je, sinon ce que saint Augustin m'apprend à vous répondre ? « A Dieu ne plaise, disait

(†) Ces fragmens ont été publiés par le Père de Querbeuf, dans la *Vie de Fénelon*. Nous en ignorons la date, mais elle est très-probablement antérieure aux deux *Lettres au P. Quesnel* que l'Archevêque de Cambrai fit imprimer en 1710.

» ce saint et savant Évêque, que je rougisse d'être
 » instruit par un prêtre! » J'ajouterai avec ce Père,
 que « je sais bon gré à celui qui veut me détrom-
 » per sur des questions où il croit ne se tromper pas,
 » et que je dois ressentir avec affection les soins de
 » celui dont je ne puis m'empêcher de contredire la
 » doctrine. »

346. †

AU P. DAUBENTON.

Sur la constitution *Unigenitus* qui venait de paraître.

A Cambrai, 12 octobre 1713.

JE vous dois, mon révérend Père, une des plus grandes consolations que j'aie senties depuis que je suis au monde; c'est celle de lire la nouvelle constitution contre le livre du P. Quesnel. Cette constitution fait un honneur singulier, non-seulement à la personne du pieux et savant Pontife qui l'a dressée lui-même avec autant de travail et de discernement, mais encore au Siège apostolique, qui se trouvait dans un très-pressant besoin de soutenir son autorité méprisée.

Le Pape a fait un portrait très-ressemblant de l'auteur, qui est le chef de tout le parti, et du parti même. Il a peint leur audace, leurs artifices, leurs détours, leur souplesse, pour séduire les fidèles, et pour échapper aux mesures les plus décisives. Sa Sainteté a très-bien caractérisé le livre; elle a montré une suite, un dessein caché, un venin répandu dans

(†) Cette lettre est la cinquième du recueil publié en 1823 par M. l'abbé Labouderie.

les propositions mêmes qui choquent le moins, un art pour prévenir le lecteur contre la doctrine et contre la discipline générale de l'Église.

J'admire le choix des propositions et l'ordre où elles sont mises : le choix fait qu'on est, sans discussion, d'abord saisi d'horreur à la vue de certains principes qui renversent tout. L'ordre fait qu'on trouve toutes les propositions de chaque genre rassemblées pour s'entr'expliquer, et pour faire sentir un système pernicieux.

On y voit une grâce qui a tous les caractères de la grâce nécessitante des Protestans les plus outrés, en sorte qu'il faut rétracter les canons du concile de Trente contre Luther et Calvin, aussi-bien que les constitutions publiées contre Jansénius, si on tolère une telle grâce sous des termes adoucis et captieux. On y voit une réelle impuissance d'accomplir les commandemens de Dieu, et d'éviter les péchés les plus énormes, même à l'égard des justes, toutes les fois qu'ils sont privés de cette grâce invincible à la volonté. On ne peut éluder cette affreuse conséquence, qu'en alléguant un pouvoir éloigné d'accomplir par les forces de la seule nature les actes surnaturels; ou qu'en supposant de mauvaise foi, qu'on peut, avec une grâce faible et disproportionnée à la tentation, faire les actes les plus forts.

On y voit le monstrueux système de Baïus et de Jansénius, qui disent que la grâce est nécessaire à la nature; ce qui est détruire la grâce même, et la réduire à être une partie essentielle de l'ordre naturel.

On y voit que le parti regarde la grâce de la foi comme la première; qu'il suppose une générale pri-

vation de grâce et un horrible abandon de Dieu à l'égard de tous les infidèles qui ne viennent point à l'Évangile , en sorte que toutes leurs actions les plus touchantes se tournent en démérite.

On y voit presque tous les Chrétiens et Catholiques qui vivent et meurent sans aucun secours actuel de grâce , comme le parti le suppose des Juifs , qui n'avaient , selon lui , que la lettre de la loi. Voilà le plan de Jansénius.

On y voit des principes qui tendent à changer toute la discipline de l'Église pour la pénitence , pour l'administration des sacremens , et pour la lecture des livres sacrés.

On y voit deux espèces d'églises, dont l'une se trouve dans l'autre : l'une , visible , grossière , tyrannique , et persécutrice des disciples de saint Augustin , n'est tolérée de Dieu que pour exercer leur patience ; l'autre , composée des disciples de saint Augustin , est pure , courageuse , patiente ; elle travaille à redresser celle du dehors.

On y voit l'esprit de présomption avec lequel l'auteur enseigne à mépriser les décisions , les censures et les anathèmes.

On y voit les principes du schisme contre l'Église , et de la sédition contre les Princes. Le parti n'est soumis en apparence , que quand il n'est pas encore le plus fort ; il ne demeure dans l'Église , que pour être la vraie Église lui-même , et abattre tout le reste.

Les siècles à venir béniront à jamais un Pape qui a décrédité et flétri un livre si contagieux , et si autorisé depuis un grand nombre d'années.

Une constitution si forte , si mesurée , si précise ,

sera le plus précieux monument de la tradition pour nos jours. C'est même une providence visible, que dans un temps où l'autorité du Saint-Siège est si traversée et si affaiblie, elle s'exerce encore avec tant de force pour les décisions de foi, et qu'il reste dans le cœur des nations un respect pour se soumettre à ses jugemens. Voilà sa véritable grandeur : tout le reste peut lui être contesté ; mais ceci demeure dans tous les cœurs catholiques. Si Rome cessait peu à peu d'exercer ce genre d'autorité, on ne la connaîtrait plus que par ses dispenses contre le droit commun, et elle demeurerait étrangement avilie.

Je suis ravi de ce que l'école des Thomistes a eu part à l'examen et à la condamnation du livre. Voilà cette école intéressée de plus en plus à distinguer clairement sa doctrine de celle des Jansénistes : il faut la piquer d'honneur, afin qu'elle demeure exactement dans ses bornes, pour ne servir point d'asile au parti.

Il serait fort à désirer, si je ne me trompe, qu'on pût faire au P. Quesnel les monitions canoniques pour l'obliger à se conformer à la constitution.

1° Il devrait condamner son livre avec toutes les qualifications portées dans la constitution, purement, simplement, absolument et sans restriction, dans son sens propre, véritable et naturel, sans sous-entendre aucun changement de langage fait par le Saint-Siège. Vous savez que ce prétendu changement de langage est le subterfuge que le parti a souvent employé.

2° Il faudrait qu'il condannât ainsi les cent une propositions, avec le livre dont elles sont bien extraites.

3° Il faudrait qu'il promît une croyance intérieure, certaine et irrévocable de la justice de cette décision.

4° Il faudrait que , conformément à la constitution , il condamnât tous les écrits faits pour soutenir le livre. S'il refusait de le faire , il faudrait , ce me semble , le déclarer excommunié et retranché du corps de l'Église catholique. Ce coup d'autorité ferait impression sur beaucoup de personnes qui ont encore quelque délicatesse de conscience en faveur de la Catholicité.

Je prie de plus en plus tous les jours à l'autel pour la conservation du Pape , qui est si nécessaire et si cher à toute l'Église.

Je suis avec vénération , mon révérend Père , etc.

350.

A M^{me} * * *.

Embarras par rapport à une jeune Anglaise , pour laquelle le Prélat avait fait implorer la protection du Roi.

17 novembre 1713.

Vous verrez , madame , par la lettre que je viens de recevoir de M. le Duc de Chaulnes , l'embarras où nous sommes pour M^{lle} Ogelthorpe (1). La lettre que je vous envoie explique tout beaucoup mieux que je ne pourrais vous l'expliquer ici , puisqu'il s'agit d'obéir au Roi , et qu'il a la bonté de se charger de tout par rapport à l'Angleterre. Il me semble que M^{lle} Ogelthorpe ne doit pas hésiter. L'autorité du Roi qui la retient , est une force majeure qui déchargera ma-

(1) Voyez la lettre 342 , ci-dessus pag. 99.

dame sa mère. D'ailleurs ce sera Sa Majesté qui traitera la chose avec la Reine d'Angleterre , pour appaiser les esprits. Je vous avoue que j'ai une joie secrète de voir le Roi prendre tout sur lui , par un vrai zèle pour cette conversion. Sa Majesté veut épargner à cette demoiselle le danger d'un voyage en son pays , et prendre soin de ce qui l'y faisait aller. D'ailleurs je crois qu'ayant le cœur bon et noble comme nous savons , elle n'hésitera pas un moment à revenir tout court , de peur d'attirer à madame sa sœur et à M. de Mézières quelque mauvaise impression dans l'esprit du Roi , et quelque désagrément. Ainsi , supposé même qu'elle crût devoir encore faire le voyage d'Angleterre , il faudrait au moins qu'elle revînt maintenant en toute diligence auprès de vous pour obéir au Roi : après quoi elle lui ferait représenter les raisons qui regardent la sûreté de madame sa mère , et le danger de la confiscation de ses biens , pour obtenir la permission d'aller pour quelques mois la dégager d'un tel péril. J'aurais pris la liberté d'envoyer dans ce moment un courrier à M^{lle} Ogelthorpe , pour la conjurer de revenir , mais je n'ai osé faire une telle démarche. Il me paraît plus convenable et plus sûr d'avoir recours à M^{me} la Marquise de Mézières , afin qu'elle se charge de la décision. Elle peut représenter à la jeune demoiselle l'intérêt de M. le Marquis de Mézières , sur lequel elle aura sans doute une délicatesse parfaite. Elle peut lui envoyer la lettre de M. le Duc de Chaulnes , ou tout au moins une copie. Enfin elle peut lui envoyer ma présente lettre , pour l'engager à obéir aux ordres du Roi , en revenant auprès de vous. Elle peut lui envoyer un courrier par le plus

droit chemin , qui aille d'abord à Dunkerque où il arrivera avant elle, et d'où il pourra aller au-devant d'elle, supposé qu'on sache exactement la route et la voiture qu'elle prendra. Il est capital de ne la laisser point arriver à Dunkerque sous les yeux de tous les Anglais, et d'éviter un éclat très-fâcheux. Le plus prompt retour ne saurait jamais être trop prompt, pour éviter les discours de la nation anglaise. Il faudrait même qu'elle s'en retournât d'abord par le plus court chemin auprès de madame sa sœur. Je n'ai point l'honneur d'écrire à celle-ci, parce que je compte que la présente lettre est autant pour elle que pour vous. Je suis très-affligé de ce mécompte et de cet embarras. Si nous avions pu le prévoir, vous ne seriez point partie, et la jeune demoiselle serait encore ici. Mais enfin il faut obéir au Roi, et contenter son zèle. Je suis, etc.

352. †

AU P. DAUBENTON.

Sur l'assemblée du clergé, et sur les difficultés du parti contre la nouvelle constitution.

A Cambrai, 20 novembre 1713.

QUOIQUE je ne reçoive point de réponse de vous, mon révérend Père, sur les choses que j'ai pris la liberté de vous envoyer, je ne puis m'abstenir de vous ouvrir mon cœur sur la nouvelle constitution. On se

(†) Cette lettre est la sixième du recueil publié en 1823 par M. l'abbé Labouderie.

hâte lentement à Paris ; mais j'entends dire que cette lenteur finira bien. Il est aisé de voir que les esprits ne sont plus comme autrefois dans cette docilité prompte où l'on ne faisait que lire , baiser et recevoir. Nous sommes bien déçus de cette heureuse simplicité de nos Pères : on ne fait plus rien qu'avec effort , parce qu'on ne fait rien sans une secrète résistance. Prions Dieu pour la longue vie du Roi : sans lui , l'embarras serait bien plus grand. Jugez par là quel avenir le parti se promet. *Dí meliora piis !*

On attaque la constitution sur plusieurs chefs : elle condamne , dit le parti , saint Augustin dans la troisième et dans quelques autres propositions ; elle arrache aux enfans de Dieu sa parole et le Testament même de Jésus-Christ leur Père ; elle rejette les épreuves salutaires par lesquelles on doit discerner les pénitens avant leur réconciliation ; enfin elle veut qu'on s'abstienne de remplir ses devoirs par la crainte d'une injuste excommunication , afin que les Rois mêmes soient réduits à trembler , et qu'ils n'osent exercer leur puissance temporelle , dès qu'il plaira à un Pape de les menacer des foudres tyranniques du Vatican.

J'ai écrit à quelques personnes sages mes pensées sur ces objections très-frivoles , et vous pourrez dans la suite voir ce que j'ai écrit. Plus on emploie de temps à étudier la Bulle , plus on reconnaît qu'il en a fallu un très-long pour la mesurer avec tant de sagesse et de précision théologique. D'abord il y a eu , dit-on , une grande clameur contre elle. Un grand nombre de personnes à demi-instruites croient y voir la condamnation de la saine doctrine. On avait répandu des vers très-insolens et très-impies :

Quesnellum et Paulum condemnat Pápa. Quid ad nos?
Fallitur, et fallit. Numen abesse probat.

Il y a aussi divers écrits très-scandaleux qui sont faits contre la constitution; mais, malgré les artifices d'un parti très-hardi et très-puissant, l'autorité du Roi et le zèle des vrais Catholiques prévaudront.

J'espère que vous aurez la bonté de me donner de vos nouvelles pour me conduire à l'égard de.....

Vous savez, mon révérend Père, avec quelle vénération je suis, etc.

357.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Sur les travaux et les discussions des Évêques assemblés à Paris pour l'acceptation de la Bulle.

Paris, 12 décembre 1713.

JE recevrai avec bien de la reconnaissance le secours que Votre Grandeur envoie pour la bonne œuvre. Je ne le regarde point comme léger, et il ne pouvait nous venir plus à propos. Quand on a le cœur fait comme vous l'avez, Monseigneur, on ne croit jamais assez donner. C'est une sorte d'injustice qu'il vous est permis à vous seul de vous faire.

Je ne suis pas surpris que le délai de l'acceptation de la Bulle fasse de la peine à ceux qui aiment l'Église. Il a toujours paru que les Prélats de la commission, quoique très-bien intentionnés, prenaient un long circuit, en voulant ramasser tout ce qu'on pouvait dire contre les propositions condamnées. Mais enfin cela est fait, et le rapport particulier qu'il a fallu faire au Président, et sur quoi il n'a point voulu se

relâcher, va finir aussi. Il ne s'agit plus que de conférer avec les Evêques qui doivent composer l'assemblée générale, pour disposer tout à l'unanimité. Les contredisans, que les uns font monter jusqu'à quinze et que je crois, moi, en bien plus petit nombre, voulaient que le rapport fût imprimé dans le procès-verbal de l'assemblée, chose sujette à de grands inconvéniens et mortifiante pour Rome. M. le Cardinal de Rohan a déclaré qu'il n'y consentirait point, disant que son rapport n'était point fait pour être imprimé, et qu'il faudrait trop de temps pour le mettre en état de l'être : on insiste sur des explications qu'on prétendrait insérer dans le Mandement commun. Pour nous, dit le grand nombre, nous croyons les explications inutiles, le sens naturel des propositions étant mauvais. Nous n'avons garde de faire un projet de Mandement commun, qui contienne des explications que nous jugeons injurieuses au Pape, dès là qu'elles sont inutiles. Voilà ce que pense et ce que dit le grand nombre, et il y a apparence que le petit nombre se rendra à l'avis commun. On voudrait bien voir tout tourner là avant la tenue de l'assemblée générale. J'ai eu la consolation, disait M. le Cardinal, de voir l'unanimité dans toutes les assemblées où j'ai présidé jusqu'ici. C'est, lui a-t-on répondu, que le petit nombre s'est conformé au plus grand. Je ne sais, Monseigneur, si je ne vous ai pas mandé autrefois que M. d'Agen était arrivé. Un grand Prélat me l'avait dit, cela n'était pas vrai : mais on m'assure qu'on l'attend ce soir. Le Roi a un grand désir de voir finir l'affaire. Ce qui le rassure, c'est la droiture qu'il connaît dans les Prélats de la commission.

Quant au procès de Rouen (1), M. Pochart (*le Cardinal de Noailles*) fait de son pis; il s'achève de peindre dans l'esprit de M. Cousin (*du Roi.*)

Que le printemps vienne donc bientôt, puisqu'il doit guérir parfaitement le cher Marquis !

(1) Sans doute l'affaire de la constitution.

359.

AU P. LE TELLIER.

Sur le voyage de la jeune Anglaise dans sa patrie.

A Cambrai, 15 décembre 1713.

Je vous supplie, mon révérend Père, de vouloir bien assurer au Roi que je n'ai eu aucune part au voyage de M^{lle} Ogelthorpe (1). Je lui représentai très-fortement le danger de ce voyage, et la défiance où elle devait être d'elle-même. Elle me répondit que madame sa mère avait obtenu de la Reine d'Angleterre une permission pour elle, afin qu'elle pût venir en France, à condition de retourner au bout d'un certain temps [en son pays; que madame sa mère était responsable de son retour; que, si elle ne retournait pas en son pays, les biens de madame sa mère seraient confisqués, que la Reine même ne pourrait point empêcher le Parlement de suivre cette loi rigoureuse; qu'elle voulait, par honneur et par justice, aller dégager la parole de madame sa mère, et qu'en suite elle reviendrait très-facilement sans permission.

(1) Voyez ci-dessus les lettres 342 et 350.

Pour moi , je n'ai fait que tolérer ce qu'il m'était impossible d'empêcher. Cette jeune personne a de l'esprit, des sentimens très-nobles et très-désintéressés, avec beaucoup de courage et de sincérité. Elle est vivement pénétrée des vérités de la Religion : mais son voyage fait peur ; il faut prier Dieu pour elle.

360.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Sur les travaux de l'assemblée du clergé, et la conduite prudente et modérée du Cardinal de Rohan dans cette assemblée.

A Paris , ce 31 décembre 1713.

L'ASSEMBLÉE générale pour l'acceptation de la Bulle se doit tenir le 8. Le Roi a fixé ce jour. Il y a lieu d'espérer que tout s'y passera bien et d'une manière unanime. Il ne s'agit plus d'imprimer ni rapport, ni précis du rapport. On a dressé un projet d'Instruction pastorale uniforme, où l'on prévientra les fidèles contre les mauvaises impressions que le parti aurait voulu donner de la Bulle. Le Pape, pendant ce temps-là, se plaint vivement, et dit qu'on ne tient point les paroles qu'on lui avait données. Ceux qui y mettent obstacle prétendent bien qu'il soit mécontent, afin que ni lui ni ses successeurs ne se pressent plus de donner des Bulles. Il faut espérer que Rome ne prendra pas pourtant le change dans l'occasion, et que les vrais intérêts de la Religion l'emporteront sur le chagrin qu'on reçoit en les procurant. Tous les Prélats donnent bien des louanges à M. le Cardinal de Rohan, qui véritablement a montré de grandes et d'aimables talens dans la conduite de cette affaire.

Votre Grandeur doit avoir reçu une lettre du Préfet de M. l'abbé de Fénelon, dont on me paraît très-sincèrement content. Il a véritablement une aimable docilité pour écouter tout. Je vous souhaite, Monseigneur, la plus heureuse des années, et personne ne fait, pour votre conservation, des vœux plus ardens que les miens. Ayez la bonté de me rendre compte de temps en temps des démarches de M. le Marquis de Fénelon. Je suis à vous et à tous ceux qui vous appartiennent, Monseigneur, comme je suis à moi-même, et cela à Cambrai comme à Paris. Le jeune ecclésiastique se tourne-t-il comme il faut? Je suis très-capable de m'entendre dire que j'aurais été trompé. M. l'Évêque d'Agen n'est point ici.

361.

AU P. DAUBENTON.

Sur l'assemblée du clergé, et ses opérations relativement à l'acceptation de la Bulle.

A Cambrai, 2 janvier 1714.

Je viens, mon révérend Père, de recevoir la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire le 9 décembre. Je comprends que la santé du Pape demanderait des prières publiques, tant elle est précieuse à toute l'Église; mais je n'oserais faire une chose qui paraîtrait singulière, et je me borne à demander tous les jours, à l'autel, à Dieu qu'il conserve long-temps

(†) Cette lettre est la septième du recueil publié en 1823 par M. l'abbé Labouderie.

ce pieux et sage Pontife. J'espère que vous profiterez de quelque moment favorable pour me procurer une décision sur le disciple de M. Hennebel; je ne veux rien d'excessif.

Il y a long-temps que mon cœur souffre par la longue attente de la conclusion de l'assemblée de Paris. Le parti s'est déchaîné avec une fureur et une insolence schismatique. Pendant qu'on soutient avec tant d'assurance que le Jansénisme n'est qu'un fantôme ridicule, il se montre si réel et si redoutable, qu'il résiste en face au Pape, au Roi et aux Évêques; il croît chaque jour, et le monde est étonné aujourd'hui de se voir Janséniste, comme il le fut autrefois de se voir Arien. Puisqu'une réception de Bulle devient si difficile sous un Roi si sage et si puissant qui l'a tant demandée, que serait-ce, si nous avions le malheur de le perdre, et de tomber dans une minorité orageuse?

Je suis persuadé que l'assemblée n'a garde de prétendre qu'il lui appartienne de juger du jugement du Saint-Siège, qui est sans doute un tribunal supérieur à elle. Supposé même que le jugement de ce tribunal ne soit point infallible en soi (question que je n'ai garde de toucher), il n'en faut pas moins avouer que ce jugement est dûment celui de l'Église entière, par l'acquiescement tacite et notoire de toutes les églises de la communion du Siège apostolique : c'est ce que le parti même avoue dans tous ses libelles. Ainsi Rome est en plein droit, de l'aveu même du parti, de vouloir qu'une assemblée particulière d'Évêques reçoive d'abord son jugement, comme étant celui de l'Église entière. Voilà ce qui est incontestable.

ble, indépendamment des questions disputées entre les théologiens d'Italie et de France.

L'expédient de n'envoyer plus de Bulles en France pour ne se commettre point, serait, je l'ose dire, un parti faible et timide. C'est précisément à quoi les novateurs veulent réduire Rome ; ils veulent lui boucher le chemin de la France pour les décisions dogmatiques. Si Rome prenait ce faible parti, elle abandonnerait la foi à la contagion, et elle se priverait de l'exercice de l'unique autorité qui lui reste, je veux dire celle de décider contre les erreurs.

Il me paraît qu'on ne doit admettre aucune explication, ni dans l'acte solennel de l'assemblée, ni dans aucun Mandement d'Evêque. Toute explication paraîtrait une modification d'un jugement prononcé en termes trop vagues et trop absolus. On ne manquerait pas, si quelque explication était admise dans les Mandemens, d'y éluder tout le fruit de la décision. On sauverait, sous le nom de *grâce efficace par elle-même*, la délectation inévitable et invincible de Calvin et de Jansénius ; on réduirait toute la décision à un jeu de mots sur un texte qu'on avouerait être équivoque. On ne condamnerait que la chimère ridicule d'une *nécessité totale et absolue*, à laquelle il est visible que ni Jansénius, ni Calvin, ni Luther même, n'ont jamais pensé. On mettrait à couvert la nécessité que le parti nomme *relative et partielle*, qui est la doctrine évidente de Calvin, de Jansénius, de Luther, et la seule que l'Eglise ait pu vouloir sérieusement condamner. Si on tolérait un seul Mandement qui contiât une explication captieuse, le parti en triompherait, comme il a triomphé des procès-

verbaux des quatre Evêques du temps de Clement IX. On évitera un si grand mal si on tient ferme. Un Mandement public serait cent fois plus fâcheux qu'un procès-verbal caché dans un porte-feuille. Quand même cinq ou six Evêques refuseraient de souscrire à l'acte de l'assemblée, ou à faire leurs Mandemens en conformité, leur petit nombre les décréditerait, et il serait de plus très-facile de prendre des mesures entre le Pape, le Roi, et tout le reste des Evêques, pour humilier ces cinq ou six, sans tomber dans les difficultés d'une procédure canonique : mais je ne puis croire qu'aucun Evêque ose résister jusqu'au bout. Le vaisseau de saint Pierre est agité par la tempête; mais Jésus-Christ s'éveille toujours à propos pour commander aux vents et à la mer : le trouble et la résistance se tourneront en une éclatante confirmation de l'autorité, pourvu qu'on ne se relâche en rien.

Je suis infiniment éloigné de vouloir attaquer, même indirectement, la prémotion des Thomistes; mais je souhaite qu'ils se renferment exactement dans les bornes qu'ils se sont eux-mêmes prescrites, pour justifier leur foi, dans les congrégations *de auxiliis*. Ils sont trop catholiques pour n'approuver pas ce que je propose. Voudraient-ils que leur opinion servît de masque à une hérésie? Rome veut-elle qu'une opinion pernicieuse mette la foi même en péril d'être éludée par la secte trompeuse des Jansénistes?

Ne me direz-vous rien de M. Passionei, qui doit avoir rendu bon compte de tout ce qu'il a vu de si près?

Je suis, mon révérend Père, avec vénération, etc.

363.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Discussion de l'assemblée du clergé pour l'acceptation de la Bulle.

Mardi, 16 janvier 1714.

J'AI reçu les deux dernières lettres de Votre Grandeur du 5 et du 10. Les Prélats commencèrent hier après midi à tenir leurs séances à l'archevêché. M. le Cardinal de Rohan dut y commencer le rapport. Je ne sais si l'on est encore d'accord sur tout. La grande contestation, il y a quelques jours, roulait sur ceci : *Nous avons reconnu dans la Bulle la doctrine catholique, etc. nous la recevons. Nous condamnons et défendons, etc.* Voilà ce que les Sulpiciens ne voulaient pas, et ils demandaient une transposition, et qu'on dit : *Nous recevons, etc. Nous y avons reconnu, etc.* Les anti-Sulpiciens ne le voulaient pas, et les mitigés disaient aux Sulpiciens : Ce que vous voulez serait le mieux ; mais le pouvons-nous faire sans renoncer à l'unanimité ? et quel avantage ne donnons-nous pas au parti, et nous séparant de quelques-uns de nos confrères, que nous paraîtrions lui abandonner par là ! Ceux qui veulent qu'on dise d'abord : *Nous reconnaissons*, ont leur dessein, que nous n'approuvons pas ; mais, leur dessein à part, ce que nous leur accorderons est-il mauvais en soi ? Ce qu'ils veulent faire entendre par là, nous ne le disons pas au fond. Les Sulpiciens voudraient qu'on laissât là l'Instruction, et qu'on reçût la Bulle ; mais on leur répond la même chose de la part des mitigés : Cela

est bon ; mais nous séparerons-nous ? D'ailleurs , si on ne convient d'une Instruction commune , il s'en fera certainement dont le parti abusera. Vous messieurs les Sulpiciens , vous en ferez d'excellentes , qui réjouiront les Catholiques ; mais il s'en fera d'autres dont les Catholiques seront affligés avec raison. A quoi donc il faut viser , c'est à faire un projet qui n'ait rien de mauvais en soi , et qui préviendrait ce qui serait fait de mauvais.

M. Bourdon (*le P. Le Tellier*) est très-sensible à l'honneur de votre souvenir , aussi-bien que l'ami de M. Colin ; il est patient et courageux dans ses peines. M. Cousin (*le Roi*) sait tout.

Le secours que Votre Grandeur m'annonce viendra bien à propos pour ceux à qui il est destiné. J'en rends à Votre Grandeur mille actions de grâces. J'ai lu au frère du jeune ecclésiastique ce qu'il convenait qu'il sût ; il est pénétré de reconnaissance. J'ose dire qu'il n'est point indigne de ce que vous faites pour lui : c'est un bel esprit , un beau cœur , et qui est bien à Dieu. Au regard du jeune ecclésiastique , je suis persuadé qu'il deviendra sous vos yeux et entre vos mains tel qu'on le peut souhaiter. Je lui pardonne volontiers sa prévention contre les frères de M. Colin (*les Jésuites*) , pourvu qu'il renonce à toutes ses autres préventions. M. Girard (*l'Évêque de Meaux*) a de bonnes intentions , de l'application , de la douceur , il ne simplifie pas assez les affaires , et n'écarte pas assez les embarras.

365.

A M. * * *.

Sur les termes employés dans le projet d'acceptation de la Bulle par l'assemblée du clergé.

20 janvier 1714.

JE compte, monsieur, que les personnes que vous connaissez voient bien de près ce que je vois mal de loin ; mais voici mes réflexions, que je propose au hasard par un excès de zèle.

1^o Pourquoi commencer par ces mots : *Nous avons reconnu*, etc. ? N'est-ce pas faire entendre que s'ils ajoutent : *Nous recevons* (1), etc. ils ne reçoivent qu'à cause qu'ils ont reconnu, et que s'ils ne reconnaissent pas, ils ne recevraient point ? Il est vrai qu'ils sont juges, mais ils sont juges nécessités à juger comme leur chef, qui a déjà pour lui le consentement au moins tacite de toutes les Églises de sa communion, et qui aura, quand il lui plaira, leur consentement formel. Ainsi ils ne sont juges que comme le dernier Évêque est juge dans un concile, où cinq cents, qui le précèdent, ont déjà décidé et entièrement pour le dogme de foi. Cet Évêque est juge avec les autres ; mais il ne lui est pas libre de juger autrement qu'eux, et de rejeter le dogme de foi déjà décidé. Il sera condamné, s'il ne se conforme pas à leur jugement. C'est l'autorité du concile, et non sa pensée, qui doit le déterminer.

2^o On n'a point commencé jusqu'ici les réceptions

(1) Ceci nous induit à croire que cette lettre est une réponse à celle du P. Lallemand du 16 janvier. Voyez ci-dessus pag. 120.

des Bulles, en disant : *Nous avons reconnu*, etc. Quelle affectation suspecte ! Pourquoi innover ? Veut-on piquer Rome, la rebuter de nous envoyer des décisions contre le Jansénisme, et boucher le chemin à ses jugemens ? Nous n'avons jamais eu un si pressant besoin de favoriser les décisions du Saint-Siège, de les faciliter, et d'en soutenir l'autorité contredite par un parti redoutable. Qu'y a-t-il de plus odieux, que de chicaner et d'innover dans ces circonstances ?

3° Ceux qui veulent cette innovation cherchent à brouiller la France avec Rome, ou à dégrader insensiblement Rome, pour assujettir ses jugemens à l'examen de la France. Si Rome ne tolère point cette innovation, voilà une rupture, dont le Jansénisme se prévaut malignement pour achever sa séduction. Si, au contraire, Rome tolère cette innovation, voilà le clergé de France en possession de juger des jugemens du Saint-Siège, et d'examiner librement, comme un tribunal supérieur, s'il faut les admettre ou les rejeter. Cette dégradation du Saint-Siège mène droit à un prompt schisme pour un temps de trouble.

4° Dès que le clergé de France sera en possession d'expliquer, de modifier, et de restreindre les Bulles de Rome, sous prétexte d'instruction qu'on veut donner aux fidèles, on se jouera sans fin de toutes les Bulles les plus décisives. Elles ne signifieront plus que ce qu'on voudra bien les laisser signifier. Elles ne seront plus un remède sérieux à la contagion. Ainsi un tempérament pris par faiblesse dans l'embarras d'une occasion particulière, ôtera toute ressource effective pour tous les besoins de la foi en général, dans les siècles à venir.

5° L'unanimité, qu'on veut tant faire valoir, n'aura rien d'effectif, et elle n'est en rien comparable avec le mal sans remède de boucher le chemin de Rome, d'empêcher le libre concert avec le Saint-Siège, et de fournir au parti un moyen d'é luder tous les jugemens des Papes, avec un péril très-prochain de schisme.

6° L'unanimité espérée sera chimérique, à moins que le bon parti ne se relâche jusqu'à admettre une explication ambiguë, qui sauve le vrai Jansénisme, et qui restreigne la condamnation au fantôme ridicule de la nécessité totale et absolue. Le parti ne veut l'explication que pour réduire tout à ce point, qui anéantit le but unique de la Bulle. On la veut réduire à une pure équivoque. Il ne faut pas s'imaginer que ceux qui hasardent tout pour arracher ses explications, fassent une entreprise si hardie sans un violent désir de sauver, par quelque subtile évasion, la doctrine qu'ils ne peuvent se résoudre à condamner sans restriction. Condamner le livre du P. Quesnel dans un sens forcé, et ne le condamner pas dans son sens naturel, c'est sauver tout le Jansénisme, et rendre la décision puérile. On aura bien plus d'embarras et de mauvaises subtilités à essayer pour disputer le terrain sur chaque terme captieux ou trop vague de l'explication, qu'à exclure tout d'un coup l'explication même avec une douce fermeté. Il vaut cent fois mieux résister d'abord, pour n'admettre point une innovation manifeste, et pour ne blesser point le Saint-Siège, que de résister sur un détail de questions de grammaire, où le parti cachera les tours les plus captieux et les chicanes les plus subtiles.

7° L'unanimité, qu'on vante tant, serait le comble des maux, si elle servait à autoriser un discours ambigu, à énerver la Bulle, et à sauver le Jansénisme réel : *et erit novissimus error pejor priore*. Un mot un peu douteux qu'on aura glissé, servira pendant tout un siècle au parti, dans des libelles innombrables, pour soutenir que le clergé n'a accepté la Bulle qu'à condition expresse de ne donner aucune atteinte à son système. Les retardemens de l'assemblée, la division notoire des Évêques, les représentations faites au Roi par onze d'entre eux dans une lettre qui ne manquera pas de devenir publique, serviront à montrer, d'une façon très-spécieuse et très-plausible, que l'assemblée n'a pas pu refuser aux Prélats disciples de saint Augustin, une explication qui a mis leur système à couvert. Ne voit-on pas que les expédiens de mollesse, nommée *mitigation*, ont gâté tout depuis cinquante ans ? Veut-on continuer à perdre tout ?

8° Les mitigés sont ravis de faire valoir une fausse unanimité, pour éblouir les Évêques qui vont droit au but, et pour pouvoir flatter les Évêques fauteurs du parti. Vous verrez que la plupart de ces mitigés sont en secret dans une espèce de partialité, et qu'ils sont tout au moins politiques entre les deux partis opposés. S'ils étaient bien sincèrement anti-Jansénistes, ils craindraient cent fois moins un éclat, qu'un expédient qui se tourne en évasion pour les Jansénistes.

9° La division, quoique fâcheuse, a un grand avantage. *Il est nécessaire que le scandale arrive* (1). Dieu

(a) *Matth.* XVIII. 7.

le permet, *ut eruantur ex multis cordibus cogitationes* (e). Le scandale est déjà fait ; les onze Évêques ont fait l'éclat : il ne s'agit plus que de ne les laisser point prévaloir après un coup si hardi. Si on le souffre, que n'oseront-ils pas ? Plus ils ont éclaté, plus il est capital que le scandale soit réparé par une réception pure et simple qui redresse tout. Une division qui finit par une bonne conclusion du grand nombre des Évêques, se tourne en force pour la bonne cause. Les onze Évêques qui écrivirent au Pape pour empêcher la condamnation de Jansénius, n'affaiblirent point la condamnation.

10° Si les mitigés étaient sincèrement zélés pour la bonne cause, ils tourneraient invinciblement l'argument de l'unanimité contre ceux qui l'emploient pour la cause odieuse. Il doit y avoir dans l'assemblée, en comptant tous ces politiques mitigés, environ quarante Évêques contre les onze. Les onze doivent être cent fois plus embarrassés que les quarante, en renonçant à l'unanimité. Que deviendront ces onze, si les quarante tiennent ferme ? demeureront-ils obstinés contre le Saint-Siège, contre toutes les églises de sa communion, et contre presque tous les Évêques de France mêmes ? Quelle ressource peuvent-ils espérer ? Ne voit-on pas qu'ils ne peuvent compter que sur leur propre hardiesse, fondée sur des exemples de grande impunité ; que sur la mollesse des mitigés, et que sur l'extrême indulgence du Roi ? Ils ne sont si roides qu'à cause qu'ils comptent de trouver leurs adversaires infiniment timides et souples.

(a) *Luc.* II. 35.

L'unique moyen de les rendre souples est de leur montrer un peu de fermeté et de réunion contre eux. Ils ont raison d'être si hautains et si entreprenans, puisqu'ils vous voient si incertains, si désunis et si relâchés. Tout leur réussit, dès qu'ils ne respectent nulle autorité ; comment voulez-vous que l'autorité les retienne, et les rappelle au devoir ? Vous faites tout ce qu'il faut pour leur faire faire tout ce qu'ils font. Je vous promets pour eux, que tout ira chaque jour de mal en pis. Mais faites-leur sentir que vous n'êtes point dupe d'une trompeuse unanimité, et que vous allez conclure au plutôt, malgré eux, à la pluralité des voix ; ils en craindront les suites ; vous les verrez dans l'embarras. Un petit nombre se sentira accablé par l'autorité du Saint-Siège et de toutes les églises de sa communion. Il craindra même le Roi justement irrité.

11° Les moindres retardemens sont dangereux. La mort du Pape ralentirait la conclusion, et pourrait l'éluder : celle du Roi renverserait tout. Dieu nous en préserve. Qu'est-ce que ces gens-là n'oseraient pas dans une minorité, puisqu'ils sont si hardis sous un Roi si puissant, et si zélé pour l'Église ? D'ailleurs, plus on retarde, plus ils concluent qu'on n'ose les attaquer, et qu'ils réduiront leurs adversaires, par la crainte d'une rupture, à quelque expédient qui éludera tout. La prétendue unanimité est un bien imaginaire en comparaison de ces maux très-réels.

366.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Il apprend au Prélat l'opposition du Cardinal de Noailles et de quelques autres Évêques à l'acceptation de la Bulle.

Paris, 21 janvier 1714.

ENFIN voilà l'apostume qui crève. Quand on a vu qu'il n'y avait plus moyen de reculer à l'assemblée générale, les Prélats protestans se sont assemblés chez M. le Cardinal, et y ont signé, le 12, l'acte dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie. Ils signèrent en même temps une lettre commune au Roi, datée du dimanche suivant, et dont la marche devait être tellement réglée, qu'elle arriverait pour apprendre que la protestation était faite. On a su, je ne sais comment, que le conciliabule s'était tenu chez M. le Cardinal; et qu'entre autres Prélats M. l'Évêque d'Auxerre (1) en avait été. Ce Prélat fut mandé sur-le-champ par le Roi, qui jugea qu'il était de la dernière importance de découvrir ce qui s'était passé dans l'assemblée secrète. La personne que l'on avait envoyée de la cour ne trouva point le Prélat chez lui, et on lui dit qu'il était parti pour Auxerre. Voyant de l'embarras sur les visages, il fit sonner haut le nom du

(1) Daniel-Charles-Gabriel de Lévi de Tubières de Caylus, né en 1669, Grand-Vicaire du Cardinal de Noailles en 1700, Evêque d'Auxerre en 1705, accepta en 1714 la bulle *Unigenitus*, dont il devint, après la mort de Louis XIV, un des plus fougueux adversaires. Il persévéra opiniâtement dans son opposition jusqu'à sa mort, arrivée le 3 avril 1754.

Roi, et on lui dit que le Prélat était effectivement parti, mais qu'on pourrait peut-être le trouver encore chez M^{me} de Beuvron. Il y courut ; il y trouva le Prélat, et lui signifia l'ordre de la cour. Le Prélat dit qu'il s'y rendrait : mais le commissionnaire ayant ajouté qu'il avait ordre de l'y suivre, il fallut partir sans détour et sans s'arrêter. Le Roi, ayant su par là tout ce qui s'était passé chez M. le Cardinal, fit écrire à Son Éminence pour lui et pour ses associés, que Sa Majesté voulait qu'ils se trouvassent à l'assemblée, qu'ils y dissent leurs raisons ; qu'ils faisaient injure à leurs confrères, de les croire incapables de les approuver, si elles étaient bonnes ; qu'ayant nommé eux-mêmes des commissaires, ils ne devaient pas leur faire l'affront de ne vouloir pas seulement les écouter ; que Sa Majesté leur laissait toute liberté pour suivre leurs lumières, et parler selon leur conscience, mais qu'elle n'avait point d'autre règle à suivre, que ce qui paraîtrait meilleur au plus grand nombre, et qu'elle emploierait son autorité pour le faire exécuter. Je n'ai point vu la lettre, et je n'en parle que par ouï-dire ; mais j'ai lieu de croire que c'en est là à peu près le sens. On dit aujourd'hui que M. d'Auxerre a désigné que d'autres ont honte et sont fâchés de l'avoir fait. M. de Senez (2) est arrivé depuis peu de jours, et on croit qu'il se joindra aux protestans.

(2) Jean Soanen, né en 1647, d'abord Oratorien, devint Evêque de Senez en 1695. Il fut suspendu de ses fonctions au concile d'Embrun en 1727, à cause de son appel et de ses écrits contre la Bulle, puis exilé à l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Il mourut dans son exil, le 25 décembre 1740.

M. de Saint-Malo (3), qui est venu aussi en grande diligence, pourrait bien s'y joindre : on le craint. L'ancien Évêque de Tulle (4) paraît encore balancer. Demain M. le Cardinal de Rohan achèvera son rapport. M. l'Évêque de Meaux veut, dit-on, parler aussi. Il ne demande qu'une demi-heure. Après cela, on délibèrera sur la manière et la forme d'acceptation. Les copies que l'on a de la protestation projetée ne peuvent venir que de ceux qui l'ont faite; c'est une circonstance à remarquer. M. le Cardinal, en voulant se justifier à la cour sur ce projet, a prétendu que la commission lui avait laissé tout ignorer, et beaucoup d'autres choses sur quoi il a été aisé de le convaincre de faux. Voilà, Monseigneur, la triste scène que nous avons devant les yeux. Il est difficile de voir bien clairement où cela aboutira. Je crois qu'on peut répondre de tous les autres Prélats qui composent l'assemblée.

J'ai l'honneur, etc.

(3) Vincent-François Desmarests, sacré en 1702, appela en 1717 de la bulle *Unigenitus*, puis l'accepta en 1724. Il mourut en 1739, âgé de quatre-vingt-un ans.

(4) Humbert Ancelin, fils de la nourrice de Louis XIV, aumônier de la Reine, nommé à Tulle en 1680, se démit en 1702. Il fut pourvu de l'abbaye de Ham, et mourut en 1720.

368.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

L'assemblée du clergé accepte la Bulle; conduite des neufs Prélats opposans.

Paris, 30 janvier 1714.

VOTRE Grandeur doit avoir reçu la lettre par laquelle je lui mandais mercredi, que, mardi la veille, la Bulle avait été reçue à la pluralité des voix. L'assemblée était de quarante-neuf Évêques. Quarante avaient conclu à l'acceptation; neuf (1) se sont réservés à conclure quand on opinera sur le projet d'Instruction pastorale qu'il a été résolu de dresser. Le Roi ne fut pas plutôt averti que l'assemblée avait conclu à recevoir la Bulle, qu'il fit dépêcher à Rome pour en porter l'acte au Pape. Cette démarche n'a pas laissé de donner à penser aux protestans (2). On m'a assuré que l'acte de la protestation était entre les mains du Roi. M. d'Auxerre (3) en a retiré son nom. On a dit hautement que M. le Cardinal avait dressé l'acte. Chaque Évêque protestant devait en avoir une copie: le moyen de savoir par qui l'écrit s'est répandu. Quoi qu'il en soit, on se rassemble jeudi pour opiner sur

(1) Ces neuf Évêques étaient MM. de Noailles, Archevêque de Paris; d'Hervault, de Tours; de Béthune, Évêque de Verdun; de Noailles, de Châlons-sur-Marne; Soanen, de Senes; de Langle, de Boulogne; Desmarets, de Saint-Malo; Dreuillet de Bayonne; et de Clermont, de Laon.

(2) C'est-à-dire, aux neuf Évêques qui refusaient d'accepter la Bulle.

(3) Voyez la note 1 de la lettre 366, ci-dessus pag. 128.

l'Instruction pastorale. Il y a apparence que les quarante ne se désuniront point, et il y a parmi eux assez de Prélats instruits et zélés pour empêcher qu'il ne se glisse rien dans l'Instruction qui nuise à la cause. Je ne crois pas qu'on se relâche sur rien d'essentiel. Peut-être que, si on eût prévu la séparation des neuf, l'affaire aurait pris un autre tour, et certainement elle serait finie à l'heure qu'il est. Mais quand on s'est aperçu qu'on avait été amusé, il n'était plus temps de changer le système de l'acceptation : on se serait divisé de nouveau. Un juge nécessité à juger, ne laisse pas de dire son avis sur la matière, avant que de dire qu'il adhère. Quoi qu'il en soit, on ne manie pas le vaisseau comme on veut dans la tempête, on manœuvre comme on peut ; il faut aborder et sauver le vaisseau. Il est bien clair qu'on veut, s'il se pouvait, ôter l'envie à Rome de nous donner des Bulles : mais le Pape doit voir à qui il faut s'en prendre, et ne prendre pas le change. Se fâcher tout-à-fait, ce serait donner gain de cause aux ennemis de l'Eglise et aux siens. On ne devine pas encore ce que feront les neuf ; on prétend qu'ils sont nantis de plusieurs lettres d'Evêques absens qui pensent comme eux, et que c'est une nouvelle scène qui se prépare. Que disent ces lettres ? Je n'en sais rien. Sont-elles en grand nombre ? On parle de dix : mais je crois qu'on devine. Il me paraît de l'union et du concert dans le gros de l'assemblée. Nous verrons ce qui se passera jeudi. La situation est triste, Dieu veuille la changer !

369 †.

AU P. QUIRINI.

Aimables reproches qu'il lui fait de n'être point revenu à Cambrai ; éloge de la bulle *Unigenitus*.

30 janvier 1714.

Quoi ! vous êtes courant par toute la France sans avoir voulu venir à Cambrai ! Quelle cruauté ! Quel manquement de parole ! Est-ce donc ainsi que vous étiez pressé de retourner en Italie ? Nonobstant cette infidélité, je veux vous répondre à cœur ouvert sur la constitution *Unigenitus*. A Dieu ne plaise que je blâme personne en louant cette décision du Saint-Siège ! Je la trouve très-digne de l'Eglise-mère et maîtresse. La liaison des propositions condamnées montre évidemment des systèmes affreux. Chaque proposition, prise en particulier, est même insoutenable quand on la regarde de près. Celles qu'on veut faire ressembler à des textes de saint Augustin, ne leur ressemblent nullement : les différences sont visibles et essentielles. Si vous étiez à Cambrai, au lieu de courir pendant l'hiver comme un Juif errant, nous verrions vous et moi, en deux heures de conversation, la vérité de ce que j'avance.

(†) *Comment. hist.* part. I, lib. I, cap. v ; et lib. II, cap. XII, pag. 84 et 276, 277.

370.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Projet d'*Instruction pastorale* adopté par l'assemblée pour la publication de la Bulle; conduite des Évêques opposans.

Paris, 2 février (1714.)

L'ASSEMBLÉE se tint hier sur l'Instruction pastorale, et elle se termina comme on l'avait prévu; les quarante Prélats l'ont reçue. M. le Cardinal dit au nom de ses huit associés, qu'ils persistaient à consulter le Pape sur certains points de la Bulle, et cela pour procurer la paix à l'Église, et pour conserver la *liberté des écoles*. Voilà un étrange moyen de parvenir à la paix! Et quand le Pape jugera à propos de condamner quelque opinion qui aura été soutenue dans quelque école, on pourra ne pas adhérer à sa décision, pour maintenir cette école dans son ancienne liberté. Mais quand on consultera le Pape, sera-ce pour s'en tenir à ce qu'il dira? Si cela est, il faut commencer par recevoir sa constitution avant que de lui en demander l'explication. Si l'on n'est pas résolu de s'en tenir à la réponse du Pape, doit-il en donner une? Voilà une scène bien décisive pour la Religion en France. On prétend que M. le Cardinal dit dans l'assemblée, qu'il avait les lettres de neuf Évêques qui pensaient comme lui, et que M. l'Archevêque de Rouen lui fit cette réponse: C'est-à-dire, Monseigneur, que nous serons cent contre dix-huit. Je vois tous les gens de bien affligés à la vue des suites que cette division peut avoir. Dieu veuille inspirer aux

deux Puissances la force nécessaire pour les prévenir, et pour proportionner le remède au mal. On s'assemblera lundi pour signer le procès-verbal et pour les lettres au Pape, au Roi, aux Évêques absens. Il faut voir si le Parlement ne voudra point tirer avantage de cette division pour reculer l'enregistrement. Je manderai à Votre Grandeur ce qui se passera.

Je reçois la lettre de Votre Grandeur du 30. Je n'ai point vu le projet d'Instruction. Il faut espérer qu'on n'y aura rien laissé qui nuise à la cause de l'Eglise; d'autant plus les opposans n'ont rien demandé, et n'ont pas voulu entrer en négociation; leur parti était pris, et celui du chef l'est apparemment depuis long-temps. On lui a donné le temps de grossir sa troupe.

371 †.

AU P. DAUBENTON.

Sur la conduite des Prélats opposans, et la nécessité de les réduire à la soumission.

A Cambrai, 5 février 1714.

JE viens, mon révérend Père, de recevoir la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire en date du 6 de janvier. On ne peut être plus touché que je le suis de vos attentions très-obligeantes : j'espère que vous voudrez bien les continuer pour ma réponse à

(†) Cette lettre est la huitième du recueil publié en 1823 par M. l'abbé Labouderic.

M. Hennebel, sur laquelle je demande instruction.

Vous savez sans doute maintenant la protestation de neuf Evêques de l'assemblée : je ne me mêlerai point d'en expliquer les conséquences ; vous le voyez mieux que moi. On dit que neuf autres Evêques des provinces s'unissent à ceux-ci : le scandale peut devenir grand. Il semble que Dieu veuille forcer la sagesse et la modération des hommes les plus patiens, à venir au fond, et à trancher par l'autorité la plus décisive.

Pendant que nous avons tout ensemble un saint et docte Pape, avec un Roi puissant et zélé pour l'Eglise, il n'y a aucun moment à perdre.

Si le Saint-Siège accoutume les Evêques à lui corriger ses jugemens, sous prétexte de lui en demander des explications restrictives, son autorité est foulée aux pieds, et les Evêques particuliers s'érigent en juges supérieurs. En cette occasion, le Saint-Siège aura des avantages infinis contre eux. On verra en France plus de cent Evêques contre dix-huit. D'ailleurs toutes les églises du monde qui sont dans la communion romaine, demeureront infiniment unies à leur centre pour ce jugement. Voilà le corps entier de l'Eglise catholique qui est en plein droit de réduire à une humble soumission ces Evêques qui désobéissent. Il est naturel que le Roi, qui est si sage et si bien intentionné, appuie fortement l'Eglise comme il l'a promis ; c'est une grande occasion de faire sentir toute l'autorité du Siège de saint Pierre. A Dieu ne plaise qu'on se lasse et qu'on se décourage ! C'est maintenant qu'il faut mettre la cognée à la racine de l'arbre, pour abattre le tronc.

Pour moi , je garde un profond silence , et vous voyez sans peine les raisons qui m'y engagent. J'aurais écrit d'abord pour refuter les libelles atroces et schismatiques qui attaquent la constitution. J'ai eu besoin de me retenir; mais, outre qu'il fallait attendre ce que l'assemblée ferait, de plus j'ai cru devoir éviter une scène où l'on m'aurait accusé de ressentiment. Ayez la bonté, je vous en conjure, de me faire savoir ce qui pourrait le plus montrer au Pape mon zèle pour sa constitution; je m'y conformerai autant que les choses qui viendront du Roi et de l'assemblée le pourront permettre. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point de rage et d'insolence le parti éclate dans ses libelles et dans ses chansons contre l'autorité de Rome. Il n'y a rien d'affreux qu'il ne tente pour soulever les peuples, et pour leur faire secouer le joug. On ne voit que trop que le parti janséniste, loin d'être un fantôme, est un corps réel et puissant qui menace toute l'Église; mais le courage et la fermeté du Saint-Père abattra ce parti. Un des plus importans services qu'il puisse rendre à la Religion, est celui de conserver sa santé : nous avons un besoin infini de ses lumières et de son zèle. Plus la constitution trouve de résistance dans les esprits, plus elle était nécessaire. L'incision va jusqu'au vif, en faisant crever l'abcès. Il y a quarante ans que le livre, mis dans les mains de tous les peuples, empoisonnait toutes les conditions. On n'arrache point l'idole sans irriter; que serait-ce, si on eût tardé plus long-temps? Quand on dort, le parti veille; il se prévaut d'une fausse paix; il redouble la séduction : à la fin il entraînerait tout. L'opération du remède ne

fait point le mal ; elle le montre et le guérit. O qu'on est heureux d'écouter l'Église avec une docilité de petit enfant ! *Bienheureux les pauvres d'esprit !..... bienheureux les pacifiques !.....*

Je suis avec vénération, mon révérend Père, etc.

Rome n'a besoin que de ne rien répondre aux Évêques qui veulent la faire expliquer ; elle n'a qu'à attendre les actes.

373.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Le Roi se montre satisfait de la conduite de l'assemblée, et blâme hautement le procédé des Évêques opposans.

(8 février 1714.)

HIER septième, la commission fut saluer le Roi, et en fut fort gracieusée sur son travail et la sagesse qu'elle avait montrée. Le Roi ajouta qu'il était fort content de son clergé, qu'il appuierait de son autorité tout ce qu'il avait fait, et qu'il voudrait en avoir plus encore qu'il n'en avait, pour l'employer toute; que pour les autres (les neuf), il n'était nullement content d'eux. Ces autres ont fait présenter au Roi la lettre commune qu'ils écrivaient au Pape. Sa Majesté a répondu que, s'ils avaient à écrire au Pape, il fallait qu'ils le fissent chacun en particulier, et qu'elle ne voulait avoir dans son royaume qu'un clergé qui fit corps. On est dans la disposition de ne perdre point de temps. Les quarante paraissent fort irrités de la conduite que M. le Cardinal a tenue à leur égard

dans toute cette affaire. Il est évident qu'il a toujours eu en vue de ne pas faire comme les autres, quoiqu'il ait changé d'expédiens selon les occurrences. Il y a apparence que l'*Instruction pastorale* ne donnera point de prise, quoiqu'on n'ait pas eu le temps de la faire peut-être aussi-bien qu'il faudrait, absolument parlant. Il faut s'accommoder au temps, et se contenter de ce qui est moins bon, lorsqu'on ne peut pas avoir mieux. On dit ici que M. Pochart (*le Card. de Noailles*) n'a travaillé qu'à relever M. de Granville (*Fénelon*) : mais je suis persuadé que M. de Granville ne veut pas être relevé à ce prix.

374.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Enregistrement de la Bulle ; affaire des Prélats opposans.

Dimanche, 11 février (1714.)

LES huit Évêques ont ordre de se retirer dans leurs diocèses, et quelques-uns sont déjà partis ; M. l'Archevêque de Tours entr'autres. Ceux qui ont vécu avec ce Prélat, et qui l'ont vu de plus près, ne sont point du tout surpris du travers qu'il a pris. M. le Cardinal alla à Versailles mercredi au soir : on dit qu'il n'a point eu d'audience (1). Peut-être ne l'a-t-il point tentée, et qu'il n'est allé à Versailles que pour faire dire dans tout Paris qu'il y était allé. Les gens du

(1) M. de Pontchartrain écrivit au Cardinal, de la part du Roi, que ce Prince *ne pouvait le voir dans la conjoncture présente*. Voyez le *Journ. de Dorsanne*, févr. 1714.

Roi furent mandés avant-hier. On croit que la Bulle sera enregistrée jeudi. La fermeté que le Roi montre pourra faire du bien, et hâter les choses. Le Roi, en ordonnant que les Évêques protestans écriraient séparément à Rome, a ajouté qu'il voulait voir leurs lettres. Je crois vous avoir mandé que les neuf Prélats avaient dépêché un courrier à Rome; on l'assurait de toutes parts, et de bon endroit. On prétend aujourd'hui que cela est vrai, et que ce n'est qu'après coup qu'ils ont demandé au Roi permission d'écrire : c'est un fait à éclaircir. Le P. Timothée, Capucin (2), qui est apparemment connu de Votre Grandeur pour avoir été long-temps à Rome, y a été envoyé par ordre de la cour pour les affaires présentes. Il partit il y aura après demain quinze jours. Il va en chaise de poste : le Roi en fait la dépense. Il s'agit de mettre le Pape bien au fait de tout ce qui se passe ici, et de tourner sa juste colère à l'endroit qu'il faut. On dit que M. de Laon se détache, et que M. de Langres a fait part au Roi de cette conversion. Ce n'est qu'un bruit par rapport à moi. Pour M. de Langres, il faut lui rendre cette justice. Lié d'abord avec M. le Cardinal, au moment qu'il s'est aperçu que cette Eminence biaisait, il s'est séparé de lui, et s'est joint à M. le Cardinal de Rohan. M. le Cardinal a dit que c'était par respect qu'il consultait le Pape sur la Bulle, plutôt que de se donner la liberté de l'interpréter. Il ne se souvient plus, 1^o que, dans un certain temps

(2) Voyez, sur la négociation du P. Timothée, ses *Mémoires* et ses *Lettres*, publiés à Avignon, 1774, in-12, par Bertrand de La Tour, chanoine de Montauban.

il s'est offert de se joindre aux autres, en cas que la relation de l'acceptation à l'Instruction pastorale fût bien marquée; 2^o qu'il a donné d'abord, et je crois qu'on l'a de sa main, un projet d'acceptation qui devait pour jamais nous brouiller avec Rome. Les Prélats se plaignent 1^o de son peu de droiture; 2^o du mépris qu'il a témoigné pour eux, en refusant opiniâtrement de leur dire ses difficultés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

M. de Laon revient certainement au troupeau; M. le Cardinal n'a point vu le Roi.

375.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Enregistrement de la Bulle après quelques difficultés. Affaire des
Évêques opposans.

Paris, 16 février 1714.

HIER la constitution fut enregistrée au Parlement. Neuf ou dix opinèrent à faire des remontrances au Roi sur ces paroles des lettres-patentes, *enjoignons aux Évêques*. On dit sur cela qu'en telle matière il n'appartient pas au Roi d'enjoindre; que l'on n'avait encore que l'acceptation de quarante Évêques, et que les autres, qui restaient en plus grand nombre, pourraient être d'un autre avis, et se joindre aux neuf. M. le Président de Menars et M. Pucelle parurent les échauffés des remontrances. Mais on conclut à enregistrer sans remontrances, sur ce que le terme *enjoignons* n'était pas nouveau en pareil cas; qu'il serait

contre le respect, de faire au Roi des remontrances sur une chose à laquelle on savait qu'il avait bien pensé; que la Bulle, après l'acceptation faite par l'assemblée tenue à ce sujet, devait être regardée comme acceptée du clergé. Les remontrants firent sentir que ce qui leur faisait peine dans l'*enjoignons*, était le droit que le Roi acquérait par là de faire saisir le temporel des Prélats qui ne croiraient pas devoir accepter la Bulle. M. Fleury, le premier des avocats-généraux, porta la parole, et conclut à quelques restrictions, pour empêcher qu'on ne pût abuser, dans la suite, des propositions sur l'excommunication, en faveur de la cour de Rome. M. de Laon est aussi libre dans sa taille depuis son abjuration, que s'il avait fait les choses de la plus glorieuse manière du monde. Il est le seul qui en pense ainsi. On met son changement à la queue du procès-verbal : c'est ce que je vois universellement désapprouvé. Il fallait renvoyer le Prélat dans son diocèse, et lui donner le temps de penser à ce qu'il avait à faire et à ce qu'il avait fait. Une conversion comme la sienne ne fait honneur ni à l'Église, ni à l'épiscopat, ni au pénitent. Il n'aurait d'autre parti à prendre que de s'aller cacher, s'il était capable d'en prendre un bon. Je suis persuadé que M. le Cardinal ne fera que rire de ce qui est dans la gazette d'Amsterdam, et de ce qu'on pourra y mettre dans la suite. Les choses pourtant prennent un train à lui ôter l'envie de rire. L'Église de France serait perdue, si les choses en demeuraient là, et qu'il restât un seul Évêque qui fût impunément révolté contre le Saint-Siège. Dieu veuille nous conserver le Pape et le Roi, et au Roi la dis-

position où il est de prêter toute son autorité à l'Eglise, dans le besoin évident et pressant qu'elle en a ! J'ai l'honneur d'être, etc.

Vous verrez une petite dissertation du P. Daniel sur la *nécessité morale* (1). J'ai vu un Jésuite qui m'a assuré que tout leur collège était révolté sur l'endroit de la dissertation où il donne à un magistrat de la liberté pour faire le scaramouche. M. Colin (*le P. Lallemand*), l'ami de ces Pères, qui avait eu vent de la chose, n'a rien omis pour l'empêcher, et il a été affligé de ce contre-temps.

(1) On la trouve dans le *Recueil des divers ouvrages du Père Daniel*, tome III, pag. 383 et suiv.

376.

DU P. LALLEMANT A FÉNELON.

Sur un Mandement de l'Archevêque de Tours concernant la Bulle.

Mercredi, 21 (février 1714.)

VOICI une nouvelle scène : M. l'Archevêque de Tours a fait publier un Mandement (1), en arrivant dans son diocèse, où il dit à ses diocésains qu'ils ne

(1) M. Ysoré d'Hervaut, Archevêque de Tours, publia ce Mandement le 15 février 1714. Il fut condamné à Rome, le 26 mars suivant, comme étant *au moins captieux, scandaleux, téméraire, et injurieux au Siège apostolique*. Dorsanne dit, dans son *Journal*, février 1714, qu'apparemment ce Prélat avait composé son Mandement dans la route ; il n'avait reçu ordre de partir de Paris que le 8 février au soir.

sauraient ignorer ce qui s'est passé dans l'assemblée au sujet de l'acceptation de la Bulle; qu'ils doivent avoir pour la constitution le même respect qu'on a pour le concile de Trente, dans les lieux où il n'est pas reçu; qu'il condamne le livre du P. Quesnel, et qu'il veut que les exemplaires en soient remis au greffe; qu'il a commencé, dès il y a quinze ans, à retirer ce livre des mains de ceux qu'il connaissait l'avoir; qu'il ne leur rapporte point les propositions de la Bulle, par respect pour le Saint-Siège, auquel il a eu son recours. Il se pourrait faire qu'on m'eût rapporté le contenu du Mandement un peu autrement qu'il n'est; mais le Mandement existe. On assure que M. le Cardinal de Noailles en prépare un semblable (2); mais l'enregistrement de la Bulle avec *l'enjoignons* des lettres-patentes pourrait peut-être changer le système. Tout cela est bien fâcheux; mais ce n'est pas un mal sans remède, si Dieu nous conserve le Roi, et qu'il lui inspire toujours la même fermeté que nous lui voyons. Il est assez difficile de deviner ce que tout ceci deviendra. Si je ne puis avoir le Mandement de M. de Tours imprimé, je le ferai copier pour l'envoyer à Votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(2) Le Cardinal de Noailles donna en effet le 25 février son Mandement, qui fut condamné à Rome en même temps que celui de l'Archevêque de Tours, mais avec de plus sévères qualifications, comme *sentant le schisme et portant au schisme*. Il défendait, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, de recevoir la Bulle indépendamment de son autorité. Voyez les *Mém. chronol.* du P. d'Avrigny, 26 mars 1714.

377.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Sur une décision que Fénelon attendait du Saint-Siège. Dispositions de la cour de Rome à l'égard de l'assemblée du clergé de France et de Evêques opposans. Objet de la députation du P. Timothée.

(Rome) 24 février (1714.)

IL y a trois mois que je ne cesse d'agir pour tirer la décision (1) que Votre Grandeur attend depuis longtemps. J'ai eu l'honneur d'en parler au Pape plus d'une fois. J'ai supplié MM. les Cardinaux Fabroni et Albani de presser Sa Sainteté de la donner. M. le Cardinal Albani m'a assuré qu'il lui en avait parlé souvent. On la promet toujours ; mais tantôt c'est la santé altérée du Pape , tantôt les affaires qui surviennent, lesquelles font suspendre l'accomplissement des promesses. Las de ces délais, je fus lundi passé à l'audience ; je fis de très-vives instances : Sa Sainteté, après m'avoir dit plusieurs choses très-obligeantes de Votre Grandeur, marqua un extrême chagrin de ne pouvoir la satisfaire, ajoutant qu'il ne lui était pas possible de penser à la décision avant Pâque ; qu'elle était accablée de mille affaires, etc. Je sais, en effet, que les démêlés de cette cour avec l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Roi de Sicile et autres Princes, em-

(1) Nous sommes portés à croire que la décision demandée par Fénelon avait pour objet une *profession de foi* sur les questions du temps, dressée par le docteur Hennebel, et dont il est question dans les lettres du P. Daubenton des 4 novembre et 9 décembre précédens.

portent tout son temps. Je vous supplie, Monseigneur, de croire que je suis et que je serai très-attentif à cette affaire.

Je crois que Votre Grandeur ne sera pas fâchée de savoir la disposition de cette cour à l'égard de l'assemblée qui s'est tenue à Paris. 1^o On a été très-mécontent de la lenteur de nos Évêques, et de leurs conférences qui avaient fort l'air d'examen. 2^o On a été satisfait de la substance de l'acceptation, mais très-peu de certaines choses qui l'accompagnent. Le premier article, où l'on déclare que l'assemblée a eu une extrême joie de reconnaître dans la constitution la doctrine de l'Église, n'a pas plu : comme si, dit-on, l'on n'acceptait la constitution, que parce qu'elle est conforme à la doctrine de l'Église, et qu'elle ne contient point d'erreurs. L'acceptation a paru un peu sèche et aride; on n'y fait mention ni d'obéissance ni d'exécution. 3^o On craint que les Évêques zélés pour la constitution ne se laissent surprendre par ceux qui lui sont contraires, et qu'en voulant les contenter on ne mécontente Rome : d'où il arrivera qu'on ne contentera ni les uns ni les autres, qu'on ne gagnera pas les Prélats opposés, et qu'on chagrinerà le Pape. 4^o On est extrêmement inquiet sur l'Instruction pastorale, qui n'a point encore paru dans ce pays : on craint qu'elle ne renferme des choses désobligeantes pour cette cour, et la raison de le soupçonner est qu'on sait que les Prélats zélés ont tâché de se rapprocher des sentimens des Prélats opposans, pour les attirer à l'unanimité : ce qu'il est très-probable qu'ils n'auront pu faire sans s'éloigner des sentimens de Rome. 5^o On est terriblement irrité contre les neuf

Évêques opposés à la Bulle ; il est difficile que , dans la suite , on n'exige d'eux , tôt ou tard , une satisfaction proportionnée à l'injure que l'on prétend qu'ils ont faite à l'autorité du Saint-Siège. Leur chef s'est particulièrement attiré l'indignation des Romains. Ce qui suit doit être secret :

M. le Cardinal de Rohan et M. l'Évêque de Meaux ont député à Rome , avec la permission du Roi , le P. Timothée (2), Capucin de la Flèche , lequel est venu en calèche de poste , et est arrivé à Rome en seize jours : ce qui a donné lieu à mille plaisanteries ridicules. Ce Capucin a été chargé de deux choses dans ses instructions : la première , de faire entendre ici raison sur le premier article de l'acceptation , et de le justifier par l'exemple des Évêques des Gaules et des Évêques de France , qui écrivirent , les premiers à saint Léon , les seconds à Innocent X l'an 1653 ; en quoi il ne réussira pas , ces deux exemples dont on se prévaut étant fort différens. Certainement le Pape se serait contenté de nos Évêques , s'ils s'étaient expliqués en faveur du Saint-Siège , de la manière que le firent ceux-là. La seconde chose qu'on a recommandé au P. Timothée , est de porter le Pape à ne rien tenter contre les neuf Évêques , que de concert avec le Roi. Il ne lui a pas été difficile de l'obtenir , le Pape ayant résolu , dès le commencement , de n'entreprendre rien sur cette affaire , qu'avec la participation de Sa Majesté. Il sait fort bien que , sans être soutenu de l'autorité du Roi , il échouerait ; et d'ailleurs il compte fort sur la religion du Roi , qui

(2) Voyez la note 2 de la lettre 374 , ci-dessus pag. 140.

est disposé à lui procurer toute la satisfaction qu'il peut souhaiter. Vous voyez, Monseigneur, mieux que moi, que cette importante affaire n'est pas finie, et qu'elle est pour avoir des suites affreuses. Il est douloureux de voir l'un des plus accomplis Prélats, devenir, sans le savoir et sans être Janséniste, le protecteur du Jansénisme, qui sans son appui tomberait, et serait bientôt écrasé. Il eût été fort à désirer que Votre Grandeur se fût trouvée à Paris dans le temps de l'assemblée; je suis persuadé qu'elle aurait fait revenir bien des gens au bon parti. Il faut adorer les jugemens de Dieu, qui ne l'a pas permis. J'ai l'honneur d'être, etc.

On a rétabli le courrier de Rome en France. Je prie Votre Grandeur de me faire savoir si je puis lui écrire en droiture par Paris.

380.

A * * *.

Douleur qu'il éprouve de la conduite du Cardinal de Noailles envers sa personne.

A Cambrai, 12 mars 1714.

LA plupart des gens peuvent s'imaginer que j'ai une joie secrète et maligne de tout ce qui se passe : mais je me croirais un démon, si je goûtai une joie si empoisonnée, et si je n'avais pas une véritable douleur de ce qui nuit tant à l'Église. Je vous dirai

(†) *Vie de Fénelon*, par Querbœuf, pag. 573.

même, par une simplicité de confiance, ce que d'autres que vous ne croiraient pas facilement : c'est que je suis véritablement affligé pour la personne de M. le Cardinal de Noailles. Je me représente ses peines ; je les ressens pour lui ; je ne me souviens du passé que pour me rappeler toutes les bontés dont il m'a honoré pendant tant d'années. Tout le reste est effacé, Dieu merci, de mon cœur ; rien n'y est altéré : je ne regarde que la seule main de Dieu, qui a voulu m'humilier par miséricorde. Dieu lui-même est témoin des sentimens de respect et de zèle qu'il met en moi pour ce Cardinal.

La piété que j'ai vue dans M. le Cardinal de Noailles me fait espérer qu'il se vaincra lui-même, pour rendre le calme à l'Église, et pour faire taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple ramènerait d'abord les esprits les plus indociles et les plus ardens : ce serait pour lui une gloire singulière dans tous les siècles. Je prie tous les jours pour lui, à l'autel, avec le même zèle que j'avais il y a vingt ans.

381.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Sur diverses lettres du Prélat communiquées au Pape, et sur le Bref de Sa Sainteté aux Évêques de l'assemblée du clergé de France.

(Mars 1714.)

J'AI reçu par le même courrier les deux lettres que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 5 et le 9 février. Je les fis voir d'abord à Mgr. le Cardinal Fabroni, qui jugea que, dans l'embarras où se

trouvait alors le Pape, il ne fallait lui faire part que de la première. Son Éminence fut très-satisfaite de l'une et de l'autre. J'ai eu l'honneur de lire depuis la première à Sa Sainteté, qui a été charmée du zèle de Votre Grandeur. Samedi, elle me demanda si je n'avais reçu aucune autre lettre, je lui répondis que j'aurais l'honneur de lui en communiquer bientôt une seconde. Elle me parla en cette rencontre de vous, Monseigneur, avec une estime et tendresse particulière. Je ne me suis pas hâté de lui faire voir votre deuxième lettre, parce qu'elle roule toute sur une chose qui n'est point arrivée; et d'ailleurs, dans les quatre audiences que j'ai eues la semaine passée, j'ai eu à traiter d'affaires plus pressantes, dont voici une courte relation, qui peut-être ne déplaira pas à Votre Grandeur.

Il y a trois semaines qu'un courrier du cabinet arriva ici, et apporta au Pape une lettre des quarante-un Évêques. Il s'agissait de tirer du Pape un Bref honnête et obligeant pour ces Évêques, qui blâmât la conduite des huit, sans les irriter, et où il n'y eût rien qui blessât les droits de l'épiscopat et les maximes du royaume. Ces trois choses semblaient difficiles à obtenir : la première, parce qu'on n'était pas tout-à-fait content des quarante-un Évêques, à cause de la lenteur de leurs délibérations, de la sécheresse et du premier article de leur acceptation, des paroles trop méfurées de leur lettre, j'ajoute de leur *Instruction pastorale*; la seconde, parce qu'on était si outré de la conduite des huit Évêques, qu'il semblait qu'on ne pouvait pas espérer que le Bref fût modéré à leur égard, et qu'en blâmant leur conduite il ne

fût pas accompagné de paroles capables de les aigrir ; la troisième, parce que les lettres-patentes du Roi et l'arrêt d'enregistrement avaient extrêmement offensé cette cour. Il y avait lieu de craindre que le Pape, pour suppléer à ce qui manquait dans les actes de l'assemblée et du Parlement, ne glissât sur son autorité bien des choses capables de révolter les Évêques et le Parlement. Je ne doute pas que Votre Grandeur n'ait remarqué ce qu'il y a d'offensant par rapport à cette cour dans les lettres-patentes et dans l'arrêt d'enregistrement : les nouveautés qu'on y a introduites, aussi-bien que la lenteur des Évêques à recevoir la Bulle, et le premier article de leur acceptation, ont fait d'autant plus de peine au Pape, qu'on lui avait promis vingt fois que sa Bulle serait reçue de la manière que celle d'Innocent X avait été reçue.

Il n'a pas été difficile de faire entendre raison sur les lettres-patentes et sur l'arrêt de l'enregistrement. On en a été quitte pour dire que ces deux actes n'avaient rien de commun avec le fait des quarante Évêques ; que, si on se croyait offensé de ses actes, on pouvait, dans la suite, en porter ses plaintes au Roi, qui ne manquerait pas, s'il les trouvait justes, de donner toute la satisfaction que l'on pouvait désirer, comme il l'a donnée autrefois sur l'assemblée de 1705.

On n'a pas eu non plus beaucoup de peine à porter le Pape à blâmer la conduite des huit Évêques avec une bonté paternelle, et propre à les ramener au bon parti, parce que le Pape est naturellement ennemi des partis violens. La plus grande difficulté qu'on a eue, a été d'engager le Pape à faire un Bref

par lequel il paraît être satisfait de la conduite des quarante-un Evêques. Par ordre de Mgr. le Cardinal de la Trémoille, je représentai d'abord à MMgrs. les Cardinaux Fabroni et Albani, puis au Pape, qu'il s'agissait, en cette rencontre, de conserver ou de perdre l'église de France : de la conserver, si le Pape s'unissait, contre un petit nombre d'Evêques, au Roi, à plus de cent Evêques qui ont accepté ou qui accepteront la constitution, et au corps de la nation ; de la perdre, si Sa Sainteté se séparait des quarante-un Evêques, blâmait leur conduite, et faisait un tiers-parti : car alors il n'aurait plus affaire à huit Evêques seulement, mais à tout le royaume ; et voilà un schisme tout formé. On ajouta que, si le Pape trouvait dans l'acte d'acceptation, dans la lettre et dans l'*Instruction pastorale*, des choses essentielles qui blessassent son autorité, il pourrait suspendre son Bref jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction ; mais que, puisque Sa Sainteté n'y trouvait à redire que des choses légères, elle devait les dissimuler pour le bien de l'Eglise ; que, si elle n'avait pas tout ce qu'elle pouvait prétendre, elle avait au moins assez pour sauver son autorité, et pour être satisfaite des quarante-un Evêques.

On a été quinze jours dans l'incertitude si le Pape ferait un Bref, ou du moins s'il le ferait tel qu'on le souhaitait. Pendant ce temps-là, le parti ne s'est pas endormi : son manège a été incroyable. On a adressé au Pape et à plusieurs Cardinaux des lettres anonymes très-malignes et très-séduisantes contre les quarante-un Evêques, et en faveur des huit. Bien des gens allumaient le feu. Malgré tous les efforts du parti,

le Pape, après quinze jours de délibération, m'ordonna, par Mgr. le Cardinal Albani, de dire à Mgr. le Cardinal de la Trémoille, qu'il répondrait à la lettre des quarante-un Evêques, et qu'on en serait content (1). J'oubiais de dire à Votre Grandeur que, dès le commencement, le Pape établit une congrégation pour examiner toutes les pièces de l'assemblée et du Parlement. Cette congrégation est composée des Cardinaux Spada, Paulucci, Albani, Ferrari, Fabroni, Tolomei et Casini; Mgr. Alamanni, connu de Votre Grandeur, en est le secrétaire. Ce fut la congrégation qui jugea que le Pape devait approuver la conduite des quarante-un Evêques.

Ce premier point gagné, il ne fut plus question que d'examiner si le Bref était tel qu'on le désirait. Huit jours se sont passés à faire ajouter des choses obligeantes pour les quarante-un Evêques, ou en faire retrancher d'autres trop dures à l'égard des huit. Il y avait certaines expressions dont les Evêques de France auraient peut-être eu quelque peine à s'accommoder : on en a fait ôter quelques-unes ; mais il n'a pas été possible d'obtenir qu'on les retranchât toutes. Dieu veuille que les quarante-un Evêques en soient contents ! S'ils le sont, voilà, l'affaire finie par rapport à eux, au moins pour maintenant : je dis pour maintenant, car on examine encore leur *Instruction pastorale*. Je sais qu'on y a déjà trouvé quelques points de théologie qui ne sont point traités avec

(1) Le Pape répondit par un Bref daté du 17 mars à la lettre des Evêques du 5 février. Ces deux pièces se trouvent dans les *Procès-verbaux du clergé*, tom. VI.

assez d'exactitude, qu'il y a d'autres choses qui ne plaisent pas à Sa Sainteté; mais on n'a pu encore pénétrer quelles elles sont.

Le courrier partit avant-hier pour Paris, où il porte le Bref de Sa Sainteté. L'offre que Votre Grandeur a faite de sa plume a beaucoup plu; peut-être l'acceptera-t-on.

Je supplie Votre Grandeur de me pardonner le désordre de mes lettres. J'en ai tant à écrire pour les affaires de notre Compagnie, que je ne puis donner à chacune l'attention qu'il faudrait. J'en fais partir aujourd'hui plus de cinquante, toutes écrites de ma main.

383. †

AU P. QUIRINI.

Ses regrets de n'avoir pas revu ce religieux avant son départ pour l'Italie.
Exhortation à quitter les études de pure curiosité.

Avril 1714.

JE ne puis, mon révérend Père, me refuser la consolation de vous dire combien j'ai été affligé de votre départ. Je ne méritais point que vous prissiez la peine de revenir ici. Je vous avais même manqué en plusieurs occasions, où mes embarras infinis m'avaient ôté la liberté de contenter mon cœur. Je désirais de réparer tout le passé, et de vous posséder ici un peu de temps en repos. Nous aurions parlé des matières de Religion, qui sont l'unique affaire des Chrétiens, et surtout des ministres de l'Évangile :

(†) *Comment. hist.* déjà cités, part. I, lib. II, cap. XII, p. 293, 294.

nous aurions compté pour rien *la science* qui *enfle*, et nous aurions cherché en simplicité *la charité* qui *édifie* (a). Nous aurions parlé avec amertume sur une critique téméraire, qui ébranle tout en nos jours. Nous aurions déploré les divisions qui causent un si affreux scandale. Nous aurions conclu que rien n'est bon qu'une sagesse sobre, *sapere ad sobrietatem* (e) : mais votre départ m'a ôté l'espérance de toute cette joie. Au moins souvenez-vous que, parmi tant de gens que vous avez vus en France, vous en avez connu un qui vous aime, qui vous honore, qui connaît ce que Dieu a mis en vous, et qui prie afin que *celui qui a commencé l'ouvrage, le continue jusqu'au jour de Jésus-Christ* (i). Quittons tout ce qui n'est que curiosité, qu'ornement d'esprit.

La Religion souffre de tous côtés ; la vérité est en péril ; le vaisseau de Pierre est agité par la tempête : prions, humilions-nous, apaisons Dieu. Mettons-nous en état de réprimer les Sociniens et les Déistes, qui corrompent les esprits. Edifions les peuples, pour les retenir dans une foi simple, malgré les artifices de tant de novateurs.

Donnez-moi de vos nouvelles. Ne voulez point oublier celui qui sera *ad convivendum et commorandum* (o), votre, etc.

(a) *I Cor.* VIII. 1. (e) *Rom.* XII. 3. (i) *Philip.* I. 6. (o) *II Corinth.* VII. 3.

385 †.

AU P. DAUBENTON.

Sur le Bref du Pape aux Evêques de l'assemblée du clergé de France ;
sur l'*Instruction pastorale* de cette assemblée, et la conduite à tenir
envers les Prélats opposans.

A Cambrai, 12 avril 1714.

JE me hâte, mon révérend Père, de vous ouvrir mon cœur et de vous témoigner ma joie. Je viens de lire avec un singulier plaisir le Bref du Pape à l'assemblée de nos Evêques : il faut remercier Dieu des paroles qu'il a données au chef de son Eglise : tout y est fort et mesuré, plein de dignité et de modération.

1^o Le Pape fait à l'assemblée un reproche paternel, qui se tourne pour elle en louange très-délicate, et qui retombe sur les huit Prélats opposans : c'est précisément ce qui convient pour attacher de plus en plus les uns au Saint-Siège, et pour presser les autres de s'en rapprocher.

2^o On peut dire sans flatterie que l'assemblée a mérité cette louange. Que pouvait-elle faire de plus sage, de plus utile, de plus zélé même pour le Saint-Siège, que de travailler avec tant de ménagement et de patience à ramener les huit Prélats à une bonne conclusion? Quelque long qu'ait paru ce temps, pouvait-il être mieux employé? Le scandale qui est enfin arrivé, malgré eux, ne montre-t-il pas combien ils

(†) Cette lettre est la neuvième du recueil publié en 1823 par M. l'abbé Labouderie.

sont louables d'avoir tenté par tant de moyens de l'épargner au monde ?

3^o Dieu m'est témoin que je ne souhaite aux huit Prélats que toutes sortes de prospérités et de bénédictions ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire avec ingénuité sans mesure, que le Pape leur devait les marques d'improbation qu'il leur a données dans son Bref. L'autorité du Siège apostolique aurait trop souffert, si le Vicaire de Jésus-Christ n'eût pas paru sentir leur refus de recevoir la constitution : il est même très-utile aux huit Prélats qu'ils voient cette improbation bien marquée, et qu'ils ne puissent plus espérer de contenter le Pape en lui résistant ; c'est le seul moyen de les presser pour leur réunion au reste du clergé. Sans cette improbation, ils auraient persuadé au public que le Pape les favorisait : ils auraient même pu entraîner par là plusieurs Evêques des provinces et un grand nombre de docteurs. D'ailleurs le Pape les ménage beaucoup ; il fait assez entendre qu'il les attend encore les bras ouverts, et qu'il les invite avec une bonté paternelle de s'unir à lui. Les amis secrets du parti qui agissent à Rome, ne cessent point d'écrire que les huit Prélats n'ont qu'à tenir ferme, qu'on n'oserait procéder contre eux, qu'on ne pourrait pas même convenir de la forme suivant laquelle il faudrait procéder, et qu'on se relâchera beaucoup pour un accommodement, dans l'embarras où l'on se trouve, pourvu qu'ils soient intrépides jusqu'au bout. Il était capital de décréditer ces donneurs de conseils secrets, d'en faire sentir le mécompte aux huit Prélats, et de détromper le public, auquel on imposait en cette occasion. Un parti ne

subsiste que par une opinion publique de son crédit et de ses ressources ; ainsi on n'abattra jamais celui-ci qu'en le décréditant. D'ailleurs tout ce qui avilit dans l'imagination de la multitude l'autorité du Saint-Siège, par une apparence de faiblesse, mène insensiblement les peuples au schisme : c'est par là que les personnes zélées se découragent, et que le parti croît en témérité, plus on lui souffre, plus il entreprend ; c'est la patience dont on a usé jusqu'ici qui lui a fait hasarder les démarches les plus irrégulières.

4° Le modèle de Mandement que l'assemblée a envoyé à tous les Evêques du royaume n'est point, ce me semble, une explication qui suppose que la Bulle soit imparfaite et ambiguë ; c'est au contraire une apologie de la Bulle, pour faire taire la scandaleuse critique du parti janséniste, et pour montrer combien la Bulle est claire et décisive.

Quoique la Bulle soit très-claire et très-précise pour tout lecteur qui la prendra, sans chicaner, dans son sens propre et naturel, il faut avouer néanmoins que les libelles artificieux du parti avaient ébloui presque toute la France, en sorte que presque chacun était tenté de croire que cette Bulle était vague, ambiguë et outrée. Ces libelles innombrables demeuraient sans réponse. Jamais on n'a vu une séduction plus générale et plus dangereuse : les femmes mêmes donnaient, dans toutes les conversations, à cette Bulle les sens les plus ridicules et les plus odieux, la mode était établie de la mépriser, et on était honteux de la soutenir. Chacun disait hautement qu'elle serait dans tous les siècles une preuve sensible de la fail-

libilité de Rome. L'assemblée n'a point expliqué la Bulle ; mais elle a prouvé que la Bulle n'a pas besoin d'être expliquée. Elle ne l'a point fixée à un sens particulier ; mais elle a rejeté les sens outrés que le parti lui imputait malignement ; elle ne lui a donné ni correctifs ni restrictions , mais elle a rejeté les explications frauduleuses par lesquelles les Jansénistes voulaient révolter les esprits. Une assemblée extraordinaire se hâta, dans un pressant besoin, l'an 1654, d'expliquer, *par forme de jugement*, la Bulle d'Innocent X de l'an 1653 , et le Pape approuva avec de grands éloges cette explication. A combien plus forte raison est-il naturel d'espérer que le Pape approuvera maintenant un acte de l'assemblée qui n'est qu'une apologie de sa Bulle, et qui a été fait pour arrêter le torrent de la séduction !

5° Oserai-je ajouter que j'espère de la profonde sagesse du Pape qu'il s'élèvera au-dessus de certaines critiques rigoureuses des théologiens de l'école, pour juger de ce Mandement par rapport aux besoins pressans de toute l'Église ? Je puis facilement me tromper , et je dois me défier beaucoup de mes faibles lumières ; mais il me paraît que ce Mandement contient un grand corps de doctrine saine qui peut servir à appuyer la Bulle contre la critique téméraire des novateurs, et fixer le clergé de France dans cette doctrine opposée au Jansénisme. Supposé même qu'il s'y fût glissé par mégarde quelques mots qui ne parussent point aux théologiens de Rome suffisamment précautionnés, on pourrait laisser tomber cette critique rigoureuse, et déterminer ces mots équivoques au sens le plus pur, par des explications qu'on ferait dans la

suite. A toute extrémité, s'il s'agissait de quelque point qui parût essentiel, le Pape pourrait avoir la bonté de faire communiquer en secret ces critiques des théologiens de Rome aux principaux Prélats du royaume, afin que les Evêques eussent égard à ces remarques, autant qu'ils le pourraient, dans leurs Mandemens. Mais il serait capital de n'entrer dans cet expédient que d'une manière qui ne donnât aucun triomphe aux Jansénistes, et qui n'altérât en rien l'uniformité entre les Evêques du royaume. Cette uniformité sert infiniment à assurer l'exécution de la Bulle en France.

6° J'avoue que je craindrais que la plupart de ces théologiens, nourris dans les monastères et les écoles de Rome, ne connussent pas assez les préjugés des autres nations et des autres écoles, et que, poussés par le seul zèle de l'autorité du Saint-Siège, ils ne critiquassent un peu trop scrupuleusement ce qui leur paraîtrait une entreprise trop hardie de notre clergé.

7° Je craindrais aussi que les auteurs secrets du parti janséniste, qui savent si bien se déguiser et se glisser partout, n'excitassent malignement cette critique rigoureuse des théologiens de Rome, pour faire improuver le Mandement de nos Evêques, et pour allumer le feu de la discorde entre le Saint-Siège et notre clergé. Rien ne serait plus dangereux que ce piège. Je sais, à n'en pouvoir douter, que les émissaires secrets du parti ont eu souvent recours à ces artifices pour traverser ce qui leur nuisait, et pour diviser leurs adversaires : mais le Pape est trop pénétrant pour prendre le change, et pour s'arrêter à des subtilités d'école à l'égard d'une assemblée dont

il sait que la doctrine a été très-saine, et les intentions très-pures contre l'erreur,

8° Sa Sainteté voit mieux que personne combien il importe de n'ébranler en rien un tel Mandement : il va être l'acte le plus solennel de l'Eglise de France pour la tenir inviolablement unie au Saint-Siège contre les Jansénistes. On ne pourrait point ébranler cet acte fondamental, sans mettre une funeste division entre le Saint-Siège et cette Eglise. Ce serait donner au parti un triomphe manifeste, et préparer en sa faveur un schisme dans toute la nation. J'aurais de la peine à croire que ceux qui conseilleraient au Saint-Père de rejeter ce Mandement, eussent les vues supérieures, le zèle pour l'union entre le Saint-Siège et nos églises, enfin la crainte du progrès du Jansénisme, qui doivent, si je ne me trompe, décider en cette occasion. Si j'étais à portée de parler à Sa Sainteté, je me jeterais à ses pieds pour obtenir de sa bonté paternelle la condescendance dont l'Eglise a besoin dans une conjoncture si délicate et si singulière.

9° Le péril évident de l'Eglise de France demande aussi, ce me semble, que le Pape n'examine point certains termes, soit des lettres-patentes, soit de l'arrêt du Parlement, qui mécontenteraient peut-être les docteurs ultramontains. Ces actes ne sont point ecclésiastiques; l'Eglise n'a pas besoin de les connaître : Rome peut les ignorer de loin. Combien de fois le Saint-Siège en a-t-il toléré de plus forts ! Chacun a de son côté ses préjugés et son langage dans ses actes particuliers. Les actes de la puissance séculière qui ne sont, ni signifiés à la puissance spirituelle,

ni acceptés par elle , ne peuvent jamais préjudicier à ses prétentions. Le pressant besoin de la Religion demande même aujourd'hui une condescendance au-delà des règles communes : un tel cas ne tire point à conséquence. On ne saurait douter du grand zèle du Roi pour protéger l'Eglise , pour soutenir la foi , et pour extirper l'erreur : des intentions si pures méritent des égards extraordinaires. Tout serait perdu sans ressource en France pour la saine doctrine , si on altérait l'union intime et le parfait concert entre un si grand Pontife et un Roi si zélé.

10° Il est vrai que les réceptions pures , simples et absolues des jugemens du Saint-Siége étaient très-faciles du temps d'Innocent X , quoique le Roi ne fût alors qu'un enfant , et que le royaume fût troublé par une guerre civile. Il est vrai qu'une semblable réception a trouvé cette année des obstacles presque invincibles , quoique le Roi soit en paix , au comble de l'autorité et de l'expérience , avec un zèle ardent pour seconder celui du Pape. Mais il ne faut point s'étonner d'un si funeste changement ; c'est que la contagion croît sans mesure ; c'est que , depuis la paix où Clément IX fut indignement surpris , le Jansénisme a jeté de profondes racines dans le clergé , dans les ordres réguliers , dans les congrégations , dans les écoles , et jusque dans les familles. Si on ne se hâte point de porter la cognée jusqu'à la racine de l'arbre , si on ne va pas jusqu'au fond de la doctrine , si on ne poursuit pas sans relâche le Jansénisme jusque dans son centre , qui est son système ; ce qui est devenu si difficile pendant la fausse paix achèvera bientôt de devenir absolument impossible , pen-

dant qu'on craindra les remèdes extrêmes, et qu'on se bornera à ceux qui sont insuffisans. La douceur et la patience des supérieurs augmentent l'audace des inférieurs. Pendant que les défenseurs de la bonne cause n'osent presque ni parler ni écrire, le parti crie sans cesse, hasarde tout, et inonde l'Europe des libelles les plus empoisonnés.

11° Les huit Prélats ont fait entendre au public, qu'ils auraient cru manquer de respect pour le Pape en expliquant sa Bulle, au hasard de ne suivre point sa pensée. Ils ont cru, disent-ils, qu'il est plus respectueux de consulter le Pape, et d'attendre qu'il explique lui-même en quel sens il veut être entendu : mais il n'y a rien que de faux dans tout ce langage. Ils ont tenté toutes sortes de moyens pendant plusieurs mois, pour arracher à l'assemblée des explications de la Bulle qui missent à couvert les opinions qu'ils ne pouvaient se résoudre à condamner. Si l'assemblée leur eût accordé ces explications, ils les auraient signées avec joie, sans craindre de blesser le respect dû au Pape; mais quand ils ont senti que l'assemblée n'admettrait jamais ces explications qui sauvaient l'erreur, et qui éludaient la Bulle, ils ont commencé à être scrupuleux par respect pour le Saint-Siège.

12° Les huit Prélats voulaient tirer du Pape des explications du texte de sa Bulle, pour lui faire reconnaître, par ces explications, l'ambiguïté et l'irrégularité du texte qu'il eût expliqué. Or, une décision ambiguë est une décision nulle : elle ne devient réelle que par les explications qui la fixent. D'ailleurs ils voulaient que les explications fussent res-

trictives pour sauver tous les sens qu'ils prétendaient mettre à couvert : or il est visible qu'on aurait corrigé la Bulle en la restreignant, et en retranchant certains sens qu'elle contiendrait dans sa généralité. De plus, il paraîtrait que la décision n'est tombée que sur une équivoque, qu'elle ne condamne que le sens chimérique qui est rejeté par tout le parti, et qu'elle n'ose attaquer le seul sens sérieux dans lequel le parti se retranche. Enfin les huit Prélats voulaient qu'après que le Pape aurait corrigé sa Bulle, ils fussent les juges des correctifs, et qu'ils ne les admissent que quand ils les jugeraient suffisans pour sauver toutes leurs opinions. C'est s'ériger un tribunal pour juger le Saint-Siège.

13° Ils demandent *la liberté des écoles*. Qu'entendent-ils par des termes si vagues et si captieux ? Est-ce la prémotion des Thomistes qu'ils veulent mettre en sûreté ? ils ne la croient pas, ils s'en moquent. Ne savent-ils pas que les principaux théologiens thomistes ont concouru par leurs avis pour la publication de la Bulle ? ne savent-ils pas que le Thomisme continue à être enseigné paisiblement et en pleine liberté à Rome sous les yeux du Pape ? Quelle est donc cette liberté des écoles pour laquelle ils résistent au Vicaire de Jésus-Christ, et qu'ils n'osent expliquer ? C'est le système de Jansénius sur les deux délectations indélébiles dont la plus forte est invincible à la volonté, et de laquelle il résulte une *nécessité relative et partielle* de consentir. Mais ce système n'a jamais eu, avant Jansénius, aucun vestige de possession dans les écoles catholiques ; il a commencé à se glisser depuis quelques années dans les écoles sous des termes ra-

doucis et captieux. Il ne faut voir que la date de son commencement pour le rejeter, comme étant destitué de toute tradition.

14° Si on souffre que la Bulle ne tombe que sur la *nécessité totale et absolue*, en sorte qu'on épargne, comme une opinion libre dans les écoles, la *nécessité relative et partielle*, toutes les décisions de l'Église ne tomberont que sur un fantôme ridicule; et le système évident de Jansénius, pour lequel tout son livre peut avoir été justement condamné, demeurera en pleine liberté dans les écoles sous le nom flatteur de *grâce efficace par elle-même*.

15° J'avoue qu'on doit tâcher de persuader les huit Prélats : mais voilà sept mois déjà écoulés depuis que la Bulle a paru; veut-on attendre sans fin? cherche-t-on à se faire tromper par des expédiens ambigus? Tous les momens sont précieux : on n'ose envisager l'avenir; il faut trembler. Dieu veuille nous conserver le Roi! les temps orageux peuvent arriver chaque jour : le parti les attend avec impatience. Il sait que Rome ne peut jamais reculer après les pas qu'elle a faits. Il ne pourrait reculer lui-même après tant de révoltes, que par une très-humiliante rétractation. Une fausse paix ne l'adoucirait point, et ne diminuerait point son autorité : elle ne ferait qu'augmenter en secret ses forces, et que lui donner une nouvelle audace pour les temps de trouble. Il ne veut point, dit-il, faire un schisme, mais il le souffrira avec fermeté : on entend ce langage. Le Pape tient dans ses mains, par son union avec le Roi et avec notre clergé, un moyen de faire éclater toute l'autorité du Saint-Siège et d'abattre le Jansénisme. Il y a

encore dans notre nation un reste d'amour pour l'unité, et d'horreur pour le schisme déclaré; mais il faut se hâter pendant que la lumière luit encore, de peur que les ténèbres ne nous surprennent.

Je suis avec vénération, mon révérend Père, etc.

329.

AU P. LE TELLIER.

Raisons qu'il a de faire deux Mandemens pour la publication de la Bulle. Mouvemens des Jansénistes pour empêcher qu'elle ne soit reçue dans les Pays-Bas. Dispositions de Fénelon pour le Cardinal de Noailles.

A Cambrai, 17 mai 1714.

Voici, mon révérend Père, ce qu'un de nos chanoines, qui est à Bruxelles, et que j'avais prié de parler à M. l'Internonce sur la constitution, me mande: *M. l'Internonce croit que les tribunaux de cette domination pourraient trouver mauvais que vous fissiez publier en leur pays un Mandement qui fût celui de l'assemblée du clergé de France.* Ainsi je vois de plus en plus qu'il faut pour ce pays-là un autre Mandement. Je travaille à le faire de façon qu'il soit dans le même esprit que celui de France, et avec les ménagemens convenables pour ne blesser personne. Mais je crois que M. l'Internonce y trouvera de grands embarras, dont nous aurons notre part. Les Jansénistes remuent les plus grands ressorts pour soulever les tribunaux séculiers contre la réception de la Bulle. Si nous la recevons contre leurs nouvelles maximes, ils pourront saisir notre temporel, et déclarer que nous procédons par une forme nulle et abusive. J'attends

là-dessus des nouvelles de M. l'Internonce, pour n'agir que de concert avec lui. Les Lovanistes brouillent tout, et traversent tout le bien qu'on veut faire en ce genre. On a fait imprimer publiquement et afficher depuis peu au milieu de Douai le Mandement de M. le Cardinal de Noailles, qui défend, sous peine de suspense, de recevoir la Bulle. L'imprimeur ne l'a fait qu'à cause qu'il se sent bien appuyé, et que le parti, puissant dans tout ce pays, triomphe de ce Mandement. On a arrêté cette entreprise.

Oserai-je ajouter ici, mon révérend Père, que je viens d'apprendre que le Roi a écarté quelque docteurs malintentionnés, et que cette nouvelle m'a fait penser à la triste situation des affaires de l'Église? Il est fâcheux qu'on soit obligé de recourir à ces remèdes rigoureux : mais enfin les coups d'autorité sont quelquefois nécessaires pour réprimer un parti qui hasarde tout dès qu'il se flatte de n'être point poussé à bout. Je remercie Dieu tous les jours du zèle et de la fermeté qu'il donne au Roi contre les novateurs. L'Église a un besoin incroyable de la bonne et longue santé d'un si puissant protecteur. Sans lui, de quels malheurs la Religion ne serait-elle pas menacée en France.

On peut croire que je suis plein de ressentiment contre M. le Cardinal de Noailles : mais ceux qui le croiront se tromperont beaucoup. Dieu m'est témoin que mon cœur n'est altéré en rien pour lui, que je le respecte de très-bonne foi, et que je serais charmé si je trouvais avant de mourir des occasions de l'en convaincre. Personne, sans exception, ne souhaite plus que moi tout ce qui pourra le tirer d'embarras, sans

nuire à la Religion. Il n'y a rien que je ne fisse pour y contribuer ; mais nous ne sommes les ministres de Jésus-Christ que pour préférer Dieu à nous, la Foi catholique à notre point d'honneur, et la décision de l'Église à tous nos préjugés. Notre gloire est de n'en avoir aucun, et de reculer avec une humble docilité dès que l'Église le demande. Autant qu'une paix sincère, entière et durable, qui mette la saine doctrine en pleine sécurité, est l'objet de tous mes désirs ; autant une paix fausse, une demi-paix, une paix superficielle, qui augmente la contagion en la couvrant, me paraît pernicieuse et détestable. Il ne s'agit point de faire un Mandement correct, qui ne dise rien que de vrai, et qui condamne en termes vagues un je ne sais quel fantôme de Jansénisme. Il s'agit de recevoir d'abord simplement la constitution, et de se réunir au clergé pour réparer une division qui a fait triompher le parti. Il s'agit de faire ensuite un Mandement qui établisse à fond toute la saine doctrine, et qui exclue avec évidence, sans aucune exception, tous les subterfuges du parti. Il faut même bien prendre garde à tous ces subterfuges très-subtils ; car il y a très-peu de théologiens, même parmi les habiles gens, qui connaissent assez par expérience tous les détours flatteurs du langage des Jansénistes. Plus M. le Cardinal de Noailles est en singulière autorité par sa place, plus il est capital qu'il donne à tous les autres Évêques l'exemple d'une vraie soumission au Saint-Siège, et d'une déclaration sans ombre d'équivoque contre toutes les erreurs du temps. S'il le fait, personne ne lui donnera avec plus de joie et de zèle que moi tous les applaudissemens qui lui seront dus. Si au con-

traire il le refuse, que ne doit-on pas craindre pour des temps que je prie sans cesse Dieu d'éloigner du royaume !

Au reste, il me semble qu'il serait très-nécessaire qu'on instruisît le public sur les affaires présentes par quelque écrit fort et solide, pendant que Sa Majesté emploie avec tant de zèle sa puissance pour réprimer l'audace du parti. Le public voit sans cesse les libelles éblouissans de ce parti, et il ne sait rien de précis pour justifier ni le Roi ni l'Église. Il s'imagine que toute la raison est d'un côté, et qu'il n'y a que la seule force de l'autre. De là vient que tant d'honnêtes gens sont entraînés dans la mauvaise cause, et crient contre la bonne. Des écrits courts et forts les détromperaient. C'est un mal, j'en conviens, mais ce mal est un remède devenu nécessaire pour guérir un autre mal encore plus grand, qui est la séduction du public.

Je suis avec vénération, mon révérend Père, etc.

392.

DU P. LE TELLIER A FÉNELON.

Son admiration pour le Mandement d'acceptation de la constitution
Unigenitus, que le Prélat venait de publier.

A Paris, ce 20 juillet 1714.

Nous aurions sujet de plaindre la France, si le Mandement que Votre Grandeur vient de publier sur la constitution, ne devait être que pour la partie de votre diocèse à laquelle il est adressé (1). Mais c'est

(1) Ce Mandement, daté du 29 juin 1714, était adressé à la

un trésor qui lui sera commun avec tout le royaume et avec toute l'Église. Quelques éloges qu'en puissent faire les Catholiques, je suis persuadé que le déchaînement des novateurs, auquel vous avez bien dû vous attendre, sera un éloge d'autant plus agréable pour vous, qu'il sera plus éloigné de toute apparence de flatterie. Jamais on ne mérita mieux toute leur indignation que vous la méritez par cette excellente pièce ; et vous voulez bien que je vous en félicite. Je le fais avec tous les sentimens d'estime et de respect dont je suis capable.

Je différerais à vous faire de très-humbles remerciemens sur vos trois tomes précédens (2), Monseigneur, que j'eusse achevé de les lire : mais permettez-moi de le faire dès-à-présent, en attendant que je puisse, après la lecture achevée, vous communiquer mes réflexions, si j'en trouve quelques-unes à faire.

Les trois exemplaires ont été envoyés à leur adresse ; je ne doute point que vous n'ayez un beau remerciement de M. le Cardinal de Rohan.

partie du diocèse de Cambrai soumise, d'après le traité d'Utrecht en 1713, à la domination impériale. Voyez ce Mandement au tom. XIV des *OEuvres*, pag. 505 et suiv.

(2) *L'Instruction pastorale en forme de dialogues.*

394.

A L'ÉVÊQUE DE

Il le remercie de lui avoir envoyé un de ses ouvrages, et lui adresse son Mandement pour l'acceptation de la Bulle.

A Cambrai, 22 juillet 1714.

Je me hâte, Monseigneur, de vous témoigner ma reconnaissance pour l'ouvrage que je viens de recevoir. J'en espère un grand fruit pour la bonne cause, et je suis fort touché de cette marque de l'honneur de votre souvenir. Il est capital, dans la conjoncture présente, que toutes les personnes qui ont encore le cœur sincèrement catholique, voient l'unanimité du corps des Evêques avec l'Eglise qui est le centre de toutes les autres. Vous ajoutez à cette unanimité des principes décisifs, une réfutation solide des novateurs, et un portrait fort ressemblant qui devrait les rendre odieux à toutes les personnes équitables. Je n'ai pu vous lire sans ressentir beaucoup de joie, et sans remercier Dieu de tout ce qu'il vous a donné pour la saine doctrine. Vous montrez partout un zèle pastoral, et sans ménagement politique. Cette fermeté, sans zèle amer, est très-nécessaire. Il faut prier Dieu afin que la vérité soit soutenue sans équivoque, et que la paix soit rétablie. J'ai cru devoir me borner au modèle de l'assemblée du clergé de France, pour la partie de ce diocèse qui est sous la domination du Roi : mais il ne convenait pas de donner ce Mandement français à l'autre partie de ce diocèse, qui est sous la domination de l'Empereur. C'est ce qui m'a déterminé à faire un second Mandement pour ce

pays-là. Je prends la liberté, Monseigneur, de vous l'envoyer. J'y représente l'autorité suprême et *infaillible*, qui se trouve dans les jugemens du Saint-Siège, de l'aveu même des chefs du parti, quand ces jugemens sont accompagnés du *consentement exprès* d'un nombre considérable d'Evêques, et du *consentement tacite* du reste du corps épiscopal. J'ai tâché de ne dire aucun mot qui doive blesser aucune personne respectable. Il ne s'agit que d'un raisonnement simple, court et décisif, que l'école nomme *argumentum ad hominem*. Le parti criera sans fin. Moins il a de quoi répondre, plus il veut paraître avoir répondu. Mais il ne dira rien de précis et d'intelligible contre la conséquence évidente et immédiate que je tire de son propre aveu, qui est indépendant des questions dont on dispute sur le Saint-Siège.

Un mot que vous dites de votre santé, me fait comprendre qu'elle n'est pas en bon état : j'en suis en peine ; je m'y intéresse. Il me tarde d'en apprendre le parfait rétablissement. Je serai de bonne foi le reste de ma vie avec un attachement respectueux, etc.

397.

DU P. DAUBENTON A FÉNELON.

Estime que le Pape et les Cardinaux font des derniers écrits du Prélat.

A Rome, 18 août 1714.

IL y a environ quinze jours que j'eus l'honneur de parler au Pape. Sa Sainteté me dit qu'elle avait lu une partie de vos trois tomes (1), et que ce qu'elle

(1) *L'Instruction pastorale en forme de dialogues*, imprimée cette année. Voyez tom. XV et XVI des *OEuvres*.

en avait vu lui avait plu extrêmement. Elle me parla de Votre Grandeur avec la même estime et la même admiration. Elle m'ordonna, Monseigneur, de vous assurer qu'elle était très-édifiée et très-charmée du zèle avec lequel vous défendez la saine doctrine et les intérêts du Saint-Siège.

Je reçus avant-hier le Mandement (2) de Votre Grandeur par un courrier extraordinaire venu pour une dispense de mariage. C'est M. le Cardinal de Rohan qui m'a fait l'honneur de me l'envoyer. Je commençai par le lire, puis je le portai à M. le Cardinal Fabroni, à qui j'en fis voir les plus beaux endroits : la profession de foi d'Hormisdas, le texte de saint Irénée, le fragment d'un discours de M. Bossuet très-bien placé, et surtout la merveilleuse apostrophe adressée à l'Eglise Romaine. Je fis voir hier matin les mêmes endroits à M. le Cardinal Albani, après quoi j'eus l'honneur de présenter le Mandement au Pape, qui le reçut avec de grandes démonstrations de joie. C'est le premier et le seul exemplaire qu'on en ait vu à Rome. Tout ce que je puis vous en dire, Monseigneur, est qu'on l'a trouvé digne de vous ; et moi, je le regarde comme un chef-d'œuvre en son genre. Il y a quelques jours que M. le Cardinal Tolomei me chargea d'écrire à Votre Grandeur, qu'il avait lu avec un extrême plaisir les trois tomes de lettres (3), qu'il jugeait qu'elle avait écrasé le Jansénisme : c'est son expression. Lorsque j'aurai reçu

(2) Le Mandement du 29 juin, pour la publication de la Bulle *Unigenitus*.

(3) *L'Instruction en forme de dialogues*, déjà citée.

les vingt exemplaires qui sont en chemin, je les distribuerai aux Cardinaux et aux Prélats romains qui se piquent le plus de littérature, et dont le nombre n'est pas infini. J'ai l'honneur d'être avec la plus profonde vénération, etc.

Le Pape n'est pas encore entièrement remis de son indisposition ; mais il n'y a aucun danger. Cette cour continue d'être fort inquiète sur la lenteur des médiateurs. On croit ici que les personnes intéressées ne cherchent qu'à amuser et à gagner du temps : on souhaite un véritable accommodement, et l'on en craint encore davantage un faux. On voit l'accommodement encore éloigné.

398. †

AU P. QUIRINI.

Il promet à ce religieux de lui envoyer ses derniers écrits contre les nouvelles erreurs, et l'exhorte à éviter les études de pure curiosité.

(Août 1714.)

JE ressens, mon révérend Père, une véritable joie en lisant la lettre du 10 d'août que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je remercie Dieu de ce que vous êtes arrivé en santé parfaite dans votre patrie, et il me tarde d'apprendre votre voyage à Rome. Vous pourrez y rendre compte de ce que vous avez vu de près, dans un pays où les esprits sont violemment agités, et où le vaisseau est en grand péril. Conservez le calme chez vous.

(†) *Comment. hist.* part. II, lib. I, cap. 1, pag. 9 et 10.

Vivite felices, quibus est fortuna peracta
 Jam sua : nos alia ex aliis in fata vocamur.
 Vobis parta quies : nobis maris æquor arandum (a).

Mais il ne faut pas que la tranquillité des églises d'Italie endorme ceux qui doivent veiller sur le troupeau universel. Le remède doit venir d'eux. Comme c'est la paix du centre de la catholicité qui doit se communiquer à tous les membres de ce grand corps, les membres de ce corps ne peuvent point être dans le trouble, sans que le centre en souffre. Il faut vous dire ce que saint Augustin disait à Aurelius : *Ecclesia in multis patitur, in paucis gemit... Multa sunt quæ de vita nostra et conversatione deflerem, quæ nollem per litteras ad te venire, si inter cor meum et cor tuum ulla essent ministeria præter os meum et aures tuas* (e).

J'ai écrit selon mes faibles lumières, pour développer le système des novateurs, et pour le réfuter. J'avais pris mes mesures afin que vous reçussiez à Florence un exemplaire de mon ouvrage : mais puisque vous n'y arriverez que sur la fin de l'année, je tâcherai de faire en sorte qu'un exemplaire aille tout droit à Venise. Ce qui m'embarrasse est la dépense du port, que je voudrais vous épargner. Je vous supplie de me mander un moyen général de vous envoyer toutes choses à peu de frais. Vous aurez aussi le Mandement que j'ai fait pour recevoir la constitution, où je relève, autant que je puis, l'autorité du Siège apostolique, sans donner de prise à la critique de

(a) VIRG. *Æneid.* lib. III, v. 493 et seq.

(e) *Epist.* XXII, n. 2 et 9, tome II, pag. 27, 30.

ceux que cette autorité incommode. Je prie Dieu qu'il vous remplisse de son esprit de simplicité et de force, afin que vous ne suiviez ni votre goût naturel, ni votre curiosité pour la science, ni le plaisir de l'esprit, ni celui de la société avec les personnes savantes; mais l'enfance de la crèche et la folie de la croix. *Nos stulti propter Christum : vos autem prudentes in Christo (a)*. Priez pour moi, mon révérend Père, et honorez-moi toujours de votre amitié. *Mihi autem decretum est te amare, te suscipere, te colere.*

(a) *I Cor. iv. 10.*

403.

AU P. DAUBENTON.

Sur la manière de procéder contre les Prélats réfractaires.

A Cambrai, 10 octobre 1714.

JE viens, mon révérend Père, de recevoir la lettre que vous m'avez fait la grâce de m'écrire le 8 septembre, et je vous en remercie du fond du cœur. Voici une occasion qui me presse de vous exposer ingénument devant Dieu mes pensées, afin que vous puissiez les porter jusqu'au très-saint Père. Je n'ignore pas que je suis naturellement suspect de parler avec préoccupation; mais Dieu sait avec quel amour de la véritable paix je tâche de dire la simple vérité dans le pressant péril de son Église.

1^o Voici une occasion où tout est renvoyé au Vicaire de Jésus-Christ. Il peut parler comme son prédéces-

seur saint Innocent : *Antiquæ traditionis exempla servantes ,... nostræ religionis vigorem non minùs nunc in consulendo , quàm antea cùm pronuntiaretis , verâ ratione firmastis , qui ad nostrum referendum approbastis esse judicium ; scientes quid apostolicæ sedi , cùm omnes hoc loco positi , ipsum sequi desideremus Apostolum , debeat , a quo ipse episcopatus , et tota auctoritas nominis hujus emersit (a). Il peut ajouter ce que saint Innocent disait encore : *Quí id enim actione firmastis , nisi scientes quod per omnes provincias de apostolico fonte petentibus responsa semper emanent ? Præsertim quoties fidei ratio ventilatur , arbitror omnes fratres et coepiscopos nostros , non nisi ad Petrum... referre debere , velut nunc retulit vestra dilectio , quod per totum mundum possit omnibus ecclesiis in commune prodesse (e). Presque toute l'Église de France est unie au Saint-Siége dans son jugement solennel , par une acceptation positive. Tout le reste de l'Église universelle y est uni par une acceptation tacite depuis un an. Le Roi veut appuyer de toute sa puissance la décision prononcée. Il n'y a que quelques Evêques qui refusent de se soumettre. C'est la plus favorable de toutes les occasions pour soutenir et pour relever l'autorité de la Chaire suprême. Quand le fera-t-on , si on n'ose pas le faire quand ce Siége a pour lui toutes les églises de sa communion , et même presque toutes celles de France , avec le concours de la puissance séculière ? Si on perd une telle occasion , que**

(a) *Epist. ad Concil. Carthag.* inter Aug. Ep. CLXXXI, n. 1; tome II, pag. 635.

(e) *Epist. ad Concil. Milev.* inter Aug. Ep. CLXXXII, pag. 639.

reste-t-il à espérer ? Quel sera désormais le triomphe du parti rebelle ! quel sera le découragement, pour ne pas dire le désespoir, de tous les meilleurs Catholiques !

2° Le parti crie victoire de tous les côtés. Il assure que Rome n'oserait rien entreprendre contre les Evêques refusans ; qu'il y a vingt Cardinaux, et même les plus éclairés, qui écrivent à M. le Cardinal de Noailles pour l'exhorter à tenir ferme, et à ne recevoir la constitution que relativement aux explications restrictives qu'il veut y mettre en faveur du système des deux délectations, qui est celui de Jansénius et du P. Quesnel. Le parti ajoute que les principales écoles de Rome sont dans un concert manifeste avec ce Cardinal, pour réduire le Pape à tempérer ainsi sa constitution, sous le prétexte honnête de la laisser expliquer. Après un tel scandale, l'ombre d'une équivoque pour une acceptation relative de la part des Evêques refusans, et l'ombre d'une connivence de la part de Rome, acheveront de faire triompher le parti janséniste. Le torrent contagieux acheverait d'entraîner tout.

3° Ils assurent que le Pape, intimidé par le sage conseil des Cardinaux et des théologiens de Rome les plus sensés, acceptera enfin une réception indirectement relative, et qu'ensuite il fera, pour sauver les apparences, quelque acte pour donner à entendre au monde qu'il n'aurait toléré aucune acceptation relative, mais qu'au contraire il les condamnerait si elles venaient à sa connaissance. C'est faire entendre que Rome sent son tort et sa faiblesse, qu'elle veut conniver, et déguiser sa connivence, comme ils

soutiennent qu'elle le fit dans la paix de Clément IX , et qu'elle ne peut plus se sauver que par cette fraude honteuse.

4° Si Rome prenait cet expédient pour se débarrasser, le parti , qui en profiterait , s'en servirait aussitôt contre Rome même pour la déshonorer dans toutes les nations. Le mépris et la haine de l'Église-mère ne sont déjà que trop enracinés dans presque toutes les nations. D'ailleurs Rome n'éviterait l'embarras présent que pour un temps très-court, et elle l'augmenterait à l'infini pour des suites très-prochaines. Si le parti est si hautain , si triomphant, sur des mensonges sans pudeur , et si contagieux dans un temps où le concours des deux puissances le tient presque accablé , quel serait son triomphe , et quelle serait la séduction du monde entier , si on voyait Rome reculer , et ne se sauver que par la fraude d'une connivence ! Veut-on laisser l'hérésie croître de jour en jour , prévaloir enfin , et corrompre le dépôt de la foi , ou bien veut-on s'y opposer ? Si on veut s'y opposer , il n'y a aucun moment à perdre. Trouble pour trouble , ne vaut-il pas mieux avoir le trouble dans une conjoncture où la bonne cause est soutenue par un saint et docte Pontife suivi de presque tous les Évêques , et appuyé par le zèle d'un puissant Roi , que d'attendre un temps orageux , où Rome sera entièrement odieuse et avilie , et où le parti aura achevé la séduction , qui croît sans cesse ?

5° Il ne faut pas croire que les Évêques refusans et surtout M. le Cardinal de Noailles , se laissent jamais déposer canoniquement. Le parti même est trop politique et trop accoutumé à la fraude , pour vou-

loir perdre une si grande protection. Il ne faut nullement s'étonner de ce qu'ils ont résisté jusqu'ici. Ils ont toujours aperçu qu'on se laissait flatter et éblouir par les plus fausses lueurs d'espérance de les persuader. Ils ont toujours senti qu'on n'osait commencer une procédure rigoureuse, qu'on retardait, qu'on n'était pas même d'accord sur la forme de procéder, et que le pis aller pour eux serait de se rendre à toute extrémité, après avoir épuisé tous les détours de négociation. Jusqu'ici ils n'ont fait que se jouer de la patience et de la bonté des Puissances. Mais s'ils voyaient ces Puissances unies et déterminées à exclure toute négociation, et à commencer dès demain une procédure si canonique, que les Français les plus critiques ne pussent la révoquer en doute, vous verriez ces Evêques d'abord soumis. Le parti même leur conseillerait de se soumettre avec les restrictions mentales par lesquelles il est accoutumé à éluder les sermens. Il ne voudrait point se voir accablé sans ressource par une déposition incontestablement canonique de ses protecteurs. En ce cas de déposition, le parti n'aurait plus aucun moyen de se relever. Le parti même verrait bien que cette forme de procéder pourrait être très-courte, et qu'elle donnerait à Rome une autorité infinie contre lui. On peut donc compter avec certitude, que le vrai moyen de réduire ces Evêques à une soumission absolue, est d'exclure, dès aujourd'hui, toute négociation et tout expédient. On peut leur répondre : Il ne faut point de négociation, quand il ne s'agit que de souscrire simplement à la Bulle, et de révoquer vos Mandemens. En attendant que vous le fassiez, on va pro-

céder sans relâche. Hâtez-vous, car on va commencer demain. Dès qu'on commencera sérieusement, ils finiront. Ce serait faire naufragé au port par faiblesse, que de céder à des gens qu'on peut soumettre en ne leur cédant pas. Ne vaut-il pas mieux les soumettre, en commençant une procédure incontestable, que de reculer honteusement, et de déguiser une connivence de peur de procéder? Si on mollit, on s'en repentira, mais trop tard.

6° Si ces Évêques étaient capables de se laisser déposer, cette montrueuse obstination montrerait combien il serait capital de les déposséder de leurs grandes places. *Neque enim illa, quæ his sunt contraria, veraciter anathematizata esse credendum est, nisi hæc quibus sunt contraria fidei corde teneantur, et apertâ confessione promantur* (a).

(a) *Aug. Ep. ad Paulinum*, CLXXXVI. cap. IX, n. 33, p. 675.

404.

A M. * * *.

Nécessité d'exiger du Cardinal de Noailles une adhésion pure et simple à la constitution.

14 octobre 1714.

Je vous avoue ingénument, monsieur, que je craindrai beaucoup plus que je n'espérerai dans les affaires présentes de l'Église, pendant que je verrai continuer des négociations pour des expédiens. Tout est simple, indivisible et essentiel. Il ne faut rien, ou bien il faut tout : c'est-à-dire qu'il faut exiger sans délai une ré-

ception absolue , avec une révocation positive du Mandement. Pour une démarche si courte ; il ne faut point négocier , et on ne doit rien écouter , pendant que ceci ne se fera point. Tout le reste n'est qu'une manière de se jouer de ce qui est le plus respectable sur la terre. Ce qui conviendrait à la grandeur de l'affaire , et à celle des personnes dont la patience est poussée à bout , serait de faire dire à M. le Cardinal de Noailles : On vous défend d'écrire et de négocier ; on va procéder dès demain sans relâche et par la forme la plus rigoureuse. Vous ne pouvez arrêter cette procédure , que par un acte solennel de réception évidemment absolue , et de renoncement positif à votre Mandement. Je vous prédis que cette affaire ne sera jamais menée jusqu'à un jugement canonique et rigoureux. Il arrivera l'un des deux événemens que je vais vous dire. 1^o Si M. le Cardinal de Noailles sent quelque relâchement secret dans ceux qui soutiennent la cause de l'Église , il temporisera , il donnera de vaines espérances qui amuseront ; il laissera même peut-être commencer quelque petit trait de rigueur ; il tâchera de fuir jusqu'à quelque triste changement des affaires publiques : alors il levera la tête. Cependant il remuera tous les ressorts secrets d'une très-puissante cabale à Paris et à Rome , pour faire approuver une réception captieuse et indirectement relative à ses explications. 2^o Si au contraire on tient ferme , et si on se hâte de procéder , vous le verrez bientôt se soumettre. Ne croyez pas qu'il se laisse jamais déposer par une procédure qui soit incontestablement canonique , et par conséquent sans retour. Sa famille ne le souffrira jamais ; le parti même ne vou-

drait point le voir tomber d'une si haute place, ni perdre toute espérance de sa protection pour les temps à venir. La dégradation solennelle du Cardinal écraserait le parti même. Le parti remuera ciel et terre pour]éluder cette extrémité : mais enfin il aura recours, selon sa coutume, aux équivoques, plutôt que de laisser perdre toute sa ressource. Ainsi le vrai moyen de réussir est de couper d'abord jusqu'au dernier fil de négociation, pour procéder dès demain. La négociation a tout affaibli et alongé : la procédure redressera et abrègera tout. A quel propos écoute-t-on un projet de Mandement nouveau, quand il ne s'agit que de souscrire à ce qui a été rejeté, et de révoquer ce qu'on a fait ? Si le Pape se relâche, il dira qu'il aime mieux tolérer à demi le mal et conniver, que de le rendre incurable, en lui laissant prendre racine par la lenteur des négociations de France. Tout va tomber, si le Roi n'encourage pas le Pape, et ne lui répond pas du prompt succès d'un concile national. Pour moi, je prie, je gémiss ; je ne prévois rien que de triste. Dieu veuille nous consoler, et sauver l'église de France. Je crains qu'on ne fasse naufrage au port !

Il ne suffit pas que le Roi renvoie la décision au Pape, et que les Evêques chargés de l'affaire croient leur conscience déchargée, en laissant la décision au Chef de l'Eglise. Je sais qu'on fait entendre au Pape, par les émissaires les plus accrédités et par les tours les plus insinuans, qu'il vaut mieux se contenter d'un mauvais accommodement qu'on redressera ensuite le moins mal qu'on pourra, après que l'orage sera passé, que d'entreprendre une déposition canonique, qui causerait infailliblement un schisme, et qui ne se-

rait jamais exécutée. Le Roi , dit-on au Pape , a une peine infinie à s'engager dans ces affreuses extrémités : il n'y consent qu'à force d'être poussé. Les personnes sages qui ont sa principale confiance , détourneront toujours ce coup , sans paraître le détourner. D'ailleurs Sa Majesté court sa soixante-dix-septième année ; elle peut tomber tout à coup. On doit même craindre que ceci ne nuise à sa santé , et n'abrège sa vie. Pendant une minorité , où la France sera apparemment divisée en deux partis , l'un des deux se trouvera trop heureux de se fortifier par la cabale très-nombreuse et très-puissante des Jansénistes. Voilà ce qu'on dit sans cesse au Pape. Je sais plus qu'on mande de Rome au Cardinal de tenir ferme. D'un autre côté , le Roi et les Évêques chargés de cette affaire connaissent les détours et les fraudes du parti dans un projet d'accommodement. Ne doivent-ils pas en conscience empêcher la surprise du Pape , qui est tenté de le souffrir pour éviter un schisme ? ne doit-on pas lui promettre de l'appuyer puissamment , et lui répondre qu'on procédera d'une façon courte et efficace ?

405.

A M * * *.

Il insiste pour qu'on oblige les Évêques réfractaires à l'acceptation pure et simple de la constitution.

A Cambrai , 24 octobre 1714.

JE ressens , monsieur , jusqu'au fond du cœur , la confiance avec laquelle vous avez la bonté de m'in-

struire d'une affaire qui me touche comme si elle était la mienne. Si la lettre que j'ai écrite avec un vrai zèle ne vous paraît pas convenable, mandez-moi sans façon ce qu'il faut y corriger. J'ai cru qu'elle était dans les bornes les plus propres à persuader.

Ce que vous me faites comprendre de la grande affaire de l'Église m'afflige. Beaucoup de gens croient que j'en ai une joie maligne : mais Dieu voit le fond de mon cœur. Je respecte et je plains M. le Cardinal de Noailles. Je donnerais ma vie pour voir finir le scandale : mais il ne peut, ce me semble, finir que par une soumission absolue.

1^o Il faut une autorité suprême, qui finisse les disputes, qui fixe la croyance, qui réunisse les esprits, qui fasse taire la raison humaine : autrement la Religion deviendrait impraticable, et il y aurait autant d'églises que de novateurs indociles.

2^o Les plus savans et les plus saints Pasteurs doivent être plus soumis que le peuple même à cette autorité absolue.

3^o Il ne s'agit ni des questions contestées à l'égard du Pape, ni du droit des Évêques pour juger sur la doctrine. Quand on tâche de persuader que c'est de quoi il s'agit, on donne visiblement le change.

4^o Il s'agit d'un jugement du Saint-Siège, qui est devenu celui de toute l'Église catholique par le consentement exprès d'environ cent vingt Evêques tant de France que des Pays-Bas, et par le consentement tacite des Evêques de toutes les autres nations. Ainsi rien n'est plus contraire à l'évidence du fait, que d'opposer le corps épiscopal au Pape. La bonne foi demande qu'on mette, au contraire, d'un côté le Pape

avec presque tous les Evêques de la communion romaine, et de l'autre un très-petit nombre d'Evêques qui ne peuvent avoir aucun poids dans cette comparaison.

5° Le jugement du Saint-Siège reçu de presque tous les Evêques, selon le principe fondamental posé par le P. Quesnel et par tout son parti même, a toute l'autorité *suprême et infallible d'un concile général*.

6° En vain on dira que les Evêques de France n'ont reçu ce jugement que d'une façon relative à l'explication qu'ils lui ont donnée pour le restreindre. Il n'y a ni vérité dans ce fait, ni connaissance de la règle de droit dans ce discours. D'un côté, les Evêques ont déclaré par leur acte solennel, que leur réception est pure, simple et absolue. Ainsi en vertu de cette déclaration expresse, ils sont liés à ne pouvoir jamais prétendre que leur réception n'est que relative. La règle de droit est de ne regarder que la forme et la simple lettre des actes solennels. Or la forme et la lettre font une réception absolue : donc leur réception demeure absolue. D'un autre côté, les Evêques ont expliqué la constitution, non pour rendre ce jugement dépendant des restrictions ou correctifs qu'ils ont prétendu y mettre : à Dieu ne plaise ! Ils ont seulement voulu réfuter les objections captieuses du parti. Ce n'est pas une explication restrictive, c'est seulement une apologie du jugement prononcé. C'est ainsi qu'on explique tous les jours les canons, les symboles des conciles, et le texte même des Ecritures, contre les novateurs, sans prétendre de ne recevoir ces textes que relativement à de telles explications.

7° Les Évêques refusans auraient d'autant plus de tort d'alléguer ces explications données dans l'assemblée du clergé, qu'ils savent bien en leur conscience qu'elles n'ont été données que par un excès de condescendance pour eux, afin de les ramener doucement à l'unanimité.

8° Le parti crie mal à propos que les Évêques ont été surpris et intimidés. Ce discours séditieux et schismatique a été répandu tout de même contre le concile de Trente. Les Ariens disaient que Constantin avait inventé le *consubstantiel*, et qu'il l'avait fait recevoir dans le concile de Nicée. Jamais novateur condamné ne manquera de tenir ce langage. La longueur de l'assemblée démontre que la surprise a été impossible. D'ailleurs quatre-vingts Évêques des provinces, qui ont fait leurs Mandemens à loisir, loin de la cour, n'ont point été surpris. Enfin la patience avec laquelle on a attendu jusqu'ici les Évêques refusans, fait voir que d'autres auraient pu se joindre à eux. Si on ne s'arrête pas à la forme canonique et à la simple lettre des actes solennels, on ne finira jamais rien contre aucun novateur. On reconnaîtra en spéculation une autorité suprême, et on la méconnaîtra sans cesse dans la pratique. L'autorité infallible qui doit fixer tout ne sera jamais fixée elle-même. Il s'agit de la forme et de la lettre des actes qu'on lit. Il ne s'agit nullement des intentions personnelles et des négociations secrètes. La forme est absolue : donc la cause est finie. Il ne reste plus qu'à croire sans raisonner.

9° Si ces Evêques avaient été surpris ou intimidés, l'Esprit de vérité, qui n'abandonne jamais l'Eglise,

ne manquerait pas de ranimer contre la surprise tout le corps épiscopal, pour le faire réclamer. L'histoire en fournit des exemples connus. Le parti devrait être honteux d'attendre cette chimérique réclamation, comme les Juifs attendent encore le Messie.

10° Quand les Évêques refusans déclarent qu'ils ne peuvent recevoir le jugement que relativement à des explications qui sauvent la liberté des écoles pour quelque doctrine qu'ils croient saine, ils font clairement entendre que la constitution leur paraît trop vague, qu'ils la croient équivoque, et qu'elle a besoin de correctifs qui la restreignent, pour l'empêcher de flétrir les points de doctrine que ces Évêques veulent excepter. A ces conditions, j'offre de faire recevoir le symbole de Nicée par les Ariens, et les canons du concile de Trente par les Protestans.

11° Ces Évêques promettent-ils de se soumettre aveuglement aux explications qu'on leur donnera ? Nullement. Ils se réservent de juger et du jugement de l'Eglise, et des correctifs qui reformeront ce jugement. C'est vouloir faire la loi à l'Eglise, et prétendre la corriger, au lieu de lui obéir.

12° Quels Evêques, quels particuliers novateurs ne prendront pas droit sur un tel exemple, pour vouloir corriger les symboles et les canons ?

13° Des Evêques pieux doivent-ils vouloir donner ce funeste exemple contre la foi, à tous les siècles, pour soutenir, selon leurs préjugés, des opinions prétendus d'école, que l'Eglise est en droit de condamner, si elle le juge à propos ?

413. †

AU P. QUIRINI.

Il souhaite que l'Eglise romaine édifie encore plus le monde chrétien par ses exemples, qu'elle ne l'éclaire par sa science. Vœux pour la paix de l'Eglise.

Décembre 1714.

JE reçois dans ce moment, mon révérend Père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Florence le 27 de novembre. Je n'aurais pas manqué de vous prévenir; mais votre lettre précédente me donnait lieu de croire que vous seriez en chemin; et j'attendais votre séjour fixe en quelque ville pour y adresser plus sûrement mes lettres. Vous me tirez de cet embarras, en me donnant l'adresse sûre de M. le Comte Bardi. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il bénisse votre voyage de Rome, et qu'il soit utile à l'Eglise (1). Cette Eglise-mère et maîtresse a besoin

(†) *Comment. hist.* part. II, lib. I, cap. III, pag. 47 et seq.

(1) Le P. Quirini arriva à Rome en décembre 1714. Il rend compte, dans ses *Mémoires*, de l'accueil qu'il reçut du Pape : nous en citerons ce qui regarde Fénelon.

« Res Gallicanæ unicum fermè argumentum ministrarunt sermo-
 » nibus, quorum copia mihi ad sanctissimos pedes admisso facta
 » est. Id contigit primò quidem ante festa Natalitia anni in quo
 » versamur, et rursus post Epiphaniæ solennitatem, quæ proximè
 » subsecuta est. Monuerat me Lancisius (*summi Pontificis me-*
 » *dicus*) ut ad eosdem primâ vice accedens paratas haberem, quas
 » in Italiam redux ab archiepiscopo Cameracensi accepissem litte-
 » ras, quod hasce libenter admodum conspecturus, lecturusque
 » foret Pontifex, adeo bene erga eum præsulem animatus, ut nihil
 » mirum, si sacra is purpura quàm primum donari contingeret.

de saints encore plus que de savans. Elle doit nous instruire, et je veux sucer son lait comme un petit enfant. Mais il faut que l'autorité de ses exemples

» Litteras ergo illas mecum détuli, easque simul ac steti ante
 » Pontificem, proferendi occasionem e vestigio ille mihi præbuit;
 » nec dicere valeo quàm amanter a capite usque ad calcern omnes
 » percurrerit, eas nempe, quas meo in hoc Commentario lectoris
 » oculis subjeci. Postea verò eos de doctrina et pietate Fenelonii
 » antistitis sensus e sanctissimo pectore deprompsit, unde facile
 » mihi innotesceret, cogitationem de illo præsule ad Cardinalatum
 » evehendo pontificiâ mente jam repostam manere. Tandem ani-
 » mum et consilia, quibus adductus fuerat ad binas constitutiones
 » edendas, scilicet *Vineam Domini Sabaoth, et Unigenitus Dei*
 » *Filius*, his verbis declaravit, quæ mihi, seu sanctum Leonem,
 » seu sanctum Gregorium, utrumque Primum, utrumque Magnum,
 » loquentem repræsentarent. Post sesquihoræ spatium e suo me
 » conspectu dimittens imperavit, ut eidem iterum me sisterem intra
 » quindecim dies, videlicet postridie festi Epiphaniæ. Mihi e pontifi-
 » cio cubiculo exeunti occurrit statim Lancisius, maximopere cupidus
 » ex me ipso percipiendi seriem et exitum sermonum, quos cum
 » Pontifice habuissem. Paucis cuncta eidem enarravi, orationemque
 » meam conclusi, tradens, me nihil prorsus dubitare de purpura
 » intra breve tempus Fenelonio Archiepiscopo deferenda. Deinde
 » rectâ adii Vinc. Anton. Alamannum præsulem, in ædibus Cardi-
 » nalis Laurentii Corsini (postea Clementis XII) commorantem, vi-
 » rum mei amantissimum, quique professus mihi candidè fuerat, se
 » flagrantissimè cupere, ut eidem Fenelonio, sibi quoque optimè noto
 » de facie et de aloquiis, pontificiam gratiam et benevolentiam,
 » quantò major fieri posset, conciliarem. Nuntiavi igitur ei præ-
 » suli eximias laudes, quas Fenelonio tribuentem audieram Pon-
 » tificem, indeque singularem ille in modum gavisus est. At citò
 » versum est gaudium nostrum in luctum; nam post viginti duntaxat
 » dies, nuntius Romam attulit Fenelonium e vivis excessisse. Jam
 » dixi superiùs, die septimo januarii an. 1715 hujus obitum conti-
 » gisse, eique per tres hebdomadas antevertisse Cardinalis Destrei
 » fata. » *Comment. histor. part. II, lib. I, cap. iv, pag. 55 et seq.*

nous rende dociles, simples, humbles et désintéressés. Plus elle est contredite et méprisée par les enfans révoltés, plus elle doit répandre au loin *la bonne odeur de Jésus-Christ*. N'allez donc pas augmenter le nombre de ces génies pénétrans et curieux, que la *science enfle*, mais nourrissez-vous des *paroles de la foi*, pour apprendre aux hommes à *se renoncer* et à être *pauvres d'esprit*. Pardon, mon révérend Père, de ce zèle indiscret : mais plus je vous aime et je vous honore, plus je vous désire l'unique bien : *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Cupio te in visceribus Christi* (a).

Rome vous fournira sans doute de grands secours pour vos Annales Bénédictines. Cet ouvrage demande une recherche fort étendue, et même une précision fort exacte sur les points dogmatiques qui entreront incidemment dans votre dessein. Vous ne pouvez point faire l'histoire de tout l'Ordre de saint Benoît, sans parler théologiquement de Paschase Radbert, de Lanfranc, de Gotescalc, de saint Anselme, de saint Bernard, etc. Les matières du temps n'y peuvent être oubliées.

Je ne vous dirai rien de ce qui se passe en France. Vous en serez mieux informé par vos correspondans, qui sont sur les lieux, que par moi qui en suis éloigné. Je redouble mes prières pour la paix ; mais je la demande vraie, entière et constante (2). Toute dé-

(a) *II Cor. xi. 2. Philip. i. 8.*

(2) On a vu, par cette Correspondance, quels fâcheux présages Fénelon formait pour l'avenir, si Louis XIV mourait avant que le Cardinal de Noailles et ses adhérens se fussent soumis au Saint-Siège par une acceptation pure et simple de la constitution *Uni-*

cision serait éludée sous prétexte d'explication. On demanderait à l'infini l'explication d'une explication, comme on demande celle de la Bulle. En attendant ces explications, l'erreur croîtrait chaque jour, et le schisme prendrait racine. Il faut espérer que ceux qui ont retardé leurs souscriptions, sentiront le danger d'un tel retardement. Priez pour moi; aimez un homme qui vous aime et qui vous honore, etc.

414 †.

A M^{me} * * *.

Il engage cette dame à lui faire avec simplicité les observations qu'elle jugera convenables.

A Cambrai, 30 décembre 1714.

Je reçois, madame, diverses lettres où l'on me presse de plus en plus de vous voir au plutôt, de m'ouvrir à vous sans réserve, et de vous engager à la même ouverture. Je ne sais d'où me viennent ces lettres. Je suppose que ces personnes, inconnues pour moi, sont instruites à fond des grâces que Dieu vous fait. Je serais ravi d'en profiter, quoique je n'aie jamais eu aucune occasion de vous voir. Je me recommande même de tout mon cœur à vos prières. Enfin je vous conjure de me faire savoir en toute simplicité tout ce que vous auriez peut-être au cœur de me dire. Il me semble que je le recevrais avec reconnaissance et vénération. Vous pouvez compter sur un secret inviolable. Pour ce qui est de vous aller voir,

genitus. Les événemens ne vérifièrent que trop ces tristes conjectures. Nous n'entrerons là-dessus dans aucun détail.

je ne manquerais pas de le faire si vous étiez dans mon diocèse; mais vous savez mieux qu'une autre les réserves qui sont nécessaires dans toutes les communautés. Un tel voyage surprendrait tout le pays, et pourrait même vous causer de l'embarras. Les lettres sont sans éclat. Je recevrai avec ingénuité, et même, je l'ose dire, avec petitesse, tout ce que vous croirez être selon Dieu, et venir de son esprit. Quoique je sois en autorité pastorale, je veux être, pour ma personne, le dernier et le plus petit des enfans de Dieu. Je suis prêt, ce me semble, à recevoir des avis et même des corrections de toutes les bonnes ames. Je ne cherche qu'à être sans jugement et sans volonté propres dans les mains de l'Eglise notre sainte Mère. Parlez donc en pleine liberté, si Dieu vous donne quelque chose pour mon édification personnelle. Je voudrais être *soumis*, comme parle l'Apôtre (a), à toute créature humaine, pour mourir à mon amour-propre et à mon orgueil. C'est sur les lettres de gens inconnus que je vous parle avec tant de franchise. Vous ne me connaissez point. Je ne devrais pas, selon la sagesse humaine, faire ces avances : mais j'ai ouï dire que vous cherchez Dieu. En voilà assez pour un homme qui ne veut chercher que lui. C'est avec la plus grande sincérité que je vous honore, madame, et que je vous suis dévoué en notre Seigneur Jésus-Christ.

(a) II Petr. II. 13.

415 * R.

AU P. LE TELLIER.

Fénelon au lit de la mort manifeste ses sentimens sur le livre des *maximes*, et demande deux grâces à Louis XIV.

A Cambrai, 6 janvier 1715.

JE viens de recevoir l'Extrême-Onction : c'est dans cet état, mon révérend Père, où je me prépare à aller paraître devant Dieu, que je vous supplie instamment de représenter au Roi mes véritables sentimens. Je n'ai jamais eu que docilité pour l'Eglise, et qu'horreur des nouveautés qu'on m'a imputées. J'ai reçu la condamnation de mon livre avec la simplicité la plus absolue. Je n'ai jamais été un seul moment en ma vie sans avoir pour la personne du Roi la plus vive reconnaissance et le zèle le plus ingénu, le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable. Je prends la liberté de demander à Sa Majesté deux grâces, qui ne regardent ni ma personne ni aucun des miens. La première est qu'il ait la bonté de me donner un successeur pieux, régulier, bon, et ferme contre le Jansénisme, lequel est prodigieusement accrédité sur cette frontière. L'autre grâce est qu'il ait la bonté d'achever avec mon successeur ce qui n'a pu être achevé avec moi pour messieurs de Saint-Sulpice. Je dois à Sa Majesté le secours que je reçois d'eux. On ne peut rien voir de plus apostolique et de plus vénérable. Si Sa Majesté veut bien faire entendre à mon successeur qu'il vaut mieux qu'il conclue avec ces messieurs ce qui est déjà si avancé,

la chose sera bientôt finie. Je souhaite à Sa Majesté une longue vie, dont l'Eglise aussi-bien que l'État ont infiniment besoin. Si je puis aller voir Dieu, jé lui demanderai souvent ces grâces. Vous savez, mon révérend Père, avec quelle vénération je suis, etc.

416.

DE M. DE BISSY, ÉVÊQUE DE MEAUX,
A L'ABBÉ DE BEAUMONT.

Ses regrets sur la mort de l'Archevêque de Cambrai.

Paris, 8 janvier 1715.

Nous avons appris ce matin, mon cher abbé, avec tout le chagrin imaginable, la perte que vous venez de faire. L'Eglise perd infiniment avec vous. Il n'y a que Dieu qui puisse vous consoler. Je viens de chez madame votre sœur, qui fait grande pitié, et qui vous a toujours devant les yeux aussi-bien que M. le Comte de Fénelon. Je vous prie de lui faire mille amitiés de ma part, et d'être bien persuadé que je n'échapperai aucune occasion de vous marquer que je suis, mon cher abbé, avec tout l'attachement possible.

417.

DE M. A FÉNELON.

Arrivée à Rome de M. Amelot, envoyé par le Roi pour l'affaire des
Évêques réfractaires à la constitution ; objet de sa négociation (1).

A Rome, le 19 janvier 1715.

M. AMELOT arriva ici le 9 de ce mois ; le 12, il eut audience du Pape, à qui il exposa le sujet de sa commission. Il voulut déjà entrer en matière, mais Sa Sainteté évita d'y entrer ; elle lui dit qu'elle nommerait un Cardinal avec qui il pourrait traiter. Il fit des instances pour traiter immédiatement avec Sa Sainteté. Elle lui fit voir que cela ne se pouvait, qu'il ne lui était pas possible de lui donner de fréquentes audiences, vu la multitude des affaires qui lui survenaient chaque jour de toutes les parties de la Chrétienté ; qu'en traitant avec un Cardinal, il pouvait avoir des conférences avec lui soir et matin de trois et de quatre heures. M. Amelot lui ayant dit que le Roi souhaitait qu'on ne perdît point de temps, Sa Sainteté l'assura qu'elle n'avait pas moins d'envie que Sa Majesté que l'affaire se terminât au plutôt, et que les choses iraient plus vite, s'il traitait avec un Cardinal. Alors M. Amelot acquiesça. Le lundi 14 du

(1) Nous conjecturons que cette lettre était adressée à Fénelon, dont on ignorait la mort à Rome au moment où elle fut écrite. La copie que nous en avons est de la main de l'abbé de Beaumont, neveu de l'Archevêque de Cambrai, qui y a ajouté la note suivante : « Cette lettre était écrite par un homme qui était dans le secret ; » l'original lui en a été renvoyé. »

courant, M. le Cardinal Paulucci l'avertit de la part du Pape, que M. le Cardinal Fabroni était le Cardinal avec qui il aurait à traiter. Dès le même jour, il rendit visite à cette Eminence, à qui il dit qu'il était chargé de proposer un concile national pour obliger les Evêques opposans à accepter la constitution, assurant qu'on aplanirait toutes les difficultés qui pourraient faire de la peine à Rome. M. le Cardinal Fabroni répondit qu'il ne savait pas les intentions de Sa Sainteté, et qu'il recevrait ses ordres au plus tard le jeudi 17 du mois. Il ajouta qu'il allait, comme particulier, dire son sentiment sur le concile national qu'il proposait. Son Eminence s'étendit fort sur les inconvéniens d'un concile, et sur les suites fâcheuses qu'il pouvait avoir; il finit par dire ce qu'il avait déjà dit, qu'il n'en parlait que comme particulier, et qu'il saurait le sentiment de Sa Sainteté. On convint que l'on traiterait par écrit, et que M. Amelot donnerait par écrit ses propositions. Le mercredi, à l'entrée de la nuit, 16 du courant, il envoya son Mémoire au Cardinal. Il se réduit à faire voir que la seule voie praticable pour ramener les Evêques opposans est la voie du concile national, que celles de la citation et des commissaires sont sujettes à de grands inconvéniens. Il expose les facilités qu'on apportera pour éviter les longueurs, et pour écarter tout ce qui pourrait offenser cette cour, et la dégoûter d'un concile. Le 17, M. le Cardinal Fabroni remit entre les mains du Pape le Mémoire de M. Amelot. Sa Sainteté l'a renvoyé aujourd'hui à Son Eminence, et je crois que demain dimanche on tiendra la première conférence. A dire vrai, je vois dans

cette cour une extrême répugnance pour un concile, et je doute fort qu'on puisse lui persuader que c'est la seule voie qui convienne dans les circonstances présentes. Nul homme n'était plus propre pour les faire revenir de leurs préventions sur cela que M. Amelot. Il s'est déjà acquis une grande réputation par sa sagesse.

421.

MÉMOIRE HISTORIQUE

sur les négociations entamées à Rome en 1715, au nom du Roi, pour obliger le Cardinal de Noailles et les Evêques opposans à l'acceptation pure et simple de la constitution Unigenitus.

I. LES négociations qui s'étaient faites en France, pour ramener par la voie de la douceur M. le Cardinal (de Noailles) et les autres Evêques opposans à la Bulle, n'ayant pas réussi, le Roi se détermina à envoyer M. Amelot à Rome, pour y solliciter la convocation d'un concile national en France, afin d'obliger, par l'autorité de ce concile, tous ceux qui rejetaient la constitution à s'y soumettre.

Les partisans de M. le Cardinal de Noailles comprirent que, s'ils témoignaient de l'empressement pour la tenue de ce concile, ce serait le plus puissant motif que la cour de Rome aurait d'en refuser la convocation. Ils affectaient donc de répandre dans Rome, qu'il n'y avait pas d'autre moyen de terminer les troubles dont l'Église de France était agitée au sujet de la constitution. Cet artifice leur réussit, et la répugnance que le conseil du Pape eut d'abord à consentir à la tenue d'un concile national en France, venait principalement du désir que les Jansénistes paraissaient en avoir; car on pensait à Rome qu'ils ne témoignaient tant d'empressement pour ce concile, que parce qu'ils le regardaient comme un moyen propre à exciter de plus grands troubles, en commettant le clergé de France avec le Saint-Siège.

C'est ce que l'Archidiacre de La Rochelle reconnut dans une conversation qu'il eut dans ce temps-là avec le Cardinal Fabroni; car cet Archidiacre, s'efforçant de persuader à Son Éminence que le Saint-Siège ne devait pas refuser ce concile, lequel ne pouvait avoir que de bons effets, eu égard aux motifs qui engageaient le Roi à le demander, et à la disposition de presque tous les Evêques de

France. « Vous êtes dans l'erreur, répondit le Cardinal; car si » cela était, les Jansénistes n'en marqueraient pas tant d'envie. » L'Archidiacre répliqua: « Ah! monsieur, c'est un de leurs artifices » ordinaires; ils ne demandent le concile avec tant d'empressement, » qu'afin qu'on ne l'accorde pas. S'ils voyaient que vous fussiez » dans la disposition de l'accorder, ils tiendraient un tout autre » langage. » On verra par la suite, que l'Archidiacre en jugeait sainement.

II. M. Amelot, que le Roi avait envoyé à Rome, exposa au Pape le sujet de son ambassade. Sa Sainteté nomma le Cardinal Fabroni pour traiter avec lui. L'Ambassadeur, étant entré en négociation avec ce Cardinal, le trouva très-opposé à la demande qu'il faisait du concile au nom du Roi. La conversation s'échauffa si fort un jour entre les deux ministres, que M. Amelot reprocha au Cardinal Fabroni, que ce qu'il disait de M. le Cardinal de Noailles montrait qu'il était son ennemi personnel. M. le Cardinal Fabroni répondit qu'il était si peu ennemi de M. le Cardinal de Noailles, qu'il priaït Dieu tous les jours pour lui, et que le jour même il avait dit la messe pour cette Eminence, et avait demandé à Dieu pour elle, qu'il lui plût la retirer du mauvais pas dans lequel elle s'était engagée. C'est ce que l'Archidiacre sut de M. le Cardinal Fabroni lui-même.

III. La proposition du concile fut donc d'abord rejetée par le conseil du Pape; et voici ce que l'archidiacre en écrivit par sa lettre du 3 mars 1715: « On a absolument rejeté ici la proposition du » concile national. » Cependant on continua les négociations, pour chercher quelque autre moyen canonique de ramener les Evêques opposans, ou de procéder contre eux. Ces négociations furent fort secrètes, et ne se tenaient qu'entre le Pape, M. le Cardinal Fabroni et M. Amelot. Cet Ambassadeur envoya plusieurs courriers à la cour de France, sans qu'on pût rien savoir du secret de leurs dépêches. L'Archidiacre mandait seulement que « ce qui devait tran-
« quilliser, était qu'il n'y avait pas à craindre qu'on fit d'accom-
» modement plâtré, . . . et qu'il ne s'agissait d'aucun tempérament » pour l'acceptation; qu'on la voulait à Rome pure et simple, et » qu'on ne se relâcherait jamais sur cet article. »

L'Archidiacre ajoutait « qu'il ne pouvait être question de l'affaire » des deux Evêques avec M. le Cardinal de Noailles qu'après la

» fin de l'autre affaire, et selon qu'elle serait terminée; qu'il ne
 » paraissait pas douteux qu'on ne rendît justice aux deux Evêques,
 » lorsqu'on croirait pouvoir le faire, sans entrer dans un nouvel
 » engagement. »

IV. Le Pape en effet était si bien disposé en faveur des deux Evêques, qu'il saisit avec empressement l'occasion d'accorder à M. l'Evêque de La Rochelle une grâce singulière.

Ce Prélat faisait solliciter par l'Archidiacre l'union de l'abbaye de Niœil au chapitre de son église cathédrale. Cette affaire souffrait à Rome les plus grandes difficultés, et y était arrêtée depuis dix ans, lorsque l'Archidiacre y arriva. Le Pape, dans le désir qu'il avait de témoigner combien il était satisfait de M. l'Evêque de La Rochelle, se porta à faire réussir cette affaire, jusques à faire suggérer à l'Archidiacre, par Mgr. Riviera, secrétaire de la congrégation consistoriale, les expédiens qui étaient les plus propres pour lever les difficultés; et la grâce fut accordée, au grand étonnement de tout le monde, avec une remise des trois quarts et demi des taxes.

Le Pape fit encore plus; car il donna ordre au secrétaire d'insérer ces termes dans le rapport fait au nom de la congrégation : *Tum etiam ut aliquid a sancta sede, ob sua in eandem et catholicam religionem eximia merita, palàm tribuatur reverendo Stephano episcopo Rupellensi, a quo præfata unio enixè impensèque promovetur.* L'Archidiacre en écrivit en ces termes à M. l'Evêque de La Rochelle le 14 avril 1715 : « Vous aurez ap-
 » paremment reçu la lettre de M. le Nonce... Mgr. Riviera m'a
 » promis de me communiquer la lettre qu'il écrit audit Seigneur
 » Nonce par ordre du Pape. Elle porte que Sa Sainteté est bien
 » aise qu'on sache et qu'on publie que la grâce qu'elle a accordée à
 » votre Eglise est en considération du mérite éminent que vous
 » avez acquis envers le Saint-Siège et la Religion catholique. Cela
 » montre visiblement que le Pape veut qu'on sache qu'il approuve
 » votre doctrine, et toute la conduite que vous avez tenue avec
 » M. le Cardinal de Noailles. » Les personnes les plus sensées de Rome pensaient sur cette affaire de la même manière que l'Archidiacre. Il en avait écrit ainsi le 8 avril 1715 : « Je vous avoue
 » que je suis plus sensible à cette circonstance si avantageuse, dans
 » la situation présente des choses, qu'au fond de la chose même.

» Je suis en cela du sentiment de tous ceux qui aiment l'Eglise,
 » lesquels regardent comme un jugement équivalent une déclaration
 » si solennelle du Saint-Siège. Le P. Daubenton, dont vous con-
 » naissez le mérite et le bon sens, m'a dit ce matin sur cela :
 » Voilà une approbation du livre (*l'Instruction pastorale*), etc.....
 » Sa joie et celle de tous vos amis est très-grande. »

V. « Voici l'état présent des choses, écrivait l'Archidiacre le 29
 » avril 1715 : la négociation de M. Amelot paraît terminée, et
 » le parti de Rome pris d'une manière fixe, et à ne pouvoir plus
 » reculer. Tous les projets d'accommodement proposés pour faire
 » revenir M. le Cardinal de Noailles, ont été ici rejetés; on y a jugé
 » que l'affaire était de nature à ne point souffrir de tempérament; et
 » enfin le Pape, de concert avec ceux qui traitent avec lui, envoya
 » au Roi un Bref exhortatoire pour porter M. le Cardinal à revenir
 » à lui. Ce Bref n'ayant pu l'ébranler, le Pape en envoya un autre au
 » Roi, fulminant contre Son Eminence, dans lequel il lui était assi-
 » gné, pour première monition, un délai de cinq jours, et au bout de
 » ce terme, pour seconde monition, un délai de cinq autres jours,
 » et pour troisième encore un autre de cinq jours, au bout des-
 » quels il était déclaré que le Pape lui ôterait le chapeau de Car-
 » dinal. La cour ayant jugé que cette voie ne s'accommodait pas
 » aux maximes de la France (quoiqu'il ne fût fait mention que du
 » chapeau), attendu que, s'agissant d'un Cardinal français, il
 » ne fallait pas y procéder, comme on le pourrait faire à l'égard
 » de ceux des autres nations qui n'auraient pas les mêmes préro-
 » gatives qu'on attribue à ceux de la nôtre, ce Bref ne fut point
 » présenté à M. le Cardinal de Noailles. La nouvelle qui en vint
 » ici aigrit les esprits. Le Pape fit une assemblée des Cardinaux
 » qu'il avait choisis depuis long-temps pour son conseil dans cette
 » affaire : le résultat de cette assemblée fut tenu très-secret; mais
 » il m'est revenu depuis, par voie sûre, que cette cour se croit
 » blessée de se voir refuser une chose qu'elle prétend lui appar-
 » tenir incontestablement, même par les concordats faits avec la
 » France, suivant la disposition desquels les Cardinaux, même fran-
 » çais, doivent être jugés, en cas de délit, immédiatement par
 » le Saint-Siège. La même cour prétend même s'être relâchée sur
 » cela, et en avoir fait plus qu'elle ne devait, par complaisance,
 » et pour aplanir les difficultés qui pourraient se trouver à aller

» ensuite plus avant , attendu qu'il n'y aurait plus aucunes diffi-
 » cultés à procéder par voie de commissaires contre M. le Cardi-
 » nal de Noailles , après qu'il ne serait plus que simple Evêque.
 » Le Pape , voyant donc qu'on n'avait pas notifié son Bref à M. le
 » Cardinal de Noailles , dépêcha un courrier à son Nonce , à l'insu
 » de M. Amelot , qui ne l'apprit que deux jours après. Lorsqu'il
 » l'eut su , il alla à l'audience du Pape le samedi suivant , et en-
 » suite il travailla à dépêcher un courrier , qu'il fit partir le diman-
 » che matin , trois jours après le départ de celui du Pape. Il n'est
 » pas douteux que celui du Pape n'ait porté au Nonce le Bref dont
 » j'ai parlé , avec ordre de le notifier à M. le Cardinal de Noailles.
 » On prétend que les amis de ce Cardinal , pour lui faire parer
 » le coup , lui ont conseillé de publier un Mandement d'accepta-
 » tion , semblable à celui qu'il a offert , avec des explications. Ils
 » espèrent que la chose étant ainsi consommée , il en pourra être
 » quitte en essayant une condamnation de ce nouveau Mandement ,
 » comme il en a essuyé une du premier. Mais ils se mécomptent en
 » cela , et à en juger par la disposition présente , et par l'engagement
 » déjà pris par cette cour , qui se croit attaquée dans sa juridiction ,
 » on ne doute pas que M. le Cardinal de Noailles n'en serait pas quitte
 » pour cela , et que cette cour ne poursuive sa pointe jusqu'au
 » bout , quoi que la France puisse devenir. Ainsi la seule ressource
 » qu'entrevoient ceux qui savent l'état des choses que je vous
 » mande , lesquels sont en très-petit nombre , est uniquement fon-
 » dée sur la piété et la religion du Roi , qui ne voudra pas comme
 » on le présume , s'exposer à mourir dans la disgrâce du Saint-
 » Siège , ni laisser son royaume et ses peuples , dont le salut lui
 » est à cœur , en proie au schisme et aux autres malheurs dont
 » le schisme est toujours la source funeste. Vous comprendrez par
 » là l'intérêt que nous avons de prier le Dieu des miséricordes
 » d'avoir pitié de notre pauvre nation , et de sauver l'Eglise de
 » France du péril auquel elle se trouve exposée.

» A l'égard de votre affaire , vous voyez qu'elle ne peut plus al-
 » ler mal de ce côté-ci. Je vous en ai parlé avec incertitude jusqu'à
 » présent ; mais je vois la scène changée ; et pour ne vous rien
 » dire de moi-même , je me contente de vous rapporter ce qu'un
 » Cardinal , dont je vous ai parlé comme d'un des plus grands
 » ornemens du sacré Collège , et à qui j'appris l'autre jour les mê-

» mes choses que je vous écris, (ayant autant de confiance en lui
 » qu'en vous-même) me dit sur ce qui vous regarde, qu'il me ré-
 » pondait maintenant que votre affaire ne souffrait plus aucune
 » difficulté. »

L'Archidiacre se trouvait à portée de savoir ce qui se traitait de plus secret dans ces négociations, parce que les personnes connues par le Pape pour les mieux intentionnées de France, se servaient du ministère de l'Archidiacre pour suggérer à Sa Sainteté ce qu'elles jugeaient être plus expédient pour le bien de la Religion dans les différentes circonstances qui pouvaient se rencontrer, et que le Pape prenait une telle confiance en l'archidiacre, qu'il lui communiquait même les vues les plus secrètes qu'il avait par rapport à la situation des affaires, afin que l'archidiacre les fit passer en France aux personnes qui se servaient de son ministère à Rome.

VI. Ce fut par ce moyen que l'Archidiacre découvrit les obstacles que le parti janséniste s'était efforcé de mettre à la promotion de M. l'Evêque de Meaux au Cardinalat. Après qu'ils eurent été heureusement levés, il en écrivit ainsi à M. l'Evêque de La Rochelle le 14 mai 1715 : « Je suis d'avis que vous preniez occasion d'é-
 » crire à M. l'Evêque de Meaux, votre ami, pour le féliciter sur
 » ce que je vous apprends, que toutes les difficultés qui empêchaient
 » sa promotion étant aplanies, et que Sa Sainteté ayant donné
 » parole de le faire Cardinal incessamment, ce qu'on présume de-
 » voir arriver même dans ce mois, vous vous pressez de lui té-
 » moigner la joie, etc. »

Dans la même lettre, l'Archidiacre parlait en ces termes de deux écrits, l'un desquels devait être communiqué au Roi, et l'autre envoyé à M. l'Evêque de Meaux : « En même temps, disait-il, vous le priez (M. l'Evêque de Meaux) qu'en cas qu'on lui ait mis entre
 » les mains un écrit qu'on a dû envoyer par votre ordre à Paris, il
 » ait la bonté, s'il le juge à propos, de le communiquer au Roi...
 » Ce qu'il faut encore dire à M. l'Evêque de Meaux, est qu'ayant
 » eu communication, par un Cardinal, de la lettre anonyme qui
 » vient d'être envoyée ici à quelques Cardinaux (1), je l'ai fait
 » copier en toute diligence, et que je l'envoie par ce même ordi-

(1) Nous avons cette lettre, qui est trop longue pour l'insérer ici, et qui serait aujourd'hui d'un médiocre intérêt.

» naire à un de mes amis , n'ayant pas l'honneur d'être connu
 » de lui , afin qu'elle lui soit communiquée. . . J'en garde une copie ,
 » pour n'être pas désaisi d'une pièce si étonnante. »

Ce dernier écrit , dont l'Archidiacre parle ici , est rempli de menaces contre le Saint-Siège ; et les Jansénistes y faisaient entendre que la constitution , si on ne l'expliquait , ne trouverait jamais que des oppositions en France.

L'Archidiacre parlait , dans la même lettre , de la négociation qui se traitait actuellement. « Je crois , disait-il , qu'avant de me
 » présenter à l'audience , il faut laisser finir la négociation qui est
 » actuellement sur le point de se terminer de façon ou d'autre ,
 » de peur que si le succès n'en est pas conforme de ce côté-ici
 » aux espérances que les deux ministres (M. le Cardinal de la
 » Trémoille et M. Amelot) ont conçues , de faire agréer leur pro-
 » jet à la cour de France pour l'accommodement (en cas que
 » M. le Cardinal de Noailles veuille l'accepter) , on ne puisse
 » avoir occasion de m'accuser d'avoir rien troublé. Cette précau-
 » tion est d'autant plus nécessaire , qu'il est aisé de comprendre
 » que cette cour (de Rome) s'en croira offensée (de l'accom-
 » modement projeté par M. le Cardinal de la Trémoille et M. Ame-
 » lot) , et pourra en venir à des extrémités.

» Je ne sais ce qui s'est passé du côté des amis de M. le Car-
 » dinal de Noailles que d'hier au soir , qu'un mien ami italien ,
 » qui avait le secret de tout , me le confia sous le même secret , en
 » m'assurant que ni le Pape ni M. le Cardinal Fabroni , dont Sa
 » Sainteté s'est le plus servi dans cette affaire , n'en savaient rien.
 » Comme cet ami m'a accordé la permission de vous en dire ce
 » que je voudrais , je me contente , pour éviter un détail qui se-
 » rait très-long et inutile , de vous dire que les amis de M. le
 » Cardinal de Noailles se flattent de lui avoir ouvert une belle
 » porte pour sortir avec honneur de l'engagement où il est entré ,
 » et qu'ils ont pris les mesures les plus propres à faire agréer leur
 » projet au Roi ; et qu'ainsi , supposé que M. le Cardinal de Noailles
 » y donne les mains , ils espèrent qu'au moins en ce cas , le Roi
 » et le gros de la nation se tourneront du côté de Son Eminence ;
 » et que le pis qui puisse arriver , si Rome ne veut pas condes-
 » cendre , c'est que le Mandement futur pour l'acceptation de la
 » Bulle par M. le Cardinal de Noailles soit condamné ici , et qu'a-

» près cela la chose se trouve finie , ne croyant pas qu'on per-
 » mette en France qu'on entreprenne autre chose contre Son Émi-
 » nence. Voilà la fin qu'on s'est proposée , et le retardement ex-
 » traordinaire des courriers que le Pape envoyait de sa part pour
 » menacer , et les deux ministres pour éviter l'effet de ses mena-
 » ces. Ce retardement leur fait croire que le Mandement arrivera
 » par le retour de ces courriers , et que tout se trouvera fait.

» Tel est l'état des choses , qui semble nous prédire quelques
 » événemens plus fâcheux que ceux que nous avons vus jusqu'ici ;
 » car , à juger de la disposition de M. le Cardinal de Noailles par
 » une lettre qu'il a écrite ici à son agent , et que ce même Italien
 » a vue , sa confiance et sa hauteur , pour ne rien dire de plus
 » fort , sont arrivées à leur période. Jugez-en par l'expression de
 » cet Italien : *Il écrit contre Rome , comme s'il était à la tête de*
 » *deux cent mille hommes.* Cette lettre était du Samedi-Saint qui
 » précéda l'arrivée des deux courriers , qui arrivèrent tous deux le
 » jour de Pâque à Paris , temps auquel tout était rompu , M. le Car-
 » dinal de Noailles ayant renvoyé avec mépris le Bref exhortatoire
 » que le Pape lui avait écrit pour servir de motif à son retour , à
 » cause que Son Eminence y trouva des termes dont elle était of-
 » fensée. »

A cette lettre, l'Archidiacre joignit le Mémoire suivant : « M. Ame-
 » lot , dans une conversation chez M. le Cardinal de la Trémoille ,
 » en présence de Son Eminence et de trois autres personnes , sa-
 » voir , M. Amelot de Chaillou , M. l'abbé de Targny et M. Per-
 » son , montra son indisposition contre les deux Evêques , et son
 » attachement pour M. le Cardinal de Noailles ; mais d'une manière
 » qui faisait connaître qu'il en disait plus qu'il ne voulait , et que
 » c'était un excès de l'amertume dont il était plein , et qu'il ne
 » pouvait plus retenir. La matière fut entamée à l'occasion de la
 » conclusion de l'affaire du chapitre de La Rochelle , dont l'Archidi-
 » acre était chargé. Il en prit occasion de dire à cet Archidia-
 » cre : *Vous n'avez donc plus de raison de rester à Rome , si ce*
 » *n'est pour attendre le temps favorable d'entamer l'affaire des*
 » *deux Evêques avec M. le Cardinal de Noailles ;* et il s'efforça
 » de lui persuader qu'il faisait laisser là cette affaire , et pour le
 » bien de la paix oublier tout ce qui s'était passé.

» L'Archidiacre , pour éviter d'entrer en matière avec lui , ré-

» pondit qu'il était ici sous les ordres des deux Évêques, et qu'il
 » ne pouvait faire autre chose que de suivre leurs déterminations.
 » Sur cela, M. Amelot le prit d'un ton railleur, et lui dit : *Oh !*
 » *vous êtes bien aise de rester ici ; vous vous y trouvez bien,*
 » *vous y êtes considéré.* L'Archidiacre répondit sur le même ton,
 » que, puisqu'il était à Rome, il fallait bien qu'il y vécût ; mais
 » que, dans le fond, il aurait plus d'inclination à s'en retourner
 » à son domicile, que de rester à Rome. Alors M. Amelot se mit
 » à lui prouver qu'il y resterait inutilement, parce que jamais
 » Rome ne parlerait dans cette affaire, l'usage y étant de ne par-
 » ler sur les livres que pour les condamner, et jamais pour les
 » approuver. Son Éminence se joignit à lui dans cet endroit, pour
 » confirmer ce qu'il disait ; et l'Archidiacre se défendit en termes
 » généraux, affectant de ne leur montrer aucune espérance, mais
 » une simple disposition de soumission à l'ordre des deux Évê-
 » ques ; et ce qu'il peut inferer de ce qui fut dit par les deux Mi-
 » nistres, et qu'ils le voient fort impatiemment à Rome, et qu'ils
 » souhaiteraient qu'il s'en retournât.

» De ce discours, M. Amelot passa à un autre, et se déchaîna
 » contre les deux Évêques. Il les accusait d'avoir allumé le feu
 » qui brûle maintenant. L'Archidiacre, ayant voulu répondre mo-
 » destement et avec respect sur les chefs d'accusation qu'avancait
 » M. Amelot, en fut interrompu avec aigreur, comme s'il avait parlé
 » contre la vérité. L'Archidiacre, sans se déconcerter, déclara res-
 » pectueusement qu'il n'était pas un homme à mentir, surtout à
 » une personne de son caractère. Ensuite il exposa les choses d'une
 » manière qui faisait voir que tout le tort était du côté de M. le
 » Cardinal de Noailles. Le silence et l'étonnement de M. Amelot
 » donnèrent occasion à M. l'abbé de Targny de rompre le pro-
 » fond silence qu'il avait gardé jusqu'alors, quoique M. Amelot
 » l'eût plusieurs fois appelé en témoignage des choses qu'il avan-
 » çait. M. l'abbé de Targny dit donc que les faits étaient tels que
 » l'Archidiacre venait de les exposer. M. le Cardinal de la Tré-
 » moille confirma la même chose, et M. Amelot fut obligé d'a-
 » vouer qu'il avait ignoré cela. Mais adressant la parole à l'Ar-
 » chidiacre, il lui dit qu'au moins il ne pouvait désavouer que la
 » présomption ne fût en faveur de M. le Cardinal de Noailles,
 » parce que nul autre que les deux neveux ne pouvait être accusé

» d'avoir fait faire les affiches. Alors l'Archidiacre lui repartit que
» non-seulement les deux neveux n'y avaient point eu de part,
» mais que M. le Cardinal l'avait su avant de sévir contre eux,
» et qu'il n'avait point été naturel de leur imputer une chose, la-
» quelle, selon l'usage ordinaire, se fait par les libraires pour tous
» les livres imprimés avec privilège. M. Amelot ayant voulu con-
» tester cet usage, l'Archidiacre lui en rapporta quantité d'exem-
» ples de feu M. de Reims, de M. de Chartres, de M. de Meaux,
» etc. M. Amelot voulut trouver de la différence entre ces exem-
» ples et le cas dont il s'agit, prétendant que le Mandement des
» deux Evêques n'était qu'une feuille volante. L'Archidiacre lui dit
» qu'au contraire c'était un livre; M. l'abbé de Targny le confirma,
» et dit que cet ouvrage contenait plus de cinq cents pages. Alors
» M. Amelot changea de batterie, et se mit à blâmer amèrement
» les deux Evêques d'avoir fait un livre au lieu d'une simple con-
» damnation, et parla en général avec beaucoup d'aigreur contre
» tous ceux qui écrivaient, disant que nous avons assez de livres
» anciens. A cela l'Archidiacre repartit qu'il serait à souhaiter que
» Quesnel et tous les écrivains du parti eussent été bien persua-
» dés de cette maxime; qu'ils auraient épargné bien de la peine à
» les réfuter, etc. Enfin M. Amelot réduisit ses accusations contre
» les deux Evêques à la lettre qu'ils avaient écrite au Roi, qu'il
» appela plusieurs fois violente, etc. L'Archidiacre affecta de ne
» rien répondre sur la nature de la lettre; il se borna seulement
» à expliquer les motifs qui avaient engagé les deux Evêques à
» l'écrire, et dit qu'ils étaient demeurés tranquilles sur l'offense qui
» leur avait été faite en la personne de leurs neveux, jusqu'à ce
» que les remontrances de leurs confrères et de plusieurs autres per-
» sonnes de considération leur eussent fait sentir qu'il était de
» l'intérêt de la Religion qu'ils portassent leurs plaintes au Roi. Sur
» cela, M. le Cardinal de la Trémoille dit qu'il ne doutait pas de
» de tout ce que l'Archidiacre venait de dire des deux Evêques;
» mais que les personnes de considération qui leur avaient fait ces
» remontrances, l'avaient fait pour pousser M. le Cardinal de
» Noailles à bout. L'Archidiacre répondit que c'était là une chose
» qu'il ne pouvait pas savoir, et qu'il se contentait d'exposer ce
» qu'il savait, pour en avoir été lui-même témoin. Après quelque
» temps de silence, M. Amelot se retira, et parut peiné de s'être
» tant avancé. »

VII. Dans une autre lettre du 2 juillet 1715, l'Archidiacre rendit à M. l'Évêque de La Rochelle le compte suivant d'une audience qu'il avait eue de Sa Sainteté : « Je dois vous dire, 1^o que le » Pape fut très-sensible à la reconnaissance que je lui ai appris » que vous aviez de l'égard que Sa Sainteté avait voulu qu'on » eût, dans la congrégation, à l'intérêt que vous prenez à l'union » qui nous a été accordée, et me dit qu'il ne doutait nullement » de ce que je lui disais de votre attachement au Saint-Siège et à » sa personne en particulier ; 2^o le Pape me parla beaucoup des » sujets qu'il a de se plaindre de M. le Cardinal de Noailles et » de ses adhérens, surtout du moyen qu'on propose de finir cette » affaire, qu'il regarde comme très-dangereux, et plus capable » d'augmenter les troubles que de les finir. »

Ce moyen, dans lequel le Pape trouvait tant d'inconvéniens, c'était le concile national que le Roi faisait demander de nouveau ; l'Archidiacre continuait ainsi sa lettre : « Je lui dis tout ce qui » se pouvait dire pour le porter à donner au Roi cette satisfac- » tion, et de s'en rapporter à sa prudence et à celle de son con- » seil, qui regarde ce moyen comme le seul capable de remédier » aux maux de la Religion et de l'État. Comme j'avais récemment » reçu des lettres de personnes dont l'attachement au Saint-Siège » et à la saine doctrine ne peut être suspect au Pape, je lui fis » valoir de mon mieux le désir que ces personnes mêmes montrent » de ce moyen ; de manière que je puis dire que je l'ai vu ébranlé, » sans néanmoins qu'il m'ait dit positivement qu'il y consentirait. » Mais il m'assura que, si le Roi lui accordait une chose qu'il croit » préalablement nécessaire, et ne pouvoir lui être refusée, il con- » viendrait ensuite avec Sa Majesté de l'expédient le plus propre » et le plus utile pour éteindre cet embrasement, et qu'il ne choi- » sirait ce moyen que dans la seule vue de l'utilité de ce royaume, » sans égard au Saint-Siège pour ce qui regarde le point de la » juridiction, dont on se plaint calomnieusement qu'il est si ja- » loux ; qu'il ne donne que la seconde place à l'intérêt de la Re- » ligion, quoique ce soit le seul, me dit-il, qu'il eût à cœur ; et » qu'ainsi, si on jugeait en France, après avoir discuté tout ce » qu'il y avait à craindre d'un concile national, que ce fut le » moyen le plus efficace, il y consentirait volontiers, mais pourvu » qu'avant tout on lui eût accordé ce qu'il demande, et ce qu'il

» a absolument déterminé de faire. Voilà en substance tout ce qu'il
 » me dit, et dont j'ai cru devoir rendre compte à gens qui peu-
 » vent le faire passer au Roi, parce qu'il est important qu'on sache
 » la véritable disposition du Pape, pour ne point prendre le chan-
 » ge, et ne pas éterniser les contestations, selon le gré de ceux
 » qui résistent à la constitution. Le préliminaire que le Pape de-
 » mande, est d'ôter à M. de Noailles le chapeau de Cardinal. »

VIII. Ce fut par un Mémoire, que l'Archidiacre fit passer au Roi ce que le Pape lui avait témoigné dans l'audience dont on vient de parler, après avoir communiqué ce Mémoire au Pape, et l'avoir fait mettre au net, et traduire en italien par les personnes de confiance que Sa Sainteté lui avait elle-même indiquées. On transcrit ici ce Mémoire.

« On fait ici courir les plus étranges nouvelles du monde, mais
 » par des espèces de confidences qu'on fait à gens qu'on sait bien
 » devoir faire passer au Pape ce qu'on leur dit. L'accommodement,
 » dit-on, est fait avec M. le Cardinal de Noailles, au grand con-
 » tentement des plus zélés défenseurs du Saint-Siège, MM. les
 » Cardinaux de Rohan et de Bissy, le P. Le Tellier, et tous les
 » Jésuites les plus sages et les plus zélés. Les deux Cardinaux,
 » après que tout a été ajusté, ont été rendre visite à M. le Car-
 » dinal de Noailles, et M. de Bissy l'assura, en le quittant, qu'il
 » le verrait souvent; et si on n'a pas envoyé un courrier pour
 » porter le Mandement de M. le Cardinal de Noailles, c'est que
 » le Roi a cru devoir différer quatre ou cinq jours. Par cette même
 » espèce de confiance, Filopardi (2), l'unique source de ces nou-
 » velles, a eu le projet de Mandement de Son Eminence, où il y
 » a des apostilles, avec une grande lettre que lui écrit le Cardi-
 » nal de Noailles, et dans laquelle il dit tout ce que le plus zélé
 » catholique peut dire, entre autres, que tous les Jésuites sont
 » au désespoir de cet accommodement, et qu'ils ont mis tout en
 » œuvre pour le traverser.

» Filopardi a ajouté qu'il avait délibéré avec M. le Cardinal
 » de la Tremoille et M. Amelot, s'ils feraient voir ce projet d'ac-
 » commodement au Pape, pour le lui faire agréer; mais qu'encore

(2) Son vrai nom était *Philopald*: voyez la *Notice des personnages*.

» qu'il leur eût paru d'abord que cela serait bon , ils avaient néan-
» moins ensuite jugé qu'il valait mieux attendre qu'ils l'eussent
» reçu imprimé. Celui à qui ce projet a été lu , l'a trouvé res-
» pectueux en apparence pour le Pape , mais artificieux dans le
» fond , et tourné de façon qu'il tend à justifier également le Car-
» dinal de ce qu'il a fait touchant la constitution , et le Pape sur
» les propositions qu'elle renferme , et dont la censure , dit M. le
» Cardinal de Noailles , a troublé l'Eglise. Il y a une acceptation
» au commencement et à la fin , et les explications au milieu ,
» par lesquelles on montre que la constitution n'a pas donné d'at-
» teinte à huit points capitaux du dogme et de la discipline : tels
» sont la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas , les rè-
» gles de saint Charles , etc. On loue surtout la prudence de M. le
» Cardinal de Noailles , et son respect pour le Pape , de ne pas
» donner ces explications comme de lui-même , mais comme sor-
» ties de la propre bouche du Pape , qui s'est expliqué de la sorte
» en plusieurs occasions , sans quoi M. le Cardinal de Noailles
» n'aurait eu garde d'entreprendre d'expliquer ainsi les sentimens
» du saint Père. Il ne me convient pas de faire ici mes réflexions ;
» je me contente de dire sur cela , que , si ce Mandement est tel ,
» il ne plaira ni au Pape ni à son conseil , parce que je sais par
» moi-même qu'ils regardent toutes ces choses comme autant d'ou-
» trages faits à l'autorité du Saint-Siège.

» Comme l'agent des Évêques a entrevu quelques contradictions
» entre ces discours tenus à un ami commun de Filopardi et de
» lui , et ce que le même Filopardi a dit à cet agent , il a soup-
» çonné qu'il y avait en cela de l'artifice : ainsi que ce qu'il y
» avait de mieux à faire , en attendant qu'on puisse savoir au vrai
» l'état des choses , c'était d'avertir le Pape d'être en garde pour
» ne pas se laisser surprendre par ce qu'on a fait. Au surplus ,
» ce qu'il y a de plus fâcheux par rapport aux mieux intention-
» nés qui sont dans cette cour , est que ceux qui traitent avec eux
» leur sont suspects par l'attachement qu'ils ont reconnu en eux
» pour M. le Cardinal de Noailles , et par le désir qu'ils ont de
» le sauver à quelque prix que ce soit. Voilà ce qui les met le
» plus en défiance sur les moyens qu'ils leur proposent. Ils savent
» de plus qu'il est échappé à Filopardi de dire que la voie du
» concile finirait l'affaire facilement , en ce que le concile donne-

» rait à M. le Cardinal de Noailles les explications qu'il demande,
 » après quoi il accepterait sans peine la constitution ; ce qui don-
 » nerait, disent les bien-intentionnés de Rome, la victoire à ce Car-
 » dinal sur le Saint-Siège, et ruinerait l'autorité de ses décisions
 » pour tous les temps à venir. Ces défiances se trouvent extrême-
 » ment augmentées par tout ce qu'on fait revenir de France, tou-
 » chant la disposition présente de ceux que Rome regarde comme
 » ses meilleurs amis, qu'on représente comme lâchant le pied, et
 » concourant tous à sauver M. le Cardinal de Noailles, pour faire
 » plaisir aux personnes dont on suppose qu'il est protégé, et aux-
 » quelles on sait que ces amis mêmes de Rome ont de grandes
 » obligations.

» L'unique remède à tout cela est de mander à l'agent, si le
 » P. Le Tellier est véritablement persuadé que le concile puisse
 » se tenir sans les inconveniens qu'on en craint ici, et s'il est
 » aussi persuadé qu'il est nécessaire de le tenir, et qu'il n'y a
 » pas d'autre moyen de réduire les désobéissans. En ce cas, il
 » est à espérer qu'on y donnera les mains, en prenant les pré-
 » cautions qu'on offre de laisser prendre, et pourvu qu'on laisse
 » au préalable faire au Pape ce qu'il croit lui appartenir incon-
 » testablement, qui est d'ôter le chapeau à M. le Cardinal de
 » Noailles, pour punir sa désobéissance, et lui ôter le moyen de
 » demander à être reçu parmi les juges, en le constituant, par
 » cette privation, *in reatu*.

» Faute de savoir ce que pensent véritablement ceux dont la
 » bonne volonté ne m'est pas équivoque, je n'ai osé rien dire
 » de positif ; mais j'ai bien reconnu que n'étant pas suspect à
 » Rome, cette assurance disposerait extrêmement le conseil du
 » Pape à écouter la proposition du concile : car ayant entendu
 » dire à M. de Targny que le P. Le Tellier, aussi bien
 » que les autres bien intentionnés, étaient pour la voie du
 » concile, je dis à un Cardinal des mieux entendus et des plus
 » à portée de lever les difficultés qu'on a ici sur cette voie,
 » que, supposé que cela fût vrai, le Pape devait s'en rapporter
 » à lui, comme connaissant mieux ce qui se doit et se peut par
 » rapport aux lieux et à l'état des choses. Il approuva ce que je
 » lui disais, et me dit qu'il n'y avait de tous les inconveniens
 » qu'on craint, qu'une seule chose qui paraissait être un obstacle

» invincible , et que , supposé , qu'on pût prendre des mesures
 » pour empêcher qu'elle n'arrivât , le Pape pourrait se déterminer
 » à convenir du concile. Il voulut bien me dire quelle était cette
 » difficulté , mais pour savoir seulement si je lui pourrais dire
 » quelque chose qui fût capable de prévenir cet inconvénient ;
 » car il exigea de moi le secret naturel par rapport à qui que
 » ce soit , me faisant entendre par là qu'on n'avait pas fait men-
 » tion de cet inconvénient même à M. Amelot , en lui faisant le
 » détail de tous les autres qui paraissaient suffisans , sans s'ouvrir
 » sur celui-là qui tient plus au cœur que les autres. Je vous avoue
 » que je ne fus nullement embarrassé de cette difficulté , et le
 » moyen que je suggérai pour la prévenir me paraît bien aisé et
 » très-efficace. Le Cardinal lui-même a goûté cet expédient , et
 » ainsi il y aurait tout lieu d'espérer que , supposé qu'on juge le
 » concile nécessaire , on y portera le Pape , quand une personne de
 » confiance l'assurera que ceux dont il ne peut se défier le ju-
 » gent ainsi , et qu'on lui laissera faire au préalable ce qu'il croit
 » lui appartenir uniquement , et ce qu'on juge même absolument
 » nécessaire pour s'ouvrir la voie à achever ce qui restera à faire. »

Le Pape , dans l'apostille qu'il mit de sa propre main à un second Mémoire que l'Archidiacre lui présenta , pour lui demander quelque personne sûre pour faire copier en français et traduire en italien le Mémoire que l'on vient de transcrire , lui indiqua Monsignor Cervini , et le P. Pierri , de l'Ordre des Servites. Voici les propres paroles du Pape , telles qu'elles sont écrites à la marge du Mémoire : *Si fidi intièrement à di Mr. Cervini , à del Religioso suo confidente ; senza cercar altri ; essendo ambidui dotati d'onore , di fede , e di capacità ; dont voici la traduction : « Qu'il » se confie entièrement ou à Mgr Cervini , ou au religieux son » confident , sans en chercher d'autres ; ils sont tous les deux » doués d'honneur , de fidélité et de capacité. »*

A la fin de ce Mémoire apostillé , l'Archidiacre avertissait Sa Sainteté , que le secret qu'elle lui avait confié , touchant l'ordre que le Roi avait , à sa prière , envoyé à Eilopardi (3) , était déjà

(3) Il avait reçu ordre de sortir de Rome dans vingt-quatre heures. On le soupçonnait avec fondement d'être l'auteur de libelles en faveur des Jansénistes. Voyez le *Journal de Dorsanne* , septembre 1715 ; et les *Mémoires du P. Timothée* , pag. 116.

divulgué, et que le lundi, environ une heure de nuit, un religieux français était venu lui dire la chose comme déjà publique.

IX. On manda de France, à peu près dans ce temps-là, à l'Archidiacre, qu'on remarquait que, dans les négociations qui se faisaient, le Pape écoutait trop certaines personnes, lesquelles par leurs artifices ordinaires, et sous prétexte de zèle pour le Saint-Siège, s'efforçaient d'inspirer à Sa Sainteté de la défiance des Cardinaux de Rohan et Bissy; qu'on s'apercevait des mauvais effets que produisait cette défiance, et qu'on en craignait de plus fâcheux encore; qu'ainsi il était essentiel, pour le bien de la Religion en France, de faire bien comprendre à Sa Sainteté qu'elle devait avoir une entière confiance en ces deux Cardinaux, que leur zèle pour l'honneur du Saint-Siège n'était point équivoque; et qu'à moins que Sa Sainteté n'agît en conformité des avis qu'elle en recevait, elle se trouverait exposée à faire des démarches qui deviendraient peut-être pernicieuses à l'autorité du Saint-Siège, et à l'obéissance que Sa Sainteté voulait procurer à la constitution.

L'Archidiacre exposa si heureusement toutes ces choses au Pape, dans un Mémoire qu'il eut l'honneur de lui présenter, que Sa Sainteté en fut très-touchée, et parut surprise qu'on soupçonnât qu'elle eût de la défiance de ces deux Cardinaux. Elle montra qu'elle était dans la disposition de se conformer aux avis qu'elle en recevrait.

Dans cette même occasion, l'Archidiacre, qui comprenait de quelle importance il était, pour le bien de la Religion, que le Pape ajoutât foi aux avis qu'on donnait de France à Sa Sainteté par son ministère, la supplia de lui dire si elle n'avait pas toujours connu par la suite, qu'il ne lui avait jamais donné aucun faux avis. Le Pape lui répondit en propres termes : *E vero*.

X. L'effet que produisit le Mémoire que l'Archidiacre avait envoyé en France, de l'agrément de Sa Sainteté, fut tel, que le feu Roi se détermina à accorder au Pape le préliminaire que Sa Sainteté avait demandé, pour accorder de son côté la tenue du concile. On voit, par la lettre suivante, quelle fut en conséquence la disposition du Pape.

« Je puis enfin vous apprendre la dernière résolution du Pape sur » les moyens de finir l'affaire de la constitution..... La résolution » du Pape est donc de commencer par faire un commandement à

» M. le Cardinal de Noailles d'accepter purement et simplement la
 » constitution dans tel terme, sous peine de privation du cardi-
 » nalat *ipso facto*, s'il ne l'a acceptée dans ce délai, ou s'il ne l'a
 » pas fait comme on le désire de lui; après quoi, supposé qu'il ait
 » encouru la privation, il sera assemblé un concile du consente-
 » ment du Pape, et où il aura un Légat envoyé d'ici, dans lequel
 » concile tous les Évêques opposans seront tenus de s'unir au corps
 » des autres Évêques pour l'acceptation de la constitution, et, en cas
 » de refus, déposés. Il y a apparence que tous, ou au moins une
 » partie, ne se laisseront pas conduire jusque-là; car il y a bien
 » de la différence entre regarder le danger de loin, ou le voir de
 » si près qu'ils le verront maintenant. Le plan est de convenir de tou-
 » tes les choses qu'ils auront à traiter dans le concile, afin de ne
 » pas laisser entamer quelques questions odieuses, que les partisans
 » secrets de ces Évêques pourraient artificieusement faire entrer
 » dans cette affaire, pour commettre le Saint-Siège avec le clergé
 » de France. Pour savoir quelle part l'Archidiacre a eue en cela,
 » vous n'avez qu'à faire attention à ce que le Pape, après l'avoir
 » vu, lui manda qu'il avait suivi le projet qu'ils avaient fait en-
 » semble. La principale raison qui a porté le Pape à vouloir, avant
 » tout, ôter le chapeau à M. de Noailles, est que MM. les Car-
 » dinaux ne pouvant avoir d'autre juge que le Pape, ils ne pou-
 » vaient pas consentir que celui-ci fût jugé par un concile, tandis
 » qu'il conserverait cette dignité; et je sais, par la même voie
 » que je sais ce que je viens de vous mander, que les Cardinaux
 » consultés par le Pape, ont condescendu qu'il infligeât cette
 » peine, si l'obstination va jusqu'à résister au commandement.»
 Cette lettre était du 13 août 1715.

XI. M. le Cardinal de la Trémoille ayant été informé un jour, dans ces circonstances, que l'Archidiacre avait eu le matin une longue audience du Pape, envoya aussitôt inviter l'Archidiacre à dîner. Après le repas, M. le Cardinal congédia tout le monde, et ne retint que l'Archidiacre, qu'il fit entrer dans une chambre voisine avec M. Amelot, et son neveu M. de Chaillou. Son Eminence adressa ensuite la parole à l'Archidiacre en présence de ces deux Seigneurs, et lui ordonna de rendre compte à M. Amelot de ce que le Pape lui avait dit dans l'audience qu'il venait d'avoir de Sa Sainteté, parce que le service du Roi demandait que M. Amelot,

qui était son Ministre, fût informé des dispositions du Pape sur la demande que Sa Majesté faisait de la convocation d'un concile national. L'Archidiacre répondit que Sa Sainteté lui avait paru dans la disposition de donner au Roi cette satisfaction, pourvu que Sa Majesté lui accordât un préliminaire que Sa Sainteté ne croyait pas pouvoir lui être refusé. « Le Pape vous a-t-il dit quel était ce préliminaire ? » demanda alors M. de Chaillou à l'Archidiacre. M. le Cardinal, prévenant la réponse de l'Archidiacre, dit à M. de Chaillou : « C'est ce qu'il ne vous dira pas. » M. Amelot prit alors la parole, et dit qu'il serait inutile d'ôter le chapeau à M. le Cardinal de Noailles, parce que ce n'était pas en qualité de Cardinal, mais en qualité d'Archevêque qu'il devait accepter la constitution. M. Amelot demanda ensuite à l'Archidiacre ce qu'il savait de la disposition des Cardinaux de la congrégation que le Pape avait formée pour cette affaire. L'Archidiacre lui répondit qu'il en connaissait plusieurs qui n'étaient pas éloignés de conseiller au Pape d'accorder le concile, et après les avoir nommés, « Cela » est vrai, dit M. Amelot, il a raison; ils sont pour le concile; » il les a tous dans sa manche. »

XII. Le Pape jetait les yeux sur le Cardinal Casini (4), pour l'envoyer Légat au concile national; Sa Sainteté s'en ouvrit à l'Archidiacre dans l'audience dont on vient de parler, et lui demanda ce qu'il en pensait. L'Archidiacre répondit qu'il serait à craindre que ce qui rendait ce Cardinal si vénérable à Rome, n'eût en France un effet tout contraire; que son habit de Capucin et sa longue barbe pourraient exciter quelques risées dans une assemblée si auguste, et composée de Prélats la plupart de naissance et d'érudition. Alors le Pape dit : « Et qui donc envoyer ? » Saint Père, lui répondit l'Archidiacre, je prendrai la liberté de dire à Votre Sainteté, qu'il est à propos, pour l'honneur et la gloire du Saint-Siège, que son Légat surpasse en naissance, en esprit, en piété et en savoir, tous les Evêques qui formeront le concile, parce que les Evêques de France ont presque tous ces qualités. « Qui

(4) François-Marie Casini, né à Arezzo en Toscane, entra dans l'Ordre des Capucins, et devint prédicateur apostolique. Il fut élevé au Cardinalat en 1712, et mourut à Rome le 14 février 1719.

» donc ? reprit le Pape ; le Cardinal Pico (5) ? Mais on dit , con-
 » tinua-t-il , que tous les revenus de la chambre apostolique ne
 » suffiraient pas pour les frais de sa légation , parce qu'il voudrait
 » aller là en Prince. » L'Archidiacre répondit que cela n'était pas
 à présumer de la piété et de la simplicité dont ce Cardinal faisait
 profession ; il est plutôt à croire qu'il ne ferait que les dépenses
 absolument nécessaires pour soutenir la dignité de Légat.

XIII. Quoique ses dispositions du Pape pour accorder la convo-
 cation du concile national fussent encore secrètes , il en avait ce-
 pendant assez transpiré pour alarmer les agens du parti à Rome.
 Ils changèrent bien alors de langage sur ce sujet ; car au lieu que,
 comme on l'a déjà vu , ils s'étaient efforcés de montrer que le con-
 cile national était le seul moyen de calmer en France les troubles
 qui s'y étaient excités à l'occasion de la constitution , ils commen-
 cèrent , lorsqu'ils s'aperçurent que la cour de Rome consentait ce-
 pendant à la tenue de ce concile , à faire de plus grands efforts
 encore pour faire craindre à cette cour que le concile n'eût les plus
 funestes effets pour son autorité.

L'Archidiacre reconnut bientôt qu'ils changeaient ainsi de langage ;
 car alors étant allé chez M. le Cardinal Fabroni , qui n'était pas
 encore tout-à-fait rendu aux sentimens de ceux qui étaient d'avis
 d'accorder le concile , ce Cardinal lui lut un écrit anonyme que les
 agens du parti faisaient courir dans Rome , et dans lequel ils pré-
 tendaient prouver , par vingt-deux ou vingt-trois raisons qu'ils
 donnaient pour autant de démonstrations , que le Saint-Siège com-
 mettrait évidemment son autorité. Alors l'Archidiacre rappela à ce
 Cardinal ce qu'il lui avait ci-devant dit à ce sujet ; « et , ajouta-t-il ,
 » voilà bien , Monseigneur , ce que j'avais prédit à Votre Eminence ,
 » que , quand ils vous verraient disposés à accorder le concile , ils
 » tiendraient un autre langage pour vous en détourner. » Alors ce
 Cardinal , levant les yeux et les mains au ciel , s'écria : *Ah ! son
 gran furbi !*

XIV. Les choses en étaient en ces termes , lorsqu'on apprit à
 Rome la mort du feu Roi. Ce triste événement apporta dans les

(5) Louis Pic de la Mirandole , né en 1688 , fut Patriarche de Con-
 stantinople en 1706 , Majordome du Pape en 1707 , Cardinal en 1712 ;
 il mourut en 1743.

affaires les changemens que tout le monde sait, et rompit absolument toutes les mesures qu'on avait prises, tant en France qu'à Rome, pour réduire, par la voie d'un concile national, ceux qui s'opposaient à la constitution. Les deux Évêques jugèrent qu'il n'y avait plus lieu d'espérer qu'ils pussent, dans ces circonstances, obtenir un jugement dans les formes contre l'entreprise que M. le Cardinal de Noailles avait faite en condamnant leur Instruction pastorale. Ainsi ils firent écrire à l'Archidiacre de prendre congé de Sa Sainteté, et de s'en revenir en France. On voit, par sa lettre du 17 février 1716, ce qui se passa dans l'audience de congé que lui donna Sa Sainteté.

« J'ai reçu votre lettre du 21 janvier. Je n'avais encore pu avoir » audience du Pape, à cause de l'accablement d'affaires où il est. » Cette lettre m'a servi de motif pour demander mon congé; mais » elle n'a pas été assez efficace pour cet effet. Au contraire, le Pape » s'est confirmé, par la lecture qu'il en a faite, dans la résolution » qu'il avait déjà prise de me retenir, avant que je le visse, de sorte » que je me suis trouvé très-embarrassé quand il m'a dit d'un ton » ferme, qu'il me commandait de rester. Il était si ferme dans cette » détermination, qu'il ne voulait pas seulement entendre les motifs » que j'avais : mais enfin je lui ai dit, avec tout le respect qui » lui est si justement dû, que mon départ était d'une nécessité » absolue, et lui ai dit d'autres motifs les plus forts que j'ai pu » trouver... Il m'a répondu sur cela des choses obligeantes... Mais » voyant que je ne me rendais pas, il m'a dit qu'il ne voulait pas » me retenir par force; il m'a accordé les grâces spirituelles que je » lui ai demandées... De lui-même, il m'a dit qu'il voulait envoyer » un chapelet avec une médaille d'or à M. l'Évêque, et qu'il voulait » me donner à moi une médaille, après quoi il m'a congédié avec » sa bénédiction apostolique. J'ai profité de l'occasion, pour servir » mon ancien ami, M. l'abbé de Beaumont (6), en représentant à » Sa Sainteté l'intérêt qu'elle avait de montrer de la distinction pour » ces sortes de sujets : elle m'a bien assuré qu'il aurait la moitié » du gratis, nonobstant l'extrême difficulté d'en faire dans un temps » si malheureux. »

(6) Neveu de Fénelon; il venait d'être nommé Evêque de Saintes.

TABLE

DES LETTRES DIVERSES

DU TOME TROISIÈME.

— — — — —

*Les Lettres marquées d'un * ne sont pas imprimées dans cette édition.*

	<i>Pag.</i>
222. <i>Au Pape Clément XI. Sur l'État de la Religion dans les Pays-Bas.</i>	3
* 223. <i>Du P. Le Tellier à l'Évêque de La Rochelle. Le Roi persiste à désirer que les Évêques de La Rochelle et de Luçon écrivent une lettre de satisfaction au Cardinal de Noailles.</i>	
* 224. <i>De l'Évêque de Meaux à Fénelon. Il le remercie de lui avoir envoyé une copie de la lettre de l'Évêque de Tournai à Innocent XI.</i>	
* 225. <i>De l'Évêque de La Rochelle au P. Le Tellier. Il consent à la lettre de satisfaction que le Roi désire pour le Cardinal de Noailles.</i>	
* 226. <i>De l'abbé Alamanni à Fénelon. Son estime et sa profonde vénération pour l'Archevêque de Cambrai ; combien ses ouvrages sont goûtés à Rome. Dispositions du Cardinal Fabroni ; maladie du Cardinal Gabrielli.</i>	
* MÉMOIRE sur le gouvernement de la cour de Rome.	
* 227. <i>Du P. Lallemant à Fénelon. Affaire des deux Évêques.</i>	
* 228. <i>Du P. Daubenton à Fénelon. Sur une lettre de l'Évêque de Saint-Pons au Pape.</i>	
* 229. <i>Du P. Lallemant à Fénelon. Affaire des deux Évêques.</i>	
* 230. <i>Du P. Lallemant à Fénelon. Sur divers écrits répandus à Paris contre les deux Évêques, et contre un Mandement de l'Évêque de Meaux.</i>	
231. <i>Du Pape Clément XI aux Évêques de Luçon et de La Rochelle. Le saint Père les félicite sur leur Instruction pastorale.</i>	13
* 232. <i>Du P. Lallemant à Fénelon. Nouveaux détails sur l'affaire</i>	

- des deux Évêques. Puntion infligée à un prêtre qui avait surveillé l'impression du Mandement de l'Évêque de Gap.
- * 233. *Du Dauphin aux Évêques de Luçon et de La Rochelle.* Il souhaite que les deux Prélats l'autorisent, pour avancer leur affaire, à user de la lettre qu'ils ont écrite au Roi.
- * 234. *Du Cardinal Gabrielli à Fénelon.* Sur une maladie récente de ce Cardinal.
235. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur la maladie du Cardinal Gabrielli; sur l'assemblée de 1705, et l'affaire des cérémonies chinoises.
- * 236. *De l'abbé Grimaldi à Fénelon.* Il lui demande quelques ecclésiastiques pour visiter un collège de Douai, dont l'enseignement est suspect : affaires de Tournai.
- * 237. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Nouvelles courantes sur les affaires du temps, et en particulier sur celle des deux Évêques.
- * 238. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur le même sujet.
- * 239. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Suite du même sujet. Conduite peu mesurée du Cardinal de Noailles à l'égard des Jésuites.
- * 240. *Du Dauphin aux Évêques de Luçon et de La Rochelle.* Il propose aux deux Prélats un projet d'accommodement.
- * 241. *De M. Voysin, Ministre et Secrétaire d'État, à l'Évêque de La Rochelle.* Même sujet que la précédente.
- * 242. *De l'abbé Grimaldi à Fénelon.* Il fait passer au Prélat un Bref du Pape, et le prie de nouveau de lui faire connaître quelques ecclésiastiques propres à visiter le collège de Douai. Affaires de Tournai.
- * 243. *Des Évêques de Luçon et de La Rochelle au Dauphin.* Ils acquiescent pleinement au projet d'accommodement proposé par ce Prince.
- * 244. *De l'Évêque de Meaux à Fénelon.* Sur quelques difficultés de l'Archevêque de Cambrai au sujet de sa dernière *Ordonnance*.
- * 245. *Au P. Le Tellier.* Le Prélat désire que Sa Majesté lève la défense qu'elle lui a faite de publier son *Ordonnance* contre la *Théologie* de Habert.
- * 246. *De l'Évêque de Meaux à l'Évêque de La Rochelle.* Il adresse au Prélat deux Mémoires sur le projet d'accommodement proposé par le Dauphin.
- * 247. *De l'Évêque de La Rochelle à l'Évêque de Meaux.* Difficultés sur le projet d'accommodement, occasionnées par la publication d'une lettre de l'Évêque d'Agen aux Évêques de Luçon et de La Rochelle.

248. *A madame Roujault.* Il lui demande sa protection pour l'abbé Du Bois.
- * 249. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur la lettre de l'Évêque de Saint-Pons au Pape, et sur quelques autres affaires du temps. Mort du Cardinal Gabrielli. Affaire des cérémonies chinoises.
- * 250. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle au Dauphin.* Difficultés contre le projet d'accommodement, occasionnées par la publication faite par le Cardinal de Noailles, de deux écrits favorables au parti.
- * 251. *De l'Evêque de Meaux à l'Evêque de La Rochelle.* Il ne croit pas que la publication indiscrete de la lettre de l'Évêque d'Agen doive arrêter l'exécution du projet d'accommodement.
- * 252. *Du P. Martineau, Jésuite, à l'Evêque de La Rochelle.* Il félicite le Prélat de l'esprit de conciliation qui le dirige
- * 253. *Du Nonce Bentivoglio à Fénelon.* Son admiration et sa vénération pour ses vertus : il lui demande sa bienveillance.
- * 254. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Affaire des deux Évêques.
- * 255. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur la même affaire, et sur la *Théologie* de Habert.
- * 256. *De l'Evêque de Meaux à l'Evêque de La Rochelle.* Le Dauphin ne croit pas que la publication de la lettre de l'Evêque d'Agen doive empêcher l'exécution du projet d'accommodement.
- * 257. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle au Dauphin.* Ils désirent quelques renseignemens sur les dispositions présentes du Cardinal de Noailles et des Evêques médiateurs.
- * 258. *Des mêmes à l'Evêque de Meaux.* Ils consentent à l'exécution du projet d'accommodement ; ils souhaitent seulement que l'on prenne auparavant quelques précautions indispensables.
- * 259. *Du P. Martineau à l'Evêque de Luçon.* Il fait connaître au Prélat les dispositions présentes du Cardinal de Noailles et des Évêques médiateurs ; il craint que l'affaire ne traîne en longueur.
- * 260. *De l'Evêque de Meaux à l'Evêque de La Rochelle.* Dispositions présentes du Cardinal de Noailles ; instances pour conclusion.
- * 261. *De l'Evêque de Luçon à l'Evêque de La Rochelle.* Il lui adresse la lettre du P. Martineau, et lui mande quelques autres nouvelles.
- * 262. *De M. Bussi, Nonce de Cologne, à Fénelon.* Ses efforts pour empêcher les progrès du Jansénisme.
- * 263. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle au Dauphin.* Ils

- Pag.
- se plaignent au Prince de la lettre que l'Évêque d'Agen leur a écrite.
- * 264. *Du P. Martineau à l'Évêque de Luçon.* Il envoie au Prélat l'extrait d'un écrit publié récemment contre son *Instruction pastorale.*
- * 265. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Affaire du sieur Maille. Sur un ouvrage de Fénelon contre le système des deux délectations. Affaire des cérémonies chinoises.
266. *A la Marquise de Lambert.* Remercimens à cette dame pour sa générosité envers une personne à laquelle Fénelon s'intéressait. 18
- * 267. *De l'Évêque de Meaux à l'Évêque de La Rochelle.* Dispositions du Cardinal de Noailles : nécessité pour les deux Évêques d'envoyer la réponse aux Mémoires qu'on leur a adressés.
- * 268. *De l'Évêque de La Rochelle au P. Martineau.* Il ne croit pas pouvoir adresser présentement au Cardinal de Noailles sa réponse aux deux Mémoires de cette Eminence.
- * 269. *De l'Évêque de Meaux à l'Évêque de La Rochelle.* Le Roi autorise les deux Évêques à publier leur *Instruction pastorale* sur la *Justification des Réflexions morales*, donnée sous le nom de Bossuet.
270. *A M. ***.* Ses craintes et ses espérances sur la maladie du Dauphin. 19
- * 271. *Du P. Martineau à l'Évêque de Luçon.* Ses regrets sur la mort du Dauphin. Corrections et additions à faire dans le Mandement des deux Évêques.
- * 272. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Il convient avec Fénelon d'un nouveau chiffre pour s'expliquer librement : affaire des deux Évêques : sur quelques écrits en faveur du Jansénisme.
- * 273. *Du P. Quirini, Bénédictin, à Fénelon.* Son estime et son admiration pour l'Archevêque de Cambrai.
- * 274. *De la Marquise de Lambert à M. de Sacy.* Sur la mort du Duc de Bourgogne.
275. *A la Marquise de Lambert.* Fragment sur la mort du Duc de Bourgogne. 21
276. *A madame Roujault.* Il la remercie de l'intérêt qu'elle lui avait témoigné au sujet de la mort du Duc de Bourgogne. 1b.
- * 277. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle à l'Évêque de Meaux.* Ils ne croient pas pouvoir adresser au Cardinal de Noailles leur réponse à ses Mémoires : ils souhaitent que le Roi oblige l'Évêque d'Agen à fournir la preuve des faits avancés dans sa lettre.

- * 278. *De l'Evêque de Meaux à l'Evêque de La Rochelle.* Retards occasionnés par la mort du Dauphin ; modération avec laquelle les deux Evêques doivent répondre à l'auteur anonyme qui a écrit contre leur Instruction pastorale.
279. *A l'Abbé Pucelle.* Ses regrets sur la mort du Maréchal de Catinat. 22
- * 280. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur deux Mémoires que Fénelon avait adressés à ce religieux. Sur la *Théologie* de Habert, la bulle contre Quesnel, et l'affaire des deux Evêques.
281. *Au P. Quirini, Bénédictin.* Témoignages d'amitié ; il engage ce religieux à revenir à Cambrai. 23
282. *Au P. Martineau.* Le Prélat ne croit pas pouvoir s'occuper présentement d'un travail sur la vie du Duc de Bourgogne. *ib.*
- * 283. *Du Marquis de la Vrillière à l'Evêque de La Rochelle.* Le Roi autorise cet Evêque et celui de Luçon à se pourvoir à Rome au sujet de leur différend avec le Cardinal de Noailles.
284. *De l'Evêque de La Rochelle à Fénelon.* Il consulte l'Archevêque de Cambrai sur le projet de porter à Rome l'affaire du Cardinal de Noailles. 25
285. *De Fénelon à l'Evêque de La Rochelle.* Mémoire en réponse à la lettre précédente. 28
286. *A M. Voysin, Ministre et Secrétaire d'Etat.* Sur un Mémoire composé par le Dauphin à l'occasion de l'affaire des deux Evêques de Luçon et de La Rochelle. 33
- * 287. *De l'Evêque de La Rochelle à l'Evêque de Meaux.* Il redemande la lettre de satisfaction pour le Cardinal de Noailles qu'il avait fait remettre au Dauphin.
288. *De la Maréchal de Noailles à Fénelon.* Elle souhaite réunir Fénelon et le Cardinal de Noailles ; mais elle demande auparavant au Prélat quelques éclaircissemens importans. 38
289. *A la Maréchale de Noailles.* Le Prélat lui donne les éclaircissemens qu'elle désire, avant de travailler à le rapprocher du Cardinal de Noailles. 40
- * 290. *Du Marquis de la Vrillière à M. de Champflour, Evêque de La Rochelle.* Observations sur le projet de la lettre que ce Prélat et l'Evêque de Luçon se proposaient d'écrire au Pape.
291. *Au P. Le Tellier.* Plaintes du Prélat sur la conduite du Cardinal de Noailles à son égard, et sur les reproches que ce Cardinal lui a faits dans sa *Réponse au Mémoire du Roi.* Nécessité de réfuter cette *Réponse.* 47

- * 292. EXAMEN de l'écrit intitulé : *Réponse du Cardinal de Noailles au Mémoire que le Roi lui a fait l'honneur de lui donner.*
- * RÉFLEXIONS GÉNÉRALES sur cette *Réponse.*
- * EXAMEN DU TEXTE. — I. Comment ce Cardinal se joue de la parole du Roi.
- * II. Il invoque mal à propos l'autorité du Dauphin.
- * III. Les conditions imposées au Cardinal par le Roi ne sont pas différentes de celles qu'exigeait le Dauphin.
- * IV. Il ne s'agit pas ici des intérêts personnels du Cardinal, mais des intérêts de la foi.
- * V. Etrange excuse du Cardinal pour ne pas révoquer l'approbation donnée au livre du P. Quesnel.
- * VI. Sur la lettre de satisfaction que le Roi a demandée pour le Cardinal aux Évêques de La Rochelle et de Luçon.
- * VII. Sur l'explication que les Évêques de Luçon, de La Rochelle et de Gap doivent donner de leurs sentimens, pour la satisfaction du Cardinal.
- * VIII. Sur quoi tombe la condamnation faite par le Cardinal, du Mandement des Évêques de La Rochelle et de Luçon.
- * IX. Conduite du Cardinal envers les Jésuites.
- * X. Déclaration que les Jésuites doivent faire au Cardinal.
- * XI. Sur les pouvoirs retirés aux Jésuites par le Cardinal.
- * XII. Motifs de cette soustraction de pouvoir.
- * XIII. Suite : idolâtrie et autres erreurs reprochées aux Jésuites.
- * XIV. Autres motifs de la soustraction des pouvoirs des Jésuites.
- * XV. Si le Roi a pu exiger du Cardinal la condamnation du livre du P. Quesnel.
- * XVI. Sur les conditions que le Cardinal veut mettre à cette condamnation.
- * XVII. Inutilité prétendue de cette condamnation dans les circonstances présentes.
- * XVIII. Prétendu déshonneur qui en reviendrait au Cardinal
- * XIX. Cette condamnation faite par le Cardinal peut-elle déplaire au Pape ?
- * XX. Le Cardinal peut-il faire cette condamnation sans marquer en détail les propositions dignes de censure ?
- * XXI. Convient-il que le Cardinal attende la Bulle du Pape contre le livre du P. Quesnel ?
- * XXII. Déclaration nette et précise que le Roi exige du Cardinal sur l'article du Jansénisme.
- * XXIII. Sagesse et bonté du Roi, qui exige cette déclaration sans délai.

- * xxiv. Est-il vrai que le Cardinal se soit déjà suffisamment déclaré contre le Jansénisme.
- * xxv. Sur le choix des personnes chargées par le Roi d'examiner l'Ordonnance du Cardinal.
- * xxvi. Difficultés du Cardinal sur ce choix.
- * xxvii. Son opposition pour les Jésuites et pour l'Archevêque de Cambrai.
- * xxviii. Suite du même sujet.
- * xxix. Peut-on avec quelque fondement soupçonner le Cardinal de favoriser le Jansénisme ?
- * xxx. Sur le désir exprimé par le Roi, que le Cardinal lève la défense de lire les Mandemens des Evêques de La Rochelle, de Luçon et de Gap.
- * xxxi. Contradiction prétendue sur cet article entre la conduite du Roi et celle du Dauphin.
- * xxxii. Sur le nouvel examen du Mandement des deux Evêques, demandé par le Cardinal.
- * xxxiii. Sur le nouveau Mémoire qu'il désire présenter au Roi.
- * xxxiv. Conclusion.
- * 293. *Au Cardinal Cusani.* Il le félicite de sa promotion au Cardinalat, excite son zèle contre le Jansénisme.
- * 294. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle au Pape Clément XI.* Ils supplient Sa Sainteté d'obliger le Cardinal de Noailles à leur faire satisfaction.
- 295. *Au P. Daubenton.* Il le prie de rendre compte au Pape de ce qui regarde une lettre qu'il avait écrite au Cardinal de Noailles en 1695. 55
- 296. *A la Maréchale de Noailles.* Il répond aux nouvelles instances que cette dame lui avait faites pour le rapprocher du Cardinal de Noailles. 58
- 297. *Au P. Le Tellier.* Nécessité d'autoriser les amis de la saine doctrine à la défendre par leurs écrits. 59
- * 298. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle à M. de Bissy, Evêque de Meaux.* Ils souhaitent que le Roi oblige l'Evêque d'Agen à donner les preuves des faits avancés dans sa lettre.
- * 299. *De l'Evêque de Meaux à l'Evêque de La Rochelle.* Le Roi autorise les deux Evêques à publier une réponse à la lettre de l'Evêque d'Agen.
- * 300. *Du Pape Clément XI aux Evêques de Luçon et de La Rochelle.* Le Saint-Père promet d'examiner attentivement ce qui concerne le différend des deux Evêques avec le Cardinal de Noailles.

301. *A Madame Roujault.* Le Prélat lui demande un service pour Madame de Chevry, sa nièce. 68
- * 302. *Du Cardinal Cusani à Fénelon.* Il lui promet de s'employer avec zèle à combattre le Jansénisme.
- * 303. *De Fénelon au P. Le Tellier.* Il désire que le Roi l'autorise à publier sa Réponse au P. Quesnel; il souhaite que Sa Majesté oblige le Cardinal de Noailles à s'expliquer nettement sur le Jansénisme.
304. *Au P. Quirini.* Il fait à ce religieux les offres les plus obligeantes. 69
305. *Au P. Martineau.* Il lui fait connaître quelques faits intéressans pour l'histoire du Duc de Bourgogne. 71
- * 306. *Du P. Quirini à Fénelon.* Son estime et son admiration pour l'Archevêque de Cambrai. Ses travaux littéraires dans le cours de ses voyages.
307. *Du P. Daubenton au même.* Travail des examinateurs sur le livre du P. Quesnel, espérances d'une Bulle contre l'Évêque de Saint-Pons; affaire des Évêques de Luçon et de La Rochelle. 74
- * 308. *Du Marquis de la Vrillière à l'Évêque de La Rochelle.* Le Roi désire que ce Prélat et l'Évêque de Luçon gardent le silence, jusqu'à la constitution qui doit venir de Rome.
- * 309. *Du P. Lallemant à Fénelon.* Sur le livre du docteur Gaillande, et sur l'affaire du livre du P. Jouvenci au Parlement.
- * 310. *Du même au même.* Sur le livre des *Réflexions morales* du P. Lallemant; nombreuses approbations de ce livre; affaire du P. Jouvenci.
311. *A l'Electeur de Cologne.* Sur la conduite politique à tenir dans les circonstances présentes. 77
- * 312. *Du P. Lallemant à Fénelon.* Sur des tracasseries qu'on suscitait à ce Père au sujet de ses *Réflexions morales*.
- * 313. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle à l'Évêque de Meaux.* Ils prient ce Prélat d'éclairer le Roi, qu'on a surpris sur leur conduite.
- * 314. *Du P. Lallemant à Fénelon.* Nombreuses approbations des *Réflexions morales* du P. Lallemant; affaire du P. Jouvenci: maladie du Cardinal de Janson.
- * 315. *Du même au même.* Affaire du P. Jouvenci; intrigue du Cardinal de Noailles déjoué par le Roi.
- * 316. *Du même au même.* Affaire du P. Jouvenci. Espérance de voir bientôt la Bulle contre Quesnel. Procès gagné par les Jésuites. Mort de l'Évêque de Saint-Pons.
- * 317. *Du P. Le Tellier au même.* Il lui fait savoir les intentions du Roi sur une affaire importante.

- * 318. *Du P. Lallemand au même.* Affaire du P. Jouvenci. Mouvements à la cour pour la place de Grand-Aumônier, vacante par la mort du Cardinal de Janson.
- * 319. *De l'Évêque de Meaux à l'Évêque de La Rochelle.* Le Roi désire que ni lui ni l'Évêque de Luçon ne publient rien sur leur affaire, avant la nouvelle constitution qu'on attend de Rome.
- * 320. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Espérance de voir bientôt la nouvelle constitution du Saint-Siège. Approbations des *Réflexions morales* de ce Père.
321. *Au P. Daubenton.* Sur la nouvelle constitution qui se prépare contre le livre du P. Quesnel, et sur quelques affaires du temps.
- * 322. *Du P. Le Tellier à Fénelon.* Il témoigne sa bonne volonté pour le nouvel Evêque d'Ypres, et demande quelques détails sur l'ancien.
- * 323. *Des Evêques de Luçon et de La Rochelle au Pape Clément XI.* Lettre de créance présentée au Saint-Père par l'abbé Chalmette.
324. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur la constitution qui se prépare contre le P. Quesnel. Eloge du nouvel Evêque d'Ypres. Affaire du P. Jouvenci.
- * 325. *Du P. Le Tellier au même.* Il lui apprend la nomination de l'ancien Evêque d'Ypres à l'évêché de Viviers.
- * 326. *Du P. Lallemand au même.* Erreurs du *Nouveau Dictionnaire historique.* Progrès de l'irréligion en France. Désir de voir paraître la Bulle contre Quesnel. Recommandations pour l'abbé de Monelus.
- * 327. *Du même au même.* Il remercie le Prélat de l'approbation qu'il a donnée à ses *Réflexions morales sur le Nouveau Testament.* Les Evêques de Luçon et de La Rochelle envoient un agent à Rome. Nouvel écrit sur la *Théologie* de Habert.
- * 328. MEMOIRE HISTORIQUE de ce qui s'est passé entre M. le Cardinal de Noailles et MM. les Evêques de Luçon et de La Rochelle, présenté au Pape. — I. Le Cardinal de Noailles fait renvoyer du séminaire de Saint-Sulpice les neveux des deux Prélats.
- II. On engage de tous côtés les deux Prélats à ne pas dissimuler cette injure.
- III. Les deux Prélats écrivent au Roi.
- IV. Leur démarche est généralement approuvée des personnes bien intentionnées.

79

91

- v. Moyens employés par les amis du Cardinal pour obscurcir ce fait.
- vi. Le Cardinal condamne le Mandement des deux Prélats.
- vii. Cette démarche est désapprouvée par le Roi, et par les personnes les plus sages dans le clergé.
- viii. Comment le Cardinal se justifie, dans son Ordonnance, d'avoir donné protection au Jansénisme.
- ix. Le Roi désire que les deux Prélats écrivent au Cardinal une lettre de satisfaction.
- x. Motifs du Roi dans cette conduite.
- xi. Les deux Prélats écrivent la lettre de satisfaction demandée par le Roi.
- xii. Ils demandent à l'Archevêque de Bordeaux, leur Métropolitain, sa médiation auprès du Roi et du Cardinal de Noailles.
- xiii. Les deux Prélats publient leur *Instruction pastorale* pour venger la mémoire de Bossuet, au sujet du livre du P. Quesnel.
- xiv. M. Voysin écrit aux deux Prélats sur un projet d'accommodement dressé par le Dauphin.
- xv. Lettre du Dauphin sur le même sujet, et réponse des deux Prélats.
- xvi. Les deux Prélats prouvent que l'*Instruction pastorale* a été composée par eux, et non par les Jésuites.
- xvii. Nouveaux obstacles au projet d'accommodement par la publication de nouveaux écrits.
- xviii. Les deux Prélats supplient le Roi d'obliger l'Evêque d'Agen à prouver les faits avancés dans la lettre qu'il leur a écrite.
- xix. Instances des deux Prélats à ce sujet après la mort du Dauphin,
- xx. L'Evêque de Meaux adresse aux deux Prélats des Mémoires du Cardinal de Noailles contre leur *Instruction pastorale*.
- xxi. Précautions des deux Prélats avant de faire parvenir au Cardinal leurs réponses aux difficultés qu'il proposait dans ses deux Mémoires.
- xxii. Le Cardinal refuse de s'en rapporter aux Evêques médiateurs.
- xxiii. Les procédés du Cardinal obligent le Roi à permettre aux deux Prélats de se pourvoir à Rome.
- xxiv. Les deux Evêques écrivent au Pape.
- xxv. Ils redemandent la lettre de satisfaction qu'ils avaient rédigée pour être remise au Cardinal de Noailles.
- xxvi. Le Roi autorise les deux Prélats à refuter la lettre de l'Evêque d'Agen, et révoque peu après cette permission.

- * 329. *Du P. Lallemand à l'abbé de Beaumont.* Affaires de Tournai; arrivée prochaine du Cardinal Gualterio.
- * 330. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur les *Réflexions morales* du P. Lallemand; affaires de Tournai.
- * 331. *Au P. Daubenton.* Sur la constitution qui se prépare contre le livre du P. Quesnel.
- * 332. *De l'Evêque de Meaux à Fénelon.* Sur la désignation de cet Evêque pour le cardinalat; son Ordonnance contre la *Théologie* de Juénin; son estime pour Fénelon; il lui demande quelques explications sur la *Théologie* de Habert.
- * 833. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Il engage le Prélat à composer un écrit pour être mis sous les yeux du Roi, au sujet de la Bulle qu'on attend de Rome.
- * 334. *A l'Electeur de Cologne.* Il donne à ce Prince son avis sur un écrit infecté de Janséisme.
- * 335. *Au P. Daubenton.* Sur le refus de bulles fait à l'abbé de Saint-Aignan, nommé à l'évêché de Beauvais.
- * 336. *Du P. Le Tellier à Fénelon.* Précautions que le Prélat peut prendre pour désabuser le public au sujet des ouvrages qu'on lui attribue mal à propos.
- * 337. *Au P. Daubenton.* Différence entre la *prémotion physique* des Thomistes et la *délectation invincible* des Jansénistes. Nécessité de rendre la constitution nette et précise contre les évasions du parti.
- * MÉMOIRE sur la différence qui existe entre le Janséisme et le Thomisme,
- 338. *De Fénelon à M. Voysin, Secrétaire d'Etat.* Il déclare qu'il a été absolument étranger aux démarches qu'on a faites pour lui obtenir la permission d'aller voir à Paris sa nièce dangereusement malade. 94
- * 339. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Il annonce au Prélat que le Pape se rend à ses observations sur le refus de bulles fait à l'abbé de Saint-Aignan, et que la bulle contre Quesnel est enfin signée.
- 340. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Précautions extraordinaires avec lesquelles a été examiné le livre du P. Quesnel; autres écrits à faire condamner; difficultés contre le système des Thomistes. 95
- * 341. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur un jeune ecclésiastique qu'il envoie au Prélat. Mort de l'Evêque d'Ypres.
- 342. *De Fénelon à M.***.* Il souhaite obtenir du Roi une pension pour une jeune Anglaise protestante qui songeait à faire abjuration. 99

- * MÉMOIRS sur la forme et les solennités avec lesquelles il convient de recevoir la Bulle.
343. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Il envoie au Prélat une copie de la bulle *Unigenitus*, et lui marque que le Cardinal de Noailles vient de révoquer l'approbation qu'il avait donnée autrefois au livre du P. Quesnel. 101
- * 344. *Du P. Quesnel à Fénelon.* Il fait espérer au Prélat la pension qu'il a demandée pour une jeune Anglaise convertie. Sur la mort de l'Evêque d'Ypres et la manière de le remplacer
345. *Au P. Quesnel.* Témoignages de bienveillance envers ce Père, égard qu'il aurait pour lui, s'il venait à Cambrai. 103
346. *Au P. Daubenton.* Sur la constitution *Unigenitus* qui venait de paraître. 104
- * 347. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur l'assemblée des Evêques qui va se tenir pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*.
- * 348. *Du P. Quirini à Fénelon.* Ses regrets de ne pouvoir faire un second voyage à Cambrai avant de retourner en Italie.
- * 349. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur deux écrits relatifs aux questions du temps que le Prélat lui avait envoyés.
350. *A Madame***.* Embarras par rapport à une jeune Anglaise, pour laquelle le Prélat avait fait implorer la protection du Roi. 108
- * 351. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur l'assemblée qui se tenait alors à Paris pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus*.
352. *Au P. Daubenton.* Sur l'assemblée du clergé, et sur les difficultés du parti contre la nouvelle constitution. 110
- * 353. *A l'abbé Passionei.* Sur l'assemblée qui se tient à Paris pour l'acceptation de la Bulle. Clameurs du parti contre ce décret; injustice de ces clameurs.
- * 354. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur des écrits que le Prélat lui a envoyés, et dont le Pape a été content. Inquiétudes de Rome sur le résultat de l'assemblée du clergé de France.
- * 355. *Du P. Le Tellier au même.* Sur la jeune Anglaise pour laquelle le Prélat avait imploré la protection du Roi, et sur l'affaire des Capucines de Douai.
- * 356. *De l'abbé Santini, Intermonce de Bruxelles, au même.* Il se montre disposé à seconder le zèle du Prélat contre le Jansénisme.
357. *Du P. Lallemand au même.* Sur les travaux et les discussions des Evêques assemblés à Paris pour l'acceptation de la Bulle. 112
359. *Au P. Le Tellier.* Sur le voyage de la jeune Anglaise dans sa patrie, et l'affaire des Capucines de Douai. 114

360. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur les travaux de l'assemblée du clergé, et la conduite prudente et modérée du Cardinal de Rohan dans cette assemblée. 115
361. *Au P. Daubenton.* Sur l'assemblée du clergé, et ses opérations relativement à l'acceptation de la Bulle. 116
- * 362. *De l'abbé Santini à Fénelon.* Il approuve la conduite et les précautions du Prélat contre le Jansénisme.
363. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Discussions de l'assemblée du clergé pour l'acceptation de la Bulle. 120
- * 364. *Du P. Quirini à Fénelon.* Ses regrets de n'avoir pu aller à Cambrai avant de quitter Paris. Il désire connaître les sentimens du Prélat sur la nouvelle constitution.
365. *A M. **** Sur les termes employés dans le projet d'acceptation de la Bulle par l'assemblée du clergé. 122
366. *Du V. Lallemand à Fénelon.* Il apprend au Prélat l'opposition du Cardinal de Noailles et de quelques autres Evêques à l'acceptation de la Bulle. 128
- * 367. *Du P. Quirini à Fénelon.* Il s'excuse de ne pas lui avoir répondu plutôt, et lui donne quelques détails sur ses voyages.
368. *Du P. Lallemand à Fénelon.* L'assemblée du clergé accepte la Bulle ; conduite des neuf Prélats opposans. 131
369. *Au P. Quirini.* Aimables reproches qu'il lui fait de n'être point revenu à Cambrai ; éloge de la bulle *Unigenitus*. 133
370. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Projet d'*Instruction pastorale* adopté par l'assemblée pour la publication de la Bulle ; conduite des Evêques opposans. 134
371. *Au P. Daubenton.* Sur la conduite des Prélats opposans, et la nécessité de les réduire à la soumission. 135
- * 372. *De au Cardinal ***.* Lettre que les Jansénistes firent courir dans Rome pour indisposer le Pape et les Cardinaux contre les explications données à la bulle *Unigenitus* dans l'assemblée du clergé de France.
373. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Le Roi se montre satisfait de la conduite de l'assemblée, et blâme hautement le procédé des Evêques opposans. 138
374. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Enregistrement de la Bulle ; affaire des Prélats opposans. 139
375. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Enregistrement de la Bulle après quelques difficultés ; affaire des Evêques opposans. 141
376. *Du P. Lallemand à Fénelon.* Sur un Mandement de l'Archevêque de Tours concernant la Bulle. 143

377. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur une décision que Fénelon attendait du Saint-Siège. Dispositions de la cour de Rome à l'égard de l'assemblée du clergé de France et des Evêques opposans. Objet de la députation du P. Timothée. 145
- * 378. *A***.* La conduite précédente du Cardinal de Noailles donnait lieu de craindre ce qui arrive aujourd'hui.
- * 379. *Au P. Le Tellier.* Réflexions sur le Mandement du Cardinal de Noailles du 25 février précédent. Difficultés sur l'élection d'un abbé pour une abbaye du diocèse de Cambrai.
380. *A***.* Douleur qu'il éprouve de la conduite du Cardinal de Noailles envers sa personne. 148
381. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur diverses lettres du Prélat communiquées au Pape, et sur le Bref de Sa Sainteté aux Evêques de l'assemblée du clergé de France. 149
- * 382. *De l'abbé Chalmette à M. de la Boucherie, Doyen du présidial de La Rochelle.* Sur les efforts du P. Daubenton pour empêcher le mauvais effet de la lettre anonyme du 5 février précédent.
383. *Au P. Quirini.* Ses regrets de n'avoir pas revu ce religieux avant son départ pour l'Italie. Exhortation à quitter les études de pure curiosité. 154
- * 384. *De l'abbé Santini à Fénelon.* Il pense que le Prélat peut publier sans délai la constitution *Unigenitus* dans toutes les parties de son diocèse, et que rien ne doit l'empêcher de visiter désormais la partie soumise à l'Empereur.
385. *Au P. Daubenton.* Sur le Bref du Pape aux Evêques de l'assemblée du clergé de France; sur l'*Instruction pastorale* de cette assemblée, et la conduite à tenir envers les Prélats opposans. 156
- * 386. *De l'abbé Chalmette à M. de Sainte-Foy, avocat de Paris.* Sur les ombrages inspirés au Pape et aux Cardinaux par la lettre anonyme rapportée ci-dessus contre l'assemblée de 1714, et sur l'affaire des deux Evêques.
- * 387. *De l'abbé Santini à Fénelon.* Il envoie au Prélat la constitution *Unigenitus*.
- * 388. *Du P. Le Tellier au même.* Le Roi approuve qu'il fasse deux Mandemens pour les deux parties de son diocèse. Progrès du Jansénisme dans les Pays-Bas.
389. *Au P. Le Tellier.* Raisons qu'il a de faire deux Mandemens pour la publication de la Bulle. Mouvemens des Jansénistes

- pour empêcher qu'elle ne soit reçue dans les Pays-Bas. Dispositions de Fénelon pour le Cardinal de Noailles. 166
- * 390. *De l'Evêque de Meaux à Fénelon.* Il le remercie de lui avoir envoyé son dernier ouvrage.
- * 391. *De l'abbé Chalmette à l'Evêque de La Rochelle.* Sur le jugement qu'on porte en Italie et ailleurs de l'*Instruction pastorale* des deux Evêques.
392. *Du P. Le Tellier à Fénelon.* Son admiration pour le Mandement d'acceptation de la constitution *Unigenitus*, que le Prélat venait de publier. 169
- * 393. *Du Cardinal de Rohan au même.* Remercimens au Prélat pour ses deux derniers ouvrages.
394. *A l'Evêque de* Il le remercie de lui avoir envoyé un de ses ouvrages, et lui adresse son Mandement pour l'acceptation de la Bulle. 171
- * 395. *De l'Evêque de Meaux à Fénelon.* Il le remercie de son Mandement pour l'acceptation de la Bulle.
- * 396. *Au Cardinal de Rohan.* Il souhaite que le Saint-Siège prononce sur une exposition courte et précise du système de Jansénius, sans s'arrêter au texte d'aucun livre. Le seul moyen de rétablir la paix est d'exiger des réfractaires une acceptation pure et simple de la Bulle.
397. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Estime que le Pape et les Cardinaux font des derniers écrits du Prélat 172
398. *Au P. Quirini.* Il promet à ce religieux de lui envoyer ses derniers écrits contre les nouvelles erreurs, et l'exhorte à éviter les études de pure curiosité. 174
- * 399. *De l'abbé Santini à Fénelon.* Il lui manifeste la satisfaction du Souverain-Pontife sur la manière dont la constitution a été acceptée dans le diocèse de Cambrai, et l'exhorte à redoubler de zèle contre le Jansénisme.
- * 400. *De l'Evêque de Meaux à Fénelon.* Sur deux Mémoires que Fénelon lui avait communiqués, et sur les moyens de ramener les Evêques réfractaires.
- * 401. *Du P. Daubenton à Fénelon.* Sur une Lettre du Prélat à ce religieux, que Sa Sainteté avait lue avec un sensible plaisir. Satisfaction du Pape au sujet du mandement de Fénelon; ce qu'il pense des négociations relatives aux Evêques réfractaires.
- * 402. *De l'abbé Chalmette à l'Evêque de La Rochelle.* Ce qu'on pense à Rome du projet d'accommodement proposé par le Cardinal d'Estreés.

	<i>Pag.</i>
403. <i>Au P. Daubenton.</i> Sur la manière de procéder contre les Prélats réfractaires.	176
404. <i>A M***.</i> Nécessité d'exiger du Cardinal de Noailles une adhésion pure et simple à la constitution.	181
405. <i>A M***.</i> Il insiste pour qu'on oblige les Evêques réfractaires à l'acceptation pure et simple de la constitution.	184
* 406. <i>De La Motte à Fénelon.</i> Eloge de l' <i>Instruction pastorale</i> du Prélat contre le Jansénisme. Mauvaise foi du parti dans sa définition de la liberté.	
* 407. <i>Du Prince de Rohan à Fénelon.</i> Remercimens au Prélat à qui il se reconnaît redevable d'une grâce qu'il vient de recevoir.	
* 408. <i>Du Cardinal de Rohan à Fénelon.</i> Il le remercie de lui avoir communiqué ses vues sur les affaires du temps.	
* 409. MÉMOIRE sur la nécessité et les moyens de ramener le Cardinal de Noailles et les autres Prélats réfractaires à l'avis de l'assemblée du clergé.	
* 410. MÉMOIRE sur l'affaire des huit Prelats réfractaires et de leurs adhérens.	
* 411. MÉMOIRE <i>sur la voie de procéder contre les huit Prélats.</i> I. Raisons pour demander des commissaires. II. Raisons pour assembler des conciles provinciaux. III. Raisons d'assembler un concile national. 1. Comparaison du concile national avec les commissaires. II. Comparaison du concile national avec les conciles provinciaux.	
* 412 MÉMOIRE sur les motifs qui doivent engager le Saint-Siège à envoyer la constitution <i>Unigenitus</i> à toutes les Églises catholiques.	
413. <i>Au P. Quirini.</i> Il souhaite que l'Église Romaine édifie encore plus le monde chrétien par ses exemples, qu'elle ne l'éclaire par sa science. Vœux pour la paix de l'Église.	189
414. <i>A Madame ***.</i> Il engage cette dame à lui faire avec simplicité les observations qu'elle jugera convenables.	192
415. <i>Au P. Le Tellier.</i> Fénelon au lit de la mort manifeste ses sentimens sur le livre des <i>Maximes</i> , et demande deux grâces à Louis XIV.	194
416. <i>De l'Evêque de Meaux à l'abbé de Beaumont.</i> Ses regrets sur la mort de l'Archevêque de Cambrai.	195
417. <i>De M..... à Fénelon.</i> Arrivée à Rome de M. Amclot, envoyé par le Roi pour l'affaire des Evêques réfractaires à la constitution; objet de sa négociation.	196
* 418. <i>Du Cardinal Sacripante à l'abbé Amas, prévôt de la collé-</i>	

giale de Saint-Géry à Cambrai. Regrets du Pape sur la mort de Fénelon.

- * 419. *De l'Evêque de Meaux à l'abbé de Beaumont.* Sur le choix d'un nouvel Archevêque de Cambrai.
- * 420. *Du P Daubenton au même.* Ses regrets sur la mort de Fénelon ; il souhaite que l'abbé de Beaumont le remplace sur le Siège de Cambrai.
- 421. MÉMOIRE HISTORIQUE sur les négociations entamées à Rome en 1715, au nom du Roi , pour obliger le Cardinal de Noailles et les Evêques opposans à l'acceptation pure et simple de la constitution *Unigenitus*.



LETTRES
SPIRITUELLES.

EXPLICATION DES SIGNES

employés dans les titres des lettres.



- * désigne les Lettres imprimées dans les éditions d'Anvers, 1718, et de Lyon, 1719, in-12, et réimprimées à la suite des *OEuvres spirituelles*, Rotterdam, 1738, 2 vol. in-4°, ou Paris, 1740, 4 vol. in-12. Le second n° en chiffres plus petits, et entre parenthèses, est celui que portent les *Lettres spirituelles*, dans ces deux dernières éditions, et sous lequel on les cite souvent.
- ** indique les Lettres qui ont été ajoutées soit dans l'édition de Didot in-4°, soit dans la *Vie de Fénelon* du P. de Querbeuf.
- a. ajouté aux signes précédens marque que la Lettre a été revue sur l'autographe ou sur une copie authentique.
- λ. désigne celles où l'on a fait des additions tirées des manuscrits.
- Les Lettres qui n'ont aucun signe sont inédites.

Les dates que l'on trouve entre parenthèses sont conjecturales. Comme les originaux souvent n'en ont aucune, ou ne portent que celle du mois, on a mis pour l'année celle qu'on a cru la plus vraisemblable, toutes les fois qu'elle a paru nécessaire.



Prévoyant que plusieurs personnes feraient relire à part les *Lettres spirituelles*, nous avons fait numérotter les pages en recommençant du n° 1.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

LETTRES SPIRITUELLES.

Aucun ouvrage de Fénelon ne porte d'une manière plus sensible l'empreinte de son âme et de son caractère. Un esprit familiarisé avec les plus nobles sentimens de la religion et de la piété, un cœur embrasé des plus pures flammes de l'amour divin, et brûlant du désir de les communiquer à tout ce qui l'entoure; un talent extraordinaire pour accommoder ses idées à la portée des esprits les plus simples; une connaissance du cœur humain qui en dévoile naturellement et sans efforts les plus secrets replis: une piété douce et condescendante pour les défauts d'autrui; une prudence consommée qui proportionne toujours les avis et les conseils aux situations différentes; une adresse infinie pour combattre les préjugés les plus enracinés, pour faire goûter les vérités les plus sévères, pour inculquer sans cesse sous une forme nouvelle les maximes les plus rebattues: tels sont les principaux traits qui distinguent les *Lettres spirituelles* de Fénelon, et qui en font, pour ainsi dire, un cours de morale et de spiritualité, proportionné à tous les états et à toutes les situations de la vie. C'est là que les âmes les plus élevées dans la piété, aussi bien que celles qui commencent à marcher dans cette voie; les personnes du monde, aussi bien que celles qui vivent dans la retraite, trouvent une nourriture tout à la fois solide et agréable. Tandis que l'homme du monde y apprend à concilier les devoirs et les bienséances de son état avec les pratiques essentielles de la religion, et même d'une piété fervente; les personnes dévouées par état aux pratiques de la plus haute perfection, y apprennent à entrer de plus en plus dans le silence de cette vie intérieure, où l'âme, dégagée de toutes les affections humaines, semble

commencer ici-bas cette vie toute céleste dont tous les sentimens et toutes les affections se confondent dans l'amour divin.

Le premier recueil des *Lettres spirituelles* de Fénelon parut en 1718, et formait le tome II de ses *OEuvres spirituelles* (Anvers , 2 vol. in-12). Ce second tome fut réimprimé séparément l'année suivante (Lyon , 1719), augmenté de quelques lettres au Duc de Bourgogne , et des cinq premières *Lettres sur l'autorité de l'Église* qu'on trouve dans le tome II des *OEuvres de Fénelon*. Ces deux premières éditions ont servi de modèle à toutes les suivantes , qui , à l'exception de quelques augmentations , ont suivi tantôt l'édition de 1718, tantôt celle de 1719 (1).

En comparant ces diverses éditions avec nos manuscrits , nous avons été surpris de trouver un grand nombre de lettres singulièrement altérées par les éditeurs. Non-seulement ils en suppriment la date , et le nom des personnes à qui elles étaient adressées , mais ils en dérangent l'ordre chronologique ; ils les abrègent , les tronquent , les divisent et les réunissent à leur gré. Ce qu'ils donnent pour une seule lettre est souvent la réunion de quelques fragmens de trois ou quatre lettres écrites à divers intervalles de temps fort éloignés les uns des autres. C'est ainsi que sont défigurées , dans toutes les éditions précédentes , une multitude de lettres adressées à la Comtesse de Montberon , épouse du Gouverneur de Cambrai , et à la Marquise de Risbourg , parente ou amie de la Comtesse. On remarque les mêmes altérations dans les lettres au Duc de Bourgogne , au Duc de Chevreuse , aux Duchesses de Beauvilliers , de Chevreuse et de Mortemart , et à plusieurs au-

(1) Dans l'édition des *OEuvres spirituelles* donnée en 1720 à Anvers ou plutôt à Rouen (4 vol. petit in-12), le recueil des *Lettres spirituelles* , qui occupe les tomes III et IV , est exactement conforme à celui de 1718. Dans les éditions données sous le titre d'Amsterdam , en 1723 et 1731 (5 vol. in-12), le recueil des lettres est conforme à l'édition de 1719.

tres personnages distingués, que nous avons rétablies dans la 1^{re} section de la *Correspondance*, et dont on trouve çà et là quelques extraits dans les anciennes éditions des *Lettres spirituelles*.

La raison de ces altérations est facile à présumer. A l'époque de la première publication de ces Lettres, on n'eût pu sans indiscrétion faire connaître en entier celles qui renfermaient des secrets importans à la tranquillité ou à la fortune des familles, ou qui roulaient sur les scrupules et les imperfections des personnes encore vivantes, ou dont la mémoire était alors très-récente. Les éditeurs, partagés entre la crainte de blesser les égards dus à des personnes respectables, et le désir de publier tout ce qui pouvait contribuer à la réputation de l'Archevêque de Cambrai, prirent le parti de ne donner au public ses *Lettres spirituelles*, qu'après y avoir fait tous les retranchemens qu'exigeait une sage discrétion.

On ne peut que louer sans doute cette réserve des premiers éditeurs; mais il est visible que les raisons qui ont nécessité, dans le principe, de pareilles altérations, ne subsistent plus au bout d'un siècle, et qu'une *Correspondance*, dont les simples extraits ont paru si intéressans, doit acquérir un tout autre intérêt, lorsqu'on sait à qui et en quel temps les différentes lettres ont été écrites, lorsqu'on en suit l'ordre naturel, qui donne lieu de remarquer le fruit qu'elles produisaient, et les efforts constants du sage directeur pour soutenir et encourager dans les voies de Dieu les ames qu'il avait à conduire.

Aussi, malgré les difficultés que présentait nécessairement cette partie de notre travail, nous n'avons rien négligé pour lui donner toute la perfection dont il était susceptible. Nous avons attentivement comparé toutes les lettres imprimées avec nos manuscrits, afin de reconnaître tous les fragmens imprimés qui appartenaient aux lettres dont nous avions les originaux entre les mains. Avec

du temps et de la patience, nous croyons être parvenus à découvrir tous ces fragmens, que nous avons retranchés de notre Collection, et dont le retranchement est si avantageusement compensé par la publication des lettres entières.

Outre les lettres ainsi rétablies, et qui paraissent pour la première fois dans l'état où Fénelon les a écrites, nous en publions encore un grand nombre d'autres entièrement inédites, adressées à l'Électeur de Cologne, au P. Lami Bénédictin, aux Comtesses de Gramont (1) et de Montberon, et à d'autres illustres personnages; en sorte que les *Lettres spirituelles* contenues dans les éditions précédentes ne forment que la moindre partie du recueil que nous publions aujourd'hui.

Le retranchement des fragmens dont nous avons parlé plus haut nous a mis dans la nécessité de ranger toutes les lettres dans un ordre nouveau. Nous avons placé de suite, et autant que nous l'avons pu, selon l'ordre chronologique, toutes celles qui étaient adressées à une même personne. Quant aux autres, nous les plaçons par ordre de matières, réunissant d'abord celles qui étaient écrites à diverses religieuses, puis celles qui s'adressent à diverses personnes du monde, à des militaires, à des dames de la cour, etc. Au moyen de cette distribution, chacun trouvera sans peine les lettres analogues à son état et à ses besoins particuliers. Pour mettre le lecteur à portée de juger notre travail, et de comparer la nouvelle édition avec les anciennes, nous donnons à la suite des *Lettres spirituelles* une table comparative de celles qui étaient contenues dans les tomes III et IV de l'édition de 1740, in-12, souvent réimprimée et la plus répandue de toutes, avec l'indication des parties qui y correspondent dans la nôtre.

(1) Voyez l'Avertissement particulier mis à la tête des lettres à cette Comtesse.

LETTRES SPIRITUELLES.

I * * R.

A L'ÉLECTEUR DE COLOGNE.

Avis à ce Prince sur la manière dont il doit se préparer à l'épiscopat.

A Cambrai , 30 décembre 1704.

C'EST avec la plus vive reconnaissance que j'ai reçu la dernière lettre que Votre Altesse Électorale m'a fait l'honneur de m'écrire. Que puis-je faire pour mériter tant de bontés ? sinon vous obéir , en vous parlant avec toute la liberté et toute la simplicité que vous exigez de moi.

Le Pape agit en Vicaire de Jésus-Christ , qui porte dans son cœur la sollicitude de toutes les Églises. Il voit les maux déplorables que plusieurs vastes diocèses souffrent ; des troupeaux innombrables y sont errans , et y périssent tous les jours , faute de vrai pasteur ; les petits demandent du pain , et il n'y a personne pour le leur rompre. Si chacun de ses grands diocèses , qui aurait sans doute besoin d'être partagé en plusieurs , avait au moins un bon Evêque , cet Evêque dépenserait peu à son église , et travaillerait beaucoup pour elle ; il porterait le poids et la chaleur du jour : il défricherait le champ du Seigneur de ses propres mains , à la sueur de son visage ; il ar-

racherait les ronces et les épines qui étouffent le grain ; il déracinerait les scandales et les abus ; il disciplinerait le clergé ; il instruirait les peuples par sa parole et par son exemple ; il se ferait tout à tous , pour les gagner tous à Jésus-Christ. Vous occupez vous seul , Monseigneur , la place de plusieurs excellens Évêques , sans l'être. Faut-il s'étonner qu'un saint Pape , qui est fort éclairé , gémissé pour ces grands troupeaux presque abandonnés ?

Mais , d'un autre côté , rien n'est si terrible que de devenir Évêque , sans entrer dans toutes les vertus épiscopales ; alors le caractère deviendrait comme un sceau de réprobation. Vous avez la conscience trop délicate pour ne craindre pas ce malheur. Plus les diocèses que vous devez conduire sont grands , et remplis de besoins extrêmes , plus il faut un courage apostolique pour y pouvoir travailler avec fruit. Si vous voulez enfin être Évêque , Monseigneur , au nom de Dieu , gardez-vous bien de l'être à demi. Il faut être l'homme de Dieu , et le dispensateur des mystères de Jésus-Christ ; il faut qu'on trouve toujours sur vos lèvres la science du salut ; il faut que chacun n'ait qu'à vous voir , pour savoir comment il faut faire pour servir Dieu ; il faut que vous soyez une loi vivante , qui porte la Religion dans tous les cœurs ; il faut mourir sans cesse à vous-même , pour porter les autres à entrer dans cette pratique de mort , qui est le fond du christianisme. Il faut être doux et humble de cœur , ferme sans hauteur et condescendant sans mollesse , pauvre et vil à vos propres yeux , au milieu de la grandeur inséparable de votre naissance ; il ne faut donner à cette grandeur , que ce que vous

ne pourrez pas lui refuser. Il faut être patient, appliqué, égal, plein de défiance de vos propres lumières, prêt à leur préférer celles d'autrui quand elles seront meilleures, en garde contre la flatterie qui empoisonne les grands, amateur des conseils sincères, attentif à chercher le vrai mérite et à le prévenir; enfin il faut porter la croix dans les contradictions, et aller au ministère comme au martyr : *sed nihil horum vereor, nec facio animam meam pretiosiore quam me* (a). Pour entrer ainsi dans l'épiscopat, il faut que ce soit un grand amour de Jésus-Christ qui vous presse, il faut que Jésus-Christ vous dise comme à saint Pierre (e) : *M'aimez-vous ?* Il faut que vous lui répondiez, non des lèvres, mais du cœur : *Eh ! ne le savez-vous pas, Seigneur, que je vous aime ?* Alors vous mériterez qu'il vous dise : *Paissez mes brebis*. O qu'il faut d'amour pour ne se décourager jamais, et pour souffrir toutes les croix de cet état ! il est commode aux pasteurs qui ne connaissent le troupeau que pour en prendre la laine et le lait ; mais il est terrible à ceux qui se dévouent au salut des âmes.

Il faut donc, Monseigneur, que votre préparation soit proportionnée à la grandeur de l'ouvrage dont vous serez chargé. Une montagne de difficultés vous pend sur la tête : à Dieu ne plaise que je veuille vous décourager ! Mais il faut dire ; *A, a, a, Domine nescio loqui* (i), pour mériter d'être l'envoyé de Dieu ; il faut désespérer de soi, pour pouvoir bien espérer en lui. Vous êtes naturellement bon, juste, sincère, compatissant et généreux ; vous êtes même sensible à la

(a) Act. xx. 24. (e) Joan. xxi. 15, 17. (i) Jerem. i. 6.

Religion , et elle a jeté de profondes racines dans votre cœur : mais votre naissance vous a accoutumé à la grandeur mondaine , et vous êtes environné d'obstacles pour la simplicité apostolique. La plupart des grands Princes ne se rabaissent jamais assez , pour devenir les serviteurs en Jésus-Christ des peuples sur lesquels ils ont l'autorité ; il faut pourtant qu'ils se dévouent à les servir , s'ils veulent être leurs pasteurs , *nos autem servos vestros per Jesum (a)*.

Il n'y a que la seule oraison qui puisse former un véritable Evêque parmi tant de difficultés. Accoutumez-vous , Monseigneur , à chercher Dieu au dedans de vous ; c'est là que vous trouverez son royaume : *regnum Dei intra vos est (e)*. On le cherche bien loin de soi par beaucoup de raisonnemens ; on veut trop goûter le plaisir de la vertu , et flatter son imagination , sans songer à soumettre sa raison aux vues de la foi , et sa volonté à celle de Dieu. Il faut lui parler avec confiance de vos faiblesses et de vos besoins ; vous ne sauriez jamais le faire avec trop de simplicité. L'oraison n'est qu'amour : l'amour dit tout à Dieu ; car on n'a à parler au bien-aimé , que pour lui dire qu'on l'aime et qu'on veut l'aimer : *non nisi amando colitur* , dit saint Augustin (i). Il faut non-seulement lui parler , mais encore l'écouter. Que ne dira-t-il point , si on l'écoute ? il suggèrera toute vérité. Mais on s'écoute trop soi-même pour pouvoir l'écouter ; il faudrait se faire taire pour écouter Dieu : *audiam quid loquatur in me Dominus (o)*. On con-

(a) *II Cor.* iv. 5. (e) *Luc.* xvii. 21. (i) *Ep.* cxi, *ad Honorat.* n. 45 ; tom. II , pag. 438. (o) *Ps.* lxxxiv. 9.

naît assez le silence de la bouche , mais on ne comprend point celui du cœur. L'oraison bien faite , quoique courte , se répandrait peu à peu sur toutes les actions de la journée ; elle donnerait une présence intime de Dieu , qui renouvellerait les forces en chaque occasion ; elle réglerait le dehors et le dedans ; on n'agirait que par l'esprit de grâce ; on ne suivrait ni les promptitudes du tempérament , ni les empressements , ni les dépits de l'amour-propre ; on ne serait ni hautain ni dur dans sa fermeté , ni mou ni faible dans ses complaisances ; on éviterait tout excès , toute indiscretion , toute affectation , toute singularité : on ferait à peu près les mêmes choses qu'on fait ; mais on les ferait beaucoup mieux avec la consolation de les faire pour Dieu et sans recherche de son propre goût.

Il me semble, Monseigneur, que vous pourriez lire les Épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, le Pastoral de saint Grégoire, les livres du Sacerdoce de saint Chrysostôme, quelques Épîtres et quelques sermons de saint Augustin, les livres de la Considération de saint Bernard, et quelques lettres aux Évêques, la vie de saint Charles, les ouvrages et la vie de saint François de Sales. Vous savez, Monseigneur, que, pour lire avec fruit, il faut plus songer à se nourrir qu'à contenter sa curiosité; il vaut mieux lire peu, afin qu'on ait le temps de peser, de goûter, d'aimer et de s'appliquer chaque vérité : on doit tâcher de tourner une lecture méditée en une espèce d'oraison. Vous pourriez ajouter à ces lectures de pure piété, celle du concile de Trente et du Catéchisme Romain, qui est une espèce de théologie abrégée. L'Histoire

de l'Eglise , bien écrite en français par M. l'abbé Fleury , est utile et agréable.

Enfin l'homme de Dieu , qui doit être prêt à toute bonne œuvre , a besoin de se nourrir fréquemment du pain descendu du ciel pour donner la vie au monde : il faut donc se mettre en état , par un détachement sans réserve , de recevoir un si grand don. Un confesseur qui a la lumière et l'expérience des choses de Dieu , doit en régler les temps ; il doit avoir égard tout ensemble à la perfection d'une ame et à son besoin. Il ne doit pas accorder aussi souvent la communion aux commençans qu'aux parfaits. Mais quand une ame est docile à la grâce , qu'elle ne veut tenir à rien qui l'arrête dans sa voie , et qu'elle ne cherche qu'à se soutenir avec fidélité , il ne faut pas seulement avoir égard aux vertus qu'elle pratique , mais il faut accorder aussi la communion au désir qu'elle a de vaincre ses défauts.

Pour ce genre de vie , il faut , Monseigneur , réserver certaines heures de retraite , autant que les bienséances , les grandes occupations de votre état , et le besoin de délasser votre esprit , vous le permettront. Vous pouvez , en cet état , faire une épreuve sérieuse de vous-même , et vous accoutumer peu à peu à la vie épiscopale , car rien ne peut mieux vous y préparer , que de la commencer par avance. Jésus-Christ nous a dit : *A chaque jour suffit son mal ; le jour de demain aura assez soin de lui-même* (a). Il me semble , Monseigneur , que vous pourriez ne songer maintenant qu'à vous préparer , et qu'à profiter

(a) *Matth. vi. 34.*

de la nouvelle dispense pour faire cette épreuve. Si, dans huit ou dix mois, vous croyez n'avoir pas encore assez vidé votre cœur de tout ce qui est séculier, et n'être pas encore assez dans l'esprit apostolique qui convient à l'épiscopat, vous pourrez alors représenter encore au Pape votre besoin. Il est bon; il sera sensible à votre droiture et à votre respect pour le caractère; il aura égard à votre demande, je n'en saurais douter. Vous pourriez même recourir à lui, non-seulement comme au dispensateur suprême, mais encore comme à un père tendre et compatissant que vous consulteriez : sa décision serait alors votre règle de conduite pour la plus grande démarche de votre vie. Ainsi il n'y a qu'à vous bien préparer dès aujourd'hui, comme si vous deviez vous faire sacrer dans un mois, et qu'à différer néanmoins votre consécration autant qu'il le faudra pour la sainteté du ministère, pour votre salut, et pour celui des peuples de vos Églises.

Je serai le reste de mes jours, avec le zèle le plus sincère, l'attachement le plus fidèle, et le plus grand respect; etc.

2.

A L'ÉLECTEUR DE COLOGNE.

Avis sur le choix d'un nouveau confesseur, et sur la préparation à son sacre.

A Cambrai, 15 juillet 1706.

J'AI un vrai déplaisir de ce qui est arrivé, et que Votre Altesse Electorale a bien voulu me faire l'hon-

neur de m'apprendre. Puisque les préventions de votre confesseur vous ôtaient la confiance nécessaire, il faut être bien aise qu'il ne soit plus auprès de vous : mais il est capital que Votre Altesse Électorale ne précipite rien pour le choix d'un autre homme qui puisse remplir sa place avec fruit. Il vous faut, Monseigneur, un homme de Dieu, séparé de toute intrigue et de toute affaire mondaine, qui soit doux et ferme pour éviter le relâchement et la rigueur, qui soit instruit des règles de l'Église, et qui puisse vous les proposer par rapport aux besoins de vos grands diocèses. Je ne manquerai pas de prier Dieu, afin qu'il vous inspire un choix selon son cœur. Il me paraît que vous n'avez qu'à laisser aller celui qui a disparu. Vous avez bien voulu le renvoyer avec tous les secours et toutes les marques de bonté qu'il pouvait attendre de Votre Altesse Electorale : il n'a voulu ni s'en servir, ni se retirer régulièrement. Il ne vous reste, si je ne me trompe, qu'à vouloir bien ignorer ce qu'il est devenu, puisqu'il n'a pas voulu que vous le sussiez.

Permettez-moi, Monseigneur, de distinguer mon ministère d'avec les conseils que vous pouvez me faire l'honneur de me demander sur votre ordination. Pour ce qui est d'un conseil, je ne pourrais prendre la liberté de vous le donner, qu'après avoir examiné en détail avec Votre Altesse Électorale ce qu'elle voudrait bien me confier de ses dispositions présentes, et des mesures qu'elle a prises pour l'état qu'elle doit embrasser. C'est ce que je ne connais point assez depuis quelque temps. Je crois seulement qu'elle ne doit pas perdre un seul moment du

temps que le Pape lui a accordé, pour se dévouer entièrement à l'Eglise, et pour ne regarder plus, sous aucun prétexte, derrière elle dans ce chemin. Ainsi je persiste à lui dire les mêmes choses qui étaient contenues dans mon grand Mémoire. Si elle est dans les dispositions et dans la pratique actuelle que la consécration demande, j'ose lui dire qu'elle ne saurait mieux faire, que d'exécuter avec foi et humilité le sacrifice absolu de sa personne à l'Eglise dans un si pressant besoin. Pour mon ministère, si Votre Altesse Électorale me le demande, je n'ai garde de lui refuser ce que je ne refuserais à aucun particulier qui se présenterait à moi selon les règles. Je regarde comme une marque d'une bonté infinie, et comme un très-grand honneur dont je suis indigne, le choix que vous daignez faire de ma personne pour cette fonction. Dieu sait avec quel zèle je prierai en vous imposant les mains, si vous voulez que je vous les impose. En ce cas, Monseigneur, je vous épargnerai jusqu'au moindre pas; car au moindre ordre je me rendrai auprès de vous, quand, et où il vous plaira. Que si vous vouliez absolument venir ici, je vous supplierais très-humblement d'avoir la bonté de me le faire savoir un peu de temps avant votre arrivée, de peur que je ne me trouvasse absent, et afin que je sois prêt pour une telle cérémonie. Mais oserai-je prendre la liberté de vous représenter que la chose ferait encore plus d'éclat, si vous veniez recevoir ici l'ordination, que si j'allais vous ordonner à Lille ou aux environs? J'espère que Dieu, que vous consulterez uniquement sur cette affaire si capitale pour votre salut, et pour le bien de tant de grandes églises, ne

permettra pas que vous fassiez rien ni trop tôt ni trop tard. Je serai toute ma vie avec le zèle le plus sincère, et le plus respectueux dévouement, etc.

3 † R.

A M. COLBERT, ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

Sur le luxe des bâtimens.

A Versailles, 8 avril 1692.

J'APPRENDS, Monseigneur, que M. Mansard (1) vous a donné de grands dessins de bâtimens pour Rouen et pour Gaillon (2). Souffrez que je vous dise étourdiment ce que je crains là-dessus. La sagesse voudrait que je fusse plus sobre à parler; mais vous m'avez défendu d'être sage, et je ne puis retenir ce que j'ai sur le cœur. Vous n'avez vu que trop d'exemples domestiques des engagemens insensibles dans ces sortes

(†) *Vie de Fénel.*, par Querbeuf, 1787, in-4°, pag. 670. Voyez *l'Hist de Fénelon*, liv. IV, n. 30.

(1) Jules-Hardouin Mansard, dont il est ici question, était neveu de François Mansard, célèbre architecte, mort à Paris en 1666, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir embelli la capitale et les provinces de nombreux monumens de son génie. Le neveu soutint la réputation de son oncle, et mourut en 1708, âgé de soixante-neuf ans. Ce fut lui qui donna les dessins du château et de la chapelle de Versailles, de l'église des Invalides, et de beaucoup d'autres édifices.

(2) Petite ville de Normandie à neuf lieues de Rouen. Les Archevêques de Rouen y avaient un château magnifique, bâti, au commencement du seizième siècle, par le Cardinal d'Amboise. Il sert aujourd'hui de maison de détention.

d'entreprises (3). La tentation se glisse d'abord doucement ; elle fait la modeste de peur d'effrayer , mais ensuite elle devient tyrannique. On se fixe d'abord à une somme fort médiocre ; on trouverait même mauvais que quelqu'un crût qu'on veut aller plus loin ; mais un dessein en attire un autre ; on s'aperçoit qu'un endroit de l'ouvrage est déshonoré par un autre , si on n'y ajoute un autre embellissement. Chaque chose qu'on fait paraît médiocre et nécessaire : le tout devient superflu et excessif. Cependant les architectes ne cherchent qu'à engager ; les flatteurs applaudissent ; les gens de bien se taisent , et n'osent contredire. On se passionne au bâtiment comme au jeu ; une maison devient comme une maîtresse. En vérité , les pasteurs , chargés du salut de tant d'ames , ne doivent pas avoir le temps d'embellir des maisons. Qui corrigera la fureur de bâtir , si prodigieuse en notre siècle , si les bons Évêques mêmes autorisent ce scandale ? Ces deux maisons , qui ont paru belles à tant de Cardinaux et de Princes , même du sang , ne vous peuvent-elles pas suffire ? N'avez-vous point d'emploi de votre argent plus pressé à faire ? Souvenez-vous , Monseigneur , que vos revenus ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres ; que ces pauvres sont vos enfans , et qu'ils meurent de tous côtés de faim. Je vous dirai , comme dom Barthélemi des Martyrs disait à Pie IV , qui lui montrait ses bâtimens : *Dic ut lapides isti panes fiant.*

(3) Fénelon fait sans doute allusion aux dépenses que le grand Colbert , père de l'Archevêque , et le Marquis de Seignelai son frère avaient faites pour les bâtimens de Sceaux.

Espérez-vous que Dieu bénisse vos travaux, si vous commencez par un faste de bâtimens qui surpassé celui des Princes et des Ministres d'État qui ont logé où vous êtes ? Espérez-vous trouver dans ces pierres entassées la paix de votre cœur ? Que deviendra la pauvreté de Jésus-Christ, si ceux qui doivent le représenter recherchent la magnificence ? Voilà ce qui avilit le ministère, loin de le soutenir ; voilà ce qui ôte l'autorité aux pasteurs. L'Évangile est dans leur bouche, et la gloire mondaine est dans leurs ouvrages. Jésus-Christ n'avait pas où reposer sa tête ; nous sommes ses disciples et ses Ministres, et les plus grands palais ne sont pas assez beaux pour nous !

J'oubliais de vous dire qu'il ne faut point se flatter sur son patrimoine. Pour le patrimoine comme pour le reste, le superflu appartient aux pauvres : c'est de quoi jamais casuiste, sans exception, n'a osé douter. Il ne reste qu'à examiner de bonne foi ce qu'on doit appeler superflu. Est-ce un nom qui ne signifie jamais rien de réel dans la pratique ? Sera-ce une comédie que de parler du superflu ? Qu'est-ce qui sera superflu, sinon des embellissemens, dont aucun de vos prédécesseurs, même vains et profanes, n'a cru avoir besoin ? Jugez-vous vous-même, Monseigneur, comme vous croyez que Dieu vous jugera. Ne vous exposez point à ce sujet de trouble et de remords pour le dernier moment, qui viendra peut-être plus tôt que nous ne croyons (4). Dieu vous aime ; vous voulez l'aimer, et vous donner sans réserve à son Église ; elle a besoin de grands exemples, pour élever le ministère

(4) Ce prélat mourut en 1707, à cinquante-trois ans.

foulé aux pieds. Soyez sa consolation et sa gloire ; montrez un cœur d'Évêque qui ne tient plus au monde, et qui fait régner Jésus-Christ. Pardon, Monseigneur, de mes libertés ; je les condamne, si elles vous déplaisent. Vous connaissez le zèle et le respect avec lequel je vous suis dévoué.

4 *.

(249)

A UN SUPÉRIEUR DE COMMUNAUTÉ.

Principes de conduite pour remplir les devoirs de sa place.

Vous vous laissez trop aller, monsieur, à la vivacité de vos sentimens. Vous ne vous êtes point mis dans la place où vous êtes ; c'est la Providence qui vous y a engagé. Dieu ne demande point l'impossible. Vous n'aurez à lui rendre compte que des choses que vous aurez pu faire. On le connaît mal quand on se le dépeint comme celui à qui son serviteur disait : *Je sais que vous êtes austère, et que vous voulez moissonner ce que vous n'avez pas semé (a)*. On trouve partout, quand on gouverne, des esprits indociles et qui refusent de porter le joug. Si vous voulez gagner à Dieu vos inférieurs, ne vous mettez point d'abord dans l'esprit un projet de régularité trop exacte. Vous n'en viendriez pas à bout sur des esprits qui ne sont point accoutumés à porter ce joug. Mais faites-vous aimer, et faites sentir que vous aimez Dieu. Accoutumez ceux que vous gouvernez à vous montrer leurs imperfections avec confiance : montrez-leur un

(a) *Matth.* xxv, 24.

cœur de père, et une condescendance qui aille aussi loin que les règles essentielles le permettront; attendez un chacun selon son besoin. Conduisez-les, non par des décisions générales, mais en vous proportionnant au besoin d'un chacun. Il faut se faire tout à tous par un discernement de grâce, et supporter les faibles pendant qu'on perfectionne les forts. On voit même souvent le bout de son autorité; si on la voulait pousser trop loin, on révolterait la multitude.

Il faut avoir égard à l'état où l'on a pris les inférieurs, et se souvenir des indispositions où l'on les a trouvés, pour se contenter de peu. Ce n'est pas qu'on rabatte rien de la loi de Dieu, ni des règles de son état; mais on tolère ce qu'on ne saurait empêcher, on attend, on espère, on montre de loin le but, on tâche d'encourager ceux qui n'osent même le regarder; on les accoutume peu à peu à faire les premiers pas. Dieu donne la bénédiction à cette conduite douce et patiente. C'est l'œuvre de la foi, où l'on travaille dans les ténèbres, sans voir le fruit de sa peine. On ne sent dans les inférieurs que mollesse, murmure, division, mécompte, traverses; mais parmi toutes ces épines, qui couvrent toute la face de la terre, il croît un peu de bon grain, et c'est pour ce bon grain que Dieu nous met à tant d'épreuves. Je souhaite fort que vous ayez le cœur en paix dans vos fonctions, et que, faisant le bien que l'état des choses vous permet de faire, vous attendiez sans trouble que Dieu dispose les esprits à vous laisser faire un bien plus parfait et plus étendu. Il faut laisser raisonner chacun selon ses préjugés. Après avoir tâché de dire la vérité et de la développer, il faut attendre qu'elle fasse elle-même

ce que nous ne pouvons pas exécuter , qui est de persuader les hommes et de se faire aimer d'eux.

Faites donc ce que vous pourrez au jour la journée , et ne prétendez pas procurer la gloire de Dieu plus qu'il ne la veut. Contentez-vous du pain quotidien de sa volonté : que voulez-vous de plus ? Lisez , mais préférez l'oraison à la lecture des livres de science. O que je souhaite que vous comptiez pour peu la science qui enfle , et que vous ne viviez que de la charité qui édifie ! Amortissez la curiosité et l'esprit naturel par le recueillement et par l'occupation familière de la présence de Dieu ; appeaisez doucement votre imagination trop vive , pour écouter Dieu. C'est dans la prière seule que vous trouverez le conseil , le courage , la patience , la douceur , la fermeté , le ménagement des esprits. C'est là que vous apprendrez à gouverner sans trouble. C'est dans le silence , que Dieu vous ôtera votre esprit pour vous donner le sien. Il faut qu'il soit lui seul tout en toutes choses. Quand Dieu sera tout en vous , il atteindra d'un bout à l'autre avec force et douceur. Priez donc pour toutes choses. Vous ne sauriez trop prier. Si vous décidez et si vous agissez sans prière , votre propre esprit vous agitera beaucoup , vous attirera bien des contradictions , vous causera des doutes et des incertitudes très-pénibles , et vous vous épuiserez à pure perte : mais , si vous êtes fidèle à la prière , votre purgatoire se changera en un paradis terrestre , et vous ferez plus de bien en un jour dans la paix , que vous n'en faites en un mois dans le trouble. Ne songez point à la distance des lieux. Ceux qui sont intimement unis en Dieu se trouvent sans cesse ensemble , au lieu que

ceux qui habitent la même maison sans habiter le cœur de Dieu , sont dans un éloignement infini sous un même toit. Je suis , etc.

5.

Félicitations à un ecclésiastique revenu de quelques préventions en matière de doctrine.

A Cambrai , 11 septembre 1708.

JE suis fort aise , monsieur , d'apprendre par vous-même avec quelle application vous avez cherché la vérité , malgré vos anciennes préventions. Cette droiture vous attirera de grandes bénédictions pour votre conduite personnelle , et pour votre ministère en faveur de votre troupeau. Rien n'est si important que la simplicité et la sincère défiance de son propre esprit. Si chacun était occupé de la prière , du recueillement , de la charité , du mépris de soi-même , et du renoncement à une vaine réputation d'esprit et de science , toutes les disputes seraient bientôt apaisées. Jésus-Christ disait aux Juifs (a) : *Comment pouvez-vous croire , vous qui recevez de la gloire les uns des autres , et qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ?* Il ajoute (e) : *Si quelqu'un veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé , il connaîtra sur la doctrine , si elle est de Dieu , ou si je parle de moi-même.* Ainsi ceux qui éblouissent , qui séduisent , qui s'égarerent eux-mêmes , ne tombent dans ce malheur , que faute de chercher la volonté de Dieu avec un cœur

(a) Joan. v. 44. (e) Ibid. vii 17.

humblé et soumis à l'Église. L'hérésie ne les séduit qu'à cause qu'elle les trouve vains, curieux, présomptueux, dissipés. Il n'y a que le défaut de recueillement et d'abnégation de soi-même, qui prépare des hommes contentieux pour former les partis de novateurs et les hérésies. C'est sur ce fondement que saint Cyprien dit : « Que personne ne croie que les » bons peuvent se retirer de l'Église. Le vent n'en » lève point le bon grain, et la tempête n'arrache » point un arbre solidement enraciné. C'est la paille » légère que le vent emporte.... C'est ainsi que les » fidèles sont éprouvés, et que les infidèles sont dé- » couverts. C'est ainsi qu'avant même le jour du ju- » gement, il se fait ici une séparation des justes d'avec » les injustes, et que le bon grain est séparé d'avec » la paille (a). » C'est ce que l'expérience montre sensiblement. Quels hommes font les schismes et les hérésies ? Ce sont des hommes savans, curieux, critiques, pleins de leurs talens, animés par un zèle âpre et pharisaïque pour la réforme, dédaigneux, indociles et impérieux. Ils peuvent avoir une régularité de mœurs, un courage roide et hautain, un zèle amer contre les abus, une application sans relâche à l'étude et à la discipline : mais vous n'y trouverez ni douceur, ni support du prochain, ni patience, ni humilité, ni vraie oraison. *O Père, Seigneur du ciel et de la terre, s'écrie Jésus-Christ (e), je vous rends gloire de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudens, et que vous les avez révélées aux*

(a) *De Unit. Eccles.* pag. 197, edit. Baluz.

(e) *Matth.* xi. 25.

petits. Il dit encore (i) : S'il y a un enfant de paix, c'est sur lui que votre paix reposera. Je suis, monsieur, très-sincèrement tout à vous.

(i) *Luc. x. 6.*

6 * R.

AU P. L'AMI, BÉNÉDICTIN.

Sur les dégoûts et les sécheresses de l'oraison.

A Tournai, 26 octobre 1701.

PARDON, mōn révérend Père (1), de n'avoir pas répondu à votre question. Il n'y a eu dans mon silence rien qui doive vous faire aucune peine, ni qui vienne d'aucune réserve. Voici simplement ce que je pense là dessus :

Notre corps n'a besoin que d'être nourri; il lui suffit que l'ame qui le gouverne soit sensiblement avertie de ses besoins, et que le plaisir facilite l'exécution d'une chose si nécessaire. Pour l'ame, elle a un autre besoin : si elle était simple, elle pourrait recevoir toujours une force sensible, et en bien user; mais, depuis qu'elle est malade de l'amour d'elle-même, elle a besoin que Dieu lui cache sa force, son accroissement, et ses bons désirs. Si elle les voit,

(*) *OEuvres spirit.* 1740, tom. IV, pag. 381,

(1) On a vu, parmi les *Lettres diverses*, quelques lettres de Fénelon au P. Lami. Nous avons réservé pour cette section de la *Correspondance* celles qui ont pour objet principal les matières de spiritualité.

du moins ce n'est qu'à demi, et d'une manière si confuse qu'elle ne peut s'en assurer; encore ne laisse-t-elle pas de regarder ces dons avec une vaine complaisance, malgré une incertitude si humiliante. Que ne ferait-elle point, si elle voyait clairement la grâce qui l'inspire, et sa fidèle correspondance? Dieu fait donc deux choses pour l'ame, au lieu qu'il n'en fait qu'une pour le corps. Il donne au corps la nourriture avec la faim et le plaisir de manger; tout cela est sensible. Pour l'ame, il donne la faim qui est le désir, et la nourriture; mais en accordant ses dons, il les cache, de peur que l'ame ne s'y complaise vainement: ainsi, dans les temps d'épreuve où il veut nous purifier, il nous soustrait les goûts, les fervetirs sensibles, les désirs ardens et aperçus. Comme l'ame tournait en poison, par orgueil, toute force sensible, Dieu la réduit à ne sentir que dégoût, langueur, faiblesse, tentation. Ce n'est pas qu'elle ne reçoive toujours les secours réels: elle est avertie, excitée, soutenue pour persévérer dans la vertu; mais il lui est utile de n'en avoir point le goût sensible, qui est très-différent du fond de la chose. L'oraison est très-différente du plaisir sensible qui accompagne souvent l'oraison. Le médecin fait quelquefois manger le malade sans appétit; il n'a aucun plaisir à manger, et ne laisse pas de digérer et de se nourrir. Sainte Thérèse remarquait que beaucoup d'ames quittaient par découragement l'oraison dès que le goût sensible cessait, et que c'était quitter l'oraison quand elle commence à se perfectionner. La vraie oraison n'est ni dans le sens ni dans l'imagination; elle est dans l'esprit et dans la volonté. On peut se tromper beaucoup en par-

lant de plaisir et de délectation. Il y a un plaisir indélibéré et sensible qui prévient la volonté et qui est indélibéré ; celui-là peut être séparé d'une très-véritable oraison : il y a le plaisir délibéré, qui n'est autre chose que la volonté délibérée même. Cette délectation, qui est notre vouloir délibéré, est celle que le Psalmiste commande, et à laquelle il promet une récompense : *Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui* (a). Cette délectation est inséparable de l'oraison en tout état, parce qu'elle est l'oraison même : mais cette délectation, qui n'est qu'un simple vouloir, n'est pas toujours accompagnée de l'autre délectation prévenante et indélibérée qui est sensible. La première peut être très-réelle, et ne donner aucun goût consolant. C'est ainsi que les âmes les plus rigoureusement éprouvées peuvent conserver la délectation de pure volonté, c'est-à-dire, le vouloir ou l'amour tout nu, dans une oraison très-sèche, sans conserver le goût et le plaisir de faire oraison : autrement il faudrait dire qu'on ne se perfectionne dans les voies de Dieu, qu'autant qu'on sent augmenter le plaisir des vertus, et que toutes les âmes privées du plaisir sensible, par les épreuves, ont perdu l'amour de Dieu et sont dans l'illusion. Ce serait renverser toute la conduite des âmes, et réduire toute la piété au plaisir de l'imagination ; c'est ce qui nous mènerait au fanatisme le plus dangereux : chacun se jugerait soi-même pour son degré de perfection, par son degré de goût et de plaisir. C'est ce que font souvent bien des âmes sans y prendre garde ; elles ne

(a) *Ps.* xxxvi. 4.

cherchent que le goût et le plaisir dans l'oraison ; elles sont toutes dans le sentiment ; elles ne prennent pour réel que ce qu'elles goûtent et imaginent ; elles deviennent en quelque manière enthousiastes. Sont-elles en ferveur ? elles entreprennent et décident tout ; rien ne les arrête , nulle autorité ne les modère. La ferveur sensible tarit-elle ? aussitôt ces ames se découragent , se relâchent , se dissipent et reculent ; c'est toujours à recommencer : elles tournent comme une girouette à tout vent ; elles ne suivent Jésus-Christ que pour les pains miraculeusement multipliés (a) ; elles veulent des cailles au désert (e) ; elles cherchent toujours , comme saint Pierre , à dresser des tentes sur le Thabor , et à dire (i) : *O que nous sommes bien ici !* Heureuse l'ame qui est également fidèle dans l'abondance sensible , et dans la privation la plus rigoureuse ! *Sicut mons Sion non commovebitur* (o). Elle mange le pain quotidien de pure foi , et ne cherche ni à sentir le goût que Dieu lui ôte , ni à voir ce que Dieu lui cache : elle se contente de croire ce que l'Église lui enseigne , d'aimer Dieu d'une volonté toute nue , et de faire , quoi qu'il lui en coûte , tout ce que l'Évangile commande et conseille. Si le goût vient , elle le reçoit comme le soutien de sa faiblesse ; s'il échappe , elle en porte en paix la privation , et aime toujours. C'est l'attachement au sensible qui fait tantôt le découragement , tantôt l'illusion ; au contraire ,

(a) *Joan.* vi. 16.

(e) *Exod.* xvi. 13.

(i) *Matth.* xvii. 4.

(o) *Ps.* cxxiv. 1.

c'est cette fidélité dans la privation du sensible, qui préserve de l'illusion. Quand on perd, sans se procurer cette perte par infidélité, le goût sensible, on ne perd que ce que perd un enfant que ses parens sèvent : le pain sec et dur est moins doux, mais plus nourrissant que le lait ; la correction d'un précepteur fait plus de bien, que les caresses d'une nourrice.

Cessons de raisonner en philosophes sur la cause, et arrêtons-nous simplement à l'effet. Comptons que nous ne devons jamais tant faire oraison, que quand le plaisir de faire oraison nous échappe ; c'est le temps de l'épreuve et de la tentation, et par conséquent celui du recours à Dieu et de l'oraison la plus intime. D'un autre côté, il faut recevoir simplement les fervours sensibles d'oraison, puisqu'elles sont données pour nourrir, pour consoler, pour fortifier l'ame ; mais ne comptons point sur ces douceurs où l'imagination se mêle souvent et nous flatte. Suivons Jésus-Christ à la croix comme saint Jean ; c'est ce qui ne nous trompera point. Saint Pierre fut dans une espèce d'illusion sur le Thabor. Il est aisé de se dire à soi-même : J'aime Dieu de tout mon cœur, quand on ne sent que du plaisir dans cet amour ; mais l'amour réel est celui qui aime en souffrant : *noli credere affectui tuo qui nunc est.*

Je suis fort aise, mon révérend Père, d'apprendre que vous êtes content et édifié de la personne que vous avez vue. J'espère que l'abbé de Beaumont m'apportera de vos nouvelles. Quand Dieu suspend vos études, il vous réduit à faire quelque chose de bien meilleur que d'étudier. Priez pour moi, comme je prie pour vous. Mille fois tout à vous sans réserve.

Ne montrez, je vous prie, ceci à personne (2); il ne convient point qu'on voie rien de moi.

(2) La recommandation que fait ici Fénelon était nécessaire à une époque où il avait encore un grand nombre d'ennemis, disposés à peser rigoureusement les expressions les plus indifférentes, et à profiter de tout pour élever des doutes sur la sincérité de sa soumission au jugement qui avait condamné le livre des *Maximes*.

7 * R.

AU P. LAMI, BÉNÉDICTIN.

Avec quelle précaution il faut conduire les ames qui paraissent être dans des voies extraordinaires.

A Cambrai, 25 mars 1707.

Je ne veux point, mon révérend Père, former aucun sentiment sur la sincérité de la personne que vous avez examinée, ni me mêler de juger des choses qu'elle prétend éprouver : vous pouvez bien mieux en juger, après avoir observé de près le détail, que ceux qui, comme moi, n'ont rien vu ni suivi. En général, je craindrais fort que la lecture des choses extraordinaires n'eût fait trop d'impression sur une imagination faible. D'ailleurs l'amour-propre se flatte aisément d'être dans les états qu'on a admirés dans les livres. Il me semble que le seul parti à prendre est de conduire cette personne comme si on ne faisait attention à aucune de ces choses, et de l'obliger à ne s'y arrêter jamais elle-même volontairement :

(*) *OEuvres spirit.* 1740, tom. IV, pag. 387.

c'est le vrai moyen de découvrir si l'amour-propre ne l'attache point à ces prétendues grâces. Rien ne pique tant l'amour-propre, et ne découvre mieux l'illusion, qu'une direction simple, qui compte pour rien ces merveilles, et qui assujettit la personne en qui elles sont, à faire comme si elle ne les avait pas. Jusqu'à ce qu'on ait fait cette épreuve, on ne doit pas croire, ce me semble, qu'on ait éprouvé la personne, ni qu'on se soit précautionné contre l'illusion. En l'obligeant à ne s'arrêter jamais volontairement à ces choses extraordinaires, on ne fera que suivre la règle du bienheureux Jean de la Croix, qui est expliquée à fond dans ses ouvrages : *On outrepassé toujours, dit-il, ces lumières, et on demeure dans l'obscurité de la foi nue.* Cette obscurité et ce détachement n'empêchent pas que les impressions de grâce et de lumière ne se fassent dans l'âme, supposé que ces dons soient réels, et s'ils ne le sont pas, cette foi qui ne s'arrête à rien garantit l'âme de l'illusion. De plus, cette conduite ne gêne point une âme pour les véritables attrait de Dieu, car on ne s'y oppose point : elle ne pourrait que contrister l'amour-propre, qui voudrait tirer une secrète complaisance de ces états extraordinaires ; et c'est précisément ce qu'il importe de retrancher. Enfin, quand même ces choses seraient certainement réelles et excellentes, il serait capital d'en détacher une âme, et de l'accoutumer à une vie de pure foi : quelque excellence qu'il puisse y avoir dans ces dons, le détachement de ces dons est encore plus excellent qu'eux ; *adhuc excellentiorem viam vobis demonstro* (a). C'est la voie de foi et d'amour,

(a) *I Cor. XII. 31.*

sans s'attacher ni à voir, ni à sentir, ni à goûter, mais à obéir au bien-aimé : cette voie est simple, droite, abrégée, exempte des pièges de l'orgueil. Cette simplicité et cette nudité font qu'on ne prend point autre chose pour Dieu, ne s'arrêtant à rien. Si vous n'agissez que par cet esprit de foi que vous devez inspirer à la personne, Dieu vous fera trouver ce qui lui convient pour être secourue dans sa voie, ou du moins ce qui vous conviendra pour n'être point trompé. Ne suivez point vos raisonnemens naturels, mais l'esprit de grâce, et les conseils des Saints expérimentés, comme le bienheureux Jean de la Croix, qui sont très-opposés à l'illusion. Dieu sait à quel point je suis, mon révérend Père, tout à vous à jamais en lui.

8.

AU P. LAMI, BÉNÉDICTIN.

Éloge du P. Mabillon. Avis sur la manière de réciter l'office divin.

A Cambrai, 4 janvier 1708.

MA santé est rétablie, mon révérend Père, dans son état naturel. Je souhaite que la vôtre soit de même, et que vous la ménagiez bien cet hiver. Je regrette le P. Mabillon : il était vénérable par sa piété, sa douceur et sa grande érudition. Il faut souhaiter que vos Pères qui ont travaillé avec lui, soutiennent la réputation qu'il s'était acquise.

Je n'ai point lu l'ouvrage dont vous me parlez, et ce que vous m'en dites ne me donne aucune envie de le lire. Je ne suis pas surpris de ce que vous trou-

vez que l'auteur n'a aucune expérience de la vie intérieure et de l'oraison. En tout art et en toute science où il s'agit de la pratique, ceux qui n'ont qu'une pure spéculation ne sauraient bien écrire. Laissez dire ceux qui raisonnent sur la prière au lieu de prier, et contentez-vous de ce que Dieu vous donne. Vous ferez beaucoup, pourvu qu'avec une intention générale et très-sincère d'entrer dans l'esprit des paroles de l'office, vous les récitiez avec une présence amoureuse de Dieu, et une fidélité entière à recevoir toutes les vues et tous les sentimens que la grâce vous donnera. O que je voudrais être à portée de vous épancher mon cœur ! Je goûte le vôtre, et je suis avec tendresse et vénération tout à vous sans réserve.

9.

AU P. LAMI, BÉNÉDICTIN.

Contre l'esprit de curiosité et la science qui enfle.

A Cambrai, 22 juin 1708.

JE possède ici depuis quelques jours, mon révérend Père, un homme très-aimable, et je vous en ai toute l'obligation. Son bon esprit est ce que j'estime le moins en lui. Il aime l'Église; il goûte la vertu, il veut se défier de lui-même, et tourner sa confiance en Dieu : priez pour lui. Vous savez que la curiosité est une dangereuse maladie de l'esprit. Salomon avait recherché la science de toutes les vérités; et la dernière qu'il connut, est que tout est vain sous le soleil, excepté le mépris des vanités et la fidélité à Dieu : *crainte Dieu, et garder ses commandemens, c'est*

tout l'homme (a). Notre ami me paraît penser sérieusement à être homme, c'est-à-dire dépendant de l'esprit de grâce. Encore une fois, priez bien pour lui. Il a des pièges infinis à craindre. Ceux d'une très-vive jeunesse et de l'ambition sont grands pour un homme qui a de l'appui, du talent et des manières très-agréables : mais je crains encore plus la science qui enfle ; je crains la sagesse renfermée au dedans de soi-même, et qui se sait bon gré de faire mieux que les autres ; je crains qu'il ne se craigne pas assez lui-même. Jamais liaison n'a été faite plus promptement que la nôtre : je l'ai aimé dès que je l'ai vu ; il a été accoutumé à nous dès le premier jour, et toute la maison le voit avec complaisance. Mais rien n'est tant à craindre que l'amour-propre flatté par tout ce qu'il y a de plus subtil et de plus séduisant. Je le verrai partir à regret, et je ne l'oublierai pas devant Dieu pendant ses voyages. Faites de même, mon cher Père, et en vous souvenant de lui, ne m'oubliez pas.

(a) *Eccles.* XII. 13.

10.

AU P. LAMI, BÉNÉDICTIN.

Ses inquiétudes sur la santé de ce Père ; exhortation au parfait abandon.

A Cambrai, 21 avril 1709.

J'ÉTAIS, mon révérend Père, dans une grande alarme pour votre vie ; mais M. l'abbé de La Parisière m'a consolé, en m'apprenant votre heureuse résurrection.

Je ne suis pourtant pas hors d'inquiétude, car je crains votre tempérament usé, vos infirmités habituelles, et votre négligence pour vous conserver. Au reste, je remercie Dieu de la profonde paix où cet abbé m'a mandé que vous étiez aux portes de la mort. Vous voyez par cette expérience, qu'il n'y a qu'à s'abandonner à Dieu. Il mesure les tentations, et les proportionne aux forces qui nous viennent de lui en chaque moment. Sa providence est encore plus merveilleuse et plus aimable dans l'intérieur que dans l'extérieur. Le raisonnement dans les choses qui sont au-dessus de la raison ne fait que nous agiter. Soyons fidèles à Dieu; humilions-nous dans les moindres fautes que sa lumière nous découvre, et demeurons en paix par l'amour. Je prie tous les jours pour vous, et je ne crois pas que personne puisse avoir pour votre personne plus de tendresse et de vénération que j'en ai.

11.

AU P. LAMI, BENEDICTIN.

Sur le même sujet.

A Cambrai, 4 août 1710.

JE suis fort en peine de votre santé, mon révérend Père; elle m'est fort chère. Le retour de vos maux m'alarme. Le bon usage que vous en faites vaut cent fois mieux que la plus robuste santé. M. l'abbé de Langeron vous dira amplement de nos nouvelles. Notre situation est triste; mais la vie entière n'est que tristesse, et il n'y a de joie qu'à vouloir les choses tristes que Dieu nous donne. Je suis toujours tout à vous avec tendresse et vénération.

12.

AU P. LAMI , BÉNÉDICTIN.

Ne pas croire aisément aux opérations extraordinaires; suivre paisiblement l'attrait que Dieu nous donne dans l'oraison.

2 octobre 1710.

JE suis ravi, mon révérend Père, d'apprendre par vous-même des nouvelles de votre santé; personne ne s'y intéresse plus que moi. Le remède qui vous soulage est bien extraordinaire (1), et il ne faut pas en juger par les règles de la physique, puisqu'il n'opère en aucun autre homme ce qu'il opère en vous. Je ne crois pas néanmoins que vous deviez juger que cette opération soit miraculeuse. Il me semble qu'il n'y a qu'à continuer simplement et sans raisonner l'usage du remède, puisqu'il est approuvé par les médecins, et qu'il vous soulage. Il n'y a ni pacte secret, ni superstition à craindre dans une telle potion; prenez-la donc sans aucun scrupule. Si ce sirop est bon pour le corps, l'oraison qui le suit ne peut être que bonne pour l'ame. Je ne vois nul danger d'illusion dans une oraison que vous n'avez ni cherchée ni imaginée. Elle se présente comme d'elle-même, et vous ne faites que la recevoir pour ne résister pas au don de Dieu. Cette oraison ne vous occupe que de lui et de toutes les vertus qu'il commande dans l'Évangile. Il est vrai que vous ne sauriez comprendre aucune liai-

(1) Voyez encore, au sujet de ce remède extraordinaire, la lettre 159, au même Père, tom. II, pag. 545.

son entre votre sirop et votre oraison ; mais que savons-nous s'il y a quelque liaison réelle entre ces deux choses, qui n'ont, ce semble, aucun rapport ? Il n'y a qu'à ne chercher point ce rapport, qu'à ne juger de rien, et qu'à demeurer simplement dans les ténèbres de la foi. Je n'ai aucune lumière ni sentiment extraordinaire ; mais s'il m'en venait, je ne voudrais, dans le doute, ni les rejeter par une sagesse incrédule, ni y acquiescer par un goût de ces sortes de grâces apparentes, qui peuvent flatter l'amour-propre, et exposer à l'illusion. Je voudrais, selon la règle du bienheureux Jean de la Croix, *outrépasser* tout, sans en juger, et demeurer dans l'obscurité de la pure foi, me contentant de croire sans voir, d'aimer sans sentir, si Dieu le veut, et d'obéir sans écouter mon amour-propre. L'obscurité de la foi et l'obéissance à l'Évangile ne nous égarent jamais. Or l'oraison que Dieu vous fait éprouver est très-conforme à l'Évangile ; d'où je conclus que vous ferez très-bien de la continuer tant quelle pourra durer, et de rentrer paisiblement dans votre nudité, dès que Dieu vous ôtera cette oraison. Je vous supplie de me mander les suites de cet état ; car outre que de telles choses méritent une grande attention, et que je voudrais y trouver mon instruction pour les besoins du prochain, de plus je m'intéresse au-delà de toute instruction à tout ce qui vous touche. Je suis attentif, non-seulement au moral de cette expérience pour votre union avec Dieu, mais encore au physique pour votre santé. Donnez-moi donc de vos nouvelles, et soyez persuadé, mon révérend Père, que personne ne peut vous aimer et honorer plus que, etc.

13.

A LA SOEUR CHARLOTTE DE SAINT-CYPRIEN ,
CARMÉLITE.

Sur l'oraison de contemplation, et sur les différens états de la perfection chrétienne (1).

A Versailles, 10 mars 1696.

Vous pouvez facilement, ma chère sœur, consulter des personnes plus éclairées que moi sur les voies de Dieu, et je vous conjure même de ne suivre mes pensées, qu'autant qu'elles seront conformes aux sentimens de ceux qui ont reçu de la Providence l'autorité sur vous.

La contemplation est un genre d'oraison autorisé par toute l'Église; elle est marquée dans les Pères et dans les théologiens des derniers siècles: mais il ne faut jamais préférer la contemplation à la méditation. Il faut suivre son besoin et l'attrait de la grâce, par le conseil d'un bon directeur. Ce directeur, s'il est plein de l'esprit de Dieu, ne prévient jamais la grâce en rien, et il ne fait que la suivre patiemment et pas à pas, après l'avoir éprouvée avec beaucoup de pré-

(1) Il est important de remarquer que cette lettre fut hautement approuvée par Bossuet, un an après les conférences d'Issy, c'est-à-dire, dans un temps où il n'était nullement disposé à approuver un écrit qui eût tant soit peu favorisé les illusions du Quiétisme. Voyez l'article *Charlotte de Saint-Cyprien* dans la *Notice des personnalités*, etc.

Les neuf lettres suivantes, jusqu'à la 22^e, sont adressées à la même Sœur: celles qui sont marquées d'une *, ont été publiées dans les *OEuvres spirituelles*, 1740; tome IV, pag. 412 et suiv.

caution. L'ame qui contemple de la manière la plus sublime doit être la plus détachée de sa contemplation, et la plus prête à rentrer dans la méditation, si son directeur le juge à propos. Balthasar Alvarez, l'un des directeurs de sainte Thérèse, dit, suivant une règle marquée dans tous les meilleurs spirituels, que, quand la contemplation manque, il faut reprendre la méditation, comme un marinier se sert de rames quand le vent n'enfle plus les voiles. Cette règle regarde les ames qui sont encore dans un état mêlé : mais en quelque état éminent et habituel qu'on puisse être, la contemplation ni acquise ni infuse ne dispense jamais des actes distincts des vertus ; au contraire, les vertus doivent être les fruits de la contemplation. Il est vrai seulement qu'en cet état les ames font les actes des vertus d'une manière plus simple et plus paisible, qui tient quelque chose de la simplicité et de la paix de la contemplation.

Pour Jésus-Christ, il n'est jamais permis d'aller au Père que par lui ; mais il n'est pas nécessaire d'avoir toujours une vue actuelle du Fils de Dieu ni une union aperçue avec lui. Il suffit de suivre l'attrait de la grâce, pourvu que l'ame ne perde point un certain attachement à Jésus-Christ dans son fond le plus intime, qui est essentiel à la vie intérieure. Les ames mêmes qui ne sont pas d'ordinaire occupées de Jésus-Christ dans leur oraison, ne laissent pas d'avoir de temps en temps certaines pentes vers lui, et une union plus forte que tout ce que les ames ferventes d'un état commun éprouvent d'ordinaire. Une voie où l'on n'aurait plus rien pour Jésus-Christ serait non-seulement suspecte, mais encore évidemment

fausse et pernicieuse. Il est vrai seulement qu'entre ces deux états, de goûter souvent Jésus-Christ ou de demeurer solidement uni à lui, sans avoir en ce genre beaucoup de sentimens et de goûts aperçus, on ne choisit point; chacun doit suivre en paix le don de Dieu, pourvu que toute l'ame ne tienne à Dieu que par Jésus-Christ, unique voie et unique vérité.

Votre oraison, de la manière dont vous me la dépeignez, n'a rien que de bon : elle est même variée, et pleine d'actes très-faciles à distinguer. Ces différens sentimens d'adoration, d'amour, de joie, d'espérance et d'anéantissement devant Dieu, sont autant d'actes très-utiles. Pour les lumières, les goûts et les sentimens auxquels vous dites : Vous n'êtes pas mon Dieu, etc. cela est encore très-bon; il faut être prêt à être privé de ces sortes de dons qui consolent et qui soutiennent. Il n'y a que l'amour et la conformité à la volonté de Dieu qu'on ne doit jamais séparer de Dieu même, parce qu'on ne peut être uni même immédiatement à Dieu, pour parler le langage des mystiques, que par l'amour et par la conformité à sa volonté dans tout ce qu'elle fait, qu'elle commande, et qu'elle défend.

L'acte d'adoration de l'Être spirituel, infini et incompréhensible, qui ne peut être ni vu, ni senti, ni goûté, ni imaginé, etc. est l'exercice tout ensemble du pur amour et de la pure foi. Persévérez dans cet acte sans scrupule : y persévérer, c'est le renouveler sans cesse d'une manière simple et paisible. Ne le quittez point pour d'autres choses, que vous cherchiez peut-être avec inquiétude et empressement, contre l'attrait de votre grâce. Il y aura assez d'oc-

casions où ce même attrait vous occupera de Jésus-Christ et des actes distincts des vertus qui sont nécessaires à votre état intérieur et extérieur.

Pour le silence dont le Roi-Propète parle, c'est celui dont saint Augustin parle aussi, quand il dit : Que mon ame fasse taire tout ce qui est créé, pour passer au-dessus de tout ce qui n'est point Dieu lui-même; qu'elle se fasse taire aussi elle-même à l'égard d'elle-même : *sileat anima mea ipsa sibi*; que dans ce silence universel, elle écoute le Verbe qui parle toujours, mais que le bruit des créatures nous empêche souvent d'entendre. Ce silence n'est pas une inaction et une oisiveté de l'ame; ce n'est qu'une cessation de toute pensée inquiète et empressée, qui serait hors de saison quand Dieu veut se faire écouter. Il s'agit de lui donner une attention simple et paisible, mais très-réelle, très-positive, et très-amoureuse pour la vérité qui parle au dedans. Qui dit attention, dit une opération de l'ame et une opération intellectuelle accompagnée d'affection et de volonté. Qui dit imposer silence, dit une action de l'ame qui choisit librement et par un amour méritoire. En un mot, c'est une fidélité actuelle de l'ame, qui, dans sa paix la plus profonde, préfère d'écouter l'esprit intérieur de grâce à toute autre attention. Alors l'opération tranquille de l'ame est une pure intellection, quoique les mystiques, prévenus des opinions de la philosophie de l'École, aient parlé autrement. L'ame y contemple Dieu comme incorporel, et par conséquent elle n'admet ni images ni sensations qui le représentent; elle l'adore ainsi tel qu'il est. Je sais bien que l'imagination ne cesse point alors de représenter

des objets, et le sens de produire des sensations ; mais l'ame , uniquement soutenue par la foi et par l'amour , n'admet volontairement aucune de ces choses qui ne sont ni Dieu ni rien de ressemblant à sa nature , non plus qu'un mathématicien ne fait point entrer dans ses spéculations de mathématiques la vue involontaire des mouches qui bourdonnent autour de lui.

Il faut seulement remarquer deux choses sur la contemplation : la première , que le Verbe , en tant qu'il est incarné , quand il parle dans cette oraison , ne doit pas être moins écouté que quand il parle sans nous représenter son incarnation ; en un mot , Jésus-Christ peut être l'objet de la plus pure et de la plus sublime contemplation. Il est contemplé par les bienheureux dans le ciel ; à plus forte raison peut-il être contemplé sur la terre par les ames de la plus éminente oraison , lesquelles , étant encore dans le pèlerinage , sont toujours jusques à la mort dans un état essentiellement différent de celui des Saints arrivés au terme. Jésus-Christ n'est pas moins la vérité et la vie que la voie. Il n'y a aucun état où l'ame la plus parfaite puisse ni marcher , ni contempler , ni vivre qu'en lui et par lui seul. Il ne suffit pas de tenir à lui confusément ; il faut être occupé distinctement de lui et de ses mystères. Il est vrai qu'il y a des ames qui ne le voient point actuellement dans leur contemplation , et qui croient même pour un temps l'avoir perdu , lorsqu'elles sont dans les épreuves ; mais celles qui n'en sont pas occupées pendant la pure et actuelle contemplation , en sont occupées dans certains intervalles , où elles trouvent que Jésus-Christ leur

est toutes choses. Celles qui sont dans les épreuves ne perdent pas plus Jésus-Christ que Dieu ; elles ne perdent ni l'un ni l'autre, que pour un temps et en apparence. L'Époux se cache, mais il est présent : la peine où est l'ame, en croyant l'avoir perdu, est une preuve qu'elle ne le perd jamais, et qu'elle n'est privée que d'une possession goûtée et réfléchie.

La seconde remarque à faire sur la contemplation, est que cette contemplation pure et directe, où nulle image ni sensation n'est admise volontairement, n'est jamais, en cette vie, continuelle et sans interruption : il y a toujours des intervalles où l'on peut et où l'on doit, suivant la grâce et suivant son besoin, pratiquer les actes distincts de toutes les vertus, comme de la patience, de l'humilité, de la docilité, de la vigilance et de la contrition ; et en un mot il faut remplir tous les devoirs intérieurs et extérieurs marqués dans l'Évangile. Loin de les négliger dans l'état de perfection, on ne doit juger du degré de la perfection de chaque ame, que par la fidélité qu'elle a dans toutes ces choses. Si, dans ces intervalles, on ne trouvait jamais en soi ni l'union à Jésus-Christ, ni les actes distincts des vertus, on devrait beaucoup craindre de tomber dans l'illusion. Alors il faudrait, suivant le conseil le plus sage qu'on pourrait trouver, s'exciter avec les efforts les plus empressés pour trouver Jésus-Christ et les vertus, si on était encore dans l'état où je vous ai dit que Balthazar Alvarez veut qu'on prenne la rame quand le vent n'enfle plus les voiles. Que si on était dans un état de contemplation plus habituelle, où la rame ne fût plus d'aucun usage, il faudrait, non pas s'exciter avec inquiétude et empressement, mais

faire des actes simples et paisibles sans y rechercher sa propre consolation. Cette sorte d'excitation, ou plutôt de fidélité tranquille et très-efficace ne troublera jamais l'état des âmes les plus éminentes, quand elles les feront par obéissance. Peut-être croiront-elles ne faire point des actes, parce qu'elles ne le feront point par formules et par secousses empressées ; mais ces actes n'en seront pas moins bons. Il y a une grande différence entre les actes empressés qu'on s'efforce de faire pour s'y appuyer avec une subtile complaisance, ou ceux qu'on fait de toute la force de la volonté, avec simplicité et paix, pour obéir à un directeur. Enfin le fondement, qui doit être immobile, est qu'il n'y a aucun degré de contemplation où l'âme ne se nourrisse, d'une manière plus ou moins aperçue, par la vue de Jésus-Christ, par celle de ses mystères, et par les actes distincts des vertus. Les actes aperçus ne viennent pas toujours également comme on le voudrait, pour se consoler et pour s'assurer dans les temps de l'actuelle et directe contemplation. Il ne faut pas même interrompre ce que Dieu fait, pour ce que nous voudrions faire ; mais, hors de ses actes, il faut toujours un peu plus ou un peu moins d'union aperçue à Jésus-Christ, et d'actes distincts.

Au reste, voici, ce me semble, les véritables notions des termes dont les plus saints mystiques se sont servis si fréquemment et si utilement, mais dont j'entends dire tous les jours avec douleur qu'on a étrangement abusé.

L'abandon n'est que le pur amour dans toute l'étendue des épreuves, où il ne peut jamais cesser de détester et de fuir tout ce que la loi écrite condamne,

et où les permissions divines ne dispensent jamais de résister jusqu'au sang contre le péché pour ne le pas commettre, et de le déplorer, si par malheur on y était tombé : car le même Dieu qui permet le mal le condamne, et sa permission, qui n'est pas notre règle, n'empêche pas qu'on ne doive, par le principe de l'amour, se conformer toujours à sa volonté écrite, qui commande le bien et qui condamne tout ce qui est mal. On ne doit jamais supposer la permission divine, que dans les fautes déjà commises; cette permission ne doit diminuer en rien alors notre haine du péché, ni la condamnation de nous-mêmes.

L'activité que les mystiques blâment, n'est pas l'action réelle et la coopération de l'âme à la grâce; c'est seulement une crainte inquiète, ou une ferveur empressée qui recherche les dons de Dieu pour sa propre consolation.

L'état passif, au contraire, est un état simple, paisible, désintéressé, où l'âme coopère à la grâce d'une manière d'autant plus libre, plus pure, plus forte et plus efficace, qu'elle est plus exempte des inquiétudes et des empressemens de l'intérêt propre.

La propriété que les mystiques condamnent avec tant de rigueur, et qu'ils appellent souvent impureté, n'est qu'une recherche de sa propre consolation et de son propre intérêt dans la jouissance des dons de Dieu, au préjudice de la jalousie du pur amour, qui veut tout pour Dieu, et rien pour la créature. Le péché de l'ange fut un péché de propriété; *stetit in se*, comme parle saint Augustin. La propriété bien entendue n'est donc que l'amour-propre ou l'orgueil, qui est l'amour de sa propre excellence en tant que

propre, et qui, au lieu de rapporter tout et uniquement à Dieu, rapporte encore un peu les dons de Dieu à soi, pour s'y complaire. Cet amour-propre fait, dans l'usage des dons extérieurs, la plupart des défauts sensibles. Dans l'usage des dons intérieurs, il fait une recherche très-subtile et presque imperceptible de soi-même dans les plus grandes vertus, et c'est cette dernière purification qui est la plus rare et la plus difficile.

Les mystiques appellent aussi souvent impureté, les empressemens de l'amour intéressé, qui troublent la paix d'une ame attirée à la générosité du pur amour. L'amour intéressé n'est point un péché, et il ne peut être permis, dans ce langage, de l'appeler une impureté, qu'à cause qu'il est différent de l'amour désintéressé que l'on nomme pur. L'amour intéressé se trouve souvent dans de très-grands Saints, et il est capable de produire d'excellentes vertus.

La désappropriation bien entendue n'est donc que l'abnégation entière de soi-même selon l'Évangile, et la pratique de l'amour désintéressé dans toutes les vertus. La cupidité, qui est opposée à la charité, ne consiste pas seulement dans la concupiscence charnelle, et dans tous les vices grossiers; mais encore dans cet amour spirituel et déréglé de soi-même pour s'y complaire.

L'attrait intérieur, dont les mystiques ont tant parlé, n'est point une inspiration miraculeuse et prophétique, qui rende l'ame infallible, ni impeccable, ni indépendante de la direction des pasteurs; ce n'est que la grâce, qui est sans cesse prévenante dans tous les justes, et qui est plus spéciale dans les

ames élevées par l'amour désintéressé, et par la contemplation habituelle, à un état plus parfait. Ces ames peuvent se tromper, pécher, avoir besoin d'être redressées. Elles ne peuvent même marcher sûrement dans leur voie, que par l'obéissance.

Les désirs ne cessent point, non plus que les actes, dans cette voie; car l'amour, qui est le fond de la contemplation, est un désir continuel de l'Époux bien-aimé, et ce désir continuel est divisé en autant d'actes réels, qu'il y a de momens successifs où il continue. Un acte simple, indivisible, toujours subsistant par lui-même s'il n'est révoqué, est une chimère qui porte avec elle une évidente et ridicule contradiction. Chaque moment d'amour et d'oraison renferme son acte particulier: il n'y a que le renouvellement positif d'un acte qui puisse le faire continuer. Il est vrai seulement que, quand une personne qui ne connaît point ses opérations intérieures par les vrais principes de philosophie, se trouve dans une paix et une union habituelle avec Dieu, elle croit ou ne faire aucun acte, ou en faire un perpétuel; parce que les actes qu'elle fait sont si simples, si paisibles, et si exempts de tout empressement, que l'uniformité leur ôte une certaine distinction sensible.

J'ai dit que l'amour est un désir, et cela est vrai en un sens, quoiqu'en un autre l'amour pur et paisible ne soit pas un désir empressé. Ce qu'on appelle d'ordinaire un désir est une inquiétude et un élancement de l'ame pour tendre vers quelque objet qu'elle n'a pas; en ce sens, l'amour paisible ne peut être un désir: mais si on entend par le désir la pente habituelle du cœur, et son rapport intime à Dieu,

L'amour est un désir ; et en effet , quiconque aime Dieu , veut tout ce que Dieu veut. Il veut son salut , non pour soi , mais pour Dieu , qui veut être glorifié par là , et qui nous commande de le vouloir avec lui. L'amour est insatiable d'amour ; il cherche sans cesse son propre accroissement par la destruction de tout ce qui n'est pas lui en nous. Quoiqu'il ne dise pas formellement , je veux croître , qu'il ne sente pas toujours une impatience pour son accroissement , et qu'il ne s'excite pas même par secousses et avec empressement pour faire de nouveaux progrès , il tend néanmoins , par un mouvement paisible et uniforme , à détruire tous les obstacles des plus légères imperfections , et à s'unir de plus en plus à Dieu. Voilà le vrai désir qui fait toute la vie intérieure.

Pour les désirs particuliers sur les moyens qu'on croit les plus propres pour procurer la gloire de Dieu , ils peuvent être bons ; mais aussi j'avoue qu'ils me sont suspects , lorsqu'ils sont accompagnés , comme vous me le dites , de trouble et d'inquiétude , et qu'ils vous font sortir de votre recueillement ordinaire. Vouloir âprement la gloire de Dieu , et à notre mode , c'est moins vouloir sa gloire que notre propre satisfaction. Dieu peut donner aux âmes , par sa grâce , certains désirs particuliers , ou pour des choses qu'il veut accorder à leurs prières , ou pour les exercer elles-mêmes par ces désirs. Ils peuvent même être très-forts , et très-puissans sur l'âme. Ce n'est pas leur force qui m'est suspecte ; ce que je crains , c'est l'âpreté , c'est l'inquiétude qui fait cesser le recueillement. Je demande donc que , sans combattre le désir , on n'y tienne point , et qu'on ne veuille pas même en juger.

Si ces désirs viennent de Dieu, il saura bien les faire fructifier pour vous et pour les autres. S'ils viennent de votre empressement, la plus sûre manière de les faire cesser, est de ne vous y arrêter point volontairement. Bornez-vous donc, ma chère sœur, à bien vouloir de tout votre cœur toutes les volontés connues de Dieu par sa loi et par sa providence, et toutes les inconnues qui sont cachées dans ses conseils sur l'avenir.

Voilà les principales choses de la doctrine de la vie intérieure, que je ne puis vous expliquer ici qu'en abrégé et à la hâte, mais qui sont capitales pour vous préserver de l'illusion. Si ces choses ont besoin d'un éclaircissement plus exact et plus étendu, je vous en dirai volontiers ce que j'en connais, qui est conforme aux propositions de Messieurs de Paris et de Meaux (1).

Pour vous ma chère sœur, ce qui me paraît le plus utile à votre sanctification, c'est que vous fuyiez ce qu'on appelle le goût de l'esprit, et la curiosité : *noli altum sapere*. Faites taire votre esprit, qui se laisse trop aller au raisonnement. Surtout n'entreprenez jamais de régler votre conduite intérieure, ni celle des sœurs à qui vous pouvez parler suivant l'ordre de vos supérieurs, par vos lectures. Les meilleures choses que vous lisez peuvent se tourner en poison, si vous les prenez selon votre propre sens, lisez donc pour vous édifier, pour vous recueillir, pour vous nourrir intérieurement, pour vous remplir de la vérité, mais non pour juger par vous-même, ni pour trouver votre direction dans vos lectures. Ne

(1) Les *Articles d'Issy*. Voyez tom. IV des *OEuv.*, p. 12 et suiv.

lisez rien par curiosité, ni par goût des choses extraordinaires : ne lisez rien que par conseil, et en esprit d'obéissance à vos supérieurs, auxquels il ne faut jamais rien cacher. Souvenez-vous que, si vous n'êtes comme les petits enfans, vous n'entrerez point au royaume du ciel. Désirez le lait comme les petits enfans nouveau-nés ; désirez-le sans artifice. Souvenez-vous que Dieu cache ses conseils aux sages et aux prudens, pour les révéler aux petits ; sa conversation familière est avec les simples. Il n'est pas question d'une simplicité badine, et qui se relâche sur les vertus : il s'agit d'une simplicité de candeur, d'ingénuité, de rapport unique à Dieu seul, et de défiance sincère de soi-même en tout. Vous avez besoin de devenir plus petite et plus pauvre d'esprit qu'une autre. Après avoir tant travaillé à croître et à orner votre esprit, dépouillez-le de toute parure ; ce n'est pas en vain que Jésus-Christ dit : *Bienheureux les pauvres d'esprit*. Ne parlez jamais aux autres, qu'autant que vos supérieurs vous y obligeront ; vous avez besoin de ne point épancher au dehors le don de Dieu qui se tarirait aisément en vous. On se dissipe quelquefois en parlant des meilleures choses ; on s'en fait un langage qui amuse, et qui flatte l'imagination, pendant que le cœur se vide et se dessèche insensiblement. Ne vous croyez point avancée, car vous ne l'êtes guère : ne vous comparez jamais à personne ; laissez-vous juger par les autres, quoiqu'ils n'aient pas une grande lumière. Ne comptez jamais sur vos expériences, qui peuvent être très-défectueuses. Obéissez et aimez : l'amour qui obéit marche dans la voie droite, et Dieu supplée à tout ce

qui pourrait lui manquer. Oubliez-vous vous-même , non au préjudice de la vigilance , qui est essentiellement inséparable du véritable amour de Dieu , mais pour les réflexions inquiètes de l'amour-propre.

Vous trouverez peut-être , ma chère sœur , que j'entre bien avant dans les questions de doctrine , en vous écrivant une lettre où je vous exhorte à vous détacher de tout ce qu'on appelle esprit de science : mais vous savez que c'est vous qui m'avez questionné. Il s'agit de vous mettre le cœur en paix , de vous montrer les vrais principes et les bornes au-delà desquelles vous ne pourriez aller sans tomber dans l'illusion , et de vous ôter aussi le scrupule sur les véritables voies de Dieu. On ne peut pas vous parler aussi sobrement qu'à une autre , parce que vous avez beaucoup lu et raisonné sur toutes ces matières. Tout ce que je viens de vous dire ne vous apprendra rien de nouveau ; il ne fera que vous montrer les bornes , et que vous préserver des pièges à craindre. Après vous avoir parlé , ma chère sœur , avec tant de confiance et d'ouverture , je n'ai garde de finir cette lettre par des complimens. Il me suffit de me recommander à vos prières , et de me souvenir de vous dans les miennes. Je vous supplie que j'ajoute ici une assurance de ma vénération pour la mère Prieure , et pour les autres dont je suis connu. Rien n'est plus fort et plus sincère que le zèle avec lequel je vous serai dévoué toute ma vie en Notre-Seigneur.

14 * R.

Sur la doctrine spirituelle de saint Jean de la Croix ; recourir au directeur en esprit de foi et d'obéissance.

30 novembre.

QUE direz-vous de moi, ma chère sœur? je n'ai pas encore eu un moment libre pour lire votre Vie du bienheureux Jean de la Croix ; mais je m'en vais la lire au plus tôt et bien exactement. Pour vos lettres où vous me parlez de ses maximes, je les approuve du fond de mon cœur : ces maximes sont de l'esprit de Dieu, et il ne peut jamais y en avoir de contraires, qui ne soient pernicieuses. Il y a même dans ces maximes bien entendues, de grands principes de vie intérieure qui demandent beaucoup d'expérience et de grâce. Ce que je souhaite de vous, ma chère sœur, c'est que vous ne vous fassiez jamais un appui des talens humains dans votre obéissance. N'obéissez point à un homme, parce qu'il raisonne plus fortement ou parle d'une manière plus touchante qu'un autre, mais parce qu'il est l'homme de Providence pour vous, et qu'il est votre supérieur, ou que vos supérieurs agrément qu'il vous conduise, et que vous éprouvez, indépendamment du raisonnement et du goût humain, qu'il vous aide plus qu'un autre à vous laisser subjugué par l'esprit de grâce et à mourir à vous-même. Le directeur ne nous sert guère à nous détacher de notre propre sens, quand ce n'est que par notre propre sens que nous tenons à lui. O ma chère sœur, que je voudrais vous appauvrir du côté de l'esprit. Ecoutez saint

Paul (a) : *Vous êtes prudens en Jésus-Christ ; pour nous , nous sommes insensés pour lui.* Ne craignez point d'être indiscrete ; à Dieu ne plaise que je veuille de vous aucune indiscretion ! mais je ne voudrais laisser en vous qu'une sagesse de pure grâce , qui conduit simplement les ames fidèles , quand elles ne se laissent aller ni à l'humeur , ni aux passions , ni à l'amour-propre , ni à aucun mouvement naturel. Alors ce qu'on appelle dans le monde esprit , raisonnement et goût , tombera. Il ne restera qu'une raison simple , docile à l'esprit de Dieu , et une obéissance d'enfans pour vos supérieurs , sans regarder en eux autre chose que Dieu. Je le prie d'être lui seul toutes choses en vous.

(a) *I. Cor. iv. 10.*

15 * R.

Contre le goût de l'esprit.

10 décembre.

J'AI beaucoup pensé à vous devant Dieu depuis deux ou trois jours. Je ne saurais souffrir votre esprit , ni le goût que vous avez pour celui des autres. Je voudrais vous voir pauvre d'esprit , et ne vous reposant plus que dans le commerce des simples et des petits. Les talens sont de Dieu , et ils sont bons quand on en use sans y tenir ; mais quand on les recherche , quand on les préfère à la simplicité , quand on dédaigne tout ce qui en est dépourvu , quand on veut toujours le plus sublime dans les dons de Dieu , on n'est point encore dans le goût de pure grâce. Au

nom de Dieu , laissez là votre esprit , votre science , votre goût, votre discernement. Le bienheureux Jean de la Croix donnait bien moins à l'esprit que vous. Plus d'autre esprit que l'esprit de Dieu. La véritable grâce nous fait tout à tous indistinctement; elle rabaisse tous les talens, elle aplanit tout, elle fait qu'on est ravi d'être avec les gens les plus grossiers et les plus idiots , pourvu qu'on y soit pour faire la volonté de Dieu. Pardon, ma chère sœur, de mes indiscretions. Mille et mille fois tout à vous en notre Seigneur Jésus-Christ.

16 *.

Précautions à prendre contre l'illusion dans les voies intérieures ;
s'exercer surtout à l'humilité.

J'AI pensé, ma chère sœur, à tout ce que vous m'avez dit en si peu de temps, et Dieu sait combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche. Je ne saurais assez vous recommander de compter pour rien toutes les lumières de grâce, et les communications intérieures qu'il vous paraît que vous recevez. Vous êtes encore dans un état d'imperfection et de mélange, où de telles lumières sont tout au moins très-douteuses et très-suspectes d'illusion. Il n'y a que la conduite de foi qui soit assurée, comme le bienheureux Jean de la Croix le dit si souvent. Sainte Thérèse même paraît avoir presque perdu toute lumière miraculeuse dans sa septième demeure du Château de l'Âme. Vous avez un besoin infini de ne compter pour rien tout ce qui paraît le plus grand, et de demeurer dans la voie où l'on ne voit rien que les maximes

de la pure foi et la pratique du parfait amour. Je me souviens de vous avoir écrit autrefois là-dessus une lettre. Si elle contient quelque chose de vrai, servez-vous-en comme de ce qui est à Dieu ; et si j'y ai mis quelque chose qui soit mauvais, rejetez-le comme mien. J'avoue que je souhaiterais pour votre sûreté , que M. votre supérieur , qui est plein de mérite , de science et de vertu , vous tînt aussi bas que vous devez l'être. Il s'en faut beaucoup que vous ne soyez dans la véritable lumière qui vient de l'expérience de la perfection. Vous n'êtes que dans un commencement , où vous prendrez facilement le change avec bonne intention , et où l'approbation de vos supérieurs et de vos anciennes est fort à craindre pour vous. Vous avez une sorte de simplicité que j'aime fort ; mais elle ne va qu'à retrancher tout artifice et toute affectation : elle ne va pas encore jusqu'à retrancher les goûts spirituels , et certains petits retours subtils sur vous-même. Vous avez besoin de ne vous arrêter à rien , et de ne compter pour rien tout ce que vous avez , même ce qui vous est donné ; car ce qui vous est donné , quoique bon du côté de Dieu , peut être mauvais par l'appui que vous en tirerez en vous-même. Ne tenez qu'aux vérités de la foi , pour crucifier sans réserve encore plus le dedans que le dehors de l'homme. Gardez dans votre cœur l'opération de la grâce , et ne l'épanchez jamais sans nécessité. Il y aurait mille choses simples à vous dire sur cette conduite de foi ; mais le détail n'en peut être marqué ici , car il serait trop long , et on ne saurait tout prévoir. J'espère que Dieu vous conduira lui-même , si vous êtes fidèle à contenter toute la

jalousie de son amour, sans écouter votre amour-propre. Je le prie d'être toutes choses en vous, et de vous préserver de toute illusion; ce qui arrivera si vous allez, comme dit le bienheureux Jean de la Croix, toujours par le non-savoir dans les vérités inépuisables de l'abnégation de vous-même : n'en cherchez point d'autres. Tout à vous en Jésus-Christ notre Seigneur. A lui seul gloire à jamais.

17 * R.

Sur le même sujet.

21 août.

Si je vous ai écrit, ma chère sœur, sur les précautions dont vous avez besoin, ce n'est pas que je croie que vous vous trompiez; mais c'est que je voudrais que vous fussiez loin de tous les pièges. Celui de l'approbation de toutes les personnes de votre maison n'est pas médiocre. D'ailleurs vous n'avez point d'expérience; vous n'avez que de la lecture, avec un esprit accoutumé au raisonnement dès votre enfance. On pourrait même vous croire bien plus avancée que vous ne l'êtes. Voilà ce qui me fait tant désirer que vous marchiez toujours dans la voie de la plus obscure foi et de la plus simple obéissance. Vous ne sauriez trop abattre votre esprit, ni vous défier trop de vos lumières et de toutes les grâces sensibles. Il ne faut pas les rejeter, afin que Dieu en fasse en vous tout ce qu'il lui plaira, supposé qu'elles viennent de lui: mais il ne faut pas s'y arrêter un seul instant, et cela n'empêchera point leur effet, si c'est Dieu qui

en est la source. Tout ce que vous m'avez écrit me semble bon, et je vous prie de n'aller pas plus loin. Communiquez-vous peu aux autres : ne le faites que par pure obéissance, et d'une manière proportionnée au degré de chaque personne. Il faut que les âmes de grâce se communiquent comme la grâce même, qui prend toutes les formes. Ce n'est pas pour dissimuler, mais seulement pour ne dire à chacun que les vérités qu'il est capable de porter, réservant la nourriture solide aux forts, pendant qu'on donne le lait aux enfans. Le dépôt entier de la vérité est dans la tradition indivisible de l'Église; mais on ne le dispense que par morceaux, suivant que chacun est en état d'en recevoir plus ou moins. Je serai très-aise de savoir de vos vues et de vos dispositions tout ce que Dieu vous mettra au cœur de n'en confier; mais je crois que le temps le plus convenable pour cette communication sera celui de mon retour. Alors j'irai vous rendre une visite, où nous pourrons parler ensemble; après quoi vous me confierez par écrit ou de vive voix tout ce que vous voudrez, pourvu que vos supérieurs l'approuvent. En attendant, je prierai Notre-Seigneur de vous détacher de tous vos proches, pour ne les aimer plus qu'en lui seul, et pour vous faire porter la croix dans l'esprit de Jésus-Christ : tout le zèle empressé que vous avez pour le salut de vos parens leur sera peu utile. On voudrait par principe de nature communiquer la grâce : elle ne se communique que par mort à soi-même et à son zèle trop naturel. Attendez en paix les momens de Dieu. Jésus-Christ dit souvent : *Mon heure n'est pas encore venue*. On voudrait bien la faire venir; mais on la recule

en voulant la hâter. L'œuvre de Dieu est une œuvre de mort, et non pas de vie; c'est une œuvre où il fait toujours sentir son inutilité et son impuissance. Telle est la patience et la longanimité des Saints. Plus on a de talens, et plus on a besoin d'en éprouver l'impuissance. Il faut être brisé et mis en poudre, pour être digne de devenir l'instrument des desseins de Dieu. Vous m'obligerez sensiblement si vous voulez bien témoigner à la mère Prieure et aux autres de votre maison combien je les révère.

18 *.

Exhortation à l'obéissance et à la simplicité.

JE ne puis assez vous redire ce que j'ai pris la liberté de vous dire tant de fois : Craignez votre esprit et celui de ceux qui en ont; ne jugez de personne par là. Dieu, seul bon juge, en juge bien autrement; il ne s'accommode que des enfans et des petits pauvres d'esprit. Ne lisez rien par curiosité, ni pour former aucune décision dans votre tête sur aucune de vos lectures : lisez pour vous nourrir intérieurement dans un esprit de docilité et de dépendance sans réserve. Communiquez-vous peu, et ne le faites jamais que pour obéir à vos supérieurs. Soyez ingénue comme un enfant à leur égard. Ne comptez pour rien ni vos lumières ni les grâces extraordinaires. Demeurez dans la pure foi, contente d'être fidèle dans cette obscurité, et d'y suivre sans relâche les commandemens et les conseils de l'Évangile expliqués par votre règle. Sous prétexte de vous oublier vous-même, et d'agir

simplement sans réflexion, ne vous relâchez jamais pour votre régularité, ni pour la correction de vos défauts : demandez à vos supérieurs qu'ils vous en avertissent. Soyez fidèle à tout ce que Dieu vous en fera connaître par autrui, et acquiescez avec candeur et docilité à tout ce qu'on vous en dira, et dont vous n'aurez point la lumière. Il faut s'oublier, pour retrancher les attentions de l'amour-propre, et non pour négliger la vigilance qui est essentielle au véritable amour de Dieu. Plus on l'aime, plus on est jalouse contre soi, pour n'admettre jamais rien qui ne soit des vertus les plus pures que l'amour inspire. Voilà, ma chère sœur, tout ce qui me vient au cœur pour vous : recevez-le du même cœur dont je vous le donne. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous fasse entendre mieux que je ne dis, et qu'il soit lui seul toutes choses en vous. Il sait à quel point je suis en lui intimement uni à vous.

19.

Sur le même sujet.

A Cambrai, 25 décembre (1710.)

JE vous envoie, ma chère sœur, une lettre pour M..... et je vous prie de la voir, afin que vous soyez dans la suite de notre commerce, et que vous lui aidiez à se soutenir dans ses bonnes intentions pendant que je ne saurais la voir. J'ai un désir infini que vous soyez simple, et que vous n'ayez plus d'esprit. Je voudrais que Dieu flétrit vos talens, comme la petite vérole efface la beauté des jeunes

personnes. Quand vous n'aurez plus aucune parure spirituelle, vous commencerez à goûter ce qui est petit, grossier, et disgracié selon la nature, mais droit selon la pure grâce : vous ne déciderez plus, vous ne mépriserez plus rien ; vous ne serez plus amusée par vos idées de perfection ; votre oraison ne nourrira plus votre esprit. La conversation du Seigneur est avec les simples, ils sont ses bien-aimés et les confidens de ses mystères. Les sages et les prudens n'y auront point de part. L'enfant Jésus se montre aux bergers plus tôt qu'aux Mages. Devenez bergère ignorante, grossière, imbécile ; mais droite, détachée de vous-même, docile, naïve, et inférieure à tout le monde. O que cet état est meilleur que celui d'être sage en soi-même ! Pardon, ma chère sœur : je prie le saint enfant Jésus de vous mettre son enfance au cœur. Demeurez à la crèche en silence avec lui ; demandez pour moi ce que je souhaite tant pour vous. Mille complimens chez vous.

20 * R,

Sur la mort édifiante de l'abbé de Langeron.

A Cambrai, 17 janvier 1711.

JE n'ai point, ma très-honorée sœur, la force que vous m'attribuez. J'ai ressenti la perte irréparable que j'ai faite, avec un abattement qui montre un cœur très-faible. Maintenant mon imagination est un peu apaisée, et il ne me reste qu'une amertume et une espèce de langueur intérieure. Mais l'adoucissement de ma peine ne m'humilie pas moins que ma

douleur. Tout ce que j'ai éprouvé dans ces deux états n'est qu'imagination et qu'amour-propre. J'avoue que je me suis pleuré en pleurant un ami qui faisait la douceur de ma vie, et dont la privation se fait sentir à tout moment. Je me console, comme je me suis affligé, par lassitude de la douleur, et par besoin de soulagement. L'imagination, qu'un coup si imprévu avait saisie et troublée, s'y accoutume et se calme. Hélas ! tout est vain en nous, excepté la mort à nous-mêmes que la grâce y opère. Au reste, ce cher ami est mort avec une vue de sa fin qui était si simple et si paisible, que vous en auriez été charmée. Lors même que sa tête se brouillait un peu, ses pensées confuses étaient toutes de grâce, de foi, de docilité, de patience, et d'abandon à Dieu. Je n'ai jamais rien vu de plus édifiant et de plus aimable. Je vous raconte tout ceci pour ne vous représenter point ma tristesse, sans vous faire part de cette *joie de la foi* dont parle saint Augustin, et que Dieu m'a fait sentir en cette occasion. Dieu a fait sa volonté, il a préféré le bonheur de mon ami à ma consolation. Je manquerais à Dieu et à mon ami même, si je ne voulais pas ce que Dieu a voulu. Dans ma plus vive douleur, je lui ai offert celui que je craignais tant de perdre. On ne peut être plus touché que je le suis de la bonté avec laquelle vous prenez part à ma peine. Je prie celui pour l'amour de qui vous le faites, de vous en payer au centuple.

21 *.

L'esprit de prière, préservatif assuré contre les nouveautés en matière de doctrine. Combien l'amour adoucit les dépouillemens les plus terribles à la nature.

J'AI reçu, ma très-honorée sœur, une réponse de la personne qui vous est si chère : elle ne tend qu'à entrer en dispute, et qu'à vouloir m'y engager avec ses ministres. Cette dispute avec eux n'aboutirait à rien de solide. Je me bornerai à lui répondre doucement sur les points qui peuvent toucher le cœur, en laissant tomber tout ce qui excite l'esprit à des contestations. La prière ôte l'enflure du cœur, que la science et la dispute donnent. Si les hommes voulaient prier avec amour et humilité, tous les cœurs seraient bientôt réunis ; les nouveautés disparaîtraient, et l'Église serait en paix. Je souhaite de tout mon cœur, que Dieu vous détache à mesure qu'il vous éprouve. Les dépouillemens les plus rigoureux sont adoucis, dès que Dieu détache le cœur des choses dont il dépouille. Les incisions ne sont nullement douloureuses dans le mort ; elles ne le sont que dans le vif. Quiconque mourrait en tout, porterait en paix toutes les croix. Mais nous sommes faibles, et nous tenons encore à de vaines consolations. Les soutiens de l'esprit sont plus subtils que les appuis mondains ; on y renonce plus tard, et avec plus de peine. Si on se détachait des consolations les plus spirituelles dès que Dieu en prive, on mettrait sa consolation, comme dit l'Imitation de Jésus-Christ (a), à être sans consolation dans

(a) Lib. I, cap. xxv, n. 10.

sa peine. Je serais ravi d'apprendre l'entière guérison de vos yeux ; mais il ne faut pas plus tenir à ses yeux , qu'aux choses plus extérieures. Je serai jusqu'au dernier soupir de ma vie intimement uni à vous, et dévoué à tout ce qui vous appartient, avec le zèle le plus sincère.

22 *.

Exhortation à souffrir patiemment les maux que Dieu envoie ; suivre en tout et avec paix l'attrait de la grâce.

25 décembre 1711.

Je voudrais, ma très-honorée sœur, être à portée de vous témoigner plus régulièrement, par mes lettres, combien je vous suis dévoué. Ce que Dieu fait ne ressemble point à ce que les hommes font. Les sentimens des hommes changent ; ceux que Dieu inspire vont toujours croissant, pourvu qu'on lui soit fidèle.

On ne peut être plus touché que je le suis de vos maux : je leur pardonne de vous empêcher de faire des exercices de pénitence. Les maux qu'on souffre ne sont-ils pas eux-mêmes des pénitences continuelles, que Dieu nous a choisies, et qu'il choisit infiniment mieux que nous ne les choisirions ? Que voulons-nous, sinon l'abattement de la chair et la soumission de l'esprit à Dieu ? A l'égard de vos lectures, je ne saurais les regretter, pendant qu'il plaît à Dieu de vous en ôter l'usage. Tous les livres les plus admirables mis ensemble nous instruisent moins que la croix. Il vaud mieux d'être crucifié avec Jésus-Christ, que

de lire ses *souffrances* : l'un n'est souvent qu'une belle spéculation, ou tout au plus qu'une occupation affectueuse ; l'autre est la pratique réelle, et le fruit solide de toutes nos lectures et oraisons. Souffrez donc en paix et en silence, ma chère sœur : c'est une excellente oraison que d'être uni à Jésus sur la croix. On ne souffre point en paix pour l'amour de Dieu, sans faire une oraison très-pure et très-réelle. C'est pour cette raison qu'il faut laisser les livres ; et les livres ne servent qu'à préparer cette oraison de mort à soi-même. Vous connaissez l'endroit où saint Augustin, parlant du dernier moment de sa conversion (a), dit qu'après avoir lu quelques paroles de l'apôtre, il quitta le livre, « et ne voulut point continuer de lire, parce » qu'il n'en avait plus besoin, et qu'une lumière de » paix s'était répandue dans son cœur. » Quand Dieu nourrit au dedans, on n'a pas besoin de la nourriture extérieure. La parole du dehors n'est donnée que pour procurer celle du dedans. Quand Dieu, pour nous éprouver, nous ôte celle du dehors, il la remplace par celle du dedans pour ne nous abandonner pas à notre indigence. Demeurez donc en silence et en amour auprès de lui. Occupez-vous de tout ce que l'attrait de la grâce vous présentera dans l'oraison ; pour suppléer à ce qui vous manque du côté de la lecture. O que Jésus-Christ, parole substantielle du Père, est un divin livre pour nous instruire ! Souvent nous chercherions dans les livres de quoi flatter notre curiosité, et entretenir en nous le goût de l'esprit. Dieu nous sèvre de ces douceurs par nos infir-

(a) *Confess.* lib. VIII, cap. XII, n. 29; tom. I, pag. 156.

mités ; il nous accoutume à l'impuissance, et à une langueur d'inutilité qui attriste et qui humilie l'amour-propre. O l'excellente leçon ! Quel livre pourrait nous instruire plus fortement ? Ce que je vous demande très-instamment, est de ménager vos forces avec simplicité, et de recevoir dans vos maux les soulagemens qu'on vous offre, comme vous voudriez qu'un autre à qui vous les offririez les reçût dans son besoin. Cette simplicité vous mortifiera plus que les austérités que vous regrettez, et qui vous sont impossibles. Au reste, Dieu se plaît davantage dans une personne accablée de maux, qui met sa consolation à n'en avoir aucune, pour le contenter, que dans les personnes les plus occupées aux œuvres les plus éclatantes. *Sur qui jeterai-je mes regards de complaisance*, dit le Seigneur (a), *si ce n'est sur celui qui est pauvre, petit, et écrasé intérieurement ?* Leurs lumières, leurs sentimens, leurs œuvres soutiennent les autres ; mais Dieu porte ceux-ci entre ses bras avec compassion. Pleurez sans vous contraindre les choses que vous dites que Dieu vous ordonne de sentir : mais j'aime bien ce que vous appelez *vostra stupidité* ; elle vaut cent fois mieux que la délicatesse et la vivacité de vos sentimens sublimes, qui vous donneraient un soutien flatteur. Contentez-vous de ce que Dieu vous donne, et soyez également délaissée à son bon plaisir dans les plus grandes inégalités. Encore une fois, ménagez votre corps et votre esprit ; l'un et l'autre est abattu. Au reste, je réponds à votre lettre le lendemain de sa réception, c'est-à-dire le 25 décembre, quoiqu'elle

(a) *Isai.* LXVI. 2.

soit datée du 30 d'août. Je n'oublierai pas devant Dieu la personne que vous me recommandez, et je serai jusqu'à la mort intimement uni à vous avec zèle en Notre-Seigneur.

23.

A UNE RELIGIEUSE.

Les dons les plus éminens sont soumis à l'obéissance.

A Versailles, mars.....

Vous pouvez avoir lu, dans sainte Thérèse, que tous les dons les plus éminens sont soumis à l'obéissance; et que la docilité est la marque qu'ils viennent de Dieu, faute de quoi ils seraient suspects. Supposé même qu'on se trouvât dans l'impuissance d'obéir, il faudrait, avec esprit de soumission et de simplicité, exposer son impuissance, afin que les supérieurs y eussent l'égard qu'ils jugeraient à propos. On doit en même temps être tout prêt à essayer d'obéir aussi souvent que les supérieurs le demanderont parce que ces impuissances ne sont souvent qu'imaginaires, et qu'on ne doit les croire véritables, qu'après avoir essayé souvent de les vaincre avec petitesse, souplesse et docilité.

Pour tous les dons extraordinaires, il me semble qu'il y a deux règles importantes à observer, faute desquelles les plus grands dons de Dieu même se tournent en illusion. La première de ces règles est de croire qu'un état de pure et nue foi est plus parfait que l'attachement à ces lumières et à ces dons. Quand on s'attache à ces dons, on s'attache à ce qui

n'est que moyen , et peut-être même moyen trompeur. De plus ces moyens remplissent l'ame d'elle-même , et augmentent sa vie propre , au lieu de la désapproprier et de la faire mourir. Au contraire, l'état de pure et nue foi dépouille l'ame , lui ôte toute ressource en elle-même et toute propriété , la tient dans des ténèbres exemptes de toute illusion , car on ne se trompe qu'en croyant voir ; enfin ne lui laisse aucune vie , et l'unit immédiatement à sa fin , qui est Dieu même.

La seconde règle , qui n'est qu'une suite de la première , est de n'avoir jamais aucun égard aux lumières et aux dons qu'on croit recevoir , *et d'aller toujours par le non-voir* , comme parle le bienheureux Jean de la Croix. Si le don est véritablement de Dieu , il opérera par lui-même dans l'ame , quoiqu'elle n'y adhère pas. Une disposition aussi parfaite que la simplicité de la pure foi , ne peut jamais être un obstacle à l'opération de la grâce. Au contraire , cet état étant celui où l'ame est plus désappropriée de tous ses mouvemens naturels , elle est par conséquent plus susceptible de toutes les impressions de l'esprit de Dieu. Alors si Dieu lui imprimait quelque chose , cette chose passerait comme au travers d'elle , sans qu'elle y eût aucune part. Elle verrait ce que Dieu lui ferait voir , sans aucune lumière distincte , et sans sortir de cette simplicité de la pure foi dont nous avons parlé. Si , au contraire , ces lumières et ces dons ne sont pas véritablement de Dieu , on évite une illusion très-dangereuse en n'y adhérant pas : d'où il s'ensuit qu'il faut toujours également , dans tous les cas , non-seulement pour la sûreté , mais en-

core pour la perfection de l'ame , outrepasser les plus grands dons , et marcher dans la pure foi , comme si on ne les avait pas reçus. Plus on a de peine à s'en dépandre , plus ils sont suspects de plénitude et de propriété ; au lieu que l'ame doit être entièrement nue et vide pour la vraie opération de Dieu en elle. Tout ce qui est goût et ferveur sensible , image créée , lumière distincte et aperçue , donne une fausse confiance , et fait une impression trop vive ; on les reçoit avec joie , et on les quitte avec peine. Au contraire , dans la nudité de la pure foi , on ne voit rien et on ne veut rien voir ; on n'a plus en soi ni pensée ni volonté ; on trouve tout dans cette simplicité générale , sans s'arrêter à rien de distinct ; on ne possède rien , mais on est possédé. Je conclus que le plus grand bien qu'on puisse faire à une ame , c'est de la dépandre de ces lumières et de ces dons , qui peuvent être un piège , et qui tout au moins sont certainement un milieu entre Dieu et elle.

Pour les austérités , elles ne sont pas exemptes d'illusions non plus que le reste ; l'esprit se remplit souvent de lui-même à mesure qu'il abat la chair. Une marque certaine que l'ame nourrit une vie secrète dans les mortifications du corps , c'est de voir qu'elle tient à ces mortifications , et qu'elle a regret à les quitter. La mortification de la chair ne produit pas la mort de la volonté. Si la volonté était morte , elle serait indifférente dans la main du supérieur , et également souple en tout sens. Ainsi plus on a d'attachement à ses mortifications extérieures , moins le fond de l'ame est réellement mortifié. Si Dieu avait des desseins d'attirer une ame à des austérités ex-

traordinaires, ce serait toujours par la voie du renoncement total à sa pensée et à sa volonté propre. Mais tel qui est insatiable de mortification de sens, manque de courage pour supporter la profonde mort qui est dans le renoncement à toute propre volonté.

La conclusion de tout ce grand discours, ma très-honorée sœur, est qu'il me semble que vous devez laisser décider la mère Prieure sur vos austérités, ne lui demandant ni d'en faire peu ni d'en faire beaucoup. Quand on marque un désir ardent, et qu'on demande des permissions, on les arrache. Ce n'est plus la simple volonté de la supérieure qu'on fait, c'est la sienne propre, à laquelle on plie celle de la supérieure. Votre maison a déjà beaucoup d'austérités; n'y ajoutez que celles qu'on vous conseillera. Dieu saura les tourner à profit. Je vous suis toujours dévoué en lui.

(248)

24 * R.

A LA MÈRE MARIE DE L'ASCENSION,
CARMÉLITE, SA NIÈCE.

Principe de conduite pour une supérieure.

19 juillet 1712.

J'ESPÈRE, ma chère nièce, que Dieu, qui vous a appelée à conduire vos sœurs, vous ôtera votre propre esprit, et vous donnera le sien pour faire son œuvre. L'œuvre de Dieu est de le faire aimer, et de nous détruire, afin qu'il vive seul en nous. Votre fonction est donc de faire mourir l'homme, et aimer Dieu. Ne devez-vous pas mourir, pour faire mourir

les autres? ne devez-vous pas aimer, pour leur inspirer l'amour? Nulle instruction n'est efficace que par l'exemple. Nulle autorité n'est supportable qu'autant que l'exemple l'adoucit. Commencez donc par faire et puis vous parlerez. L'action parle et persuade; la parole seule n'est que vanité. Soyez la plus petite, la plus pauvre, la plus obéissante, la plus recueillie, la plus détachée, la plus régulière de toute la maison. Obéissez à la règle, si vous voulez qu'on vous obéisse; ou, pour mieux dire, faites obéir, non à vous, mais à la règle, après que vous lui aurez obéi la première. Ne flattez aucune imperfection, mais supportez toutes les infirmités. Attendez les ames qui vont lentement; vous courriez risque des le décourager par votre impatience. Plus vous aurez besoin de force, plus il faudra y joindre de douceur et de consolation. Puisque le joug du Seigneur est doux et léger, pourquoi faut-il que celui des supérieurs soit rude et pesant? Ou soyez mère par la tendresse et la compassion, ou ne la soyez point par la place. Il faut vous mettre par la condescendance aux pieds de toutes celles qui vous ont mise au-dessus de leur tête par leur élection. Souffrez : ce n'est que par la croix qu'on reçoit l'esprit de Jésus-Christ et sa vertu pour gagner les ames. Les supérieurs sans croix sont stériles pour former des enfans de grâce. Une croix bien soufferte acquiert une autorité infinie, et donne bénédiction à tout ce qu'on fait. Il ne fut montré à saint Paul les biens qu'il devait faire, qu'avec les maux qu'il devait souffrir. Ce n'est que par la souffrance qu'on apprend à compatir et à consoler. Prenez conseil des personnes expérimentées. Parlez peu,

écoutez beaucoup ; songez bien plus à connaître les esprits et à vous proportionner à leurs besoins, qu'à leur dire de belles choses. Montrez un cœur ouvert , et faites que chacun voie par expérience, qu'il y a sûreté et consolation à vous ouvrir le sien. Fuyez toute rigueur ; corrigez même avec bonté et avec ménagement. Ne dites que ce qu'il faut dire ; mais ne dites rien qu'avec une entière franchise. Que personne ne craigne de se tromper en vous croyant. Décidez un peu tard , mais avec fermeté. Suivez chaque personne sans la perdre de vue , et courez après, si elle vous échappe pour s'écarter. Il faut vous faire toute à tous les enfans de Dieu , pour les gagner tous. Corrigez-vous pour corriger les autres. Faites-vous dire vos défauts, et croyez ce qu'on vous dira de ceux que l'amour-propre vous cache. Je suis, ma chère nièce, plein de zèle pour vous, et dévoué à tous vos intérêts en Notre-Seigneur.

(218)

25 *.

A UNE PERSONNE

SUR LE POINT D'ENTRER EN RELIGION.

La paix du cœur ne se trouve que dans un entier abandon à Dieu.
Différence entre la sagesse que la grâce donne, et celle qui vient du naturel.

JE me réjouis de vous savoir à la veille d'un grand sacrifice où j'espère que vous trouverez la paix. Il la faut moins chercher par l'état extérieur, que par la disposition intérieure. Toutes les fois que vous voudrez prévoir l'avenir, et chercher des sûretés avec Dieu, il vous confondra dans vos mesures, et tout ce

que vous voudrez retenir vous échappera. Abandonnez donc tout sans réserve. La paix de Dieu ne subsiste parfaitement que dans l'anéantissement de toute volonté et de tout intérêt propre. Quand vous ne vous intéresserez plus qu'à la gloire de Dieu et à l'accomplissement de son bon plaisir, votre paix sera plus profonde que les abîmes de la mer, et elle coulera comme un fleuve. Il n'y a que la réserve, le partage d'un cœur incertain, l'hésitation d'un cœur qui craint de trop donner, qui puisse troubler ou borner cette paix, immense dans son fond comme Dieu même. Vous êtes la vraie femme de Lot, qui, par inquiétude et défiance, regarde toujours derrière elle pour voir ce qu'elle quitte. Ce que vous quittez n'est non plus bon à revoir qu'à retenir. Il faut qu'il échappe autant à vos yeux qu'à vos mains. L'incertitude de votre esprit, qui ne se tient pas assez ferme dans ce qu'on lui a décidé, vous donne bien des peines et à pure perte, et vous recule dans la voie de Dieu. Ce n'est pas avancer; c'est tourner dans un cercle de pensées inutiles.

On ne peut pas dire que vous soyez indocile, car personne n'a jamais moins résisté que vous aux vérités les plus fortes : mais votre docilité n'a d'effet que quand on vous parle, et vous retombez bientôt dans vos incertitudes. Voici une espèce de crise, où il faut faire un vrai changement. Ne vous écoutez donc plus vous-même, et marchez hardiment après les décisions. C'est écouter la tentation, que de s'écouter soi-même. Demain vous ne serez plus à vous : il y a déjà long-temps que vous ne devriez plus y être. Dieu vous prend tout à lui, et vous ne vous laissez pas as-

sez prendre. Vous manquez de courage. C'est la fausse sagesse, c'est l'intérêt propre qui décourage l'âme. Dès que vous ne tiendrez plus qu'à la volonté de Dieu, vous ne craindrez plus rien, et rien ne retardera plus votre course. Laissez tomber tous les mouvemens naturels ; par là vous vous épargnerez au dedans beaucoup d'inquiétudes, et au dehors beaucoup d'indiscrétions.

Dieu vous veut sage, non de votre propre sagesse, mais de la sienne. Il vous rendra sage, non en vous faisant faire force réflexions, mais au contraire en détruisant toutes les réflexions inquiètes de votre fausse sagesse. Quand vous n'agirez plus par vivacité naturelle, vous serez sage sans sagesse propre. Les mouvemens de la grâce sont simples, ingénus, enfantins. La nature impétueuse pense et parle beaucoup : la grâce parle et pense peu, parce qu'elle est simple, paisible, et recueillie au dedans. Elle s'accommode aux divers caractères ; elle se fait tout à tous ; elle n'a aucune forme ni consistance propre ; car elle ne tient à rien, mais elle prend toutes celles des gens qu'elle doit édifier. Elle se proportionne, se rapetisse, se replie. Elle ne parle point aux autres selon sa propre plénitude, mais suivant leurs besoins présens. Elle se laisse reprendre et corriger. Surtout elle se tait, et ne dit au prochain que ce qu'il est capable de porter ; au lieu que la nature s'évapore dans la chaleur d'un zèle inconsidéré.

Je demanderai à Dieu qu'il fasse de vous comme de ce qui lui appartient sans réserve, et qu'il ne vous épargne en rien pour tirer sa gloire de vous. Malheur aux âmes faibles, timides et intéressées, que

Dieu est obligé de ménager , et qui donnent des bornes à sa grâce ! Dieu ne règne point quand il n'est le maître qu'à une certaine mesure. Son règne doit être d'un empire souverain , et tout autre est indigne de lui. Il faut que sa volonté se fasse sur la terre comme dans le ciel. Tout ce qui n'est point dans cette pure désappropriation de toute volonté pour se sacrifier à celle de Dieu , n'étant point purifié par le pur amour en cette vie , le sera en l'autre par le feu de la justice divine dans le purgatoire.

26 *.

(212)

A UNE NOVICE ,
SUR LE POINT DE FAIRE PROFESSION.

En quoi consiste le vrai sacrifice de soi-même à Dieu ; le faire sans réserve.

IL me tarde de savoir de vous comment vous vous trouvez dans votre retraite , en approchant du jour que vous craignez tant , et qui est si peu à craindre. Vous verrez que les fantômes qui épouvantent de loin ne sont rien de près. Quand sainte Thérèse fit son engagement , elle dit qu'il lui prit un tremblement comme des convulsions , et qu'elle crut que tous les os de son corps étaient déboités. « Apprenez , » dit-elle , par mon exemple , à ne rien craindre » quand vous vous donnez à Dieu. » En effet , cette première horreur fut suivie d'une paix et d'une sainteté qui ont été la merveille de ces derniers temps.

J'aime mieux que vous dormiez huit heures la nuit , et que vous payiez Dieu pendant le jour d'une

autre monnaie. Il n'a pas besoin de vos veilles au-delà de vos forces ; mais il demande un esprit simple, docile et recueilli, un cœur souple à toutes les volontés divines, grand pour ne mettre aucunes bornes à son sacrifice, prêt à tout faire et à tout souffrir, détaché sans réserve du monde et de soi-même. Voilà la vraie et pure immolation de l'homme tout entier, car tout le reste n'est pas l'homme ; ce n'est que le dehors et l'écorce grossière.

Humiliez-vous avec les Mages devant Jésus enfant. En donnant votre volonté, qui n'est pas à vous, et que vous livreriez au mensonge si vous la refusiez à Dieu, vous ferez un don plus précieux qu'en donnant l'or et les parfums de l'Orient. Donnez donc, mais donnez sans partage et sans jamais reprendre. O qu'on reçoit en donnant ainsi, et qu'on perd quand on veut garder quelque chose ! Le vrai fidèle n'a plus rien : il n'est plus lui-même à lui-même.

Vous ne devez point vous embarrasser de vos défauts, pourvu que vous ne les aimiez pas, et qu'il n'y en ait aucun que vous ayez un certain désir secret d'épargner. Il n'y a que ces réserves qui arrêtent la grâce, et qui font languir une ame sans avancer jamais vers Dieu. Si vous abandonnez sans réserve toutes vos imperfections à l'esprit de Dieu, il les dévorera comme le feu dévore la paille ; mais, avant que de vous en délivrer, il s'en servira pour vous délivrer de vous-même et de votre orgueil. Il les emploiera à vous humilier, à vous crucifier, à vous confondre, à vous arracher toute ressource et toute confiance en vous-même. Il brûlera les verges après vous en avoir frappé, pour vous faire mourir à l'a-

mour-propre. Courage ! aimez , souffrez , soyez souple et constante dans la main de Dieu.

27 *.

(25)

A UNE RELIGIEUSE.

Souffrir avec résignation les opérations les plus pénibles de la main de Dieu.

JE ne saurais vous exprimer , ma chère sœur , à quel point je ressens vos peines ; mais ma douleur n'est pas sans consolation. Dieu vous aime , puisqu'il ne vous épargne pas , et qu'il appesantit la croix de Jésus-Christ sur vous. Toutes les lumières et tous les sentimens de ferveur se tournent en illusion , si on n'en vient pas à la pratique réelle et continuelle de la mort à soi-même. On ne saurait mourir sans douleur , on ne saurait mourir qu'autant que la mort attaque tout ce qu'il y a de vif en nous. La mort que Dieu opère va chercher jusque dans les moelles et dans les jointures , pour diviser l'âme avec l'esprit. Dieu , qui voit en nous ce que nous n'y voyons pas , sait précisément où il faut appliquer l'opération de mort : il prend ce que nous craignons le plus de lui donner. La douleur montre la vie , et c'est la vie qui fait le besoin de la mort. Dieu ne s'arrêtera point à faire des incisions dans le mort ; il le ferait s'il voulait laisser vivre : mais il veut tuer , il coupe dans le vif. Il ne vous attaquera point dans des attachemens profanes et grossiers , auxquels vous avez renoncé dès que vous vous êtes donnée à lui. Que peut-il donc faire ? Il vous éprouvera par le sacrifice de votre avidité pour les consolations les plus spirituelles.

Il faut tout souffrir. La mort qu'il veut opérer en vous doit être volontaire. Vous ne mourrez à vous-même qu'autant que vous voudrez bien y mourir. Ce n'est pas mourir que de résister à la mort, et de la repousser. Il faut donc se délaisser volontairement au bon plaisir de Dieu, pour être privée de tous les secours, même spirituels, qu'il vous ôte. Que craignez-vous, personne de peu de foi ? Craignez-vous qu'il ne puisse pas suppléer par lui-même ce qu'il vous soustrait du côté des hommes ? Eh ! pourquoi vous le soustrait-il ; sinon pour le suppléer, et pour purifier votre foi par cette douloureuse épreuve ? Je vois que tous les chemins sont fermés, et que Dieu veut faire son œuvre en vous par le retranchement de toute main d'homme pour l'accomplir. Il est jaloux ; il ne veut devoir qu'à lui seul ce qu'il veut faire en vous.

Entrez dans ses desseins, et laissez-vous y porter par sa providence. Gardez-vous bien de chercher des ressources dans les hommes, puisque Dieu vous les ôte : ils n'ont que ce qui vient de lui. Pourquoi vous troubler quand la source vous ôte tout canal, et qu'elle se communique immédiatement à vous ? D'un côté, vous n'avez aucun sentiment qui ne soit pur, et entièrement soumis à l'Église ; ainsi, quand vos supérieurs vous interrogent, vous n'avez qu'à leur dire avec ingénuité ce que vous pensez, et avec quelle docilité vous êtes prête à vous laisser redresser. D'un autre côté, vous n'avez qu'à vous taire, qu'à obéir, qu'à porter la croix. Tout est décidé pour vous par la règle de votre maison. Laissez les autres faire et dire, votre silence sera votre sagesse, et votre faiblesse sera votre force. A l'égard de vos

communions, évitez tout ce qui pourrait engager un confesseur prévenu à faire des retranchemens ; mais si l'on en faisait, il faudrait les porter en paix, et croire qu'on n'est jamais plus uni à Jésus-Christ, que quand on est souvent privé de lui par pure obéissance, sans s'attirer cette privation. Il sait combien je suis touché de vos peines, et avec quel zèle je suis, etc.

28 *.

(216)

A UNE RELIGIEUSE.

Comment acquérir la véritable discrétion.

POUR la discrétion, je ne voudrais point que vous travaillassiez à l'acquérir par des efforts continuels de réflexion sur vous-même : il y aurait en cela trop de gêne. Il vaut mieux se taire, et trouver la discrétion dans la simplicité du silence. Il ne faut pourtant pas tellement se taire, que vous manquiez d'ouverture et de complaisance dans les récréations ; mais alors il ne faut parler que de choses à peu près indifférentes, et supprimer tout ce qui peut avoir quelque conséquence. Il faut dans ces récréations ce que saint François de Sales appelle *joyeuseté*, c'est-à-dire, se réjouir et réjouir les autres en disant des riens. C'est une science que Dieu vous donnera suivant le besoin. Vous deviendrez prudente quand vous ne tiendrez plus à votre propre esprit. C'est celui de Dieu qui donne la véritable sagesse : le nôtre ne nous donne qu'une vaine composition, qu'un arrangement, qu'une apparence qui éblouit, qu'une fausse capacité. Quand

on est bien simple et bien petit, à force de s'être dépouillé de sa propre sagesse, on est revêtu de celle de Dieu, qui ne fait point de fautes, et qui ne nous en laisse faire qu'autant que nous avons besoin d'être humiliés.

Ce qui produit nos indiscretions et nos fautes journalières, ce n'est pas l'esprit d'enfance et de simplicité chrétienne; au contraire, nous ne faisons encore des fautes qu'à cause que nous sommes trop à nous-mêmes, trop attachés à notre propre raison, trop prompts à suivre les saillies de la nature, trop renfermés dans les petites industries d'une sagesse corrompue, enfin trop timides à nous livrer à l'esprit de Dieu. Cet esprit nous ferait toujours taire ou parler selon le besoin présent, sans donner rien ni à notre vivacité, ni à nos talens, ni à nos réflexions inquiètes sur nous-mêmes, ni à un certain désir de réussir qui gâte souvent les meilleures choses.

29 *.

(247)

A UNE RELIGIEUSE.

Obéissance, simplicité, mort à soi-même. Sentimens de Fénelon sur sa promotion à l'épiscopat.

17 février 1695.

JE suis ravi d'apprendre par vous-même, que vous êtes dans l'obéissance, et dans la paix de Dieu qui en est inséparable. Dieu aura soin de tout, et vous ne devez chercher que sa volonté. Ne tenez qu'à lui seul; vous trouverez en lui tout ce qui sera selon son véritable esprit. Souvenez-vous que la voie de foi et

de détachement, que vous avez tant voulu suivre, n'est solide qu'autant qu'elle nous détache des personnes, des livres, des secours, en un mot de tout ce qui n'est point Dieu et sa volonté. Les grâces que vous avez reçues vous rendraient bien coupable, si vous vous entêtiez d'une chose qui doit par elle-même préserver de tout entêtement. Obéissez donc comme un petit enfant. Je ne vous demande que ce que je désire pour moi-même. Je me croirais un démon, et non pas un prêtre, si je n'étais pas dans le désir d'être aussi simple, docile et petit, que je vous conjure de l'être. Obéissez donc, encore une fois. Montrez que *les justes sont*, comme dit l'Écriture (a), *une nation qui n'est qu'amour et obéissance*. Taisez-vous le plus que vous pourrez. Ce silence ne doit point être une dissimulation; ce doit être recueillement, défiance de vous-même, renoncement à vos propres lumières, docilité pour celles d'autrui. Souvenez-vous que vous manquez à Dieu toutes les fois que vous hésitez à lui sacrifier toutes les consolations dont vous êtes privée. Le service de Dieu ne consiste ni en paroles, ni en sentimens vagues, ni en affections sensibles, ni en belles imaginations, ni en grandes pensées, mais en bonnes œuvres. Se taire, obéir, se contraindre; renoncer à son goût aussi-bien qu'à sa volonté dans toutes les occasions les plus difficiles; ne se décourager ni se flatter; embrasser la croix, et compter qu'on ne trouve Dieu que par elle: voilà, madame, la vérité du royaume de Dieu au dedans de nous. C'est l'adoration en esprit et en vérité. Obser-

(a) *Eccli. III, 1.*

vez votre règle ; elle est le pur Evangile pour vous. Ecoutez vos supérieurs ; ils sont pour vous Dieu même.

Êtes-vous sur la terre pour vous contenter ? *Jésus-Christ*, dit saint Paul (a), *n'a point voulu se plaire à lui-même*. Eh ! qui êtes-vous pour le vouloir ? Vous cherchez la volonté de Dieu ; et quand la ferez-vous mieux , que quand vous ne ferez point la vôtre ? L'oraison n'est solide qu'autant qu'elle est la mort à soi-même , à ses goûts , et même à sa perfection en tant qu'on la regarde comme sa propre excellence , et non comme la pure volonté de Dieu. Tout est fait pour vous , pourvu que vous obéissiez et que vous portiez les autres à faire de même.

Quand vous aurez des répugnances , ouvrez simplement votre cœur , non pour être ménagée ni flattée , mais pour n'avoir point de réserve ; ensuite ne vous écoutez plus vous-même. Les répugnances viennent de la propre volonté et de l'attachement à notre sens. Il faut se plier à tout , et se briser jusqu'à ce qu'on soit souple en tout sens. Pour vos fautes , je n'en suis point surpris ; mais je remercie Dieu de ce que vous les connaissez , sans vous flatter ni vous décourager. Reprenez toujours courage , et ne cessez point de vouloir vous vaincre ; mais faites-le sans chagrin , ni âpreté , ni confiance en vous-même. Profitez de l'humiliation de vos fautes et de l'expérience de votre infidélité , sans vous relâcher pour la correction.

Je suis plein de reconnaissance pour la bonté avec laquelle vous prenez part à la grâce que le Roi m'a

(a) *Rom.* xv. 3.

faite (1) C'est une des plus grandes qu'on puisse recevoir des hommes ; mais tout ce que les hommes donnent n'est que *vanité et affliction d'esprit*, selon les termes de l'Ecclésiaste (a). Il faut regarder tout ceci comme un pesant fardeau, et ne songer qu'à le porter fidèlement. Me voilà dans la condition de saint Pierre : *Quand vous étiez jeune*, lui dit Jésus-Christ (e), *vous alliez où vous vouliez ; mais en vieillissant, vous serez ceint par un autre, qui vous mènera malgré vous*. J'ai passé une jeunesse douce, libre, pleine d'études agréables et de commerces avec des amis délicieux. J'entre dans un état de servitude perpétuelle en terre étrangère. Quelquefois je sens un peu ce changement ; mais je serais bien fâché de tenir ni à ma santé, ni à ma liberté, ni à mes amis, ni à aucune consolation. Faites de même, je vous en conjure. Ne regrettez jamais dans le désert les oignons d'Egypte : la manne journalière remplira tous les besoins de votre cœur, et vous n'avez qu'à marcher en esprit de foi vers la terre promise. Ecoutez Dieu, et ne vous écoutez jamais vous-même ; soyez soumise et docile ; aimez et souffrez beaucoup ; parlez peu ; que le sel de la sagesse soit dans vos paroles ; je dis, de la sagesse qui est selon Dieu.

(1) Il venait d'être nommé à l'archevêché de Cambrai.

(a) *Eccles.* I. 14. (e) *Joan.* XXI. 18.

30.

A LA SOEUR CÉLESTE-FRANÇOISE DE LANNOY ,
RELIGIEUSE DE SAINT-ANDRÉ A TOURNAI.

Il l'exhorte à demeurer en paix dans la place où la Providence l'a mise ,
en pratiquant les vertus de son état.

A Tournai , vendredi , 14 septembre 1714.

IL faut de grandes raisons , et de très-fortes marques de la volonté de Dieu , pour changer d'état , et pour abandonner la maison où l'on a fait ses vœux. Je ne vois rien de semblable , ma chère sœur , dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire. Ainsi je crois que le meilleur parti pour vous , est de demeurer en paix dans la place où la Providence vous a mise. Priez , obéissez , souffrez les peines de votre état. Travaillez à vous corriger de vos défauts , et à acquérir les vertus. Je suis tout à vous en Notre-Seigneur.

LETTRES

A DIVERSES PERSONNES DU MONDE,

QUI COMMENÇAIENT

A MENER UNE VIE CHRÉTIENNE.

31 *.

(7)

Combien les voies de Dieu sont douces à quiconque les suit avec amour ;
avis pour le règlement de la conduite.

JE suis ravi, monsieur, de voir la bonté de cœur avec laquelle vous avez reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Dieu opère certainement en vous, puisqu'il vous donne le goût de la vérité, et le désir d'être soutenu dans vos bons projets. Je ne demande pas mieux que de vous y aider. Plus vous ferez pour Dieu, plus il fera pour vous. Chaque pas que vous ferez dans le bon chemin se tournera en paix et en consolation dans votre cœur. La perfection même que l'on craint tant, de peur qu'elle ne soit triste et gênante, n'est perfection qu'en ce qu'elle augmente la bonne volonté. Or à mesure que ce qu'on fait augmente, l'ennui et la gêne diminuent en le faisant ; car on n'est point gêné en ne faisant que les choses qu'on aime à faire. Quand on fait une chose pénible avec un grand amour, ce grand amour adoucit la peine, et fait qu'on est content de la souffrir. On ne voudrait par être soulagé en manquant à l'amour dont on est rempli ; on se fait même un plaisir de se sacrifier au bien-aimé. Ainsi plus on avance vers la

perfection, plus on est content de suivre ce qu'on aime. Que voulez-vous de mieux, que d'être toujours content, et de ne souffrir jamais aucune croix qui ne vous contente, plus que les plaisirs opposés? C'est ce contentement que vous ne trouverez jamais dans votre cœur en vous livrant à vos passions, et qui ne vous manquera jamais en cherchant Dieu.

Il est vrai que ce n'est pas toujours un contentement sensible et flatteur, comme celui des plaisirs profanes; mais enfin c'est un contentement très-réel, et fort supérieur à ceux que le monde donne, puisque les pécheurs veulent toujours ce qui leur manque, et que les âmes pleines de l'amour de Dieu ne veulent rien que ce qu'elles ont. C'est une paix quelquefois sèche et même amère, mais que l'âme aime mieux que l'ivresse des passions. C'est une paix où l'on est d'accord avec soi, une paix qui n'est jamais troublée ni altérée que par les infidélités. Ainsi moins on est infidèle, plus on jouit de cette heureuse paix. Comme le monde ne peut la donner, il ne peut l'oter. Si vous ne voulez pas le croire, essayez-le. *Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux (a).*

Vous ne pouvez rien faire de mieux, que de régler votre temps, en sorte que vous fassiez tous les jours une petite lecture, avec un peu d'oraison en méditation affectueuse, pour repasser sur vos faiblesses, étudier vos devoirs, recourir à Dieu, et vous accoutumer à être familièrement avec lui. Que vous serez heureux, si vous apprenez ce que c'est que l'occupation de l'amour! Il ne faut point demander ce qu'on

(a) *Ps. xxxiii. 9.*

fait avec Dieu quand on l'aime. On n'a point de peine à s'entretenir avec son ami ; on a toujours à lui ouvrir son cœur ; on ne cherche jamais ce qu'on lui dira , mais on le lui dit sans réflexion : on ne peut lui rien réserver ; quand même on n'aurait rien à lui dire , on est content d'être avec lui. O que l'amour est bien plus propre à soutenir que la crainte ! La crainte captive et contraint pendant qu'elle trouble ; mais l'amour persuade , console , anime , possède toute l'ame , et fait vouloir le bien pour le bien même. Il est vrai que vous avez encore besoin de la crainte des jugemens de Dieu , pour faire le contre-poids de vos passions ; *confige timore tuo carnes meas* (a) : mais en commençant par la crainte qui dompte la chair , il faut se hâter de tendre à l'amour qui console l'esprit. O que vous trouverez Dieu bon et fidèle ami , quand vous voudrez entrer en amitié sincère et constante avec lui !

Le point capital , si vous voulez bien vous donner à lui de bonne foi , c'est de vous défier de vous-même après tant d'expériences de votre fragilité , et de renoncer sans retardement à toutes les compagnies qui peuvent vous faire retomber. Si vous voulez aimer Dieu pourquoi voulez-vous passer votre vie dans l'amitié de ceux qui ne l'aiment pas , et qui se moquent de son amour ? pourquoi ne vous contenter pas de la société de ceux qui l'aiment , et qui sont propres à vous affermir dans votre amour pour lui ?

Je ne demande point que vous rompiez d'abord sans aucune mesure avec tous vos amis , et avec toutes

(a) *Ps. CXXVIII. 120.*

les personnes vers lesquelles une véritable bienséance vous demande quelque commerce. Je demande encore moins que vous abandonniez ce qu'on appelle les devoirs, pour faire votre cour, et vous trouver dans les lieux où l'on n'a besoin que de paraître en passant ; mais il s'agit des liaisons suivies, qui contribuent beaucoup à gâter le cœur, et qui rentrent insensiblement contre les meilleures résolutions qu'on a prises. Il s'agit de retrancher les conversations fréquentes de femmes vaines qui cherchent à plaire, et des autres compagnies qui réveillent le goût des plaisirs, qui accoutument à mépriser la piété, et qui causent une très-dangereuse dissipation. C'est ce qui est très-nuisible pour le salut à tous les hommes les plus confirmés dans la vertu, et par conséquent c'est ce qui est encore bien plus pernicieux pour un homme qui ne fait que les premiers pas vers le bien, et dont le naturel est si facile pour se laisser dérégler.

De plus vous devez vous reprocher vos longues infidélités, et l'abus que vous avez fait si long-temps des grâces. Dieu vous a attendu, cherché, invité, pressé, forcé, pour ainsi dire, à revenir à lui : n'est-il pas juste que vous l'attendiez un peu à votre tour ? N'avez-vous pas besoin de mortifier vos goûts, et de réprimer vos habitudes, surtout à l'égard des choses dangereuses ? Ne faut-il pas faire une sérieuse pénitence de vos péchés ? Ne devez-vous pas appliquer votre pénitence à vous humilier et à vous ennuyer un peu, pour vous éloigner des compagnies contagieuses ? *Celui*, dit le Saint-Esprit (a), *qui aime le pé-*

(a) *Eccli.* III. 27.

nil y périra. Il faut, quoi qu'il en coûte, quitter les occasions prochaines. On est obligé, selon le commandement de Jésus-Christ (a), de *couper son pied et sa main*, et même d'*arracher son œil*, s'ils nous scandalisent, c'est-à-dire, s'ils sont pour nous des pièges ou sujets de chute.

J'avoue que vous ne devez point donner au public une scène de conversion qui fasse discourir avec malignité; la vraie piété ne demande jamais ces démonstrations. Il suffit de faire deux choses : l'une est de ne donner aucun mauvais exemple; c'est sur quoi il n'est jamais permis de rougir de Jésus-Christ et de son Évangile : l'autre chose est de faire sans affectation et sans éclat tout ce que le sincère amour de Dieu demande. Suivant la première règle, il ne faut paraître que modestement à l'église; et, dans toutes les compagnies, on ne peut ni flatter le vice, ni entrer dans les discours indécens des libertins. Suivant la seconde règle, il n'y a qu'à faire ses lectures, ses prières, ses confessions, ses communions, et ses autres bonnes œuvres en particulier. Par là vous éviterez la critique maligne du monde, sans tomber dans une mauvaise honte et dans une timidité politique, qui vous entraînerait bientôt dans le torrent de l'iniquité. La principale démarche à faire, est de vous retirer doucement de tous les amusemens, qui sont encore plus à craindre pour vous que pour un autre, et de vous retrancher dans la société d'un petit nombre de personnes choisies qui pensent comme vous voulez penser toute votre vie.

(a) *Matth* v. 29, 30.

(8)

32 *.

Bonheur de se donner à Dieu , et de quitter tout le reste par une véritable conversion.

Vous me trouverez bien indiscret , monsieur ; mais je ne puis garder aucune mesure avec vous , quoique je n'aie point l'honneur d'en être connu. Ce qu'on m'a fait connaître de la situation de votre cœur me touche tellement , que je passe au-dessus de toutes les règles. Vos amis , qui sont les miens , vous ont déjà répondu de la sincérité de mon zèle pour votre personne. Je ne saurais sentir une plus parfaite joie , que celle de vous posséder quelques jours. En attendant , je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il faut céder à Dieu , quand il nous invite à le laisser régner au dedans de nous. Avons-nous autant délibéré quand le monde nous a invités à nous laisser séduire par les amusemens et par les passions ? avons-nous autant hésité ? avons-nous demandé autant de démonstrations ? avons-nous autant résisté au mal , que nous résistons au bien ? Est-il question de s'égarer , de se corrompre , de se perdre , d'agir contre le fond le plus intime de son cœur et de sa raison , pour chercher la vanité ou le plaisir des sens ? on ne craint point d'aller trop loin ; on décide , on s'abandonne sans réserve. Est-il question de croire qu'une main toute-puissante nous a faits , puisque nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes ; s'agit-il de reconnaître que nous devons tout à celui de qui nous tenons tout , et qui nous a faits pour lui seul ? on commence à hésiter , à délibérer , à douter avec subtilité

des choses les plus simples et les plus claires ; on craint d'être trop crédule , on se défie de son propre sentiment , on chicane le terrain , on appréhende de donner trop à celui à qui tout n'est pas trop , et à qui on n'a jamais rien donné ; on a même honte de cesser d'être ingrat envers lui , et on n'ose laisser voir au monde qu'on le veut servir : en un mot , on est aussi timide , aussi tâtonnant et aussi difficile pour la vertu , qu'on a été hardi et décisif sans examen pour le dérèglement.

Je ne vous demande , monsieur , qu'une seule chose qui est de suivre simplement la pente du fond de votre cœur pour le bien , comme vous avez suivi autrefois les passions mondaines pour le mal. Toutes les fois que vous voudrez examiner les fondemens de la Religion , vous reconnaîtrez sans peine qu'on n'y peut opposer rien de solide , et que ceux qui la combattent ne le font que pour ne se point assujettir aux règles de la vertu : ainsi ils ne refusent de suivre Dieu , que pour se contenter eux-mêmes. De bonne foi , est-il juste d'être si facile pour soi , et si retranché contre Dieu ? Faut-il tant de délibérations pour conclure qu'il ne nous a pas faits pour nous , mais pour lui ? En le servant , que hasardons-nous ? Nous ferons toutes les mêmes choses honnêtes et innocentes que nous avons faites jusqu'ici ; nous aurons à peu près les mêmes devoirs à remplir , et les mêmes peines à souffrir patiemment : mais nous y ajouterons la consolation infinie d'aimer ce qui est souverainement aimable , de travailler et de souffrir pour plaire au véritable et parfait ami , qui tient compte des moindres choses , et qui les récompense au centuple dès

cette vie par la paix qu'il répand dans le cœur. Enfin nous y ajouterons l'attente d'une vie bienheureuse et éternelle, en comparaison de laquelle celle-ci n'est qu'une mort lente.

Ne raisonnez point. Ou croyez votre propre cœur, à qui Dieu, si long-temps oublié, se fait sentir amoureusement malgré tant de longues infidélités; ou du moins consultez vos amis, gens de bien, que vous connaissez pour sincères : demandez-leur ce qu'il leur en coûte pour servir Dieu; sachez d'eux s'ils se repentent de s'y être engagés, et s'ils ont été ou trop crédules ou trop hardis dans leur conversion. Ils ont été dans le monde comme vous : demandez-leur s'ils regrettent de l'avoir quitté, et si l'ivresse de Babylone est plus douce que la paix de Sion. Non, monsieur, quelque croix qu'on souffre dans la vie chrétienne, on ne perd jamais cette bienheureuse paix du cœur, dans laquelle on veut tout ce qu'on souffre, et on ne voudrait aucune des joies dont on est privé.

Le monde en donne-t-il autant? vous le savez. Y est-on toujours content d'avoir tout ce qu'on a, et de n'avoir aucune des choses qui manquent? Y fait-on toutes choses par amour et du fond du cœur? Que craignez-vous donc? de quitter ce qui vous quittera bientôt, ce qui vous échappe déjà à toute heure, ce qui ne remplit jamais votre cœur, ce qui se tourne en langueur mortelle, ce qui porte avec soi un vide triste, et même un reproche secret du fond de la conscience; enfin ce qui n'est rien dans le moment même où il éblouit? Et que craignez-vous? de trouver une vertu trop pure à suivre, un Dieu trop aimable à aimer, un attrait d'amour qui ne vous laiss-

sera plus à vous-même ni aux vanités d'ici-bas ? Que craignez-vous ? de devenir trop humble , trop détaché , trop pur , trop juste , trop raisonnable , trop reconnaissant pour votre Père qui est au ciel ? Ne craignez donc rien tant que cette injuste crainte , et cette folle sagesse du monde qui délibère entre Dieu et soi , entre le vice et la vertu , entre la reconnaissance et l'ingratitude , entre la vie et la mort.

Vous savez , par une expérience sensible , ce que c'est que de languir faute d'avoir au dedans de soi une vie et une nourriture d'amour. On est inanimé et comme sans ame , dès qu'on n'a plus ce je ne sais quoi au dedans , qui soutient , qui porte , qui renouvelle à toute heure. Tout ce que les amans insensés du monde disent dans leurs folles passions est vrai en un sens à la lettre. Ne rien aimer , ce n'est pas vivre ; n'aimer que faiblement , c'est languir plutôt que vivre. Toutes les plus folles passions qui transportent les hommes ne sont que le vrai amour déplacé , qui s'est égaré loin de son centre. Dieu nous a faits pour vivre de lui et de son amour. Nous sommes nés pour être brûlés et nourris tout ensemble de cet amour , comme un flambeau pour se consumer devant celui qu'il éclaire. Voilà cette bienheureuse flamme de vie que Dieu a allumée au fond de notre cœur : toute autre vie n'est que mort. Il faut donc aimer.

Mais qu'aimerez-vous ? ce qui ne vous aime point sincèrement , ce qui n'est point aimable , ce qui nous échappe comme une ombre qu'on voudrait saisir ? Qu'aimerez-vous dans le monde ? des hommes qui seraient jaloux et rongés d'une infâme envie , si vous étiez content ? Qu'aimerez-vous ? des cœurs qui sont

aussi hypocrites en probité, qu'on accuse les dévots d'être hypocrites en dévotion ? Qu'aimerez-vous ? un nom de dignité qui vous fuira peut-être, et qui ne guérirait de rien votre cœur, si vous l'obteniez ? Qu'aimerez-vous ? l'estime des hommes aveugles, que vous méprisez presque tous en détail ? Qu'aimerez-vous ? ce corps de boue qui salit notre raison, et qui assujettit l'âme aux douleurs des maladies et de la mort prochaine ? Que ferez-vous donc ? N'aimerez-vous rien ? vivrez-vous sans vie, plutôt que d'aimer Dieu qui vous aime, qui veut que vous l'aimiez, et qui ne veut vous avoir tout à lui, que pour se donner tout entier à vous ? Craignez-vous qu'avec ce trésor il puisse vous manquer quelque chose ? croyez-vous que le Dieu infini ne pourra pas remplir et rassasier votre cœur ? Defiez-vous de vous-même et de toutes les créatures ensemble ; ce n'est qu'un néant, qui ne saurait suffire au cœur de l'homme fait pour Dieu ; mais ne vous défiez jamais de celui qui est lui seul tout bien, et qui vous dégoûte miséricordieusement de tout le reste, pour vous forcer à revenir à lui.

RÉFLEXIONS

d'un homme qui ne connaît point la Religion (1).

ME suis-je fait moi-même ? Non. Cependant il est certain que je n'ai pas toujours été : qui est-ce donc

(1) Le manuscrit original de ces *Réflexions* est joint aux lettres à la Comtesse de Gramont, que nous donnons dans le tome suivant. Nous ignorons à qui elles étaient adressées.

qui m'a fait ? Ce n'est pas mes parens : ils n'ont point eu la puissance de former un corps tel que le mien ; ils n'ont été que les instrumens aveugles d'une puissance supérieure , pleine d'industrie pour arranger tant de merveilleux ressorts . Mais ces ressorts si merveilleux peuvent-ils avoir été formés par le hasard ? Il y aurait de la folie à le croire. Je ne puis voir un tableau , sans juger que la main d'un peintre en a mélangé les figures et les couleurs. Une montre ou une horloge , qui sont des machines infiniment moins dignes d'admiration que la moindre partie du corps humain , me découvrent l'art de l'ouvrier qui en est l'auteur. Douterais-je donc qu'un ouvrier très-puissant et très-habile n'ait fait ce corps si proportionné dans ses membres , ces pieds , ces mains , cette tête , ces yeux , cette bouche , ces oreilles , etc. ? Chacun de ces organes est un chef-d'œuvre. Non-seulement une main sage les a formés , mais nous ne saurions découvrir , par nos plus curieuses recherches , toute la profondeur de l'art et de la sagesse qui y sont cachés.

Outre les merveilles qui sont en moi , combien d'autres merveilles dans tout l'univers ! Quel est donc le puissant architecte qui a suspendu sur nos têtes la voûte immense des cieux , qui fait marcher avec ordre les astres , qui fait lever et coucher le soleil sur nous ; qui donne la lumière du jour au travail , le silence et l'obscurité de la nuit au repos ; qui règle les saisons ; qui fait couler les fleuves des montagnes , pour se précipiter dans la mer comme dans le centre du commerce de tant de nations ; qui tire du sein de la terre de quoi nourrir , couvrir l'homme , et fournir

des remèdes à ses maux ? Il est donc manifeste que toute la nature marque la puissance qui l'a formée ; il est donc vrai qu'il y a un être qui a produit et arrangé tout ce que nous voyons. Cet être est ce qu'on nomme Dieu.

O Dieu je ne vous avais point connu ! Tout ce qui est hors de moi , et tout ce qui est en moi-même est votre ouvrage. Tout devait m'instruire , et tout m'amusaient , vous étiez près de moi , et j'étais loin de vous. C'est vous qui m'avez fait ; je suis donc à vous. Vous m'avez tout donné : je vous dois tout ; je suis bien plus à vous qu'à moi . Mais est-il vrai , comme on le dit , que vous vous mêlez de tout ce que font les hommes ? votre grandeur s'abaisse-t-elle jusque-là ? Je veux de bonne foi l'examiner.

Ce Dieu , que je viens de reconnaître , est infiniment puissant , car il m'a fait de rien. Une puissance bornée suffirait pour faire quelque chose de quelque chose : mais de rien faire quelque chose , tirer du néant même des merveilles , c'est un changement infini , qui demande une infinie puissance. De plus , ce Dieu doit être infiniment sage , car il m'a donné la raison. Celui qui la donne la doit avoir. Toute sagesse qui reluit dans ses créatures est un écoulement de la sienne. C'est donc en lui qu'est la vraie source de la souveraine raison et de la parfaite sagesse. Le voilà donc infiniment puissant , sage et parfait. S'il est infiniment sage et parfait , il est infiniment bon et juste ; car ce serait un horrible défaut , que de manquer de bonté et de justice.

Quand il m'a fait , m'a-t-il tiré du néant sans aucun motif raisonnable ? non , sans doute ; car moi , qui

suis moins raisonnable et moins parfait, je ne fais jamais rien sans avoir en vue quelque raison, à laquelle je rapporte ce que je fais. Dieu a donc rapporté à quelque dessein ma création. Ce dessein ne peut être que celui d'en tirer son plaisir et sa gloire, en un mot, de faire sa créature pour lui-même. C'est donc pour lui que je suis fait : il faut donc que je fasse ce qu'il veut, et que je sois dans ses mains tel qu'il l'a prétendu. Autrement je résisterai à l'intention de mon créateur. Mais pourquoi m'a-t-il donné la raison, les sentimens d'honneur, de bienséance, de justice, de pudeur, de reconnaissance, de fidélité, etc. ? C'est que cette raison, avec toutes ces appartenances, est un écoulement, comme je l'ai déjà remarqué, de sa justice, de sa sagesse et de sa raison souveraine. Il veut donc que je lui ressemble, et que je sois juste, sage et raisonnable en tout comme lui. Si je fais autrement, je défigure son ouvrage, et je renverse son dessein. Cet être si puissant souffrira-t-il que je lui fasse cette injure ? me laissera-t-il impuni ? Si je m'abandonne, malgré la raison qu'il m'a donnée, à l'injustice, à l'impudence, à l'ingratitude, à la cruauté ; me traitera-t-il comme les hommes les plus sages et les plus vertueux, qui ont eu le plus de modération et de courage pour suivre la lumière qu'il leur a donnée ? Mourrons-nous les uns et les autres d'une même mort ? Le juste qui a suivi en tout la raison, qui est le plus grand don de Dieu, périra-t-il sans récompense, après avoir passé sa vie dans un combat continuel contre ses passions déréglées ? Et moi, qui ai passé ma vie en m'y abandonnant contre la raison, aurais-je joui impunément de tous les plaisirs d'une vie honteuse et in-

juste ? mourrai-je sans châtement ? le Dieu infiniment juste le souffrirait-il ? Il faut donc que le mal soit puni , et le bien récompensé après cette vie. N'est-il pas étonnant que ces peines et ces récompenses de l'autre vie soient si nécessaires pour justifier Dieu dans le gouvernement du monde ; par conséquent qu'elles soient si certaines , et que cependant je les aie comptées pour rien jusqu'à présent ? Combien étais-je aveuglé ! J'ai tout hasardé ; j'ai vécu content au milieu du plus terrible des périls ; je n'ai songé qu'à vivre , pendant que j'allais tomber entre les mains de ce Dieu tout-puissant , qui aurait dû employer toute sa puissance à punir mon ingratitude et ma témérité. J'ai même fait gloire de mépriser l'éternité , et je me suis vanté de méconnaître ce Dieu qui m'a fait. J'appelais force d'esprit cette vanité brutale.

O Dieu , je n'ai connu ni votre grandeur ni ma misère ! J'ai aimé mon aveuglement ; je me suis glorifié de mes ténèbres : mais vous avez été bon et patient jusqu'à souffrir mes outrages. Au lieu d'exciter votre juste colère , ils ont excité votre compassion. Vous avez pitié de moi , Seigneur ; enfin vous faites luire sur moi les rayons de votre miséricorde. Hélas ! je méritais , pour châtement , de ne vous point connaître. Ces ténèbres , que j'aimais tant , vous auraient vengé de mon impiété , et je n'aurais jamais vu votre face qu'au moment de ma mort , où vous seriez venu me confondre. Béni soyez-vous à jamais de m'avoir arraché à toutes mes erreurs !

O Dieu , puisqu'il est donc vrai que vous êtes ; puisque je ne puis plus ignorer ni votre puissance qui m'a fait de rien , ni votre sagesse qui m'a donné

la raison , ni votre bonté qui se fait sentir à moi par la grâce qui m'éclaire , venez au dedans de mon cœur : changez ce cœur corrompu par toutes les passions et par la vanité ; arrachez-le , Seigneur ; donnez-m'en un autre , un cœur nouveau , un cœur pur , un cœur selon le vôtre. Quoi qu'il arrive , je veux vous aimer ; quoi qu'il m'en coûte , je veux vivre selon votre volonté ; quelque violence qu'il faille me faire , je veux être juste , sincère , charitable , modeste , reconnaissant , puisque toutes ces vertus vous plaisent , et qu'on ne peut les abandonner sans offenser votre souveraine justice. Commandez donc , Seigneur , commandez tout ce que vous voudrez à votre faible créature qui vous doit tout ; mais donnez-lui de faire et d'aimer ce que vous lui aurez commandé.

Mais il me reste une grande difficulté sur la Religion. Maintenant je connais le Dieu qui m'a fait ; mais je suis dans un pays où l'on adore Jésus comme Dieu : que dois-je croire là-dessus ? Je vois bien que ce Dieu si sage , qui a fait les hommes pour lui , veut que les hommes le glorifient , vivent suivant sa volonté toute juste , et lui témoignent publiquement leur reconnaissance. Cette fidélité à vivre comme il veut , règle leurs mœurs ; et ce témoignage public qu'ils doivent , pour s'édifier les uns les autres , donner de leur reconnaissance , règle leur culte. Il faut donc , pour honorer ce Dieu , une morale et un culte uniforme. Où trouverai-je ces deux choses hors du Christianisme ? Les païens adorent plusieurs monstrueuses divinités , et ont une morale très-imparfaite. Les Mahométans ajoutent à la croyance d'un seul Dieu un amas de fables ridicules , sans preuve , sans autorité ,

sans miracles , sans raison , et avec beaucoup d'inconvéniens pour les mœurs. Les Juifs attendent un Messie, et ont passé tous les temps où ils ont cru eux-mêmes qu'il devait venir ; en sorte qu'ayant perdu toute règle , ils ont conclu , par une espèce de désespoir , qu'il ne fallait plus compter les temps. Les chrétiens soutiennent que les Juifs ont méconnu ce Messie , né parmi eux , pour appeler tous les gentils ou païens à la connaissance du vrai Dieu. En effet , depuis qu'ils ont crucifié Jésus , il y a plus de seize cents ans qu'ils sont toujours punis et dispersés. Les gentils de tout ce qu'on appelait le monde connu , sont arrivés à la connaissance d'un seul Dieu créateur , et les idoles ne paraissent plus sur la terre. Voilà des marques bien sensibles de ce Messie déjà venu , tel que les prophètes l'avaient dépeint.

D'ailleurs ce Jésus a mené une vie qui est le parfait modèle de toutes les vertus : on ne peut rien imaginer de plus grand , de plus pur , ni de plus céleste que toutes ses actions et toutes ses paroles. Si ce grand Dieu , que je viens de connaître , a daigné venir habiter sensiblement parmi les hommes , pour les mieux instruire par l'autorité de son exemple , c'est ainsi qu'il a dû agir et parler. Mais quoi ! n'est-il pas digne de ce Dieu si bon , d'avoir pris une chair semblable à la nôtre , pour nous montrer dans cette chair toutes les vertus que chacun de nous dans la sienne peut pratiquer ? En prenant cette chair , il n'a rien fait d'indigne de lui ; car tout ce qui va à montrer sa bonté et son amour à sa créature est digne de ce Dieu. Plus il est grand , plus il doit être bon ; car la bonté infinie et infiniment bienfaisante doit se trou-

ver dans l'être infiniment parfait. D'ailleurs il n'a pu rien perdre en prenant cette chair ; il n'a point cessé d'être le Dieu éternel , infini , tout-puissant ; il a fait seulement , par un abaissement extérieur et sensible , une merveilleuse démonstration de son amour , pour venir chercher sa créature égarée. Sans rien perdre de sa gloire et de son bonheur inaltérable , il nous a appris , par les douleurs de son humanité , à vivre et à mourir courageusement. Tout cela est digne de Dieu ; il faut que son amour soit comme lui , c'est-à-dire infini et par conséquent prodigieux et incompréhensible. Il ne me reste donc plus de scandale sur la croix de Jésus.

Je vois que cette Religion est la seule , qui étant jointe à la juive , d'où elle sort , ait toujours duré. Cette durée sans interruption est le caractère de la Religion véritable. Elle seule donne l'idée du vrai Dieu , qui est un , qui est un pur esprit , qui est tout-puissant , qui veut être aimé. Les particuliers qui adorent un Dieu sans reconnaître Jésus-Christ , n'ont aucun culte réglé qui rende témoignage de leur religion , et qui la rende uniforme. Chacun suit sa fantaisie : aucun d'eux n'est humble ; aucun d'eux n'a ces grands caractères d'une vertu simple , d'un recueillement sincère , d'un entier détachement d'eux-mêmes , tels que nous les voyons dans les vrais disciples de l'Évangile. Au contraire , ils méprisent les simples ; ils se piquent de force d'esprit ; ils sont jaloux de leur liberté ; ils craignent le joug d'une loi austère ; ils sont attachés à toutes les commodités de la vie ; et la plupart même sont dans le vice , qui les empêche peut-être de croire en Jésus-Christ. Il n'y a

donc , sur la terre , qu'une seule loi , un seul culte public , une seule Religion qui soit digne de Dieu. La seule raison qui en éloigne la plupart des hommes , est précisément ce qui montre qu'elle vient de ce Dieu si pur et si parfait ; je veux dire sa sainteté , qui ne souffre dans les hommes aucune tache.

O Jésus , vous êtes donc le Fils de Dieu et notre Sauveur ! Vous êtes venu , ô Dieu plein d'amour , nous instruire , nous mener comme par la main , et nous encourager par votre exemple ! Maintenant vous ouvrez mes yeux si long-temps fermés ; ouvrez aussi mon cœur à votre grâce. Je vous adore ; je vais par vous à votre Père : je vous demande votre Esprit ; je m'abandonne à vous. O sagesse éternelle , faites-moi sage ! ô bonté infinie , rendez-moi bon ! ô souveraine justice , donnez-moi un cœur pur , juste et ferme dans le bien ! Je suis chrétien par la foi , je veux l'être par les mœurs. Je connais mon Dieu , je veux le servir : c'est bien tard , mais c'est pour toujours.

33 *.

(9)

Instances à une personne irrésolue sur sa conversion.

QUOIQUE je n'aie point reçu de vos nouvelles , je ne puis ni vous oublier , ni perdre la liberté que vous m'avez donnée. Souffrez donc , je vous en conjure , que je vous représente combien vous seriez coupable devant Dieu , si vous résistiez à la vérité connue , et au sentiment très-vif que Dieu vous en a donné : ce serait résister au Saint-Esprit même. Le voyage que vous avez pris la peine de faire se tournerait en con-

damnation contre vous. Vous ne pouvez douter ni de l'indignité du monde , ni de son impuissance de vous rendre heureux , ni de l'illusion de tout ce qu'il promet de flatteur. Vous connaissez les droits du Créateur sur sa créature, et combien l'ingratitude à l'égard de Dieu est encore plus inexcusable que celle où l'on tombe à l'égard des amis, qui ne sont que des hommes. Vous sentez la vérité de ce Dieu , par la sagesse qui reluit dans tous ses ouvrages, et par les vertus qu'il inspire aux hommes remplis de son amour. Qu'avez-vous à opposer à des choses si touchantes , si ce n'est un goût de liberté et d'indocilité naturelle qui forme votre irrésolution ? On craint de porter le joug ; et c'est là le vrai levain d'une certaine incrédulité qu'on s'objecte à soi-même. On veut se persuader qu'on ne croit pas encore assez , et que, dans cet état de doute , on ne pourrait faire aucun pas vers la Religion sans le faire témérairement et avec danger de reculer bientôt. Mais ce n'est pas un vrai doute sur la vérité du Christianisme qui cause cette irrésolution ; c'est au contraire l'irrésolution qui se sert du prétexte de ce doute , pour différer toujours d'exécuter ce que la nature craint. On se fait accroire à soi-même qu'on doute , pour se dispenser de s'exécuter soi-même , et de sacrifier une malheureuse liberté dont l'amour-propre est jaloux.

De bonne foi , qu'avez-vous de solide et de précis à opposer aux vérités de la Religion ? Rien qu'une crainte d'être gêné , et de mener une vie triste et pénible ; rien qu'une crainte d'être mené plus loin que vous ne voudriez vers la perfection. Ce n'est qu'à force d'estimer la Religion , de sentir sa juste autorité ,

et de voir tous les sacrifices qu'elle inspire, que vous la craignez et que vous n'osez vous livrer à elle.

Mais permettez-moi de vous dire que vous ne la connaissez pas encore aussi douce et aussi aimable qu'elle est. Vous voyez ce qu'elle ôte, mais vous ne voyez pas ce qu'elle donne. Vous vous exagérez ses sacrifices, sans envisager ses consolations. Non, elle ne laisse aucun vide dans le cœur. Elle ne vous fera faire que les choses que vous voudrez faire, et que vous voudrez préférer à toutes les autres qui vous ont si long-temps séduit. Si le monde ne vous demandait jamais ce que votre cœur aimerait et accepterait par amour, ne serait-il pas meilleur maître qu'il ne l'est ? Dieu vous ménagera, vous attendra, vous préparera, vous fera vouloir avant que de vous demander. S'il gêne vos inclinations corrompues, il vous donnera un goût de vérité et de vertu par son amour, qui sera supérieur à tous vos autres goûts dérégés. Qu'attendez-vous ? qu'il fasse des miracles pour vous convaincre ? Nul miracle ne vous ôterait cette irrésolution d'un amour-propre qui craint d'être sacrifié. Que voulez-vous ? des raisonnemens sans fin, pendant que vous sentez dans le fond de votre conscience ce que Dieu a droit de vous demander ? Les raisonnemens ne guériront jamais la plaie de votre cœur. Vous raisonnez, non pour conclure et exécuter, mais pour douter, vous excuser, et demeurer en possession de vous-même.

Vous mériteriez que Dieu vous laissât à vous-même, pour punition d'une si longue résistance ; mais il vous aime plus que vous ne savez vous aimer. Il vous poursuit par miséricorde, et trouble votre cœur pour

le subjuguier. Rendez-vous à lui , et finissez vos dangereuses incertitudes. Cette suspension apparente entre les deux partis est un parti véritable : cette apparence de délibération, qui ne finit point, est une résolution secrète et déguisée d'un cœur que l'amour-propre tient dans l'illusion, et qui voudrait toujours fuir la règle. Vous n'avez que trop raisonné. Si vous avez encore des difficultés solides et importantes, expliquez-les nettement par écrit, et on les approfondira simplement avec vous : si au contraire vous n'avez qu'un doute confus, qui vient d'une crainte d'être trop pressé par la règle de la foi, que tardez-vous à vous soumettre? Faites taire votre esprit. Faut-il s'étonner que l'infini surpasse nos raisonnemens, qui sont si faibles et si courts? Voulez-vous mesurer Dieu et ses mystères par vos vues? Serait-il infini, si vous pouviez le mesurer, et sonder toutes ses profondeurs?

Faites-vous justice à vous-même, et vous la ferez bientôt à Dieu. Humiliez-vous, défiez-vous de vous-même, apétissez-vous à vos propres yeux, rabaissez-vous, sentez les ténèbres de votre esprit et la fragilité de votre cœur. Au lieu de juger Dieu, laissez-vous juger par lui, et avouez que vous avez besoin qu'il vous redresse. Rien n'est grand, que cette pêtitesse intérieure de l'ame qui se fait justice. Rien n'est raisonnable, que ce juste désaveu de notre raison égarée. Rien n'est digne de Dieu, que cette docilité de l'homme qui sent l'impuissance de son esprit, et qui est désabusé de ses fausses lumières. O qu'une ame humble est éclairée! O qu'elle voit de vérités, quand elle est bien convaincue de ses ténèbres, et qu'elle ne laisse plus aucune ressource à sa présomp-

tion ! Pardon , monsieur , d'une lettre si indiscrete : je ne puis modérer le zèle que votre confiance m'a inspiré.

(146)

34 *.

Dangers de la mollesse et de l'amusement. Règles de conduite pour les combattre et les surmonter.

CE que vous avez le plus à craindre , monsieur , c'est la mollesse et l'amusement. Ces deux défauts sont capables de jeter dans les plus affreux désordres les personnes même les plus résolues à pratiquer la vertu ; et les plus remplies d'horreur pour le vice. La mollesse est une langueur de l'ame , qui l'engourdit , et qui lui ôte toute vie pour le bien ; mais c'est une langueur traîtresse , qui la passionne secrètement pour le mal , et qui cache sous la cendre un feu toujours prêt à tout embraser. Il faut donc une foi mâle et vigoureuse , qui gourmande cette mollesse sans l'écouter jamais. Sitôt qu'on l'écoute et qu'on marche avec elle , tout est perdu. Elle fait même autant de mal selon le monde que selon Dieu. Un homme mou et amusé ne peut jamais être qu'un pauvre homme ; et s'il se trouve dans de grandes places , il n'y sera que pour se déshonorer. La mollesse ôte à l'homme tout ce qui peut faire les qualités éclatantes. Un homme mou n'est pas un homme ; c'est une demi-femme. L'amour de ses commodités l'entraîne toujours malgré ses plus grands intérêts. Il ne saurait cultiver ses talens , ni acquérir les connaissances nécessaires dans sa profession , ni s'assu-

jettir de suite au travail dans les fonctions pénibles, ni se contraindre long-temps pour s'accommoder au goût et à l'humeur d'autrui, ni s'appliquer courageusement à se corriger.

C'est le *paresseux* de l'Écriture (a), qui *veut et ne veut pas* ; qui veut de loin ce qu'il faut vouloir, mais à qui les mains tombent de langueur dès qu'il regarde le travail de près. Que faire d'un tel homme ? il n'est bon à rien. Les affaires l'ennuient, la lecture sérieuse le fatigue, le service d'armée trouble ses plaisirs, l'assiduité même de la cour le gêne. Il faudrait lui faire passer sa vie sur un lit de repos. Travaille-t-il ? les momens lui paraissent des heures. S'amuse-t-il ? les heures ne lui paraissent plus que des momens. Tout son temps lui échappe, il ne sait ce qu'il en fait ; il le laisse couler comme l'eau sous les ponts. Demandez-lui ce qu'il a fait de sa matinée : il n'en sait rien, car il a vécu sans songer s'il vivait, il a dormi le plus tard qu'il a pu, s'est habillé fort lentement, a parlé au premier venu, a fait plusieurs tours dans sa chambre, a entendu nonchalamment la messe. Le dîner est venu : l'après-dinée se passera comme le matin, et toute la vie comme cette journée. Encore une fois, un tel homme n'est bon à rien. Il ne faudrait que de l'orgueil, pour ne se pouvoir supporter soi-même dans un état si indigne d'un homme. Le seul honneur du monde suffit pour faire crever l'orgueil de dépit et de rage, quand on se voit si imbécile.

Un tel homme non-seulement sera incapable de

(a) *Prov. XIII. 4.*

tout bien , mais il tombera peu à peu dans les plus grands maux. Le plaisir le trahira. Ce n'est pas pour rien que la chair veut être flattée. Après avoir parue indolente et insensible , elle passera tout d'un coup à être furieuse et brutale ; on n'apercevra ce feu que quand il ne sera plus temps de l'étouffer.

Il faut même craindre que vos sentimens de religion , se mêlant avec votre mollesse , ne vous engagent peu à peu dans une vie sérieuse et particulière qui aura quelques dehors réguliers , et qui , dans le fond , n'aura rien de solide. Vous compterez pour beaucoup de vous éloigner des compagnies folles de la jeunesse , et vous n'apercevrez pas que la Religion ne sera que votre prétexte pour les fuir : c'est que vous vous trouverez gêné avec eux ; c'est que vous ne serez pas à la mode parmi eux ; c'est que vous n'aurez pas les manières enjouées et étourdies qu'ils cherchent. Tout cela vous enfoncera par votre propre goût dans une vie plus sérieuse et plus sombre : mais craignez que ce ne soit un sérieux aussi vide et aussi dangereux que leurs folies gaies. Un sérieux mou , où les passions règnent tristement , fait une vie obscure , lâche , corrompue , dont le monde même , tout monde qu'il est , ne peut s'empêcher d'avoir horreur. Ainsi peu à peu vous quitteriez le monde , non pour Dieu , mais pour vos passions , ou du moins pour une vie indolente qui ne serait guère moins contraire à Dieu ; et qui serait plus méprisable selon le monde , que les passions mêmes les plus dépravées. Vous ne quitteriez les grandes prétentions ; que pour vous entêter de colifichets et de petits amusemens dont on doit rougir dès qu'on est sorti de l'enfance.

Venons aux moyens de vous précautionner contre vous-même là-dessus.

Le premier est de vous faire un projet pour remplir votre temps, et de le suivre, quoi qu'il vous en coûte. Le second, c'est de mettre dans ce projet, comme l'article le plus essentiel, celui de faire tous les jours une demi-heure de lecture méditée, où vous ne manquerez jamais de renouveler vos résolutions contre votre mollesse. Le troisième, c'est que vous ferez tous les soirs un examen de votre journée, pour voir si la mollesse vous a entraîné et si vous avez perdu du temps. Le quatrième est de vous confesser régulièrement de quinze en quinze jours à un confesseur qui connaisse votre penchant, et que vous engagiez à vous soutenir vigoureusement contre vous-même. Le cinquième moyen est d'avoir quelque bon ami ou quelque domestique assez discret et assez zélé pour pouvoir vous avertir secrètement quand il verra que votre mollesse commencera à vous engourdir. Pour se mettre en état de recevoir de tels avis, il faut les demander cordialement, montrer aux gens qu'on leur sait bon gré de ce qu'ils les donnent, et leur faire voir qu'on tâche d'en profiter. Jamais ne leur montrez ni chagrin, ni indocilité, ni hauteur, ni jalousie.

Pour vos occupations, il faut les régler, soit à l'armée ou à la cour. Partout il faut se faire une règle, et ranger si bien toutes les choses, qu'on y manque fort rarement. Le matin, votre lecture méditée avant toutes choses, et lorsqu'on vous croit encore au lit. Vers le soir une autre lecture. Si vous vous sentez alors quelque goût à vous recueillir un peu en la

faisant , vous vous accoutumerez par là peu à peu à faire le soir comme le matin. Mais d'abord il ne faut pas vous gêner et vous lasser de prières. Pendant la messe , vous pourrez lire l'Épître et l'Évangile , pour vous unir au prêtre dans le grand sacrifice de Jésus-Christ ; quelque pensée tirée de l'Évangile ou de l'Épître , qui aura rapport au sacrifice , pourra vous aider à tenir votre esprit élevé à Dieu.

Il faut voir civilement tout le monde dans les lieux où tout le monde va , à la cour , chez le Roi , à l'armée , chez les Généraux. Il faut tâcher d'acquérir une certaine politesse , qui fait qu'on défère à tout le monde avec dignité. Nul air de gloire , nulle affectation , nul empressement : savoir traiter chacun selon son rang , sa réputation ; son mérite , son crédit ; au mérite , l'estime ; à la capacité accompagnée de droiture et d'amitié , la confiance et l'attachement ; aux dignités , la civilité et la cérémonie. Ainsi satisfaire au public par une honnête représentation dans ces lieux où il n'est question que de représenter ; saluer et traiter bien en passant tout le monde , mais entrer en conversation avec peu de gens. La mauvaise compagnie déshonore , surtout un jeune homme en qui tout est encore douteux. Il est permis de voir fort peu de gens , mais il n'est pas permis de voir les gens désapprouvés. Ne vous moquez point d'eux comme les autres , mais écartez-vous doucement.

Lisez les livres qui conviennent à votre état , surtout l'histoire de votre pays. Voyant tout le monde d'une manière gaie et civile en public , et ayant des occupations louables pour votre métier selon le monde même , vous ne devez pas craindre d'être retiré. Au-

tant qu'une retraite vide est déshonorante , autant une retraite occupée et pleine des devoirs de sa profession élève-t-elle un homme au-dessus de tous ces fainéans qui n'apprennent jamais leur métier. Quand on saura que vous travaillez à n'ignorer rien dans l'histoire et dans la guerre , personne n'osera vous attaquer sur la dévotion : la plupart même ne vous en soupçonneront point : ils croiront seulement que vous êtes un sage ambitieux. Par ces soins , vous pouvez vous dispenser d'être avec la folle jeunesse , et par là vous pourrez être retiré pour vous donner tout à Dieu et aux devoirs de l'état où la Providence vous a mis.

Outre qu'il ne faut jamais paraître se préférer à personne , il faut encore certaines manières simples , naturelles , ingénues ; un visage ouvert , quelque chose de complaisant dans le commerce passager : que tout marque de la noblesse , de l'élévation , un cœur libéral , officieux , bienfaisant , touché du mérite ; de l'industrie pour obliger , du regret quand on ne le peut pas , de la délicatesse pour prévenir les gens de mérite , pour les entendre à demi-mot , pour leur épargner certaines peines , pour dire à demi ce qu'il ne faut pas achever de dire , pour assaisonner un service de ce qui peut le rendre obligeant sans le faire valoir. L'orgueil cherche la gloire par ce chemin , et il faut que la Religion cherche par ce chemin la vraie bienséance par des motifs tout divins. Rien n'est si noble , si délicat , si grand , si héroïque , que le cœur d'un vrai chrétien ; mais en lui rien de faux , rien d'affecté , rien que de simple , de modeste et d'effectif en tout.

Voilà à peu près les choses qui regardent le commerce public. Il y a encore le commerce de certains amis d'une amitié superficielle. Il ne faut point compter sur eux, ni s'en servir sans un grand besoin ; mais il faut, autant qu'on le peut, les servir, et faire en sorte qu'ils vous soient obligés. Il n'est pas nécessaire que ces gens-là soient tous d'un mérite accompli ; il suffit de lier commerce extérieur avec ceux qui passent pour les plus honnêtes gens. C'est ceux-là avec qui on s'arrête et on raisonne, au lieu qu'on ne dit que bonjour aux autres. On les va voir chez eux aux occasions de complimens, on se trouve avec eux en certains endroits : mais on n'est point de leurs plaisirs, et on ne les met point dans sa confiance. S'ils veulent pousser plus avant la liaison, on esquive doucement ; tantôt on a une affaire, tantôt une autre.

Pour les vrais amis, il faut les choisir avec de grandes précautions, et par conséquent se borner à un fort petit nombre. Point d'ami intime qui ne craigne Dieu, et que les pures maximes de religion ne gouvernent en tout ; autrement il vous perdra, quelque bonté de cœur qu'il ait. Choisissez, autant que vous pouvez, vos amis dans un âge un peu au-dessus du vôtre : vous en mûrirez plus promptement. A l'égard des vrais et intimes amis, un cœur ouvert ; rien pour eux de secret que le secret d'autrui, excepté dans les choses où vous pourriez craindre qu'ils ne fussent préoccupés. Soyez chaud, désintéressé, fidèle, effectif, constant dans l'amitié ; mais jamais aveugle sur les défauts et sur les divers degrés de mérite de vos amis : qu'ils vous trouvent au besoin, et que leurs malheurs ne vous refroidissent jamais.

Traitez bien vos domestiques : une autorité ferme et douce , un grand soin d'entrer dans leurs besoins , de leur faire tout le bien qu'on peut , de distinguer ceux qui méritent quelque distinction , et de les attacher à soi par le cœur ; supporter leurs défauts , lorsqu'ils ne sont pas essentiels , et qu'ils ont bonne volonté de s'en corriger ; se défaire de ceux dont on ne saurait faire d'honnêtes gens selon leur état.

Enfin souvenez-vous , monsieur , (et je finis par où j'ai commencé) que la mollesse énerve tout , qu'elle affadit tout , qu'elle ôte leur sève et leur force à toutes les vertus et à toutes les qualités de l'ame , même suivant le monde. Un homme livré à sa mollesse est un homme faible et petit en tout : il est si tiède , que Dieu le vomit. Le monde le vomit aussi à son tour , car il ne veut rien que de vif et de ferme. Il est donc le rebut de Dieu et du monde , c'est un néant ; il est comme s'il n'était pas ; quand on en parle , on dit : Ce n'est pas un homme. Craignez , monsieur , ce défaut , qui serait la source de tant d'autres. Priez , veillez ; mais veillez contre vous-même. Pincez-vous comme on pince un léthargique ; faites-vous piquer par vos amis pour vous reveiller. Recourez assidument aux sacremens , qui sont les sources de vie , et n'oubliez jamais que l'honneur du monde et celui de l'Évangile sont ici d'accord. Ces deux royaumes ne sont donnés qu'aux violens qui les emportent d'assaut.

(147)

35 * A.

Quelques avis sur la méditation et sur la manière de profiter de ses lectures.

JE suis persuadé, monsieur, que vous devez faire chaque matin une petite méditation : d'abord vous mettre en la présence de Dieu, l'adorer comme présent, vous offrir tout entier à lui, et puis invoquer son Saint-Esprit pour la grande action que vous allez faire. Vous savez comment nous avons fait ensemble ; mais vous ne sauriez faire trop simplement. N'allez point chercher avec Dieu de belles pensées, ni des attendrissemens extraordinaires. Parlez-lui simplement, courtement, sans grande réflexion, et de la plénitude du cœur, comme à un bon ami. Vous ferez deux ou trois considérations sur les plus importantes vérités du Christianisme. Vous les tirerez ou de l'*Imitation*, en la manière que je vous ai plusieurs fois expliquée, ou bien des *Retraites* qu'on vous a données. Suivez là-dessus votre goût, ou, pour mieux dire, l'attrait de la grâce, sans vous gêner. A choses égales, j'aimerais mieux que vous prissiez les *Retraites*, 1^o parce que vous y trouverez souvent plus de choses digérées et proportionnées, pour vous mettre dans la pratique des maximes générales de l'*Imitation* ; 2^o parce que les *Retraites* posent de loin les fondemens de plusieurs choses que j'espère qui conviendront dans la suite aux desseins de la grâce sur vous ; 3^o parce que cette lecture vous donnera plus de correspondance intérieure avec les personnes de qui vous pouvez tirer plus de secours spirituel. Ceux

qui ont sucé le même lait que vous sucerez, sont plus propres à vous aider dans vos besoins. Si j'étais en votre place, j'essaierais encore de goûter ces *Retraites*, qui sont très-solides; après quoi, si le dégoût persistait, je reviendrais à tirer mon sujet de méditation d'une petite page de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Je lirais tout le moins que je pourrais, en sorte que dès le moment que j'aurais trouvé deux ou tout au plus trois vérités importantes, je m'arrêterais pour les considérer avec recueillement, et pour m'affectionner à ces vérités après les avoir fixement considérées. Si néanmoins dans la suite je me trouvais trop sec et trop peu nourri dans ma méditation, je reprendrais encore un peu mon livre, pour fixer mon esprit par cet objet sensible, et pour me rappeler mon sujet.

Les premiers jours, contentez-vous d'un quart d'heure à cette méditation, en cas que vous vous y trouviez sec et ennuyé; mais, si vous pouvez sans peine y nourrir votre cœur, allez jusqu'à la demi-heure, pourvu que votre tête n'en soit pas fatiguée. Généralement parlant, il vaut mieux en faire moins d'abord, et s'y accoutumer peu à peu.

Vous pourrez en faire de même un autre quart d'heure le soir, et vous verrez qu'avec le temps cet autre quart d'heure ira peu à peu jusqu'à la demi-heure entière. Je suppose toujours qu'après avoir considéré vos deux ou trois vérités, et vous y être affectionné, vous prendrez quelque résolution en détail pour la pratique. Vous finirez par une disposition d'abandon à Dieu sur les choses considérées, et par des actions de grâces sur les bons mouvemens reçus.

Pour votre lecture spirituelle, qui doit être réglée, je crois que vous devez la faire tout au moins pendant un gros quart d'heure, mais fort lentement. Lisez toujours pour vous, c'est-à-dire ne vous contentez pas de croire et de goûter les vérités que vous lisez; mais appliquez-les à vos besoins. Voyez attentivement toutes les conséquences que vous devez tirer de chaque maxime pour votre pratique. Tâchez ainsi non-seulement de goûter pour le plaisir, mais de manger et de digérer le pain sacré pour votre nourriture. Il faut même le mâcher long-temps pour le bien digérer. Ceux qui avalent avec promptitude et avidité, bien loin de se nourrir solidement, se causent des indigestions dangereuses. Il vaut donc mieux lire médiocrement, et lire avec application et recueillement. Quand la lecture se fait bien, elle devient insensiblement une demi-méditation; au lieu que les lectures des personnes qui ne sont pas assez simples, ne sont presque que des lectures vagues et un peu raisonnées. La trop grande variété d'objets dans les lectures pieuses, comme en autre chose, dissipe l'esprit, le multiplie trop, le met tout en dehors, et le dessèche.

Il me semble que vous pouvez lire d'abord avec utilité l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, puis quelques traités de Rodriguez, surtout celui de *la conformité à la volonté de Dieu*; de là vous pourrez passer aux *Entretiens* de saint François de Sales. Vous avez quelques autres livres que vous goûtez, et dont il faut vous laisser un usage sobre pour vos menus plaisirs.

Divers avis pour la conduite intérieure, et pour l'extérieure.

Je ne m'étonne point de ce dégoût que vous ressentez pour tant de choses contraires à Dieu; c'est l'effet naturel du changement de votre cœur. Vous aimeriez un certain calme, où vous pourriez vous occuper librement de ce qui vous touche, et vous délivrer de tout ce qui est capable de rouvrir vos plaies; mais ce n'est pas là ce que Dieu veut. Il veut que ce qui vous a trop touché et occupé autrefois, se tourne en importunité, et serve à votre pénitence. Portez donc en paix cette croix pour l'expiation de vos péchés, et attendez que Dieu vous débarrasse. Il le fera, monsieur, dans son temps, et non pas dans le vôtre. Cependant réservez-vous les heures dont vous avez besoin pour penser à Dieu, et à vous par rapport à lui. Il faut lire, prier, se défier de ses inclinations et de ses habitudes, songer qu'on porte le don de Dieu dans un vase d'argile, et surtout se nourrir au dedans par l'amour de Dieu.

Quoiqu'on ait vécu bien loin de lui, on ne doit pas craindre de s'en rapprocher par un amour familier. Parlez-lui, dans votre prière, de toutes vos misères, de tous vos besoins, de toutes vos peines, des dégoûts mêmes qui pourraient vous venir pour son service. Vous ne sauriez lui parler trop librement ni avec trop de confiance. Il aime les simples et les petits; c'est avec eux qu'il s'entretient. Si vous êtes de ce nombre, laissez là votre esprit et toutes vos hautes pensées; ouvrez-lui votre cœur, et dites-lui

tout. Après lui avoir parlé, écoutez-le un peu. Mettez-vous dans une telle préparation de cœur, qu'il puisse vous imprimer les vertus comme il lui plaira : que tout se taise en vous pour l'entendre. Ce silence des créatures au dehors, des passions grossières et des pensées humaines au dedans, est essentiel pour entendre cette voix qui appelle l'âme à mourir à elle-même, et à adorer Dieu en esprit et en vérité.

Vous avez, monsieur, de grands secours dans les connaissances que vous avez acquises. Vous avez lu beaucoup de bons livres, vous connaissez les vrais fondemens de la Religion, et la faiblesse de tout ce qu'on lui oppose : mais tous ces moyens, qui vous conduisent à Dieu pour les commencemens, vous arrêteraient dans la suite, si vous teniez trop à vos lumières. Le meilleur et le dernier usage de notre esprit est de nous en défier, d'y renoncer, et de le soumettre à celui de Dieu par une foi simple. Il faut devenir petit enfant ; il y a une petitesse qui est bien au-dessus de toute grandeur : heureux qui la connaît ! C'est peu de raisonner, de comparer, de démêler, de prévoir, de conclure ; il faut aimer le seul vrai, le seul bon, et demeurer en lui par une volonté stable. L'esprit se promène ; la volonté est ce qui ne doit jamais varier.

Il ne s'agit point, monsieur, de faire beaucoup de choses difficiles : faites les plus petites et les plus communes avec un cœur tourné vers Dieu, et comme un homme qui va à l'unique fin de sa création ; vous ferez tout ce que font les autres, excepté le péché. Vous serez bon ami, poli, officieux, complaisant, gai aux heures et dans les compagnies qui conviennent

à un vrai chrétien. Vous serez sobre à table, et sobre partout ailleurs ; sobre à parler, sobre à dépenser, sobre à juger, sobre à vous mêler, sobre à vous divertir, sobre même à être sage et prévoyant, comme le veut saint Paul (a). C'est cette sobriété universelle dans l'usage des meilleures choses, que l'amour de Dieu fait pratiquer avec une simplicité charmante. On n'est ni sauvage, ni épineux, ni scrupuleux ; mais on a au dedans de soi un principe d'amour qui élargit le cœur, qui adoucit toutes choses, qui sans gêner ni troubler, inspire une certaine délicatesse pour ne déplaire jamais à Dieu, et qui arrête quand on est tenté d'aller au-delà des règles.

En cet état, on souffre ce que les autres gens souffrent aussi, des fatigues, des embarras, des contretemps, des oppositions d'humeur, des incommodités corporelles, des difficultés avec soi-même aussi-bien qu'avec les autres, des tentations, et quelquefois des dégoûts et des découragemens ; mais si les croix sont communes avec le monde, les motifs de les supporter sont bien différens. On connaît en Jésus-Christ sauveur le prix et la vertu de la croix. Elle nous purifie, nous détache, et nous renouvelle. Nous voyons sans cesse Dieu en tout ; mais nous ne le voyons jamais si clairement ni si utilement, que dans les souffrances et les humiliations. La croix est la force de Dieu même : plus elle nous détruit, plus elle avance l'être nouveau en Jésus-Christ, pour faire un nouvel homme sur les ruines du vieil Adam.

Vivez, monsieur, sans aucun changement extérieur,

(a) Rom. xii. 3.

que ceux qui seront nécessaires ou pour éviter le mal, ou pour vous précautionner contre votre faiblesse, ou pour ne rougir pas de l'Évangile. Pour tout le reste, *que votre gauche ne sache pas le bien que votre droite fera* (a). Tâchez d'être gai et tranquille. Si vous pouvez trouver quelque ami sensé et qui craigne Dieu, soulagez-vous un peu le cœur en lui parlant des choses que vous le croyez capable de porter, mais comptez que Dieu est le bon ami du cœur, et que personne ne console comme lui. Il n'y a personne qui entende tout à demi-mot comme lui, qui entre dans toutes les peines, et qui s'accommode à tous les besoins sans en être importuné. Faites-en un second vous-même. Bientôt ce vous-même supplantera le premier, et lui ôtera tout crédit chez vous.

Régalez votre dépense et vos affaires. Soyez honorable et modeste, simple, et point attaché. C'est le bon temps pour servir, que de servir par devoir, sans ambition et sans vaines espérances : c'est servir sa patrie, son Roi, le Roi des Rois, devant qui les Majestés visibles ne sont que des ombres. C'est réparer par un service désintéressé les campagnes faites avec faste et passion pour la fortune. Montrez une conduite unie, modérée, sans affectation de bien non plus que de mal, mais ferme pour la vertu, et si décidé, qu'on n'espère plus de vous entraîner. Vous en serez quitte à meilleur marché, et on vous importunera moins quand on croira que vous êtes de bonne foi attaché à la Religion, et que vous ne reculerez pas là-dessus. On tourmente plus long-temps ceux qu'on soupçonne d'être faux, ou faibles et légers.

(a) *Matth.* vi. 3.

Mettez votre confiance, non dans votre force ni dans vos résolutions, ni même dans les plus solides précautions, (quoiqu'il faille les prendre avec beaucoup d'exactitude et de vigilance) ni même dans les engagemens d'honneur que vous prendrez pour ne pouvoir plus reculer, mais dans la seule bonté de Dieu, qui vous a aimé éternellement avant que vous l'aimassiez, et lors même que vous l'offensiez avec ingratitude.

Il faut vous faire une règle de bonnes lectures selon votre goût et selon votre besoin. Il faut lire simplement, assez courtement; se reposer après avoir lu, méditer ce qu'on vient de lire; le méditer sans grand raisonnement, plus par le cœur que par l'esprit, et laisser faire à Dieu son impression dans votre cœur sur la vérité méditée. Peu d'aliment nourrit beaucoup quand on le digère bien. Il faut mâcher lentement, sucer l'aliment, et se l'approprier, pour le convertir tout en sa propre substance.

(182)

37 *.

Règles de conduite pour une ame nouvellement revenue à Dieu.

LA lettre que vous m'avez écrite ne me laisse rien à désirer; elle dit tout pour le passé; elle promet tout pour l'avenir. A l'égard du passé, il ne reste qu'à l'abandonner à Dieu avec une humble confiance, et qu'à le réparer par une fidélité sans relâche. On demande des pénitences pour le passé : en faut-il de plus grandes et de plus salutaires, que de porter les croix présentes? C'est bien réparer les vanités passées,

que de devenir humble , et de consentir que Dieu nous rabaisse. La plus rigoureuse de toutes les pénitences est de faire en chaque jour et en chaque heure la volonté de Dieu plutôt que la sienne , malgré ses répugnances , ses dégoûts , ses lassitudes. Ne songeons donc qu'au présent , et ne nous permettons pas même d'étendre nos vues avec curiosité sur l'avenir. Cet avenir n'est pas encore à nous ; il n'y sera peut-être jamais. C'est se donner une tentation , que de vouloir prévenir Dieu , et de se préparer à des choses qu'il ne nous destine point. Quand ces choses arriveront , Dieu nous donnera les lumières et les forces convenables à cette épreuve. Pourquoi vouloir en juger prématurément , lorsque nous n'en avons encore ni la force ni la lumière ? Songeons au présent qui presse : c'est la fidélité au présent qui prépare notre fidélité pour l'avenir.

A l'égard du présent , il me semble que vous n'avez pas un grand nombre de choses à faire. Voici celles qui me paraissent les principales :

1^o Je crois que vous devez retrancher toute société qui pourrait non-seulement vous porter à quelque mal grossier , mais encore réveiller en vous le goût de la vanité mondaine , vous dissiper , vous amollir , vous attiédir pour Dieu , vous dessécher le cœur pour vos exercices , et altérer votre docilité pour les conseils dont vous avez besoin. Heureusement vous vous trouvez dans un lieu éloigné du monde , où vous pouvez facilement rompre vos liens , et vous mettre dans la liberté des enfans de Dieu.

2^o Il ne convient néanmoins ni à la bienséance de votre état , ni à votre besoin intérieur , que vous vous

jetiez dans une profonde solitude. Il faut voir les gens qui ne donnent qu'un amusement modéré, aux heures où l'on a besoin de se délasser l'esprit. Il ne faut fuir que ceux qui dissipent, qui relâchent, qui vous embarquent malgré vous, et qui rouvrent les plaies du cœur : pour ces faux amis-là, il faut les craindre, les éviter doucement, et mettre une barrière qui leur bouche le chemin.

3^o Il faut nourrir votre cœur par les paroles de la foi ; il faut faire chaque jour une lecture courte et longue, courte par le nombre de paroles qu'elle contient, mais longue par la lenteur avec laquelle vous la ferez. En la faisant, raisonnez peu, mais aimez beaucoup ; c'est le cœur et non la tête qui doit agir. Ne lisez rien que pour l'appliquer d'abord à vos devoirs qu'il faut remplir, et à vos défauts qu'il faut corriger pour plaire à Dieu. Ne craignez point de laisser tomber votre livre dès qu'il vous mettra en recueillement. Vous ne sauriez lire rien de plus utile que les livres de saint François de Sales. Tout y est consolant et aimable, quoiqu'il ne dise aucun mot que pour faire mourir. Tout y est expérience, pratique simple, sentiment, et lumière de grâce. C'est être déjà avancé, que de s'être accoutumé à cette nourriture.

4^o Pour l'oraison, vous ne sauriez la faire mal dans les bonnes dispositions où Dieu vous met, à moins que vous n'ayez trop l'ambition de la bien faire. Accoutumez-vous à entretenir Dieu, non des pensées que vous formerez tout exprès avec art pour lui parler pendant un certain temps, mais des sentimens dont votre cœur sera rempli. Si vous goûtez

sa présence, et si vous sentez l'attrait de l'amour, dites-lui que vous le goûtez, que vous êtes ravié de l'aimer, qu'il est bien bon de se faire tant aimer par un cœur si indigne de son amour. Dans cette ferveur sensible, le temps ne vous durera guère, et votre cœur ne tarira point; il n'aura qu'à épancher de son abondance, et qu'à dire ce qu'il sentira. Mais que direz-vous dans la sécheresse, dans le dégoût, dans le refroidissement? Vous direz toujours ce que vous aurez dans le cœur. Vous direz à Dieu que vous ne trouvez plus son amour en vous, que vous ne sentez qu'un vide affreux, qu'il vous ennuie, que sa présence ne vous touche point, qu'il vous tarde de le quitter pour les plus vils amusemens, que vous ne serez à votre aise que lorsque vous serez loin de lui et pleine de vous-même. Vous n'aurez qu'à lui dire tout le mal que vous connaîtrez de vous-même. Vous demandez de quoi l'entretenir. Eh! n'y a-t-il pas là beaucoup trop de matière d'entretien? En lui disant toutes vos misères, vous le prierez de les guérir. Vous lui direz: O mon Dieu, voilà mon ingratitude, mon inconstance, mon infidélité! Prenez mon cœur; je ne sais pas vous le donner. Retenez-le après l'avoir pris; je ne sais pas vous le garder. Donnez-moi au dehors les dégoûts et les croix nécessaires pour me rappeler sous votre joug. Ayez pitié de moi malgré moi-même. Ainsi vous aurez toujours amplement à parler à Dieu, ou de ses miséricordes, ou de vos misères: c'est ce que vous n'épuiserez jamais. Dans ces deux états, dites-lui sans réflexion tout ce qui vous viendra au cœur, avec une simplicité et une familiarité d'enfant dans le sein de sa mère.

5° Occupez-vous pendant la journée de vos devoirs, comme de régler votre dépense selon votre revenu, veiller sur votre domestique pour ne permettre aucun scandale, travailler avec une douce autorité à achever l'éducation de vos enfans, satisfaire aux bienséances, enfin édifier tous ceux qui vous voient, sans parler jamais de dévotion.

Tout cela est simple, uni, modéré; tout cela rentre dans la vie la plus commune, mais tout cela ramène sans cesse à Dieu. O que vous aurez de consolation, si vous le faites! *Un jour dans la maison de Dieu, vaut mieux que mille dans les tabernacles des pécheurs (a).*

(a) Ps. LXXXIII. 11.

(10)

38 *.

Ne pas se presser de quitter son emploi, sous prétexte de la dissipation à laquelle on y est exposé.

JE plains fort M... Je comprends que son état est très-violent. Il commence à se tourner vers Dieu; sa vertu est encore bien faible. Il est obligé à combattre contre tous ses goûts, contre toutes ses inclinations, contre toutes ses habitudes, et même contre des passions violentes. Son naturel est facile et vif pour le plaisir; il est accoutumé à une dissipation continuelle. Il n'a pas moins à combattre au dehors qu'au dedans : tout ce qui l'environne n'est que tentation et que mauvais exemple; tout ce qu'il voit le porte au mal; tout ce qu'il entend le lui inspire. Il

est éloigné de tous les bons exemples et de tous les conseils. Voilà des commencemens exposés à une étrange épreuve ; mais je vous avoue que je ne saurais croire qu'il soit de l'ordre de Dieu qu'il quitte tout à coup son emploi , sans garder ni mesures ni bienséances. S'il est fidèle à lire , à prier , à fréquenter les sacremens , à veiller sur sa propre conduite , à se défier de lui-même , à éviter la dissipation autant que ses devoirs le lui permettront , j'espère que Dieu aura soin de lui , et qu'il ne permettra point qu'il soit tenté au-dessus de ses forces. Les choses que Dieu fait faire pour l'amour de lui , sont d'ordinaire préparées par une providence douce et insensible. Elle amène si naturellement les choses , qu'elles paraissent venir comme d'elles-mêmes. Il ne faut rien de forcé ni d'irrégulier. Il vaut mieux attendre un peu pour ouvrir la porte avec la clef , que de rompre la serrure par impatience. Si cette retraite vient de Dieu , sa main ouvrira le chemin pour le retour. En attendant , Dieu gardera ce qui se donne à lui ! il le tiendra à l'ombre de ses ailes.

Un homme de condition distinguée, qui a une charge, avec de l'esprit, du talent et de l'usage du monde, ne doit plus être embarrassé à un certain âge pour soutenir un genre de vie réglé et sérieux , comme le serait un jeune homme que chacun se croit en droit de tourmenter. Ce n'est pourtant pas ce qui doit être sa principale ressource ; il faut qu'il ne compte que sur Dieu , et qu'il ne craigne rien tant que sa propre fragilité. Je voudrais donc qu'il prît de grandes précautions contre les tentations de son état , mais qu'il ne l'abandonnât point d'une façon précipitée. Il doit

craindre de se tromper : peut-être que son cœur tend moins à s'éloigner des périls du salut , qu'à se rapprocher d'une vie plus douce et plus agréable. Il fuit peut-être beaucoup moins le péché , que les dégoûts , les embarras , les fatigues et les contraintes de la situation où il se trouve. Il est naturel d'être dans cette disposition , et il est très-ordinaire à l'amour-propre de nous persuader que nous agissons par un motif de conscience , quand c'est lui qui a la plus grande part à notre détermination. Pour moi , je crois que Dieu ne demande point une démarche si irrégulière , et que la bienséance la défend. Il vaut mieux , ce me semble , attendre jusqu'à l'hiver. En attendant , Dieu , s'il lui est fidèle , le portera dans ses mains de peur qu'il ne heurte contre quelque pierre.

O que Dieu est compatissant et consolant pour ceux qui ont le cœur serré , et qui recourent à lui avec confiance ! Les hommes sont secs , critiques , rigoureux et ne sont jamais condescendans qu'à demi ; mais Dieu supporte tout , il a pitié de tous ; il est inépuisable en bonté , en patience , en ménagemens. Je le prie de tout mon cœur de tenir lieu de tout à notre ami.

 39.

Avis sur la manière de faire l'oraison et les autres exercices de piété.

Je vous envoie , madame (1) , ce que vous m'avez ordonné. Quelque bonté que vous ayez pour le rece-

(1) Cette dame est vraisemblablement la Duchesse de Beauvilliers , ou la Duchesse de Chevreuse sa sœur , l'une et l'autre dames

voir , je suis très-persuadé que vous n'en sauriez être satisfaite ; ce qui fait que je ne le suis nullement d'être comme obligé de vous l'envoyer , parce que vous le souhaitez. C'est donc uniquement pour vous obéir , madame , que je vous dis que , pour faire votre oraison avec fruit , et avec l'application que vous désirez , il serait bon , dès le commencement , de vous représenter un pauvre , nu , misérable , accablé , et qui se meurt de faim ; qui n'a qu'un homme à qui il puisse demander l'aumône , et de qui il la puisse espérer ; ou bien un malade tout couvert de plaies , qui se voit mourir , si un médecin ne veut entreprendre de le traiter de ses plaies et de le guérir. Voilà , madame , une image de ce que nous sommes devant Dieu. Votre ame est plus dénuée des biens du ciel , que ce pauvre ne l'est des biens de la terre. Elle en est dans un plus grand besoin , et il n'y a que Dieu seul à qui vous les puissiez demander , et de qui vous les deviez attendre. Votre ame est sans comparaison plus malade que cet homme tout couvert de plaies , et il n'y a que Dieu seul qui vous puisse guérir. Tout consiste à fléchir Dieu par vos prières. Il peut madame , l'un et l'autre ; mais souvenez-vous qu'il ne le veut faire qu'après en être ardemment prié et presque importuné.

Si vous êtes bien pénétrée de cette vérité , comme vous devez l'être , pour vous bien disposer à la prière

du palais de la Reine Marie-Thérèse , femme de Louis XIV , qui vivait encore quand la lettre fut écrite , puisque Fénelon y parle de *devoirs envers la Reine*. (Voyez pag. 128.) La date en est donc antérieure à la mort de cette Princesse , arrivée le 30 juillet 1683.

toutes les fois que vous voudrez vous y appliquer , lisez ensuite ce que vous aurez à lire de l'Écriture sainte , ou du livre dont vous tirerez le sujet de votre oraison. Arrêtez-vous après un verset ou deux , pour y faire les réflexions que Dieu vous mettra dans l'esprit. Et afin que vous voyiez celles que quelques personnes font , et auxquelles vous pourriez vous conformer dans les commencemens , afin de retirer votre esprit de son inapplication ordinaire , et l'accoutumer à s'arrêter sur ce que vous vous proposez de méditer ; il me semble qu'il ne serait pas mauvais d'adorer d'abord ces paroles sacrées , comme les oracles de Dieu , par lesquelles il nous fait connaître ses ordres et ses volontés ; le remercier de ce qu'il nous en a bien voulu instruire lui-même , s'humilier , et lui demander pardon de s'en être si peu instruit jusqu'à présent , de les avoir si peu écoutées ; voir en quoi vous ne les avez pas suivies par le passé , et si vous ne les méprisez point encore ; considérer et rechercher dans votre vie ce que vous avez fait et ce que vous faites contre.

On peut aussi considérer la manière dont Jésus-Christ a pratiqué la vérité et la maxime qu'il vous a enseignée ; la manière dont les gens de bien de votre connaissance la pratiquent ; combien certaines gens du monde s'en éloignent dans leur conduite ; combien vous vous en êtes éloignée , et vous vous en éloignez vous-même. Il est bon que vous en portiez la confusion devant Dieu , et que vous vous prosterniez même de corps dans le secret de votre cabinet , afin que cette posture humiliante fasse que votre esprit s'humilie comme il doit dans la vue de ses fautes.

Considérez ensuite les occasions qui vous font tomber dans ces fautes ; les moyens les plus propres pour les éviter , ou pour y remédier ; ce que Jésus-Christ demande avec justice de vous , pour vous préserver de ces chutes , et pour réparer le passé ; combien vous êtes obligée de vous y rendre , quelque difficulté que vous y trouviez ; combien il vous est avantageux de le faire ; quelle honte c'est à vous , et quel danger vous courez , si vous ne le faites : et comme nous ne sommes que faiblesse , et que nous ne l'avons que trop éprouvé , offrez-vous à Jésus-Christ ; détestez votre lâcheté et vos infidélités ; priez-le qu'il mette dans votre cœur ce qu'il veut que vous y ayez ; qu'il fortifie cette volonté qu'il vous donne de faire mieux : ayez confiance en sa bonté , et dans les promesses solennelles qu'il a faites , qu'il ne nous abandonnerait pas dans les occasions ; appuyez-vous sur ses paroles , et espérez qu'il achèvera ce qu'il a déjà commencé dans vous.

Et afin , madame , de vous rendre les choses plus palpables , prenons un exemple , et appliquons-y ce que nous venons de dire. Si vous aviez pour sujet d'oraison ces paroles qui sont au commencement du xvii^e chapitre de saint Jean , sur lesquelles je me suis trouvé en vous écrivant : *c'est Jésus-Christ qui s'adresse à son Père et qui lui dit : Je vous ai glorifié sur la terre ; j'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donné à faire. Il est temps à présent , mon Père , que vous me glorifiez en vous-même , etc.* Vous pourriez , madame , 1^o remercier Jésus-Christ de l'instruction qu'il vous donne , et de ce qu'il a bien voulu vous apprendre lui-même que vous ne pouvez préten-

dre à la gloire que Dieu vous a préparée, qu'après l'avoir glorifié sur la terre. C'est une loi inviolable, et que Jésus-Christ marque expressément à tous les fidèles, par l'ordre qu'il garde dans ces paroles. La gloire que vous aurez rendue à Dieu sur la terre, est ce qui vous mettra en droit de demander la gloire qu'il vous a promise dans le ciel : sans cela, il n'y faut pas prétendre.

2° Considérer en quoi consiste, et ce que c'est que glorifier Dieu sur la terre. Jésus-Christ l'explique nettement par ces paroles : *J'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donné à faire.* Il faut donc, pour glorifier Dieu, connaître et exécuter ce qu'il nous a chargés de faire. Chacun a son ouvrage, et tout le monde y travaille; mais ce n'est pas toujours à celui que Dieu nous a donné. Nous n'avons que celui de Jésus-Christ, qui est d'opérer notre salut, auquel il a travaillé toute sa vie. Tout ce que la vanité, le désir de m'établir puissamment dans le monde; tout ce que mon humeur, mon caprice, ma colère, mon amour-propre, et la seule considération des hommes me fait entreprendre, n'est pas l'ouvrage dont Dieu m'a chargé, et par conséquent rien de tout cela ne peut honorer Dieu : c'est là l'ouvrage de ma passion, l'ouvrage du péché et du démon.

3° L'œuvre que Dieu m'a mise entre les mains, c'est de réformer ce qu'il peut y avoir de mauvais dans mon naturel; c'est là ce qu'il veut que je fasse : c'est de corriger mes défauts, de sanctifier mes pensées et mes désirs, de devenir plus patiente, plus douce et plus humble de cœur. C'est là, madame, votre ouvrage : c'est de faire servir Jésus-Christ dans

vosre famille ; c'est de l'élever uniquement pour lui ; c'est d'y établir le mépris du monde , la douceur , la modestie , la patience , et l'amour véritable de Dieu. Voyez si vous le faites , et comment vous le faites.

4° Et afin de ne pas se flatter , voyez comme Jésus-Christ a travaillé toute sa vie à l'œuvre dont son Père l'avait chargé , sans relâche , sans y perdre un moment ; et jugez sur ce modèle de ce que vous êtes obligé de faire. Si un Dieu emploie incessamment toute sa vie pour vous , qu'est-ce que vous ne devez pas faire pour lui ? Quelle confusion d'avoir encore si peu fait , ou plutôt de n'avoir presque encore rien fait ! humiliez-vous-en profondément.

5° Voyez comme les Saints s'y sont comportés , et ce qu'ils font encore tous les jours devant vous. L'œuvre dont Dieu les avait chargés était souvent beaucoup plus difficile que celle que vous avez à faire ; ils avaient moins de moyens et de secours pour l'avancer et pour l'achever , que vous n'en avez ; ils étaient aussi faibles , et sujets à des humeurs plus difficiles à surmonter : et cependant ils en sont venus à bout. Reconnaissez en cela votre lâcheté ; condamnez votre négligence. Remerciez Dieu des secours qu'il vous a donnés. Demandez-lui pardon d'en avoir si peu et si mal usé jusqu'à présent , et donnez-vous à Jésus-Christ pour en faire , par sa grâce , un meilleur usage.

6° Regardons , madame , tout ce que nous avons fait pendant notre vie , et nous verrons qu'elle aura peut-être été tout employée à ruiner , et dans nous et dans les autres , l'ouvrage de Dieu , et à y avancer celui du démon et du péché. Quand est-ce que nous avons fait

ce que Dieu voulait de nous , et comment l'avons-nous fait ? Quand est-ce que nous avons refusé de faire ce que notre humeur ou notre amour-propre désirait , et que n'avons-nous pas fait pour le contenter ? Quel regret , quelle peine , de se voir assez malheureuse , pour n'avoir presque rien fait de ce qui pouvait glorifier Dieu , et n'avoir travaillé qu'à ce qui le déshonorait sur la terre ! Quel crève-cœur d'avoir travaillé presque toute sa vie , et même avec plaisir , à déshonorer Dieu , et honorer le démon par notre conduite ! Se peut-on voir dans cet état ? peut-on penser à une vie si malheureusement employée , sans être percé de douleur , sans gémir devant Dieu , sans s'indigner contre soi-même ?

7° Quoi , mon Dieu , ç'a donc été là mon occupation , que de détruire votre ouvrage ! C'est à cela que j'ai employé mes biens , ma santé , mon autorité , mon esprit , mon adresse , mes amis , mes connaissances ! à vous déshonorer , à renverser ce que vous aviez cimenté de votre propre sang ! et j'ai pu prendre mon plaisir à défaire ce qui vous a coûté la vie ! Contre toutes vos menaces , je me suis vendue à votre ennemi pour établir sa gloire sur les ruines de la vôtre , sans récompense , sans espérance d'en avoir , sans m'attendre qu'à toutes sortes de tourmens ! Le moyen , madame , de porter cette vue , sans avoir le cœur fendu de douleur ! On n'a besoin ni de lire , ni de raisonner , lorsqu'on peut sentir cet état comme on doit. Il faut laisser agir cette vue sur votre cœur , et l'abandonner à une douleur si juste. Et pour descendre encore plus dans le particulier ,

8° C'est donc pour le démon que je parle et que

j'agis, si je dis ou si je fais quelque chose qu'une mauvaise humeur me suggère : c'est son ouvrage que je fais, et je renverse en moi celui que Jésus-Christ y veut faire, et qu'il y a déjà commencé par la volonté et le désir qu'il m'a donné d'en user tout autrement. Comment est-ce, mon Dieu, que vous me pouvez souffrir, et comment me puis-je souffrir moi-même ? Faut-il que pour suivre mon humeur, et pour contenter ma passion, que je connais si déraisonnable et si mauvaise, je détruise en moi un ouvrage qui vous a tant coûté ? C'est votre ouvrage, mon Dieu, que la douceur, et c'est celui dont vous m'avez chargée. Je ne puis vous glorifier qu'en y travaillant, et qu'en l'achevant en moi. Je le veux, mon Dieu ; faites par votre miséricorde que j'y sois fidèle. Que tout se renverse plutôt dans ma maison et dans ma famille, que d'y voir votre ouvrage renversé, et renversé par ma seule faiblesse !

9° Je ne m'occuperai donc, mon Dieu, que de cette unique pensée, puisque vous le voulez. Faut-il souffrir qu'on me serve mal ? je le souffrirai avec joie, pourvu que je vous serve en cela. Ce n'est pas mon ouvrage que d'être bien servie ; mais de vous bien servir, mais d'être douce et patiente en toutes rencontres. C'est la manière dont je vous puis glorifier sur la terre, et qui seule me peut donner quelque espérance de l'être un jour de vous dans le ciel.

Il y a mille autres choses, dans la vie ordinaire, que vous voyez vous-même et que je ne peux remarquer ici, dans le détail, desquelles vous devez descendre, afin de prendre à l'oraison, et de demander à Dieu les moyens d'y remédier si elles sont

mauvaises , et de les fortifier si elles étaient bonnes.

Quand ces choses se font sentir vivement , il faut pour lors , madame , laisser agir l'esprit de Dieu , sans s'en détourner ni par la lecture , ni par la prière vocale. Mais si ces pensées s'évanouissent , et que d'autres viennent dans l'esprit , humiliez-vous devant Dieu , et priez-le de vous les graver dans le cœur ; tâchez de vous y appliquer encore. Que si , après ce petit effort , la distraction revient , prenez votre livre , et passez à une autre vérité , sur laquelle vous pourrez à peu près faire les mêmes actes et les mêmes réflexions.

Sur la fin de votre oraison , avant que d'en sortir , demandez toujours pardon à Dieu des manquemens que vous y avez faits : quand même vous y auriez été dans une distraction presque continuelle , vous n'y aurez pas perdu votre temps , si vous en sortez plus humble. Voyez ce qui vous aura le plus touché , et repensez-y souvent pendant la journée : c'est là le véritable moyen de continuer toujours dans l'oraison. Si vous pouvez encore sur le soir vous y appliquer quelque temps , cela vous imprimerait ces vérités beaucoup davantage , et aurait plus d'effet.

Il est bon que vous commenciez par là votre journée. Vous retrancherez du temps que vous y donniez avant de vous habiller , afin que vous ne soyez pas si pressée ensuite ; mais vous aurez soin de le reprendre après , si vous en avez. Cela fera deux biens : 1^o vous n'aurez pas d'occasion d'impatience , ayant plus de temps qu'il ne vous en faut pour vous habiller ; 2^o vous pourrez , en vous habillant , continuer à jeter la vue sur ce que vous aurez déjà médité , et

vous disposer à faire encore mieux , s'il vous reste quelque temps pour vous remettre à la prière.

Pour ce qui est , madame , de ces occupations si distrayantes dans lesquelles vous êtes obligée d'être ; je vous avoue qu'il serait à souhaiter d'en être bien loin ; mais puisque cela ne se peut , je vous dirai que , quand nous avons quelque peine ou quelque dessein en tête , nous le portons partout avec nous , et rien n'est capable de nous en divertir. Ainsi , si vous avez une véritable peine de vos fautes , et un dessein ferme de vous sauver et de plaire à Dieu , rien ne sera capable de vous en détourner. C'est à cela que vous devez rapporter vos oraisons.

Ce qui vous distrait le plus , ce sont vos devoirs envers la Reine , envers un mari , envers un père , envers des parens , etc. Et cependant , madame , tout cela peut servir merveilleusement à sortir de cette distraction dont vous vous plaignez. Vous n'avez pas recherché cet emploi auprès de Sa Majesté ; c'est la providence de Dieu qui vous y a engagée : c'est donc une œuvre dont Dieu vous a chargée ; il faut s'y rendre pour lui obéir. Ce qui est à craindre , c'est qu'on perd cette vue de Dieu , et qu'on y substitue celle de sa vanité , de ses intérêts , de son plaisir , de considérations purement humaines , et qu'on fait de l'ouvrage de Dieu un ouvrage de péché et d'amour-propre. Il n'y a donc , madame , qu'à rejeter ces vues ; si elles nous viennent importuner , et à nous tenir fermes dans celle de faire ce dont Dieu nous a chargés , et le faire comme il veut.

Qui vous empêche , madame , dans le tracas de la maison , de vous élever incessamment à Dieu ; voyant

comment tous vos gens exécutent vos ordres , comme ils tâchent de vous plaire en tout ce qu'ils peuvent ; comme ils souffrent sans rien oser dire , s'ils reçoivent quelque mauvais traitement ; quelle joie ils ont quand vous êtes contente de leur service ? ils ne pensent , ils ne travaillent que pour vous , et vous ne les souffririez pas dans votre maison long-temps , s'ils oublieraient le service qu'ils vous doivent , pour ne penser qu'à eux-mêmes. Ce que tout ce monde fait chez vous et pour vous , vous le devez faire pour Dieu , dans la maison duquel vous êtes. Apprenez de vos gens à être prompte à exécuter ses ordres , à retrancher dans vous ce qui lui peut déplaire , et à corriger ce qui peut vous faire encourir sa disgrâce , à porter sans vous plaindre les peines qu'il vous envoie , à recevoir avec humilité et reconnaissance de vos fautes ses châtimens , à penser incessamment et à travailler à l'ouvrage dont il vous a chargée ; et par ce moyen tout ce qui vous distrait ordinairement , vous servira à vous recueillir et à vous élever à Dieu. Et souvenez-vous, madame, que, comme vous ne pourriez pas souffrir chez vous un domestique qui ne penserait jamais à son ouvrage, ou qui ne le ferait qu'avec une grande négligence , aussi Dieu ne peut souffrir dans sa famille aucune servante qui ne fasse point du tout, ou qui ne fasse qu'avec négligence et tiédeur l'ouvrage dont il l'a chargée.

Tout ce que nous voyons dans le monde peut servir à nous entretenir dans la présence de Dieu. Il y a , à la vérité , peu de bien ; mais on y en voit pourtant , et cela nous porte de soi-même à en remercier Dieu qui en est l'auteur , et à le prier d'y conserver les per-

sonnes qui y sont , et nous faire la grâce de nous y mettre nous-mêmes. Le mal y est grand , et nous le trouvons souvent en chemin. Si peu que vous ayez d'amour du bien , vous en avez horreur sitôt que vous le voyez , et il n'y a guère de danger qu'il vous surprenne. On n'oserait l'approuver ni le louer. Ce qui est de plus dangereux , c'est qu'il y a de certains maux dont on a moins d'horreur , et dont le monde est accoutumé de rire : il y en a même dont on fait son divertissement ; et c'est , madame , ce qui doit vous affliger davantage dans le fond de votre cœur. Bien loin de prendre part à cette joie pernicieuse du monde , vous devez pour lors gémir dans votre ame , de voir que des enfans de Dieu puissent prendre plaisir à des choses qui ont causé à Jésus-Christ une tristesse mortelle. Vous devez remercier Dieu de vous avoir retirée de cet état , et trembler de crainte qu'il ne vous abandonne à un sens aussi réprouvé , que vous le voyez dans les autres. Ce sont ces sentimens qui vous empêcheront de tremper dans la malignité du monde , et de vous en laisser infecter. C'est là *la religion véritable , que de se conserver sans tache au milieu du siècle* (a).

Pour les prières vocales , comme vous n'en avez pas qui soient d'obligation , faites-les fort lentement , tâchant d'entrer dans les sentimens que les paroles que vous récitez vous inspirent. Pour cela , occupez-vous du sens qu'elles ont , et prenez tout le temps qu'il vous faut pour cela : ne vous pressez jamais pour finir bientôt ; il vaut mieux dire comme il faut

(a) *Jacob. I. 27.*

la moitié d'un seul psaume , qu'en dire mal et avec précipitation plusieurs. Si vous êtes obligée de l'interrompre par quelque nécessité , finissez où vous êtes , sans vous troubler , et reprenez ensuite dans le même endroit , si vous avez le loisir.

N'allez jamais à la sainte Messe , sans penser , en y allant , au sacrifice de Jésus-Christ auquel vous allez assister. Tâchez d'entrer dans un vrai regret de vos fautes , qui ont obligé un Dieu de verser son sang pour les laver. Que votre modestie extérieure , et votre application à une chose si sainte , fassent connaître la disposition avec laquelle vous y êtes. Je ne vous dis rien du soin que vous devez avoir de retenir votre vue , et d'éloigner tout ce qui peut dissiper votre esprit : c'est la première chose qu'il faut faire , et que je suis persuadé que vous faites.

Les jours que vous devez vous confesser , prenez le temps de l'oraison du matin , pour en employer une partie à vous examiner , et l'autre , qui doit toujours être la plus grande , à demander la douleur nécessaire de vos fautes , et la grâce de vous en corriger. Cette préparation est bonne ; mais il y en a encore une meilleure , qui serait de veiller plus sur vous-même deux ou trois jours devant , et faire quelque pénitence et quelques bonnes œuvres de vous-même , pour obtenir de Dieu la douleur que vous lui demandez. Et quand vous n'aurez que des péchés de fragilité sur la semaine , je ne sais s'il serait si nécessaire de vous en confesser , et s'il ne vaudrait pas mieux faire ce que nous venons de dire , de crainte de se faire une coutume de se confesser , et de le faire quelquefois sans toute la préparation qui serait à sou-

haïter. Cela dépend du profit que vous retirerez de la confession plus ou moins fréquente ; car c'est ce qui doit régler la fréquentation des sacremens.

Le jour que vous communiez , vous ferez plus de prières que les autres. Souvenez-vous , madame , que vous ne recevez Jésus immolé dans le sacrifice , que pour vous immoler et sacrifier avec lui , que pour vivre ensuite de sa vie. Il est plein de vie dans le sacrement , et il nous y donne la vie , mais une vie d'hostie. Il y sent les injures qu'on lui fait , et il les souffre sans y faire paraître ni sa peine ni sa puissance. Voilà l'esprit de patience et d'hostie que vous y devez recevoir , si vous communiez comme il faut. C'est à cet état où vous devez tendre et vous avancer par les communions que vous faites. Que cela demande de choses de vous !

Ne vous fiez pas , madame , aux bons desirs que vous pouvez avoir , s'ils sont stériles et sans effet. Travaillez avec courage à devenir douce et humble de cœur. Si vous tombez dans quelque faute , et que vous puissiez d'abord vous retirer dans votre cabinet , allez vous prosterner devant Dieu contre terre , et demandez-en pardon. L'humiliation et la douleur de votre cœur vous attirera la grâce d'être plus fidèle dans une autre occasion. Adorez souvent le silence de Jésus-Christ , lorsqu'il était si maltraité par ses juges et par son peuple. Si on fait quelque chose de mal , qui regarde seulement votre personne et le service qu'on vous doit en particulier , souffrez-le sans rien dire. S'il vous échappe quelque parole fâcheuse , après vous en être humiliée en vous-même , réparez cela en parlant avec douceur , et faisant même quelque bien aux

personnes que vous aurez traitées rudement, si l'occasion s'en présente. N'oubliez jamais la manière dont Dieu en a usé et en use continuellement avec vous; elle est si patiente et si douce : voilà votre modèle, Apprenez de lui ce que vous devez être aux autres. Ne vous découragez pas pour vos rechutes : comme elles vous font connaître et toucher au doigt votre faiblesse, elles vous doivent tenir plus humble; et plus appliquée à veiller sur vous et à recourir à tous momens à Dieu, de crainte de vous perdre.

Quand vous faites vos lectures, souvenez-vous que c'est Jésus-Christ qui va vous parler, et qui va vous parler de l'affaire la plus importante que vous ayez. Ecoutez-le dans cette disposition. Lisez peu, et méditez beaucoup les vérités que vous trouvez dans le livre. Voyez si vous les pratiquez, et comment vous les pratiquez. Demandez à Jésus-Christ qu'il vous parle au fond du cœur, et qu'il vous y enseigne ce que le livre vous représente au dehors. Si vous y trouvez quelqu'un de vos défauts sévèrement repris, remerciez Dieu de cette grâce qu'il vous fait, de vous reprendre sans vous flatter, et priez-le de vous en faire une autre, qui est celle de vous en corriger. Lisez l'Écriture sainte autant que vous pourrez, et les livres qui vous toucheront le plus. Il sera bon même que vous marquiez les paroles qui vous auront le plus frappée, afin de les répéter quelquefois pendant le jour, et de réveiller les sentimens qu'elles vous auront donnés. Votre lecture faite, finissez toujours par une petite prière, et demandez à Dieu qu'il vous fasse accomplir dans l'occasion ce que vous avez appris par la lecture.

40. †

A MADAME DE MAINTENON.

Réponse à cette dame , qui l'avait prié de lui faire connaître les défauts qu'il avait pu remarquer en elle.

(Vers 1690.)

JE ne puis , madame , vous parler sur vos défauts que douteusement , et presque au hasard. Vous n'avez jamais agi de suite avec moi , et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit de vous. Mais n'importe ; je vous dirai ce que je pense , et Dieu vous en fera faire l'usage qu'il lui plaira.

Vous êtes ingénue et naturelle : de là vient que vous faites très-bien , sans avoir besoin d'y penser , à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime ; mais trop froidement dès que ce goût vous manque. Quand vous êtes sèche , votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fond de la promptitude et de la lenteur. Ce qui vous blesse vous blesse vivement.

Vous êtes née avec beaucoup de gloire , c'est-à-dire , de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue ; mais qui est d'autant plus mauvaise , qu'on n'a point de honte de la trouver bonne : on se corrigerait plus aisément d'une vanité sotte. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire , sans que vous l'a-

(†) Cette lettre se trouve dans le Recueil des *Lettres de M^{me} de Maintenon* , publié par La Beaumelle , 1756 , tom. V , pag 127. Voyez l'*Histoire de Fénelon* , liv. II , n. 3.

perceviez. La sensibilité sur les choses qui la pourraient piquer jusqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle ne soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération; enfin à celui de paraître par votre cœur au-dessus de votre place.

Le *moi*, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez pas brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *moi* : au contraire, vous cherchez le *moi* en Dieu. Le goût sensible de la prière et de la présence de Dieu vous soutient; mais si ce goût venait à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même et au témoignage de votre propre vertu, vous jeterait dans une dangereuse épreuve. J'espère que Dieu fera couler le lait le plus doux, jusqu'à ce qu'il veuille vous sévrer, et vous nourrir du pain des forts.

Mais comptez bien certainement que le moindre attachement aux meilleures choses, par rapport à vous, vous retardera plus que toutes les imperfections que vous pouvez craindre. J'espère que Dieu vous donnera la lumière pour ceci mieux que je ne l'ai expliqué.

Vous êtes naturellement bonne, et disposée à la confiance, peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas éprouvé assez à fond la prudence. Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop : les personnes ingénues et confiantes sont d'ordinaire ainsi, lorsqu'elles sont contraintes de se défier. Il y a un milieu entre l'excessive confiance qui se li-

vre, et la défiance qui ne sait plus à quoi s'en tenir, lorsqu'elle sent que ce qu'elle croyait tenir lui échappe. Votre bon esprit vous fera assez voir que, si les honnêtes gens ont des défauts auxquels il ne faut pas se laisser aller aveuglément, ils ont aussi un certain procédé droit et simple, auquel on reconnaît sûrement ce qu'ils sont.

Le caractère de l'honnête homme n'est point douteux et équivoque à qui le sait bien observer dans toutes ses circonstances. L'hypocrisie la plus profonde et la mieux déguisée n'atteint jamais jusqu'à la ressemblance de cette vertu ingénue : mais il faut se souvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours sur soi-même, et certaines recherches de son propre intérêt qu'elle n'aperçoit pas. Il faut donc éviter également, et de soupçonner les gens de bien éprouvés, jusqu'à un certain point, et de se livrer à toute leur conduite.

Je vous dis tout ceci, madame, parce qu'en la place où vous êtes, on découvre tant de choses indignes, et on en entend si souvent d'imaginées par la calomnie, qu'on ne sait plus que croire. Plus on a d'inclination à aimer la vertu et à s'y confier, plus on est embarrassé et troublé en ces occasions. Il n'y a que le goût de la vérité, et un certain discernement de la sincère vertu, qui puisse empêcher de tomber dans l'inconvénient d'une défiance universelle, qui serait un très-grand mal.

J'ai dit, madame, qu'il ne faut se livrer à personne : je crois pourtant qu'il faut, par principe de christianisme et par sacrifice de sa raison, se soumettre aux conseils d'une seule personne qu'on a choisi

sie pour la conduite spirituelle : si j'ajoute une seule personne , c'est qu'il me semble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs , ni en changer sans de grandes raisons ; car ces changemens ou mélanges produisent une incertitude , et souvent une contrariété dangereuse. Tout au moins , on est retardé , au lieu d'avancer , par tous ces différens secours. Il arrive même d'ordinaire que , quand on a tant de différens conseils , on ne suit que le sien propre , par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui.

Je conviens néanmoins qu'outre les conseils d'un sage directeur , on peut en diverses occasions prendre des avis pour les affaires temporelles , qu'un autre peut voir de plus près que le directeur. Mais je reviens à dire , qu'excepté la conduite spirituelle , pour laquelle on se soumet à un bon directeur , pour tout le reste qui est extérieur , on ne se doit livrer à personne.

On croit dans le monde que vous aimez le bien sincèrement : beaucoup de gens ont cru long-temps qu'une bonne gloire vous faisait prendre ce parti : mais il me semble que tout le public est désabusé , et qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore , et , selon toute apparence , avec vérité , que vous êtes sèche et sévère ; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous ; et qu'étant dure à vous-même , vous l'êtes aussi aux autres ; que quand vous commencez à trouver quelque faible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits , vous vous en dégoûtez trop vite , et que vous poussez trop loin le dégoût. S'il est vrai que vous

soyez telle qu'on vous dépeint, ce défaut ne vous sera ôté que par une longue et profonde étude de vous-même.

Plus vous mourrez à vous-même par l'abandon total à l'esprit de Dieu, plus votre cœur s'élargira pour supporter les défauts d'autrui, et pour y compatir sans bornes. Vous ne verrez partout que misère; vos yeux seront plus perçans, et en découvriront encore plus que vous n'en voyez aujourd'hui: mais rien ne pourra ni vous scandaliser, ni vous surprendre, ni vous resserrer. Vous verrez la corruption dans l'homme comme l'eau dans la mer.

Le monde est relâché, et néanmoins d'une sévérité impitoyable. Vous ne ressemblerez point au monde: vous serez fidèle et exacte, mais compatissante et douce comme Jésus-Christ l'a été pour les pécheurs, pendant qu'il confondait les Pharisiens, dont les vertus extérieures étaient si éclatantes.

On dit que vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui parlent ainsi sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie de se mêler du gouvernement, et par le dépit contre ceux qui distribuent les grâces, ou par l'espoir d'en obtenir par vous. Pour vous, madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains.

Le zèle du salut du Roi ne doit pas vous faire aller au-delà des bornes que la Providence semble vous avoir marquées. Il y a mille choses déplorables; mais il faut attendre les momens que Dieu seul connaît, et qu'il tient dans sa puissance.

Ce n'est pas la fausseté que vous aurez à craindre, tant que vous la craindrez. Les gens faux ne croient

pas l'être : les vrais tremblent toujours de ne l'être pas. Votre piété est droite : vous n'avez jamais eu les vices du monde , et depuis long-temps vous en avez abjuré les erreurs.

Le vrai moyen d'attirer la grâce sur le Roi et sur l'État , n'est pas de crier , ou bien de fatiguer le Roi ; c'est de l'édifier , de mourir sans cesse à vous-même ; c'est d'ouvrir peu à peu le cœur de ce Prince par une conduite ingénue , cordiale , patiente , libre néanmoins et enfantine dans cette patience. Mais parler avec chaleur et avec âpreté , revenir souvent à la charge ; dresser des batteries sourdement , faire des plans de sagesse humaine , pour réformer ce qui a besoin de réforme , c'est vouloir faire le bien par une mauvaise voie : votre solidité rejette de tels moyens , et vous n'avez qu'à la suivre simplement.

Ce qui me paraît véritable touchant les affaires , c'est que votre esprit en est plus capable que vous ne pensez : vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même , ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. D'ailleurs , je m' imagine que vous craignez le caractère des gens que vous trouvez sur vos pas quand vous entrez dans quelque affaire. Mais enfin il me paraît que votre esprit naturel et acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez.

Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'État : mais vous devez vous en instruire , selon l'étendue de vos vues naturelles ; et quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien , sans pousser trop loin le

Roi au-delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer.

Je vous ai détaillé ce que le monde dit : voici, madame, ce que j'ai à dire :

Il me paraît que vous avez encore un goût trop naturel pour l'amitié, pour la bonté de cœur, et pour tout ce qui lie la bonne société. C'est sans doute ce qu'il y a de meilleur, selon la raison et la vertu humaine ; mais c'est pour cela même qu'il y faut renoncer.

Ceux qui ont le cœur dur et même froid ont sans doute un très-grand défaut naturel : c'est même une grande imperfection qui reste dans leur piété, car si leur piété était plus avancée, elle leur donnerait ce qui leur manque de ce côté-là. Mais il faut compter que la véritable bonté de cœur consiste dans la fidélité à Dieu et dans le pur amour. Toutes les générosités, toutes les tendresses naturelles ne sont qu'un amour-propre plus raffiné, plus séduisant, plus flatteur, plus aimable, et par conséquent plus diabolique.

Je vous dis tout ceci sans nul intérêt personnel ; car je suis assez sec dans ma conduite, et froid dans les commencemens, mais assez chaud et tendre dans le fond. Rien de tout ceci ne regarde l'homme à l'égard duquel vous avez des devoirs d'un autre ordre : l'accroissement de la grâce, qui a déjà fait tant de progrès en lui, achèvera d'en faire un autre homme. Mais je vous parle pour le seul intérêt de Dieu en vous ; il faut mourir sans réserve à toute amitié.

Si vous ne teniez plus à vous, vous ne seriez non plus dans le désir de voir vos amis attachés à vous, que de les voir attachés au Roi de la Chine. Vous les aimeriez du pur amour de Dieu, c'est-à-dire, d'un

amour parfait, infini, généreux, agissant, compatissant, consolant, égal, bienfaisant, et tendre comme Dieu même. Le cœur de Dieu serait versé dans le vôtre; et votre amitié ne pourrait non plus avoir de défaut, que celui qui aimerait en vous. Vous ne voudriez rien des autres, que ce que Dieu en voudrait, et uniquement pour lui. Vous seriez jalouse pour lui contre vous-même; et si vous exigiez des autres une conduite plus cordiale, ce ne serait que pour leur perfection, et pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur eux.

Ce qui vous blesse donc dans les cœurs resserrés, ne vous blesse qu'à cause que le vôtre est encore trop resserré au dedans de lui-même. Il n'y a que l'amour-propre qui blesse l'amour-propre. L'amour de Dieu supporte avec condescendance l'infirmité de l'amour-propre, et attend en paix que Dieu le détruise. En un mot, madame, le défaut de vouloir de l'amitié n'est pas moindre devant Dieu, que celui de manquer d'amitié. Le vrai amour de Dieu aime généreusement le prochain, sans espérance d'aucun retour.

Au reste, il faut tellement sacrifier à Dieu le *moi*, dont nous avons tant parlé, qu'on ne le recherche plus, ni pour la réputation, ni pour la consolation du témoignage qu'on se rend à soi-même sur ses bonnes qualités ou sur ses bons sentimens. Il faut mourir à tout sans réserve, et ne posséder pas même sa vertu par rapport à soi. Ce n'est point une obligation précise pour tous les chrétiens; mais je crois que c'est la perfection d'une ame qu'il a autant prévenue que la vôtre par ses miséricordes.

Il faut être prêt à se voir méprisé, haï, décrié,

condamné par autrui, et à ne trouver en soi que trouble et condamnation, pour se sacrifier, sans nul adoucissement, au souverain domaine de Dieu qui fait de sa créature selon son bon plaisir. Cette parole est dure à quiconque veut vivre en soi, et jouir pour soi-même de sa vertu; mais qu'elle est douce et consolante pour une ame qui aime autant Dieu, qu'elle renonce à s'aimer elle-même!

Vous verrez un jour combien les gens qui sont dans cette disposition sont grands dans l'amitié. Leur cœur est immense, parce qu'il tient de l'immensité de Dieu qui les possède. Ceux qui entrent dans ces vues de pur amour, malgré leur naturel sec et serré, vont toujours s'élargissant peu à peu. Enfin Dieu leur donne un cœur semblable au sien, et des entrailles de mère pour tout ce qu'il unit à eux. Ainsi la vraie et pure piété, loin de donner de la dureté et de l'indifférence, tire de l'indifférence, de la sécheresse, de la dureté de l'amour-propre, qui se rétrécit en lui-même pour rapporter tout à lui.

Pour vos devoirs, je n'hésite pas un moment à croire que vous devez les renfermer dans des bornes bien plus étroites que la plupart des gens trop zélés ne le voudraient. Chacun, plein de son intérêt, veut vous y entraîner, et vous trouve insensible à la gloire de Dieu, si vous n'êtes autant échauffé que lui; chacun veut même que votre avis soit conforme au sien, et sa raison à la vôtre.

Vous pourrez peut-être dans la suite, si Dieu vous en donne les facilités, faire des biens plus étendus. Maintenant vous avez la communauté de Saint-Cyr, qui demande beaucoup de soins: encore même vou-

drais-je que vous fussiez bien soulagée et déchargée de ce côté-là. Il vous faut des temps de recueillement et de repos tant de corps que d'esprit. Vous devez suivre le courant des affaires générales, pour tempérer ce qui est excessif, et redresser ce qui en a besoin. Vous devez, sans vous rebuter jamais, profiter de tout ce que Dieu vous met au cœur, et de toutes les ouvertures qu'il vous donne dans celui du Roi, pour lui ouvrir les yeux et pour l'éclairer, mais sans empressement, comme je vous l'ai souvent représenté.

Au reste, comme le Roi se conduit bien moins par des maximes suivies, que par l'impression des gens qui l'environnent, et auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs, qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ses devoirs dont il n'a aucune idée.

S'il est prévenu en faveur de ceux qui font tant de violences, tant d'injustices, tant de fautes grossières, il le serait bientôt encore plus en faveur de ceux qui suivraient les règles, et qui l'animent au bien. C'est ce qui me persuade que, quand vous pourrez augmenter le crédit de messieurs de Chevreuse et de Beauvilliers, vous ferez un grand coup. C'est à vous à vous mesurer pour les temps; mais si la simplicité et la liberté ne peuvent point emporter ceci, j'aimerais mieux attendre jusqu'à ce que Dieu eût préparé le cœur du Roi. Enfin, le grand point est de l'assiéger, puisqu'il veut l'être, de le gouverner, puisqu'il veut être gouverné : son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt.

Votre application à le toucher, à l'instruire, à lui

ouvrir le cœur , à le garantir de certains pièges , à le soutenir quand il est ébranlé , à lui donner des vues de paix , et surtout de soulagement des peuples , de modération , d'équité , de défiance à l'égard des conseils durs et violens , d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire , enfin d'amour pour l'Eglise , et d'application à lui chercher de saints pasteurs ; tout cela dis-je, vous donnera bien de l'occupation : car, quoique vous ne puissiez point parler de ces matières à toute heure , vous aurez besoin de perdre bien du temps pour choisir les momens propres à insinuer ces vérités. Voilà l'occupation que je mets au-dessus de toutes les autres.

Après les heures de piété, vous devez aussi, ce me semble, travailler et donner le temps nécessaire pour connaître, par des gens sûrs, les excellens sujets en chaque profession, et les principaux désordres qu'on peut réprimer. Il ne faut point avoir de rapporteurs, qui s'empressent à vous empoisonner du récit de toutes les petites fautes des particuliers ; mais il faut avoir des gens de bien, qui malgré eux soient chargés en conscience de vous avertir des choses qui le mériteront : ceux-là ne vous diront que le nécessaire, et laisseront le superflu aux tracassiers.

Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux et les soupçons injustes, diminuer le faste de la cour quand vous le pourrez, faire entrer peu à peu Monseigneur (1) dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne

(1) Le Dauphin, fils de Louis XIV.

se glisse autour de lui ; en un mot , être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien et pour réprimer tout le mal , mais suivant les bornes de votre autorité.

Pour Saint-Cyr , je croirais qu'une inspection générale et une attention suivie pour redresser dans ce Général tout ce qui en aura besoin , suffit à une personne accablée de tant d'affaires , appelée à de plus grands biens , capable d'objets plus étendus.

Il faut encore ajouter que vous ne pouvez éviter d'écouter ceux qui voudront se plaindre ou vous avertir : tout cela va assez loin ; ainsi je m'y bornerai.

Les bonnes œuvres que vous voulez tourner du côté de l'*homme* me paraissent fort à propos : elles seront sans contradictions et sans embarras. Pour celles de Paris , je crois que vous y trouveriez des traverses continuelles qui vous compromettraient trop.

Vous avez , à la cour , des personnes qui paraissent bien intentionnées ; elles méritent que vous les traitiez bien , et que vous les encouragiez : mais il faut beaucoup de précautions ; car mille gens se feraient dévots pour vous plaire. Ils paraîtraient touchés aux personnes qui vous approchent , et iraient par là à leur but : ce serait nourrir l'hypocrisie , et vous exposer à passer pour trop crédule. Ainsi il faut connaître à fond la droiture et le désintéressement des gens qui paraissent se tourner à Dieu , avant que de leur montrer qu'on fait attention à ces commencemens de vertu. Si ce sont des femmes , qui aient besoin d'être soutenues , faites-les aider par des personnes de confiance , sans que vous paraissiez vous-même.

Je crois que vous devez admettre peu de gens dans

vos conversations pieuses , où vous cherchez à être en liberté. Ce qui est bon n'est pas toujours proportionné au besoin des autres. Jésus-Christ disait : *J'ai d'autres choses à vous enseigner ; mais vous ne pouvez pas encore les porter* (a). Les Pères de l'Église ne découvriraient les mystères du Christianisme à ceux qui voulaient se faire chrétiens , qu'à mesure qu'ils les trouvaient disposés à les croire.

En attendant que vous puissiez faire du bien par le choix des pasteurs , tâchez de diminuer le mal.

Pour votre famille , rendez-lui les soins qui dépendent de vous , selon les règles de modération que vous avez dans le cœur ; mais évitez également deux choses : l'une , de refuser de parler pour vos parens , quand il est raisonnable de le faire ; l'autre , de vous fâcher , quand votre recommandation ne réussit pas. Il faut faire simplement ce que vous devez , et prendre en paix et en humilité les mauvais succès : l'orgueil aimerait mieux se dépiter , ou il prendrait le parti de ne parler plus , ou bien il éclaterait pour arracher ce qu'on lui refuse. Il me paraît que vous aimez , comme il faut , vos parens , sans ignorer leurs défauts et sans perdre de vue leurs bonnes qualités.

Enfin , madame , soyez bien persuadée que pour la correction de vos défauts , et pour l'accomplissement de vos devoirs , le principal est d'y travailler par le dedans , et non par le dehors.

Ce détail extérieur , quand vous vous y donneriez tout entière , sera toujours au-dessus de vos forces. Mais si vous laissez faire à l'esprit de Dieu ce qu'il

(a) *Joan. xvi. 12.*

faut , pour vous faire mourir à vous-même , et pour couper jusqu'aux dernières racines du *moi* , les défauts tomberont peu à peu comme d'eux-mêmes ; et Dieu élargira votre cœur , au point que vous ne serez embarrassée de l'étendue d'aucun devoir. Alors l'étendue de vos devoirs croîtra avec l'étendue de vos vertus , et avec la capacité de votre fend ; car Dieu vous donnera de nouveaux biens à faire , à proportion de la nouvelle étendue qu'il aura donnée à votre intérieur.

Tous nos défauts ne viennent que d'être encore attachés et recourbés sur nous-mêmes. C'est par le *moi* , qui veut mettre les vertus à son usage et à son point. Renoncez donc , sans hésiter jamais , à ce malheureux *moi* , dans les moindres choses où l'esprit de grâce vous fera sentir que vous le recherchez encore. Voilà le vrai et total crucifiement : tout le reste ne va qu'aux sens et à la superficie de l'ame. Tous ceux qui travaillent à mourir autrement , quittent la vie par un côté , et la reprennent par plusieurs autres : ce n'est jamais fait.

Vous verrez , par expérience , que quand on prend pour mourir à soi le chemin que je vous propose , Dieu ne laisse rien à l'ame , et qu'il la poursuit sans relâche , impitoyable jusqu'à ce qu'il lui ait ôté le dernier souffle de vie propre , pour la faire vivre en lui dans une paix et une liberté d'esprit infinie.

41 ** R.

A UN MILITAIRE (1).

Il lui reproche affectueusement ses écarts et l'exhorte à revenir à cette Religion qu'il a pratiquée avec tant de consolations.

(1688.)

Vous m'avez oublié, monsieur; mais il n'est pas en mon pouvoir d'en faire autant à votre égard. Je porte au fond du cœur quelque chose qui me parle toujours de vous, et qui fait que je suis toujours empressé à demander de vos nouvelles : c'est ce que j'ai senti particulièrement pendant les périls de votre campagne. Votre oubli, bien loin de me rebuter, me touche encore davantage. Vous m'avez témoigné autrefois une sorte d'amitié dont l'impression ne s'efface jamais, et qui m'attendrit presque jusqu'aux larmes, quand je me rappelle nos conversations : j'espère que vous vous souviendrez combien elles étaient douces et cordiales. Avez-vous trouvé depuis ce temps-là quelque chose de plus doux que Dieu, quand on est digne de le sentir? Les vérités qui vous transportaient ne sont-elles plus? la pure lumière du royaume de Dieu est-elle éteinte? le néant du monde peut-il avoir reçu quelque prix nouveau? ce qui n'était qu'un misérable songe ne l'est-il pas encore? ce Dieu dans le sein duquel vous versiez votre

(1) Le P. Querbeuf a inséré cette lettre dans sa *Vie de Fénelon*, 1787, in-4°, pag. 673. Les sept suivantes, jusqu'à la 48^e, sont écrites à la même personne. Voyez ci-après les notes des lettres 42 et 43.

cœur , et qui vous faisait goûter une paix au-dessus de tout sentiment humain , n'est-il plus aimable ? l'éternelle beauté , toujours nouvelle pour les yeux purs , n'a-t-elle plus de charmes pour vous ? la source des douceurs célestes , des plaisirs sans remords , qui est dans le Père des miséricordes et dans le Dieu de toute consolation , est-elle tarie ? Non : car il me met au cœur un trop pressant désir de vous rappeler à lui. Je ne puis y résister , il y a long-temps que je balance , et que je dis en moi-même : Je ne ferai que l'importuner. En commençant même cette lettre je me suis fait des règles de discrétion ; mais à la quatrième ligne mon cœur m'a échappé. Dussiez-vous ne me point répondre , dussiez-vous me trouver ridicule , je ne cesserai de parler de vous à Dieu avec amertume , ne pouvant plus vous parler à vous-même. Encore une fois , monsieur , pardonnez-moi , si je vais au-delà de toute règle. Je le vois aussi-bien que vous ; mais je me sens poussé et entraîné. Dieu ne vous a point oublié encore , puisqu'il agit en moi si vivement pour votre salut.

Que vous demande-t-il , sinon que vous vouliez être heureux ? N'avez-vous pas senti qu'on l'est quand on l'aime ? N'avez-vous pas éprouvé qu'on ne peut l'être véritablement , quelque ivresse qu'on aille chercher dans les plaisirs des sens hors de lui ? Puisque vous savez donc où est la fontaine de vie , et que vous y avez autrefois plongé votre cœur pour le désaltérer , pourquoi chercher encore des citernes entrouvertes et corrompues ? O beaux jours ! ô heureux jours , qui n'étiez éclairés que par les doux rayons d'une miséricorde amoureuse , quand est-ce que vous

reviendrez ? Quand est-ce qu'il me sera donné de revoir ce cher enfant de Dieu rappelé sous sa main puissante, comblé de ses faveurs et des délices de son sacré festin, mettant tout le ciel en joie, foulant la terre aux pieds, et tirant de l'expérience de la fragilité humaine une source inépuisable d'humilité et de ferveur ?

Je ne vous dis point, monsieur, ce que vous avez à faire : Dieu vous le dira assez lui-même selon vos besoins, pourvu que vous l'écoutiez intérieurement, et que vous méprisiez courageusement les gens méprisables. Mais enfin il vous veut : suivez-le. Que pourrions-nous refuser à celui qui veut nous donner tout, en se donnant lui-même ? Faites donc, monsieur, tout ce que vous voudrez ; mais aimez Dieu, et que son amour ressuscité en vous soit votre unique conseil. Je l'ai souvent remercié de vous avoir garanti des périls de cette campagne, où votre ame était encore plus exposée que votre corps ; souvent j'ai tremblé pour vous : faites finir mes craintes ; rendez-moi la joie de mon cœur. Je n'en puis jamais sentir une plus grande, que de me revoir avec vous, ne faisant qu'un cœur et qu'une ame dans la maison de Dieu, en attendant notre bienheureuse espérance, et le glorieux avènement du grand Dieu qui nous enivrera du torrent de ses chastes délices. Vos oreilles ne sont pas encore désaccoutumées de ce langage sublime de la vérité ; votre cœur est fait pour en sentir les charmes. Voilà le pain délicieux que nous mangeons tous les jours à la table de notre père. Pourquoi l'avez-vous quittée ? Avec un tel soutien, on ne doit pas craindre d'avoir besoin d'autre chose ; mais

enfin voici l'unique supplication qui me reste à vous faire. Quand même vous ne vous sentiriez pas la force de revenir dans l'heureuse situation où vous étiez, du moins répondez-moi ; du moins ne me fuyez pas. Je sais ce que c'est que d'être faible ; je le suis plus que vous mille fois. Il est très-utile d'avoir éprouvé qu'on l'est ; mais n'ajoutez pas à la faiblesse inséparable de l'humanité, l'éloignement de ce qui peut la diminuer. Vous serez le maître de notre commerce : je ne vous parlerai jamais que de ce que vous voudrez bien entendre ; je garderai le secret de Dieu dans mon cœur, et je serai toujours, monsieur, avec une tendresse et un respect inviolable, etc.

42.

Mépriser les jugemens du monde, et se montrer ouvertement chrétien.

Paris, 14 octobre 1688.

J'EUS un sensible regret, monsieur, de vous trouver parti, quand je revins de mon petit voyage. Mais ceux qui savent que Dieu fait tout, sont persuadés qu'il dispose tout pour le mieux. Je le prie de tout mon cœur de vous donner autant de courage contre les jugemens du monde, qu'il vous en a donné contre les périls de la guerre. N'est-ce pas une étrange folie aux hommes, de ne craindre pas les coups qui peuvent à tout moment les faire mourir, et peut-être les damner pendant qu'ils sont si timides et si lâches contre une froide raillerie, ou contre la critique des gens mêmes qu'ils méprisent le plus ? Ainsi l'ambition, c'est-à-dire l'amour passionné d'un fantôme,

rend les hommes intrépides au milieu des plus grands dangers, pendant que l'espérance en Dieu tout-puissant, et l'attente de son royaume éternel, ne peuvent les rassurer contre les vains discours d'une impiété qui fait horreur. O qu'ils sont faibles et lâches, ces hommes qui se piquent d'avoir l'esprit si fort, et d'être si courageux ! Ce n'est que par l'ivresse de l'orgueil et des passions, qu'ils étourdissent leur crainte naturelle. Heureux ceux qui, craignant Dieu, ne craignent plus que lui ! Heureux ceux qui, détachés de cette vie, et de la vaine estime des hommes aveugles, sont également intrépides contre tous les périls de la guerre, et contre tous les brocards des libertins ! Ils trouvent tout en Dieu, et ne craignent de perdre que lui : la mort même, si elle venait, ne ferait que les couronner ; elle serait la fin de leurs dangers, et le commencement de leur bonheur. Ils ne rougissent non plus de Jésus-Christ et de son Evangile devant le monde, que nous rougirions d'être sages parmi les fous qu'on a renfermés.

Voilà, monsieur, principalement en quoi vous devez être maintenant fidèle à cette grâce si miséricordieuse que vous avez reçue : c'est de vous laisser voir tel que vous devez être, c'est-à-dire comme un vrai chrétien. Ne rougissez point de Jésus-Christ, et il ne rougira point de vous devant son Père céleste, à son jugement. A la vérité, on doit cacher aux yeux du monde tout ce qu'il n'est point nécessaire de lui montrer ; mais il faut qu'il sache que vous voulez être chrétien, que vous renoncez au vice, et que vous fuyez l'impiété. Le vrai moyen de s'épargner de longues importunités et de dangereuses tentations, c'est

de ne demeurer point neutre. Quand un homme se déclare hautement pour la Religion , d'abord on murmure ; mais bientôt on se tait , on s'accoutume à le laisser faire : les mauvaises compagnies prennent congé , et cherchent parti ailleurs. J'ai remercié Dieu de vous avoir donné M. le Duc de Beauvilliers dans ce voyage (1). Il faut , monsieur , que Dieu vous aime bien , pour vous donner , après tant d'infidélités , un si sensible goût pour le bien , avec tant de secours pour vous y soutenir. Veillez , priez , défiez-vous des autres , et encore plus de vous-même , pour ne perdre jamais les fruits d'une si précieuse miséricorde. On vous a confié de jeunes plantes que vous devez conserver soigneusement. Vous savez par votre expérience , ce qui est à craindre pour les personnes qui entrent dans le monde ; et rien ne leur sera plus utile , que d'être avertis pour vous de bonne amitié. Au reste , monsieur , je ne prends la liberté de vous dire tout ceci , qu'à cause que vous l'avez voulu , et que mon cœur me presse de le faire. Je voudrais vous voir déjà comblé de toutes sortes de bénédictions. Je prie Notre-Seigneur de vous conserver pour le corps et encore plus pour l'ame. Personne ne sera jamais , monsieur , avec plus de zèle que moi , etc.

(1) Ce Duc avait été choisi par Louis XIV pour accompagner le Dauphin en 1688 , dans sa première campagne. Nous sommes portés à croire que le militaire à qui ces lettres furent écrites , était Jules-Armand Colbert , Marquis de Blainville , fils du Ministre , et frère de la Duchesse de Beauvilliers. On voit , par les lettres 47 et 48 , que ce militaire , quoique jeune , avait un grade dans l'armée ; et le Marquis de Blainville , né en 1664 , avait été fait Colonel en 1684.

43.

L'onction de la grâce supplée aux lectures qu'on ne peut pas faire. Pratique de recueillage parmi les embarras ordinaires de la vie.

Paris, 30 octobre 1688.

Vous ne devez pas croire, monsieur, qu'on s'éloigne de Dieu, quand on perd la liberté de lire de bons livres. On doit à Dieu la fidélité de profiter d'un si grand secours, quand il nous le laisse; mais quand il l'ôte par une vraie nécessité, il y supplée par sa miséricorde. Alors il devient lui-même notre livre intérieur; il se présente au milieu de tous les embarras; il fait entendre la douceur de sa voix jusqu'au fond de l'ame; il fait sentir la vanité, la corruption et la misère de tout ce qui est au dehors, et il écrit lui-même dans le cœur, par son Saint-Esprit, une loi vivante et ineffaçable. Contentez-vous donc, monsieur, tandis que vous ne pourrez faire autrement, de dire votre Bréviaire (1) avec attention, sans vous trop gêner. Ce qui vous aura le plus touché; dans les paroles de l'Office, demeurera dans votre cœur, et vous pourrez le rappeler dans ces lieux de dissipation, où il n'est permis ni de lire ni de prier. Alors le

(1) Cette partie de la lettre pourrait faire douter qu'elle ait été écrite à un militaire. Mais cela ne paraîtra point étonnant, si, comme nous le supposons, ce militaire était fils du grand Colbert: car on sait que ce Ministre avait fait imprimer un Bréviaire pour l'usage de sa maison; et cette dévotion de réciter l'office divin était alors assez commune, même parmi les personnes de la cour. On en trouvera un exemple non moins remarquable dans la lettre 61, ci-après.

monde ne pourra vous empêcher de sentir combien il est méprisable ; d'élever votre cœur vers Dieu , à qui seul vous le réservez ; de l'invoquer avec confiance dans les besoins ; de régler vos paroles suivant sa loi. Voilà monsieur , un culte invisible qui échappe au monde , et qu'il ne peut censurer. Quand la dissipation involontaire vous aura empêché d'avoir ces bonnes pensées , ne vous découragez point ; reprenez-les doucement ; remettez-vous dans votre place sous la main de Dieu , et vous serez presque comme si vous n'en étiez point sorti. Dans ces commencemens , faites-vous une espèce de règle d'élever votre cœur à Dieu , et de vous offrir à lui , à certaines heures et en certaines occasions principales. Par là vous acquerez insensiblement l'habitude d'agir en sa présence ; elle vous deviendra douce et facile. Je suis monsieur , très-parfaitement , etc.

44 * A.

Méthode que les commençans doivent suivre dans l'oraison.

Paris , 1 juin 1689.

IL ne faut pas tarder , monsieur , à vous témoigner ma joie sur les choses que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les deux définitions que vous me rapportez sont si justes , qu'il ne reste rien à y ajouter. Il est certain que , quand on a posé les fondemens

(*) Cette lettre et la suivante se trouvent en partie , dans les éditions précédentes , parmi les *Divers Sentimens et Avis chrétiens* , n. IX.

d'une entière conversion de cœur, d'une exacte pénitence, et d'une sérieuse méditation de toutes les vérités du Christianisme en détail, et par rapport à la pratique, plusieurs personnes s'accoutument peu à peu tellement à toutes ces vérités, qu'à la fin elles les envisagent d'une vue simple et fixe, sans avoir besoin de recommencer toujours à se convaincre de chacune en particulier. Alors ces vérités se réunissent toutes dans un certain goût de Dieu si pur et si intime, qu'on trouve tout en lui. Ce n'est plus l'esprit qui raisonne et qui cherche; c'est la volonté qui aime, et qui se plonge dans le bien infini. Mais cet état n'est pas le vôtre. Il faut que vous marchiez longtemps par la voie des pécheurs qui commencent à chercher Dieu; la méditation ordinaire est votre partage: trop heureux que Dieu daigne vous y admettre! Marchez donc, monsieur, en esprit de foi, comme Abraham, sans savoir où vous allez; contentez-vous du pain quotidien, et souvenez-vous que, dans le désert, la manne qu'on amassait pour plus d'un jour se corrompait d'abord: tant il est vrai que les enfans de Dieu doivent se renfermer dans l'ordre des grâces présentes, sans vouloir prévenir les desseins de la Providence sur eux.

Méditez donc, puisque voici pour vous le temps de méditer tous les mystères de Jésus-Christ, et toutes les vérités de l'Évangile que vous avez si long-temps ignorées et contredites. Quand Dieu aura bien effacé en vous l'impression de toutes les maximes mondaines, et que l'esprit de Jésus-Christ n'y laissera plus aucune trace de vos anciens préjugés, alors il faudra examiner l'attrait que la grâce vous donnera, et le

suivre pas à pas sans le prévenir. Cependant demeurez en paix dans le sein de Dieu, comme un petit enfant entre les bras de sa mère. Contentez-vous seulement de penser à vos sujets de méditation d'une manière simple et aisée, laissez-vous aller doucement aux vérités qui vous touchent, et que vous sentez qui nourrissent votre cœur; évitez tous les efforts qui échauffent la tête, et qui mettent souvent beaucoup moins la piété dans une volonté pure et droite de s'abandonner à Dieu, que dans une vivacité d'imagination dangereuse. Fuyez aussi toutes les réflexions subtiles : bornez-vous à des considérations aisées; repassez-les souvent. Ceux qui passent trop légèrement d'une vérité à une autre ne nourrissent que leur curiosité et leur inquiétude; ils se dissipent même l'esprit par une trop grande multitude de vues. Il faut donner à chaque vérité le temps de jeter une profonde racine dans le cœur; car il n'est pas seulement question de savoir, l'essentiel est d'aimer. Rien ne cause de si grandes indigestions que de manger beaucoup et à la hâte. Digérez donc à loisir chaque vérité, si vous voulez en tirer tout le suc pour vous en bien nourrir. Mais point de retours inquiets sur vous-même; comptez que votre oraison ne sera bonne, qu'autant que vous la ferez sans vous gêner, sans vous échauffer, et sans être inquiet.

Je sais bien que vous ne manquerez pas d'avoir beaucoup de distractions; mais il n'y a qu'à les supporter sans impatience, et qu'à les laisser disparaître, pour demeurer attentif à votre sujet, chaque fois que vous apercevrez l'égarément de votre imagination. Ainsi ces distractions involontaires ne pourront vous

nuire , et la patience avec laquelle vous les supporterez , sans vous rebuter , vous avancera plus qu'une oraison plus lumineuse , ou vous vous complairiez davantage. Le vrai moyen de vaincre les distractions est de ne les attaquer point directement avec chagrin : ne vous rebutez ni de leur nombre ni de leur longueur. Je n'ai point vu le livre du père Jésuite dont vous me dites tant de bien. J'espère que vous me le montrerez à votre retour. Vous savez , monsieur , combien je vous suis dévoué à jamais en Notre-Seigneur.

45 * A.

Sur le même sujet.

Paris , lundi 6 juin 1689.

JE crois , monsieur , que la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire a répondu à toutes les demandes que vous me faites. Il n'est question maintenant pour vous , que de vous occuper doucement des sujets que vous avez pris ; il est vrai seulement que vous devez rendre cette occupation la plus simple que vous pourrez , et voici comment :

Ne vous chargez point d'un grand nombre de pensées différentes sur chaque sujet ; mais arrêtez-vous aussi long-temps à chacune , qu'elle pourra donner quelque nourriture à votre cœur. Peu à peu vous vous accoutumerez à envisager les vérités fixement , et sans sauter de l'une à l'autre. Ce regard fixe et constant de chaque vérité servira à les approfondir davantage dans votre cœur. Vous acquerrez l'habitude de vous arrêter dans vos sujets par goût et par acquiescement

paisible ; au lieu que la plupart des gens ne font que les considérer par un raisonnement passager. Ce sera le vrai fondement de tout ce que Dieu voudra peut-être faire dans la suite en vous : il amortira même par là l'activité naturelle de l'esprit, qui voudrait toujours découvrir des choses nouvelles, au lieu de s'enfoncer davantage dans celles qu'il connaît déjà. Il ne faut pourtant pas se forcer d'abord pour continuer à méditer une vérité, lorsqu'on n'y trouve plus aucun suc : je propose seulement de ne la quitter que quand vous sentez qu'elle n'a plus rien à vous fournir pour votre nourriture.

Pour les affections, recevez toutes celles que la vue de votre sujet vous inspirera, et laissez-vous-y aller doucement : mais ne vous excitez point à de grands efforts, car ces efforts vous épuiseraient, vous échaufferaient la tête, vous dessècheraient même, en ce qu'ils vous occuperaient trop de vos propres mouvemens ; vous donneraient une confiance dangereuse en votre propre industrie pour vous toucher vous-même ; enfin vous attacheraient trop au goût sensible, et par là vous prépareraient de grands mécomptes pour les temps où vous serez plus sec. Contentez-vous donc de suivre simplement et sans réflexion les mouvemens affectueux que Dieu vous donnera à la vue de votre sujet ou de quelque autre vérité. Pour les choses d'un autre état plus élevé, n'y songez point : il y a le temps de chaque chose, et l'importance est de ne le prévenir jamais. C'est une des plus grandes règles de la vie spirituelle, de se renfermer dans le moment présent, sans regarder plus loin. Vous savez que les Israélites suivaient dans le désert la colonne

de nuée ou de feu , sans savoir où elle les menait. Ils ne pouvaient prendre de la manne que pour un jour ; le reste se corrompait.

Il n'est point question d'aller vite ; il est question de bien aller. Si un de vos domestiques , dans un voyage , voulait toujours chercher les moyens de faire la plus grande diligence , vous lui diriez : Mon ami , vous irez assez vite , pourvu que vous ne vous arrêtiez point , que vous suiviez la route que je vous marquerai , et que vous arriviez le jour qu'il me plaira. Voilà précisément ce que Dieu vous dit , et comment il veut que vous le serviez. Point d'autre volonté , même pour les plus grands biens , que celle de suivre la sienne. Maintenant ne songez qu'à poser les fondemens de l'édifice , et à les bien creuser par un entier renoncement à tout vous-même , et par un abandon sans aucune réserve aux ordres de Dieu. Après cela , Dieu élèvera sur ce fondement tel édifice que bon lui semblera. Livrez-vous à lui , et fermez les yeux. Que cette conduite de foi , où l'on marche comme Abraham , sans savoir où l'on va , est grande , et qu'elle attire de bénédictions ! Alors Dieu sera votre guide , et il voyagera lui-même avec vous , comme il est dit qu'il s'était fait voyageur avec les Israélites , pour les mener pas à pas au travers du désert , jusques à la Terre promise. Que vous serez heureux , monsieur , si vous laissez Dieu prendre possession de vous , pour y faire selon ses vues , et non selon votre goût , tout ce qu'il voudra.

46.

Sur la pratique du recueillement habituel ; avis pour le temps de l'oraison.

Paris , 9 juin 1689.

RIEN ne doit, monsieur, vous empêcher de vous recueillir en la présence de Dieu, lorsque vous êtes à cheval, et que vous ne pouvez lire pour prendre un sujet particulier de méditation. Mais il faut observer les choses suivantes : 1^o de ne mettre point ce recueillement en la place de votre méditation, pour vous dispenser de la faire, lorsque vous pouvez ménager votre temps pour faire votre méditation avant ou après vos courses à cheval ; 2^o de mêler cette présence de Dieu d'actes distincts et de réflexions particulières sur les vérités que vous avez déjà méditées, toutes les fois que ces actes et ces réflexions seront propres à vous ranimer et à vous recueillir davantage ; 3^o de ne vous lasser jamais dans ce recueillement, et de vous délasser l'esprit par de petits intervalles d'amusement innocent et de gaieté, toutes les fois que vous en sentirez le besoin. Je suis persuadé même que cette présence de Dieu vous deviendra insensiblement fréquente et familière. Pour votre manière de méditer, elle est bonne, et vous n'avez, monsieur, qu'à la continuer. Soyez gai comme un homme qui a trouvé le vrai trésor, et qui n'a plus besoin de rien. Vivez au jour la journée, sans vous mettre en peine ; car *chaque jour*, comme dit Jésus-Christ (a), *aura soin de lui-même*. C'est que chaque

(a) *Matth.* vi. 34.

jour apporte sa grâce et son onction avec ses peines et ses tentations. Parlez à Dieu familièrement : soyez avec lui simple comme un petit enfant. Plus votre volonté sera morte à tous les vains désirs du siècle et aux plaisirs corrompus, plus vous goûterez une certaine joie innocente et enfantine, qui est infiniment au-dessus des magnifiques divertissemens par lesquels les sages du siècle essaient en vain d'apaiser leur inquiétude. O qu'ils sont tristes, malheureux, et rongés par l'ennui au milieu des spectacles ! Vous rirez de leur folie qui passe pour une sagesse, et vous aurez la sagesse véritable, en ne voulant plus que Dieu, et en goûtant la joie du Saint-Esprit avec simplicité. Je vous envoie, monsieur, les noms pour le soldat en faveur duquel je vous ai déjà importuné. Voyez, sans vous gêner, si vous pouvez délivrer ce malheureux, et s'il mérite sa délivrance autant qu'on me l'a dit.

47.

Sur la pratique du recueillement ; sur les jeux de hasard et les chansons profanes.

Paris, 2 juillet 1689.

JE vous suis très-obligé, monsieur, de l'extrême bonté et des termes pressans avec lesquels vous avez écrit au capitaine du soldat qu'on veut tâcher de délivrer. Comme c'est un de mes bons amis qui a souhaité de moi que je vous importunasse là-dessus, je n'ai pu le lui refuser, et j'ai passé par-dessus toutes les règles de discrétion, espérant que vous me le pardonneriez.

N'hésitez pas, monsieur, à vous recueillir en la présence de Dieu, quand le goût vous en viendra, pourvu que ce goût n'aille pas à une trop longue ou trop forte attention. Vous pouvez pratiquer ce recueillement dans certains momens dérobés en beaucoup d'occasions, pourvu que cela soit sans préjudice de vos temps réglés d'oraison.

Je ne crois pas que vous deviez pousser à la dernière exactitude le réglément que vous avez fait sur les jeux de hasard. Il est dangereux de faire des règles qui ne soient pas observées. Pour accoutumer les domestiques à obéir fidèlement, il faut ne leur ordonner que les choses qu'on veut qui s'observent avec exactitude : autrement l'autorité se diminue. Pour la livrée, je crois qu'on peut lui recommander de ne jouer pas aux cartes, parce que ces gens-là s'échaufferaient trop au jeu. Il en arriverait de trop grosses pertes, des querelles, et souvent des larcins domestiques, pour réparer les pertes du jeu. Mais pour leur adoucir cette sévérité, je voudrais leur fournir des dames, et d'autres petits jeux propres à les amuser. Par là ils seraient sans prétexte de chercher d'autres jeux : mais je voudrais qu'ils ne jouassent point d'argent. Pour les autres domestiques un peu plus honnêtes gens, il me semble qu'il ne faut pas y regarder de si près. Vous pouvez seulement les prendre par raison, et leur faire entendre que vous ne voulez point de gens adonnés au jeu, et qui ne sachent point s'occuper. Pour les occuper, il faut voir le talent de chacun : donner quelque chose à écrire à l'un; à l'autre de petites commissions; à cet autre des comptes à faire, etc. C'est l'oisiveté qui fait qu'on a

tant de peine à bannir le jeu. Voilà, monsieur, ma pensée sur cet article.

Pour les airs de l'opéra, c'est à vous à savoir l'impression qu'ils peuvent vous faire : je dis qu'ils peuvent vous faire ; car quoiqu'ils ne vous en fassent point en certains temps, ils peuvent vous en faire en d'autres, où les tentations se réveillent. Supposé que ces airs ne vous fassent aucun mauvais effet ; je croirais que vous pourriez en chanter, mais sans prononcer les paroles, qui sont d'elles-mêmes assez insipides, et qui ne doivent avoir rien d'agréable pour vous dans les sentimens où Dieu vous met. Il y a encore une autre règle à observer, qui est de ne chanter jamais ces airs en des lieux où vous puissiez être entendu par des gens qui croiront que votre exemple les autorise pour les chanter aussi, ou qui jugeront mal de la sincérité de votre piété, vous voyant plein de ces chansons profanes. Excepté ces choses que je viens de marquer, je souhaite fort, monsieur, que vous soyez en pleine liberté de vous réjouir innocemment ; car la joie est très-utile et très-nécessaire pour votre corps et pour votre ame.

L'homme qui fait vos cartes peut y travailler les fêtes et les dimanches ; mais moins que les autres jours et hors des heures de l'office, où il est bon qu'il soit libre d'aller. *Cupio te in visceribus Christi Jesu.* C'est le souhait de saint Paul (a).

(a) *Philip.* 1. 8.

48.

Comment un homme en dignité doit travailler à arrêter la fougue des jeunes gens de la cour; discipline qu'il doit maintenir parmi les troupes.

Paris, 7 août 1689.

J'AI reçu, monsieur, avec une sensible joie votre dernière lettre, où j'ai trouvé de grandes marques de la bonté avec laquelle Dieu vous mène comme par la main. Vous vous étiez trompé en espérant que de jeunes gens mis ensemble chez un homme aussi jeune que vous, et avec qui ils ont été si familiers au milieu de leurs désordres, se contraindraient pour l'amour de vous. C'est ce qu'il ne sera permis d'attendre d'eux, que quand vous serez devenu par l'âge, par les emplois, et par la réputation de vertu, une très-vénérable personne. Jusque-là il faut se contenter de mettre un de ces jeunes gens avec trois ou quatre vieux officiers, afin que l'ennui et la disproportion de la compagnie servent de barrière. Il n'y a que le mélange qui puisse vous sauver; et c'est à vous, monsieur, à le faire, en sorte qu'il ne soit pas trop choquant, et qu'il suffise néanmoins pour arrêter la fougue des jeunes gens de la cour. Vous n'en sauriez mettre trois ou quatre d'une certaine façon ensemble, sans vous exposer à de grands fracas. Pour le passé, il est passé; vous ne pouvez point le rappeler: il suffit de l'abandonner sans réserve à la miséricorde de Dieu, afin de porter devant lui toute l'humiliation de cette faute, qui n'est point une faute volontaire, et qui n'est qu'un pur manquement de pré-

voyance. Pour vos domestiques, vous ne pouvez réparer le scandale, que par votre bon exemple, et par vos précautions pour leur épargner de semblables spectacles. Dieu a permis tout cela pour vous montrer par expérience ce que vous devez éviter. Ne vous en inquiétez point; ce n'est rien, pourvu que vous preniez bien garde à l'avenir. L'affaire étant embarquée, vous ne pouviez rien faire de mieux que ce que vous avez fait, qui est de recevoir tout fort sérieusement, de ne rien dire, et de finir sans éclat.

Pour le bois que vos gens brûlent, voici mes pensées. Je vous supplie de les recevoir simplement comme je vous les donne, et d'éviter le scrupule.

1^o Je prendrais comme les autres le fourrage, etc. parce que vous ne sauriez faire autrement que tout le reste de l'armée. On n'a point en campagne d'autre manière de subsister, et vous feriez une espèce de scandale en témoignant condamner l'unique manière dont le Roi veut et peut entretenir ses troupes.

2^o Pour les arbres fruitiers qui peuvent nourrir les paysans, ou pour les bois des maisons, je ne souffrirais point qu'on les brûlât, ni qu'on les prît, toutes les fois qu'on peut en quelque manière faire autrement; car il n'y a que la seule nécessité qui doive autoriser cette conduite, qui, hors du cas de la nécessité, devient très-mauvaise.

3^o Pour le bois qui n'est point fruitier, je crois qu'il faut encore se contenter d'en couper des branches, plutôt que de le couper, pourvu que les branches fussent à votre besoin; car, comme la nécessité est votre seul titre, il ne faut faire aussi, précisément, que ce que la vraie nécessité vous contraint de faire;

et encore, en ce cas, doit-on (ne pouvant s'abstenir d'user du bien d'autrui) en user avec toute la modération et l'humanité possible, en sorte que vous ménagiez le bien d'autrui, comme vous ménageriez le vôtre propre en pareil cas de nécessité.

4^o Je crois qu'il faut éviter de prendre sur le prochain, dans la campagne, toutes les choses que la police du camp donne moyen d'acheter, dans le camp ou aux environs, à un prix qui ne soit point excessif. Si le prix était excessif, et qu'il fallût aller à un grand nombre de lieues du camp pour les acheter, ces circonstances rendraient l'achat impraticable, et il ne faudrait pas se rendre singulier et scrupuleux, pour ne prendre pas, comme tout le reste de l'armée, dans la campagne voisine, ce qu'on ne pourrait aller acheter plus loin, qu'avec des frais et des embarras excessifs. Quand la difficulté d'aller acheter devient si grande, et que toute l'armée la regarde comme insurmontable, alors on peut la considérer comme une vraie nécessité de prendre. Il est vrai que c'est un malheur qui doit affliger : mais enfin c'est un malheur inévitable que la guerre entraîne après elle. On en doit gémir devant Dieu ; mais on ne peut s'en délivrer.

Je suis ravi d'apprendre que votre fidélité pour Dieu augmente, quoique vous n'ayez point de ferveur et de goût sensible. Cet attachement à Dieu, tout sec et tout nu, est bien plus pur. Dieu vous aime beaucoup de vous mener par ce chemin qui est raboteux, et où il faut grimper, sans regarder jamais derrière soi, mais qui est le plus droit pour arriver à lui. Ne laissez pas de goûter, avec une simplicité d'enfant à la mamelle, toutes les douceurs que la misé-

ricorde divine fera couler sur vous ; car la sécheresse et l'onction , tout est également utile quand c'est Dieu qui les donne. O que tout ce qui vient de lui est bon ! Tout se tourne à bien pour ceux qui aiment Dieu , et que Dieu aime. Qu'il règne seul ! à lui seul gloire ! Qu'il fasse sa volonté en nous et sur nous , et aux dépens de nous : qu'il la fasse sur la terre comme dans le ciel !

(151)

49 * A.

A UN AMI (1).

Prendre en esprit de pénitence les assujettissemens de son état ;
mépriser les discours du monde.

A Fontainebleau , 20 septembre (1696.)

J'AI été malade assez long-temps , et il ne fallait pas une raison moins forte que celle-là pour m'empêcher d'avoir l'honneur de vous écrire. Je pense avec plaisir que nous nous approchons du temps de

(1) Cette lettre et les suivantes , jusqu'à la 60^e , qui se trouvent en partie dans les éditions précédentes , sont adressées à la même personne. Nous les publions sur une copie revue par le Marquis de Fénelon. Nul doute que cet *ami* ne fût le Marquis de Blainville ; frère de la Duchesse de Beauvilliers , désignée par *la bonne* . . . (Lettres 54 , 55 , etc.) On a déjà vu (1^{re} sect. lett. 60 , tom. II , pag. 97 ; et 1^{re} sect. lett. 42 , pag. 153 de ce vol.) qu'il était en correspondance avec Fénelon. Il n'avait qu'une fille ; (lett. 56.) il avait une charge qu'il vendit en 1701 : (lett. 57.) et on lit dans le *Journal* manuscrit de *Dangeau* , 20 mars 1701 : « M. de Dreux , gendre de M. de Chamillard , achète la charge de Grand-Maitre de cérémonies de France qu'avait M. de Blainville. » Ce dernier trait lève toute ambiguïté.

votre retour. Vous aurez le loisir , pendant tout l'hiver , de vous fortifier dans vos bonnes résolutions , avec une famille pleine de bon esprit et de piété , qui vous aime , et qui est ravie de vous voir penser comme elle. Cependant il faut prendre en pénitence de vos péchés les assujettissemens fâcheux de l'état où vous êtes. Cette pénitence paraît courte et légère , quand on connaît ce qu'on doit à Dieu , et combien on lui a manqué. Les embarras mêmes qui semblent nuire à notre avancement dans la piété se tournent à profit , pourvu que nous fassions ce qui dépend de nous. C'est un commencement de renoncement à soi et à sa volonté , et un des plus solides sacrifices qu'on puisse faire.

Allez naturellement votre chemin , et les hommes ne vous nuiront point. Une conduite modérée , simple et ferme imposera silence. Quand même vous auriez à essuyer quelques mauvaises railleries , ce serait en être quitte à bon marché. N'est-il pas juste de souffrir quelque chose de la folie du monde , pour acquérir la vraie sagesse , après avoir été long-temps approuvé en voulant plaire à des aveugles ? On est trop jaloux d'une vaine réputation quand on craint les discours des hommes qu'on méprise , et dont on connaît l'égarément. Le principal est de vous réserver des heures pour vous munir , par vos exercices , d'un bon contre-poison contre leurs erreurs contagieuses. Lisez la vérité dans les paroles de vie éternelle. Priez , veillez , détachez-vous de vous-même. Aimez Dieu généreusement ; que ce qui est fait uniquement pour lui ne soit qu'à lui seul. Attendez tout de lui , sans vous négliger , pour être fidèle à ses dons.

Après un tel discours , je ne saurais , monsieur , me résoudre à finir par les complimens ordinaires. Ce que je pense par rapport à vous , et aux grâces que Dieu vous fait , est trop au-dessus de tous les complimens. Vous jugerez assez , par le langage de vérité qui est dans cette lettre , avec quel zèle je m'intéresse à tout ce qui vous touche.

(151)

50 * R.

Être très-réservé dans ses jugemens.

3 janvier 1697.

EN toutes choses jugez le moins que vous pourrez. C'est une voie bien simple , que de retrancher toute décision qui ne nous est pas nécessaire. Ce n'est pas une irrésolution ; c'est une défiance simple et un détachement pratique de notre propre sens , qui s'étend à tout , même aux choses les plus communes. Alors on croit ce qu'il faut croire , et on agit selon le besoin , avec une détermination simple , et sans confiance en soi par réflexion. Hors du besoin on ne juge point , et on laisse passer devant ses yeux toutes les apparences et les raisons de croire : mais on est si vide de soi et de son propre sens , qu'on est toujours prêt à recevoir d'autrui , à croire qu'on se trompe , et à revenir sur ses pas en petit enfant que sa mère ramène par la main. C'est ce vide de l'esprit et cette docilité d'enfant que je vous souhaite. Elle mettra la paix dans votre cœur , et entre vous et votre prochain.

(150)

51 * A.

Supporter patiemment ses défauts ; ne pas trop raisonner sur soi-même.

A Cambrai , 23 août 1697.

ME voici , monsieur , plus proche de vous que je ne l'étais , et plus en repos qu'à Versailles. Pour vous , je ne sais précisément où vous êtes ; mais j'espère que ma lettre vous trouvera. Je me flatte même que vous ne retournerez point à Paris , sans passer par Cambrai , où vous êtes souhaité et aimé sans mesure. N'y venez pourtant pas irrégulièrement , avant que tous vos devoirs d'armée soient finis. En attendant , priez pour moi , et aimez-moi toujours. Je prie Dieu qu'il vous conserve dans une entière fidélité à sa grâce. *Qui cœpit in te opus bonum , perficiat usque in diem Christi* (a). Il faut se supporter patiemment soi-même sans se flatter , et s'assujettir sans relâche à tout ce qui peut vaincre nos penes et nos répugnances intérieures pour nous rendre plus souples aux impressions de la grâce pour la pratique de l'Évangile. Mais ce travail doit être paisible et sans trouble : il doit même être modéré , pour n'entreprendre pas de faire tout l'ouvrage en un seul jour. Il faut tâcher de raisonner peu et de faire beaucoup. Si on n'y prend garde , toute la vie se passe en raisonnemens , et il faudrait une seconde vie pour la pratique. On court risque de se croire avancé à proportion des lumières qu'on a sur la perfection. Toutes ces belles idées , loin d'avancer la mort à nous-mêmes , ne servent qu'à en-

(a) *Philip.* 1. 6.

tretenir secrètement la vie d'Adam en nous, par une confiance en nos vues. Soyez, mon très-cher monsieur, bien désabusé de votre esprit et de vos vues de perfection ; ce sera un grand pas pour devenir parfait. La petitesse et la défiance de vous-même, avec l'ingénuité, sont les vertus fondamentales chez vous. Rien au monde ne vous sera jamais aussi intimement dévoué que, etc.

52.

Éviter la hauteur et la décision ; pratiquer la douceur et l'humilité.

Je vous recommande toujours de craindre la hauteur, la confiance en vos pensées, la décision dans vos discours : soyez doux et humble de cœur, c'est-à-dire que la douceur doit venir d'une humilité sincère : l'âpreté et le défaut de modération ne viennent que d'orgueil. Pour s'adoucir, il faut se rabaisser et s'apetisser par le fond du cœur. Un cœur humble est toujours doux et maniable dans le fond, quand même la superficie serait rude, par les surprises d'une humeur brusque et chagrine. Veillez, priez, travaillez, supportez-vous vous-même, sans vous flatter. Que vos lectures et vos oraisons se tournent à vous éclairer sur vous-même, à vous corriger, et à vaincre votre naturel en présence de Dieu.

53.

Sur le rapport d'autrui, et sur l'oraison.

JE serai bien aise, mon cher *typographe*, que mon courrier n'aille point paraître à Versailles, et que vous ayez la bonté d'y faire rendre mes lettres. Vous en trouverez aussi une pour la bonne...., que je vous prie de lui donner. Demeurez-bien uni avec elle. Quand vous ne serez pas content d'elle sur quelque chapitre, ne formez aucun jugement, et ne vous laissez point aller à votre penchant naturel de décider rigoureusement. Supportez-la même dans ses imperfections les plus grossières, et souvenez-vous de la compensation avec les vôtres. Souvent, sous l'écorce la plus dure et la plus raboteuse, il y a un tronc vif et plein de sève qui porte d'excellens fruits. Souvent une superficie douce et polie cache des choses trompeuses et corrompues. Supportez beaucoup le prochain ; jugez très-rarement ; défiez-vous sans cesse de vous-même ; soyez en garde contre vos préjugés et contre vos goûts. Amusez-vous dans votre solitude sans vous dissiper, et sans vous passionner pour aucun amusement. Dans votre oraison, ne négligez ni la vue des conseils évangéliques, ni celle de vos défauts opposés ; mêlez-y beaucoup d'affections simples ; ne négligez pas les résolutions, quand vous sentirez qu'elles sont convenables à vos besoins. Après toutes ces choses nécessaires, je vous en recommande une moins importante, qui est de m'aimer toujours. Vous ne pouvez, mon cher *typographe*, aimer un homme qui soit à vous plus tendrement et plus intimement que moi.

.54 * A.

(150)

Bon usage des maladies ; se défier de ses propres jugemens.

A Cambrai, (juin 1700.)

ON dit que vous êtes malade, mon très-cher fils en Notre-Seigneur, et que vous souffrez. Votre souffrance m'afflige, car je vous aime tendrement ; mais je ne puis m'empêcher de baiser la main qui vous frappe, et je vous conjure de la baiser amoureusement avec moi. Vous avez abusé autrefois de la santé et des plaisirs qu'elle donne. L'infirmité et les douleurs qui la suivent sont votre pénitence naturelle. Je prie Dieu seulement qu'il abatte encore plus votre esprit que votre corps, et qu'en soulageant le dernier selon le besoin, il vous désabuse pleinement de l'autre. O qu'on est fort quand on ne croit plus l'être, et qu'on ne sent plus que la faiblesse et les bornes de son propre esprit ! Alors on est toujours prêt à croire qu'on se trompe, et à l'avouer en se corrigeant ; alors on a l'esprit toujours ouvert à la lumière d'autrui ; alors on ne méprise rien que soi et ses pensées ; alors on ne décide rien, et on dit les choses les plus décisives du ton le plus simple et le plus déférent pour autrui ; alors on se laisse volontiers juger, on se livre sans peine, on donne droit de censure au premier venu. En même temps on ne juge de personne que dans le vrai besoin ; on ne parle qu'aux personnes qui le souhaitent, et en leur disant ce qu'on croit voir en elles d'imparfait, on le dit sans décision, plutôt pour n'user point d'une réserve contraire à ce que ces per-

sonnes souhaitent, que pour vouloir être cru, et pour se contenter dans sa critique.

Voilà, mon très-cher malade, la santé que je vous souhaite dans l'esprit, avec une véritable guérison du corps. En attendant, souffrez avec humilité et patience. Dieu sait quelle joie j'aurais si je pouvais vous embrasser, et vous posséder ici. Mais j'entends l'orage qui gronde plus que jamais; il ne faut pas le renouveler par notre impatience. Attendez donc encore un peu : dès qu'on croira que vous pourrez venir sans danger, votre présence sera une grande consolation pour moi dans mes peines. En retardant votre voyage, je prends encore plus sur moi que sur vous. Rien n'est plus sincère que la tendresse avec laquelle je vous suis tout dévoué.

55.

Se modérer en tout; exhortation à une conduite simple et ingénue.

JE crois, mon cher monsieur, que vous pouvez suivre le conseil qu'on vous avait donné aux eaux : suivez-le librement; mais ayez de plus en plus attention pour ne vous relâcher jamais, pour éviter la dissipation, pour éviter les compagnies et les liaisons qui rappelleraient le goût du monde, et qui ralentiraient votre grâce. Demeurez uni à la bonne..... malgré l'opposition de vos deux naturels, et la vivacité qui vous rend l'un et l'autre si sensibles.

Je pense souvent à vous avec plaisir; mais il faut se contenter d'y penser de loin, et se rapprocher en esprit par l'union à celui en qui toutes les distances

ne sont rien. Ne voyez point trop le monde. Ne vous fatiguez point ni d'étude, ni de solitude sauvage, ni même d'exercices de piété. Prenez tout avec modération ; variez et diversifiez vos occupations ; ne vous passionnez sur aucune. Arrêtez-vous dès que vous sentez un certain empressement qui vient de la passion. Défiez-vous de votre esprit décisif et dédaigneux. Dès qu'il vous échappe une parole de ce caractère, prenez d'abord un ton plus bas. Ne jugez point les autres sans nécessité. Ne vous laissez passer à vous-même aucun tour pour vous donner aux autres comme étant meilleur que vous n'êtes. Dieu sera avec vous, si vous avez au cœur une intention droite et simple de suivre tout ceci. Vous y manquerez ; mais il ne faut pas se rebuter ; et, en s'humiliant de ses fautes, il faut reprendre sa course pour réparer les faux pas où l'amour-propre fait broncher. Je suis, mon cher monsieur, de plus en plus tout à vous et à jamais.

56.

Divers avis pour une conduite sage et chrétienne

25 juillet 1700.

1° SOYEZ ferme dans vos exercices de piété, c'est-à-dire, dans vos lectures, votre oraison réglée de chaque jour, vos confessions et vos communions.

2° Que votre oraison ait toujours des sujets réglés, et proportionnés à vos besoins, pour humilier l'esprit et réprimer la sensualité du corps.

3° Que vos lectures tendent aux choses de prati-

que. et à la correction de vos défauts ; appliquez à votre personne tout ce que vous lirez.

4° Prenez garde aux compagnies que vous verrez fréquemment et avec familiarité ; craignez surtout et évitez celle des femmes.

5° Évitez de juger d'autrui en mal, sans nécessité ; que la vue de vos défauts vous empêche d'être si délicat et si rigoureux contre ceux d'autrui.

6° Accoutumez-vous à suspendre votre jugement dans toutes les choses où l'ordre de la prudence ne vous oblige pas de juger. Cette habitude de décider, et de décider en mal, entretient une précipitation de jugement, une présomption, une critique âpre et maligne, un attachement à son propre sens, et un mépris de celui d'autrui, qui sont incompatibles avec la vie intérieure, où il faut être doux et humble de cœur.

7° Évitez la dissipation que les engouemens portent toujours avec eux. Un engouement, dans sa première pointe, occupe trop ; il vide et dessèche l'intérieur ; un autre engouement succède au premier, et la vie se passe dans des entêtemens. Quand un engouement est dans sa première force, laissez-le ralentir, et faites oraison là-dessus ; ensuite, quand il sera modéré, prenez-en sobrement ce qu'il faudra, ou pour la santé de votre corps, ou pour amuser un peu votre esprit.

8° Ne songez à aucun changement d'état par inquiétude, par langueur, par une mauvaise honte d'être inutile dans le monde, par la démangeaison de faire un personnage. Les genres de vie que vous n'avez point éprouvés, ont leur piège, leurs épines,

leurs langueurs, que vous ne voyez pas de loin. *A chaque jour suffit sont mal; quand demain sera venu, il aura soin de lui-même* (a). Aujourd'hui ne soyez qu'à aujourd'hui. Il faut voir ce que deviendra madame de.... et mademoiselle votre fille. Il est inutile de faire des projets pour trois ans; Dieu donnera des ouvertures pour ce qu'il voudra faire.

9° La profession sainte que vous avez eue en vue, demande beaucoup de perfection de tous ceux qui y entrent. Un enfant qu'on y élève doit avoir une grande innocence : un homme âgé ne doit sortir du siècle pour y entrer, qu'autant qu'il a des marques extraordinaires de vocation. L'ennui d'être inutile dans le monde n'est point une raison pour s'ingérer dans ce saint ministère ; on y trouverait encore plus d'ennui que dans l'état laïque.

10° La chasse vous est nécessaire pour votre santé ; cette raison est décisive : n'en ayez aucun scrupule. Je ne crains point la chasse, mais bien les chasseurs. Que cet exercice du corps ne vous fasse point abandonner l'étude modérée. Vous aviez pris l'étude avec ardeur ; elle nuisait à votre santé, et à votre intérieur même. Amusez-vous un peu par les livres, sans application nuisible à la santé : cet amusement fera que vous chercherez moins les compagnies dangereuses.

11° Appliquez-vous à régler vos affaires, sans y attacher votre cœur, et sans aucune vue d'ambition.

12° Ne manquez à aucun de vos devoirs pour la cour, par rapport à votre charge et aux bienséances ;

(a) *Matth. vi. 34.*

mais point d'empressement pour les emplois qui réveillent l'ambition.

13^o Puisque Dieu permet que , depuis long-temps , vous n'ayez ni ouverture , ni repos de cœur avec*** , voyez-la rarement , et éloignez insensiblement les visites jusqu'à ce qu'elle se rapproche de vous , et que Dieu vous change l'un pour l'autre.

57 * A.

(149)

Eviter la hauteur , et s'appliquer à l'humilité.

4 avril 1701.

JE serais ravi de vous embrasser , mon cher monsieur ; mais vous ne devez point venir présentement sur cette frontière , à moins que le service ne vous y mène. Pour moi , j'irai recommencer mes visites au-delà de Mons , dès que la saison sera un peu adoucie. La vente de votre charge m'a fait plaisir : sachant combien elle vous en faisait , j'en ai senti un grand. Pour le service , vous ne devez point penser à le quitter présentement. Le goût d'ambition y est fort dangereux : s'il ne soutenait , on tomberait bientôt de lassitude ; et quand il soutient , il mène trop loin. Il faudrait servir le Roi par pure fidélité à Dieu , sans chercher aucune gloire mondaine.

Ne vous découragez point dans l'expérience de vos infidélités. Rien n'est si humiliant que la hauteur quand Dieu la fait voir , et qu'il en montre toute la déraison. Du moins , quand vous apercevez qu'elle vous a échappé , ramenez-vous , rapetissez-vous , rabaissez-vous , et qu'alors la pratique réelle soit le

fruit de votre bonne volonté : autrement vous n'aurez qu'en paroles la haine de la hauteur et l'amour de la petitesse. Un grand point, c'est d'être simple et de bonne foi dans le désir de se corriger ; alors on ne deguise, on ne soutient, on n'excuse point les hauteurs. On recule, on répare ; on avoue qu'on s'est trompé, ou qu'on a été trop vif ; on fait sentir que la hauteur n'est pas du fonds, et qu'on en souffre plus de confusion que ceux qu'on a fait souffrir. Ce qui n'est que dans la promptitude de l'humeur n'est que faiblesse, il faut s'en corriger ; mais ce mal n'est pas le plus dangereux. Pour la hauteur, elle vient de plénitude ; c'est un fond d'orgueil de démon. Ce fonds rend faux, âpre, dur, tranchant, dédaigneux, critique.

Soyez retenu avec le prochain, pour ne prendre aucun ascendant, pour éviter la dérision et la moquerie. Rappelez la présence de Dieu ; humiliez-vous devant lui, pour demeurer humble devant les hommes. Ne prenez des hommes que ce qu'il vous en faut pour le besoin de la société. Priez, lisez, et tournez vos lectures en une espèce d'oraison. Défiiez-vous de vos goûts pour le service, et en même temps de vos dégoûts pour le monde. Ne comptez pour rien aussi vos goûts pour une retraite belle en idée. En un mot, ne comptez pour rien tous vos goûts et toutes vos pensées. Bornez-vous à votre devoir de chaque jour, qui est votre pain quotidien. En voyant moins la...., vous la verrez plus utilement que vous ne faisiez. Mille fois tendrement tout à vous.

58.

Mourir à ses goûts, et vivre dans une entière dépendance de la grâce.

JE vous souhaite paix, simplicité, recueillement, mort à vos goûts spirituels et corporels, défiance de votre propre esprit et de vos pensées, avec une grande fidélité pour remplir sans relâche toute la grâce de Dieu sur vous. Vous souhaitez que Dieu vous détruise, et ce souhait est bon, puisqu'on ne veut être détruit que pour établir Dieu sur les ruines de la créature ; mais il faut le désirer pour contenter Dieu, et non pour se contenter soi-même. Il faut que ce désir soit réel et constant dans tout le détail de la vie ; il faut qu'il soit modéré, et réglé par l'obéissance. Je suis, monsieur et très-cher fils, très-tendrement tout à vous.

59 * R.

(148)

Exhortation à la franchise, à la candeur, à la petitesse ; fuir les curiosités de l'esprit.

JE ne vous écris, mon bon et cher fils, que deux mots pour vous recommander de plus en plus la franchise, et d'éviter les retours de délicatesse sur vous-même qui font la plupart de vos infidélités et de vos peines. Plus vous serez simple, plus vous serez souple et docile. Pour l'être véritablement, il faut l'être pour tous ceux qui nous parlent avec charité. O que cet état d'être toujours prêt à être blâmé, méprisé, corrigé, est aimable aux yeux de Dieu ! Vous m'êtes

infiniment cher : *Despondi enim te uni viro virginem castam exhibere Christo* (a).

Soyez bon homme sans hauteur, ni décision, ni critique, ni dédain, ni délicatesse, ni tour de passe-passe d'amour-propre. Soyez vrai, ingénu, en défiance de votre propre sens. Soyez fidèle à renoncer à votre vanité et aux sensibilités de votre amour-propre dès que Dieu vous le montre intérieurement. *Pendant que la lumière luit, suivez-la pour être enfant de lumière* (e). Je prie Dieu qu'il vous rende doux, simple et enfant avec Jésus né dans une crèche. Ne soyez point habile, ni décisif, ni attentif aux fautes d'autrui, ni délicat et facile à blesser, ni meilleur en apparence qu'en vérité. O que la vérité est maltraitée dans ce qui paraît le meilleur en nous !

Retranchez toutes les curiosités qui passionnent, et soyez fidèle à ne parler jamais sans nécessité de ce que vous sauriez mieux qu'un autre. Surtout ne vous laissez point ensorceler par les attrait diaboliques de la géométrie. Rien n'éteindrait tant en vous l'esprit intérieur de grâce, de recueillement et de mort à votre propre esprit.

(a) *II Cor. xi. 2.*

(e) *Joan. xii. 36.*

IL faut se sevrer des joies les plus innocentes, quand Dieu vous les refuse. Vous m'êtes très-présent en lui ; la foi a des yeux qui voient mieux les amis que les

yeux du corps. L'amour tendre que Dieu inspire, a des bras assez longs pour les embrasser malgré la distance des lieux. Souffrez en homme qui sait le prix de la souffrance en Jésus-Christ. Ménagez votre santé; délassiez-vous l'esprit pour soulager le corps; consolez-vous avec Dieu et avec de vrais amis pleins de lui; aimez-moi toujours, et comptez que je vous aime, comme Dieu sait faire aimer.

61.

A UN SEIGNEUR DE LA COUR.

Réponse à une consultation sur la sanctification des actions indifférentes, et sur la manière de faire les exercices de piété.

I.

COMMENT offrirai-je à Dieu mes actions purement indifférentes : promenades; cour au Roi; visites à faire et à recevoir; habillement; propretés, comme laver ses mains, etc.; lectures de livres d'histoire; affaires de mes amis ou parens dont je suis chargé; autres amusemens, chez des marchands, faire faire habits, équipages? Je voudrais, pour chacune de ces choses, savoir une espèce de prière, ou de manière de les offrir à Dieu.

RÉPONSE.

Les actions les plus indifférentes cessent de l'être, et elles deviennent bonnes, dès qu'on les fait avec l'intention de s'y conformer à l'œuvre de Dieu. Souvent même, elles sont meilleures et plus pures que certaines actions qui paraîtraient beaucoup plus vertueuses : 1^o parce qu'elles sont moins de notre choix et plus dans l'ordre de la Providence, lorsqu'on a besoin de les faire; 2^o parce qu'elles sont plus simples, et moins exposées à la vaine complaisance; 3^o parce que, si on les prend avec modération et pureté de

cœur, on y trouve plus à mourir à ses inclinations, que dans certaines actions de ferveur, où l'amour-propre se mêle ; enfin, parce que ces petites occasions reviennent plus souvent, et fournissent une occasion secrète de mettre continuellement tous les momens à profit.

Il ne faut point de grands efforts, ni des actes bien réfléchis, pour offrir ces actions qu'on nomme indifférentes. Il suffit d'élever un instant son cœur à Dieu, pour en faire une offre très-simple. Tout ce que Dieu veut que nous fassions, et qui entre dans les cours des occupations convenables à notre état, peut et doit être offert à Dieu : rien n'est indigne de lui, que le péché. Quand vous sentez qu'une action ne peut être offerte à Dieu, concluez qu'elle n'est pas convenable à un Chrétien ; du moins il faut le soupçonner, et s'en éclaircir. Je ne voudrais pas faire toujours une prière particulière pour chacune de ces choses : l'élévation de cœur dans le moment suffit. Cet usage doit être simple et aisé pour le rendre fréquent.

Pour les visites, emplettes, etc. comme il peut y avoir un danger de suivre trop son goût, j'ajouterais à l'élévation de cœur une demande de la grâce pour me modérer et pour me précautionner.

II.

Dans la prière, et principalement en disant le Bréviaire, j'ai fort peu d'attention, ou je suis des espaces de temps considérables que mon esprit est ailleurs, et il y a quelquefois long-temps qu'il est distrait lorsque je m'en aperçois. Je voudrais trouver un moyen ou pratique d'en être plus le maître.

RÉPONSE.

La fidélité à suivre les règles qui vous seront marquées, et à rappeler votre esprit toutes les fois que

vous apercevrez sa distraction , vous attirera peu à peu la grâce d'être dans la suite moins distrait et plus recueilli. Cependant portez avec patience et humilité vos distractions involontaires : vous ne méritez rien de mieux. Faut-il s'étonner que le recueillement soit difficile à un homme si long-temps dissipé et éloigné de Dieu ?

III.

A l'armée comment offrir à Dieu les choses qui sont par-dessus mon devoir, tant pour la fatigue que pour le péril : comme aller à la tranchée , n'y étant pas commandé , par curiosité voir ce qui se fait , ou à une occasion , sans y être commandé de même , si le cas en arrive.

RÉPONSE.

Dans les occasions périlleuses de la guerre , il est naturel de considérer l'aveuglement et la fureur des hommes , qui s'entretuent comme s'ils n'étaient pas déjà assez mortels. La guerre est une fureur que le démon a inspirée. Dieu ne laisse pas d'y présider , et d'en faire une action sainte , quand on y va sans ambition pour défendre sa patrie. Ainsi Dieu tire le bien même des plus grands maux. Ajoutez le néant et la fragilité de tout ce que le monde admire. Un petit morceau de plomb renverse en un moment la plus haute fortune. Dieu y conduit tout. Il a compté les cheveux de nos têtes ; aucun ne tombera sans son ordre exprès. Non-seulement il décide de la vie ; mais la mort même , quand il la donne aux siens , n'a rien de terrible. C'est pour eux une miséricorde , afin de les enlever à la hâte du milieu des iniquités. Il brise le corps pour sauver l'ame , et pour lui donner un royaume éternel.

Comme il faut faire son devoir dans son poste avec toute l'intrépidité que la foi inspire , je crois qu'il faut aussi s'acquérir par là le droit de n'aller point chercher des dangers inutiles hors des fonctions de providence. S'il y a une bienséance générale pour toutes les personnes du même rang que vous , qui vous engage à aller à la tranchée ou ailleurs au péril , sans y être commandé , du moins ne faites là-dessus que ce que feront les gens sages et modérés. N'imites point les gens qui se piquent de faire plus que tous les autres. C'est un grand soutien dans le péril , que de pouvoir penser que Dieu y mène ou par le devoir d'une charge , ou par une bienséance manifeste , fondée sur l'exemple des gens sages et modérés. Malheur à celui que la vanité y pousse ! il court risque d'être martyr de la vanité. Ne faites donc ni plus ni moins que les gens d'une valeur parfaite et modeste.

IV.

Savoir s'il est à propos que je continue à écrire sur mes tablettes les fautes que je fais , et mes péchés , afin de ne pas courir le risque de les oublier , si j'en faisais l'examen seulement quand je vais à confesse ; et si on n'y trouve point d'inconvénient. J'excite en moi le plus que je puis le repentir de mes fautes ; mais avec cela , je n'ai pas encore senti aucune douleur véritable. Quand je fais l'examen les soirs , je vois des gens plus bien parfaits qui se plaignent de trop trouver ; moi , je cherche , je ne trouve rien , et cependant il est impossible qu'il n'y ait dans ma conduite d'un jour bien des sujets de demander pardon à Dieu.

RÉPONSE.

Pour l'examen , vous devez le faire chaque soir , mais simplement et courtement. Dans la bonne disposition où Dieu vous met , vous ne commettrez vo-

lontainement aucune faute considérable , sans vous la reprocher et vous en souvenir. Pour les petites fautes peu aperçues , quand même vous en oublieriez beaucoup , cet oubli ne doit pas vous inquiéter. Le soin d'écrire sur vos tablettes peut être trop scrupuleux : je le retrancherais pendant un mois , pour essayer.

Quant à la douleur vive et sensible de vos péchés, elle n'est pas nécessaire : Dieu la donne quand il lui plaît. La vraie et essentielle conversion du cœur consiste dans une volonté pleine de sacrifier tout à Dieu. Ce que j'appelle volonté pleine , c'est une disposition fixe et inébranlable de la volonté à ne réserver avec l'amour de Dieu aucune des affections volontaires qui peuvent en altérer la pureté , et à s'abandonner à toutes les croix qu'il faudra peut-être porter pour accomplir toujours , et en toutes choses , la volonté de Dieu. Ce renoncement sans réserve et cet abandon sans réserve sont la plus solide conversion. Pour la douleur sensible , quand on l'a , il en faut rendre grâces ; quand on aperçoit qu'on ne l'a pas , il faut s'en humilier paisiblement devant Dieu , et , sans s'exciter à la produire par de vains efforts , se borner à être fidèle dans les occasions, et à regarder Dieu en tout.

Vous trouvez dans votre examen moins de fautes que les gens plus avancés et plus parfaits n'en trouvent : c'est que la lumière intérieure est encore médiocre. Elle croîtra , et la vue de vos infidélités croîtra à proportion. Il suffit, sans s'inquiéter , de tâcher d'être fidèle au degré de lumière présente , et de vous instruire par la lecture et par la méditation. Il ne faut pas vouloir entreprendre de prévenir les temps d'une grâce plus avancée , qui vous découvrira sans

peine ce qu'une recherche inquiète ne vous montrerait pas, ou qu'elle vous montrerait sans fruit pour votre correction. Cela ne servirait qu'à vous troubler, qu'à vous décourager, qu'à vous épuiser, et même qu'à vous dessécher par une distraction continuelle. Le temps dû à l'amour de Dieu serait donné à des retours forcés sur vous-même, qui nourriraient secrètement l'amour-propre.

V.

Dans mon oraison ou mes lectures méditées, mon esprit a peine à trouver quelque chose à dire à Dieu. Le cœur n'y est pas, ou bien il est inaccessible aux choses que l'esprit imagine.

RÉPONSE.

Il n'est pas question de dire beaucoup à Dieu. Souvent on ne parle pas beaucoup à un ami qu'on est ravi de voir : on le regarde avec complaisance ; on lui dit souvent certaines paroles courtes qui ne sont que de sentiment. L'esprit n'y a point ou peu de part : on répète souvent ces mêmes paroles. C'est moins la diversité de pensées, que le repos et la correspondance du cœur, qu'on cherche dans le commerce de son ami. C'est ainsi qu'on est avec Dieu, qui ne dédaigne point d'être notre ami le plus tendre, le plus cordial, le plus familier et le plus intime. Dans les meditations, on se fait à soi-même des raisonnemens courts et sensibles pour se convaincre, et pour prendre de bonnes mesures par rapport à la pratique, et cela est bon. Mais à l'égard de Dieu, un mot, un soupir, une pensée, un sentiment dit tout : encore même n'est-il pas question d'avoir toujours des transports et des tendresses sensibles ; une bonne volonté toute

nue et toute sèche, sans goût, sans vivacité, sans plaisir, est souvent ce qu'il y a de plus pur aux yeux de Dieu. Enfin, il faut se contenter de lui offrir ce qu'il donne lui-même, un cœur enflammé quand il l'enflamme, un cœur ferme et fidèle dans la sécheresse, quand il lui ôte le goût et la ferveur sensible. Il ne dépend pas toujours de vous de sentir; mais il dépend toujours de vous de vouloir. Ne songez donc qu'à bien vouloir également dans tous les temps; et laissez à Dieu le choix tantôt de vous faire sentir, pour soutenir votre faiblesse et votre enfance dans la vie de la grâce; tantôt de vous sevrer de ce sentiment si doux et si consolant, qui est le lait des petits, pour vous humilier, pour vous faire croître, et pour vous rendre robuste dans les exercices violens de la foi, en vous faisant manger à la sueur de votre visage le pain des forts. Ne voudriez-vous aimer Dieu qu'autant qu'il vous fera goûter du plaisir en l'aimant? Ce serait cet attendrissement et ce plaisir que vous aimeriez, croyant aimer Dieu. Ce qu'on fait sans goût par pure fidélité est bien plus pur et plus méritoire, quoiqu'il paraisse d'abord moins fervent et moins zélé. Lors même que vous recevez avec reconnaissance les dons sensibles, préparez-vous par la pure foi aux temps où vous pourrez en être privé, et où vous succomberiez tout à coup, si vous n'aviez compté que sur cet appui. Pendant l'abondance de l'été, il faut faire provision pour les besoins de l'hiver.

J'oubliais de parler des pratiques qui peuvent, dans les commencemens, faciliter le souvenir de cette offrande qu'on doit faire à Dieu de ces actions communes de la journée :

1° En former la résolution tous les matins , et s'en rendre compte à soi-même dans l'examen du soir.

2° N'en faire aucune que pour de bonnes raisons , ou de bienséance , ou de nécessité de se délasser l'esprit, etc. Ainsi, en s'accoutumant peu à peu à retrancher l'inutile , on s'accoutumera aussi à offrir ce qu'il est à propos de ne retrancher pas.

3° Le faire chaque fois qu'on entend sonner l'heure.

4° Se renouveler dans cette disposition toutes les fois qu'on est seul , afin qu'on se prépare mieux par là à s'en souvenir quand on sera en compagnie.

5° Toutes les fois qu'on se surprend soi-même dans une trop grande dissipation , qui va jusqu'à l'immodestie , ou à parler trop librement sur le prochain , se recueillir pour offrir à Dieu tout ce qu'on fera dans la suite de cette même conversation.

6° De recourir à Dieu avec confiance , pour agir selon son esprit , lorsqu'on entre dans quelque compagnie , ou dans quelque occupation qui peut faire tomber dans des fautes. La vue du danger doit avertir du besoin d'élever son cœur vers celui par qui on peut en être préservé.

A UN MILITAIRE.

Comment se soutenir parmi les dangers de sa profession.

Vous voilà à la veille de la guerre , et dans les lieux où elle commencera apparemment. Je prie le Dieu de paix de réunir tous les Chrétiens , et de rendre nos jours tranquilles. Je lui demande aussi votre

conservation ; j'entends non-seulement celle du corps , mais encore celle de l'ame , et je suis sûr que vous joignez de bon cœur pour cela vos prières aux miennes.

La contagion des mauvais exemples n'est pas moins dangereuse pour le salut , que les accidens de la guerre pour la vie corporelle. Tout ce qu'on voit , tout ce qu'on entend , attaque l'ame , et lui donne des coups mortels , si Dieu ne la rend intérieurement invulnérable. C'est par la prière que vous attirerez sur vous cette protection. La prière elle-même a besoin d'être soutenue par la lecture de l'Évangile , car nos méditations , pour être solides , ne doivent point être fondées sur nos propres pensées , mais sur celles de Dieu.

Si vous avez le loisir de lire les livres de Josué , des Juges , des Rois , de Judith et des Machabées , vous prendrez plaisir à y voir le Dieu des armées qui triomphe de l'orgueil de ses ennemis , et qui mène , comme par la main , ceux qui espèrent en lui. Ces livres vous inspireront un courage fondé sur la foi , et vous apprendront à sanctifier la guerre. Vous y trouverez des exemples aimables de guerriers fidèles , humbles , modestes , et qui se préparaient à combattre en priant. Il faut aussi , monsieur , que vous regardiez Dieu comme le chef de votre armée , comme la force de votre camp , comme votre bouclier. *Vous nous avez couverts* , lui dit le Roi-Prophète (a) , *du bouclier de votre amour. Soyez un homme fort , et combattez les combats du Seigneur* (e). Si vous êtes

(a) Ps. v. 13. (e) I Reg. xviii, 17.

fidèle à vaincre le monde et vos passions, qui sont vos plus redoutables ennemis, Dieu vous mettra au-dessus de tous les autres. Vous pourrez lui dire, comme David, ce héros si pieux : *Quand même je passerais au travers des ombres de la mort, je ne craindrais rien, puisque vous êtes avec moi* (a). Je souhaite de tout mon cœur, monsieur, que Dieu vous remplisse de plus en plus de cet esprit de foi et de confiance.

(a) Ps. xxii. 4.

(144)

63 *.

A UN MILITAIRE.

Sur la méditation, le choix des lectures, et la sainte liberté avec laquelle il faut agir en tout.

GARDEZ-VOUS bien, monsieur, de prendre au hasard des passages de l'Écriture pour vous occuper devant Dieu; c'est le tenter : car, encore que *toute l'Écriture soit inspirée pour instruire* (a) les hommes, tous les endroits ne sont ni également destinés à nous donner des instructions directes et immédiates, ni proportionnés à l'intelligence de chaque particulier, ni propres aux besoins de chaque fidèle. Choisissez donc les endroits qui conviennent davantage à votre état et à la correction de vos défauts. Cherchez ce qui inspire la vigilance, la confiance en Dieu, le courage contre soi-même, et la fidélité aux devoirs de sa condition. Joignez à cette lecture méditée une autre

(a) II Tim. iii. 16.

lecture dans la suite de la journée. Vous pouvez la prendre des *Entretiens* de saint François de Sales, qui vous instruiront du détail, vous en faciliteront les pratiques, vous encourageront, et vous montreront l'esprit d'amour libre et simple avec lequel il faut servir Dieu gaîment.

La considération de la grandeur et de la bonté de Dieu peut être souvent le sujet de vos réflexions ; mais vous ne devez point vous mettre à méditer, sans avoir des paroles particulières qui arrêtent votre esprit peu accoutumé à demeurer tranquille devant Dieu. Vous perdriez votre temps, et votre cœur ne serait pas nourri. Il vous faut toujours un sujet certain, mais un sujet clair, simple, sur lequel vous ne fassiez aucune réflexion subtile. Demandez plutôt à Dieu des affections qui vous attachent à lui : car ce n'est point par l'esprit ni par le raisonnement qu'il attire les âmes, c'est par le mouvement du cœur et par l'abaissement de notre esprit. N'espérez pas parvenir dans la méditation à n'être plus distrait, cela est impossible ; tâchez seulement de profiter de vos distractions, en les portant avec une humble patience, sans vous décourager jamais. Chaque fois que vous les apercevez, retournez-vous tranquillement vers Dieu. L'inquiétude sur les distractions est une distraction plus dangereuse que toutes les autres.

Une petite demi-heure de lecture méditée de l'Évangile le matin, et le soir une lecture réglée des *Entretiens* de saint François de Sales, vous suffiront, puisque vous avez peu de temps à vous. Employez le reste du temps libre à lire des livres d'histoire, de fortifications, et de tout le reste qui est utile à un homme

de votre rang. Jamais un moment de vide. Le moment où vous ne faites rien de réglé et de bon, est le moment où vous faites un très-grand mal. Gourmandez-vous vous-même sans pitié sur la vie molle, oisive et amusée.

Pour vos actions, quand elles sont bonnes en elles-mêmes, repoussez toutes les réflexions sur les motifs qui vous les font faire. Vous ne finiriez jamais avec vous-même, vous vous troubleriez, vous tomberiez dans le découragement, et, par de vains raisonnemens sur vos actions, vous perdriez tout le temps d'agir.

Il faut vous résoudre à mener une vie plus active que la vôtre. Vous devez voir les gens de votre condition; mais il faut être gai, libre, affable; rien de timide ni de sauvage. Demandez à Dieu qu'il vous ôte votre air timide et trop composé; donnez-vous à Dieu quand vous allez voir les gens; mais, pendant la conversation, ne soyez point distrait et rêveur, pour courir après la présence de Dieu qui vous échappe. Alors faites ce qu'il veut que vous fassiez, qui est d'être honnête et complaisant. Dans la suite, la présence de Dieu vous deviendra plus facile.

Ne prenez point la piété par un certain sérieux triste, austère et contraignant. *Là où est l'esprit de Dieu, là est la vraie liberté* (a). Si une fois vous l'aimez de tout votre cœur, vous serez presque toujours en joie avec le cœur au large. Si vous n'allez à lui qu'en Juif, par la crainte, vous ne le trouverez point, et vous ne trouverez, au lieu de lui, que gêne et trouble de cœur.

(a) II Cor. III. 17.

Ne manquez jamais d'aller à toutes les choses où les autres vont, non-seulement pour les occasions de danger, mais encore pour tout ce qui peut montrer votre assiduité à votre Prince.

Soyez bon ami, obligeant, officieux, ouvert ; cela vous fera aimer, et appaisera la persécution. Qu'on voie que ce n'est point par grimace ni par noirceur, mais par vraie religion et avec courage, que vous renoncez aux débauches des jeunes gens. D'ailleurs gaîté, discrétion, complaisance, sûreté de commerce, et nulle façon ; peu d'amis, beaucoup de connaissances passagères ; soin de plaire à ceux qui passent pour les plus honnêtes gens et dont l'estime décide, ou à ceux qui excellent dans le métier dont vous souhaitez vous instruire. Ne craignez point de les interroger quand vous serez parvenu à quelque commerce un peu libre avec eux.

64 *.

(49)

A UNE DAME

QUI FAISAIT PROFESSION DE PIÉTÉ (1).

Écouter Dieu, et non l'amour-propre.

Vous vous laissez trop aller à votre goût et à votre imagination. Remettez-vous à écouter Dieu dans l'oraison, et à vous écouter moins vous-même. L'amour-propre est moins parleur quand il voit qu'on ne l'é-

(1) Cette lettre et les suivantes, jusqu'à la 73^e inclusivement, sont écrites à la même personne et dans le même ordre.

coute pas. Les paroles de Dieu au cœur sont simples, paisibles, et nourrissent l'âme, lors même qu'elles la portent à mourir : au contraire, les paroles de l'amour-propre sont pleines d'inégalités, de trouble et d'émotion, lors même qu'elles flattent. Écouter Dieu sans faire aucun projet, c'est mourir à son sens et à sa volonté.

(50)

65 *.

Se mettre sans effort en la présence de Dieu.

NE vous inquiétez point sur votre mal ; vous êtes dans les mains de Dieu. Il faut vivre comme si on devait mourir chaque jour. Alors on est tout prêt, car la préparation ne consiste que dans le détachement du monde pour s'attacher à Dieu.

Pendant que vous êtes si languissante, ne vous gênez point pour faire votre oraison si régulièrement. Cette exactitude et cette contention de tête pourraient nuire à votre faible santé. C'est bien assez pour votre état de langueur, que vous vous remettiez doucement en la présence de Dieu toutes les fois que vous apercevez que vous n'y êtes plus. Une société simple et familière avec Dieu, où vous lui direz vos peines avec confiance, et où vous le prierez de vous consoler, ne vous épuisera point, et nourrira votre cœur. Ne craignez point de me dire tout ce que vous aurez pensé contre moi. Cette franchise ne me pe meta point, et servira à vous humilier.

(51)

66 *.

Combattre paisiblement les écarts et la légèreté de l'imagination.

JE crois que vous devez vous abstenir entièrement de vos dialogues d'imagination. Quoique vous en fassiez plusieurs qui vous excitent à des sentimens pieux, je crois que l'usage en est trop dangereux pour vous. Des uns vous passeriez toujours insensiblement aux autres, qui nourriraient vos peines, ou qui flatteraient le goût du siècle. Il vaut mieux les supprimer tous. Il ne faut pas les vouloir retrancher par violence ; ce serait vouloir suspendre un torrent : il suffit de ne vous en occuper point volontairement. Quand vous apercevrez que votre imagination commence, contentez-vous de vous tourner vers Dieu, sans entreprendre de vous opposer directement à ces chimères. Laissez-les tomber, en vous donnant quelque occupation utile. Si c'est l'heure de l'oraison, regardez toutes ces vaines pensées comme des distractions, et retournez doucement à Dieu dès que vous les apercevez ; mais faites-le sans trouble, sans scrupule, sans interrompre votre paix. Si, au contraire, cela vous vient pendant que vous êtes occupée de quelque travail extérieur, votre travail servira à vous tirer de ces rêveries. Il vaudrait même mieux, pour les commencemens, aller trouver quelqu'un, ou vous appliquer alors à quelque chose de difficile, pour rompre le cours de ces pensées, et pour en prendre l'habitude.

67 *.

(52)

Sur le même sujet.

IL faut absolument supprimer cette conversation d'imagination : c'est une pure perte de temps ; c'est une occupation très-dangereuse ; c'est une tentation que vous vous procurez. Vous êtes obligée à n'y adhérer jamais volontairement. Peut-être que l'habitude sera cause que votre imagination vous occupera encore malgré vous de toutes ces chimères ; mais il faut au moins n'y consentir pas, et tâcher doucement de les laisser tomber quand vous les apercevez. Le vrai moyen de vous en défaire est de vous occuper alors de l'oraison, ou de quelque travail extérieur, si l'oraison ne peut pas arrêter votre imagination excitée.

(53)

68 *.

Réponse à diverses difficultés sur l'attrait intérieur, le recueillement, l'ouverture de cœur, etc. et la manière d'être avec les créatures.

JE ne vois rien que de bon et de solide dans tout ce que vous me dites de votre oraison. L'attrait de Dieu que vous éprouvez est une grande grâce, et vous seriez très-coupable si vous manquiez à y correspondre pleinement. Ne craignez point de suivre cet attrait ; mais craignez de ne le suivre pas. Vous avouez que vous n'en êtes jamais détournée que par votre imagination légère, ou par de vains dialogues au dedans de vous-même, ou par des dépits d'orgueil.

Si vous étiez toujours fidèle à n'admettre volontairement aucune de ces dangereuses distractions, vous seriez toujours en paix et en union avec Dieu. Voici mes réflexions :

I. Vous dites qu'après même que vous avez manqué à votre recueillement, et que vous sentez le trouble de votre faute, *quelquefois la pensée vous vient de vous tenir tranquille dans votre douleur, et de vous unir à Jésus crucifié.* Vous ajoutez : *Voilà le meilleur moyen que je trouve pour appaiser ma peine.* Puisque c'est le meilleur, pourquoi en cherchez-vous d'autres qui vous nuisent ?

II. Vous parlez des *chimères* qui vous occupent l'esprit, et de l'*acquiescement* à la pensée de me les dire, *qui vous rend la tranquillité* ; et vous dites : *Je voudrais bien savoir s'il suffit de m'humilier devant Dieu avec ce même acquiescement, sans vous le dire.* Non, cela ne suffit pas. Vous n'êtes point véritablement humiliée devant Dieu, quand vous ne voulez point vous humilier devant l'homme que vous consultez comme son Ministre. C'est l'orgueil qui vous donne tant de répugnance à parler. Il faut, quoi qu'il en coûte, dire tout avec simplicité. Vous n'aurez point de véritable paix jusqu'à ce que vous vous y soyez accoutumée ; mais il faut le faire d'abord, sans hésitation, et sans vous écouter. Plus vous hésitez, plus vous aurez de peine à en venir à bout.

III. Ne vous étonnez point de faire *certaines communions sans consolation* ; cette sécheresse ne dépend pas de vous. On mérite souvent plus à être fidèle dans une sécheresse pénible et douloureuse à l'amour-propre, que dans une consolation sensible qui flatte et

qui élève le cœur. La lumière que vous dites qui vous fait passer outre pour communier, malgré vos scrupules, est très-bonne.

IV. Vous dites très-vrai en disant : *La crainte que j'ai de mes peines me les fait sentir doublement ; j'en suis même souvent quitte pour la crainte.* Ces peines, qu'on veut voir de loin, accablent bien plus que celles qu'on voit de près. Pourquoi vouloir les voir avant qu'elles viennent ? C'est se tourmenter par avance, et se mettre soi-même à pure perte en tentation de succomber.

V. Il y a trois manières d'être avec les créatures. 1^o Il faut être avec tout le monde en esprit de fidélité à son devoir quand on a quelque affaire avec le prochain. 2^o Il faut chercher quelque relâchement innocent d'esprit avec les personnes honnêtes avec qui la Providence nous met en société. Ce délassement d'esprit ne doit être cherché qu'aux heures qui succèdent au travail, et il ne faut pas espérer de trouver avec ces personnes la confiance et l'union de sentimens; il suffit d'y trouver un repos d'esprit pour se délasser. 3^o Enfin il faut être en simplicité et à cœur ouvert avec les personnes à qui on est uni par la grâce, et ces personnes se trouvent très-rarement. Il ne faut pas espérer d'en trouver beaucoup.

VI. Souvenez-vous que c'est *le goût de votre esprit*, que vous avouez que vous avez le plus de peine à sacrifier pour le soumettre à la grâce. C'est le point essentiel pour vous. Communiez, obéissez, renoncez à l'esprit. Je suis, en Notre-Seigneur, tout à vous.

(54)

69 *.

Divers avis sur l'oraison.

POUR ce qui regarde votre oraison , proposez-vous-y toujours quelque sujet simple , solide , et de pratique pour les vertus évangéliques. Si vous ne trouvez point de nourriture dans ce sujet , et si vous vous sentez de l'attrait et de la facilité pour demeurer en union générale avec Dieu , demeurez-y dans les temps où vous vous y trouverez attirée ; mais n'en faites jamais une règle , et soyez toujours fidèle à vous proposer un sujet , pour voir s'il pourra vous occuper et vous nourrir. Recevez sans résistance les lumières et les sentimens qui vous viendront dans l'oraison ; mais ne vous fiez point à toutes ces choses qui peuvent flatter votre orgueil et vous donner une vaine complaisance.

Il est meilleur d'être bien humble et bien confondu après les fautes qu'on a commises , que d'être content de son oraison , et de se croire bien avancé après qu'on a eu beaucoup de beaux sentimens et de hautes pensées en priant Dieu. Laissez passer toutes ces choses qui peuvent être des secours de Dieu ; mais comptez qu'elles se tourneront en illusion très-dangereuse ; si peu que vous vous y arrêtiez pour vous y complaire.

Le grand point est de se mortifier , d'obéir , de se défier de soi , de porter la croix. Au reste , je suis fort aise de ce que vous ne faites plus votre oraison avec cet empressement forcé qui vous gênait tant. L'oraison en est plus paisible , et vous en êtes plus com-

mode au prochain dans la société ; mais il ne faut pas que cette sainte liberté se tourne jamais en relâchement ni dissipation.

70 *.

(55)

De l'utilité des privations.

JE suis sincèrement fâché des contre-temps qui m'ont empêché de vous voir. En attendant ; suivez avec fidélité les lumières que Dieu vous donne pour mourir aux délicatesses et aux sensibilités de votre amour-propre. Quand on se délaisse entièrement aux desseins de Dieu , on est aussi content d'être privé des consolations , que de les goûter. Souvent même une privation qui dérange et qui humilie est plus utile qu'une abondance de secours sensibles.

Pourquoi ne vous serait-il pas utile d'être privée de ma présence et de mes faibles avis , puisqu'il est quelquefois très-salutaire d'être privé de la présence sensible et des dons consolans de Dieu même ? Dieu est bien près de nous lorsqu'il nous en paraît éloigné , et que nous souffrons cette absence apparente dans un esprit d'amour pour lui et de mort à nous-mêmes. Accoutumez-vous donc un peu à la fatigue. Les enfans , à mesure qu'ils croissent , passent , du lait d'une mère qui les porte dans son sein , à marcher seuls et à manger du pain sec.

(56)

71 *.

Précautions à prendre contre l'illusion.

NE faites aucune attention volontaire à ce que vous me mandez avoir éprouvé. De telles choses peuvent n'être que dans l'imagination : elles peuvent venir aussi d'une illusion du tentateur, qui voudrait vous tendre un piège, tantôt de vaine complaisance, tantôt de découragement. Il est vrai qu'il n'est pas impossible que ces choses viennent de Dieu. Aussi ne faut-il faire aucun effort ni acte pour les rejeter. Il n'y a qu'à les laisser passer sans les rejeter ni accepter, se contentant en général d'acquiescer à ce qu'il plaît à Dieu. Par cette disposition simple et générale, vous tirerez tout le fruit de ces choses, supposé qu'elles viennent de Dieu, sans vous exposer à aucun retour de complaisance ; et supposé qu'elles ne viennent pas de Dieu, vous serez à l'abri de toute illusion en ne vous arrêtant à rien qu'à Dieu seul.

72 *.

(57)

Préférer la charité et l'humilité à la réputation et au désir de savoir.

JE suis très-content de vos dispositions, et vous faites très-bien de me mander avec simplicité ce qui se passe en vous. N'hésitez point à m'écrire les choses que vous croirez que Dieu demande de vous.

Il n'est pas étonnant que vous ayez une espèce de jalousie et d'ambition pour vous avancer dans la spiritualité, et d'être dans la confiance des personnes

considérables qui servent Dieu. L'amour-propre recherche naturellement ces sortes de succès qui peuvent le flatter. Mais il s'agit non de contenter une espèce d'ambition en faisant un certain progrès éclatant dans la vertu, non d'être dans la confiance des personnes distinguées ; mais de mourir aux goûts flatteurs de l'amour-propre, de s'humilier, d'aimer l'obscurité et le mépris, et de ne tendre qu'à Dieu seul.

Ce n'est point à force d'écouter et de lire un langage de perfection, qu'on devient parfait. Le grand point est de ne s'écouter point soi-même, d'écouter Dieu en silence, de renoncer à toute vanité, et de s'appliquer aux vertus réelles. Peu parler, et faire beaucoup, sans se soucier d'être vu.

Dieu vous apprendra bien plus que toutes les personnes les plus expérimentées et que tous les livres les plus spirituels. Eh ! que voulez-vous tant savoir ? Qu'avez-vous besoin d'apprendre, sinon à être pauvre d'esprit et à trouver toute votre science en Jésus crucifié ? *La science enfle* : il n'y a que *la charité* qui *édifie* (a). Ne cherchez donc que la charité. Eh ! faut-il être si savant pour savoir aimer Dieu et pour se renoncer pour l'amour de lui ? Vous savez beaucoup plus de bien que vous n'en faites. Vous avez beaucoup moins besoin d'acquérir de nouvelles lumières, que de mettre en pratique celles que vous avez déjà reçues. O qu'on se trompe, quand on croit s'avancer en raisonnant avec curiosité ! Soyez petite, et n'attendez point des hommes les dons de Dieu.

(a) *I Cor. viii. 1.*

(58)

73 *.

Divers avis pour la paix intérieure.

JE vous prie de ne vous point inquiéter. Votre oraison est bonne, et vous ne devez point la quitter. Ce que vous m'en avez écrit fait fort bien comprendre en quoi elle consiste, et le fruit que vous en pouvez tirer. Continuez-la avec docilité, et laissez tomber toutes les réflexions qui vous troublent à pure perte. Regardez-les comme de véritables tentations qui vous éloignent de la paix et de la confiance en Dieu. Voulez-vous éviter l'illusion ? soyez docile ; ne cherchez point ce qui flatte votre amour-propre ; renoncez à ce que Dieu ne vous donne pas ; n'écoutez ni vos dépits, ni vos tentations de reprendre les vanités et les amusemens du monde. Portez humblement les croix de votre état ; désiez-vous du goût de l'esprit qui n'est que vanité ; cherchez ce qui est simple et uni ; rejetez toute pensée qui ne vous vient que des dépits de votre amour-propre. Je suis en vérité tout à vous en Notre-Seigneur comme j'y dois être, mais avec les précautions nécessaires pour ne flatter point la délicatesse de cet amour-propre qui veut qu'on le flatte.

A UNE DEMOISELLE

QUI VIVAIT DANS LE MONDE, ET QUI FAISAIT
PROFESSION DE PIÉTÉ (1).

User bien du moment présent; exhortation au recueillement et à l'humilité.

VIVEZ EN PAIX, mademoiselle, sans penser qu'il y ait un avenir. Peut-être n'y en aura-t-il point pour vous. Le présent même n'est pas à vous, et il ne faut que s'en servir suivant les intentions de Dieu à qui seul il appartient. Faites les biens extérieurs que vous êtes en train de faire, puisque vous en avez l'attrait et la facilité. Conservez votre règlement, pour éviter la dissipation et les suites de votre excessive vivacité. Surtout soyez fidèle au moment présent, qui vous attirera toutes les grâces nécessaires.

Ce n'est pas assez de se détacher; il faut s'apetisser. En se détachant, on ne renonce qu'aux choses extérieures; en s'apetissant, on renonce à soi. S'apetisser, c'est renoncer à toute hauteur aperçue. Il y a la hauteur de la sagesse et de la vertu, qui est encore plus dangereuse que la hauteur des fortunes mondaines, parce qu'elle est moins grossière. Il faut être petit en tout, et compter qu'on n'a rien à soi, sa vertu et son courage moins que tout le reste. Vous

(1) Cette lettre et les suivantes, jusqu'à la 100^e inclusivement, sont écrites à la même personne. On voit, par les lettres suivantes, que cette personne, après avoir long-temps vécu dans le monde, entra, vers la fin de sa vie, dans une communauté religieuse, pour travailler plus librement à son salut.

vous appuyez trop sur votre courage, sur votre désintéressement et sur votre droiture. L'enfant n'a rien à lui ; il traite un diamant comme une pomme. Soyez enfant. Rien de propre. Oubliez-vous. Cédez à tout. Que les moindres choses soient plus grandes que vous.

Priez du cœur simplement, par pure affection, point par la tête et en personne qui raisonne.

La vraie *instruction* pour vous est le dépouillement, le recueillement profond, le silence de toute l'âme devant Dieu, le renoncement à l'esprit, le goût de la petitesse, de l'obscurité, de l'impuissance et de l'anéantissement. Voilà l'ignorance qui seul enseigne toutes les vérités que les sciences ne découvrent point, ou ne montrent que superficiellement.

Préférer la paix et l'édification commune à sa propre justification.

PERMETTEZ-MOI de vous demander le nom de l'auteur d'une lettre qui m'est venue de votre part. Je ne vous demande que ce que vous pourrez me confier. Cette lettre me paraît écrite par un homme droit, et qui juge sans passion de la doctrine ; mais il ne sait pas les faits, et ne me fait pas justice là-dessus. Le moins que mes amis pourront parler sera le meilleur : il vaut mieux taire les raisons décisives. Le parti d'écouter patiemment des choses fausses et injustes est difficile aux cœurs bons et sensibles, mais il vaut mieux appaiser les esprits que me justifier. Le silence, la patience, l'humilité, calment les esprits ; les hommes superbes en sont adoucis, et les hommes

droits dans leur prévention en sont édifiés. Tâchons d'appaier les méchans, et d'édifier les bons. La paix et l'édification de l'Église valent mieux que la justification de l'homme (1).

Dieu aura soin de dissiper les vains ombrages, et de montrer la pureté de mes sentimens avec mes bonnes intentions, s'il daigne vouloir se servir de mon travail pour le troupeau qu'il m'a confié. S'il me rejette de son œuvre, c'est à moi à porter l'opprobre, et à me contenter de rendre compte de ma foi à tout homme qui aura la charité de m'écouter. Priez pour moi, et retenez sans cesse le zèle qui presse votre cœur pour vos amis. Ce n'est qu'à force de simplicité, de patience, de défiance de ses propres pensées, et de fidélité à porter sa croix, qu'on est digne de contribuer à l'œuvre de Dieu.

(1) Il est vraisemblable que Fénelon écrivit cette lettre en 1697, à l'occasion des premiers éclats causés par la publication du livre des *Maximes*.

(90)

76 *.

Péril d'être approuvé des hommes. Caractère de l'humilité. Moyens de remédier à la dissipation et à la sécheresse.

LA bonne santé de M.... et votre calme présent me donnent de la joie. Je crains néanmoins pour vous, que l'amour-propre ne goûte un peu trop cette douceur si différente de l'amertume où vous étiez. La contradiction et toutes les autres peines humiliantes sont bien plus utiles que le succès. Vous savez

que cet état vous a fait découvrir ici en vous ce que vous n'y aviez jamais vu ; et je crains que l'autorité, le succès et l'admiration qu'on s'attire à peu de frais parmi les gens grossiers de la province, ne nourrissent votre humeur impérieuse, et ne vous rendent contente de vous-même comme vous l'étiez auparavant. Ce contentement de soi-même gâte la conduite la plus régulière, parce qu'il est incompatible avec l'humilité.

On n'est humble qu'autant qu'on est attentif à toutes ses misères. Il faut que cette vue fasse la principale occupation de l'ame, qu'elle soit à charge à elle-même, qu'elle gémissé, que ce gémissé soit une prière continuelle, qu'il lui tarde d'être délivrée de la servitude de la corruption, pour entrer dans la gloire et dans la liberté des enfans de Dieu ; et que, se sentant surmontée par ses défauts, elle n'attende sa délivrance que de la pure miséricorde de Jésus-Christ. Malheur à l'ame qui se complait en elle-même, qui s'approprié les dons de Dieu, et qui oublie ce qui lui manque !

Pour remédier à la dissipation et à la sécheresse, c'est de vous réserver des heures pour vos prières et pour vos lectures, qui doivent être régulières ; c'est de n'entrer dans les affaires que par pure nécessité ; c'est d'y songer encore plus à rompre la roideur de vos sentimens, à réprimer votre humeur, et à humilier votre esprit, qu'à faire prévaloir la raison même dans les partis à prendre ; enfin c'est de vous humilier quand vous remarquerez qu'une chaleur indiscrete sur les affaires d'autrui vous fait oublier votre unique affaire, qui est celle de l'éternité. *Ap-*

prenez de moi, vous dit Jésus-Christ (a), *que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.* En effet, la grâce, la paix intérieure, l'onction du Saint-Esprit viendront sur vous, si vous conservez dans vos embarras extérieurs la douceur et l'humilité.

(a) *Matth.* xi. 29.

77 *.

(91)

Souffrir les outrages avec humilité et en silence.

JE suis touché, comme je dois l'être, de toutes vos peines; mais je ne puis que vous plaindre, et prier Dieu qu'il vous console. Vous avez grand besoin qu'il vous donne son esprit pour vous soutenir dans vos embarras, et pour tempérer votre vivacité naturelle dans des occasions si capables de l'exciter. Pour la lettre qui regarde votre naissance, je crois que vous n'en devez parler qu'à Dieu seul, pour le prier en faveur de celui qui a voulu vous outrager. J'ai toujours entrevu ou cru entrevoir que vous étiez sensible de ce côté-là. Dieu nous attaque toujours par notre faible. On ne tue personne en le frappant sur les endroits morts, comme sur les ongles ou sur les cheveux; mais en attaquant les parties les plus vivantes, qu'on nomme nobles. Quand Dieu veut nous faire mourir à nous-mêmes, il nous prend toujours par ce qui est en nous le plus vif, et comme le centre de la vie. Il proportionne ainsi les croix. Laissez-vous humilier : le silence et la paix dans l'humili-

liation sont le vrai bien de l'ame. On serait tenté de parler humblement, et on en aurait mille beaux prétextes ; mais il est encore meilleur de se taire humblement. L'humilité, qui parle encore, est encore suspecte : en parlant, l'amour-propre se soulage un peu.

Ne vous échauffez plus le sang sur les discours des hommes : laissez-les parler, et tâchez de faire la volonté de Dieu. Pour celle des hommes, vous ne viendriez jamais à bout de la faire ; elle n'en vaut pas même la peine. Un peu de silence, de paix et d'union à Dieu doit bien consoler de tout ce que les hommes disent injustement. Il faut les aimer sans compter sur leur amitié. Ils s'en vont ; ils reviennent ; ils s'en retournent : laissez-les aller ; c'est de la plume que le vent emporte. Ne regardez que Dieu seul en eux ; c'est lui seul qui nous console ou qui nous afflige par eux selon nos besoins.

Vous avez besoin de votre fermeté dans la situation où vous êtes ; mais aussi votre vivacité a besoin de mécomptes et d'obstacles. Possédez votre ame en patience. Renouvelez-vous souvent en la présence de Dieu, pour vous modérer, pour vous rapetisser, et pour vous proportionner aux petits. Il n'y a rien de grand que la petitesse, la charité, la défiance de soi-même, le détachement de son sens et de sa volonté. Toute vertu haute et roide est opposée à Jésus-Christ. Dieu sait combien je suis à vous en lui.

S'appliquer au recueillement et à l'humilité ; réprimer la curiosité dans le choix des lectures.

JE ne sais pour vous que ce que je vous ai toujours dit : obéissez simplement à votre directeur, sans écouter ni votre raison ni votre goût. Vous avez les conseils d'un homme très-éclairé et très-pieux. Pour moi, voici ce que je puis vous dire en général. Vous devez, ce me semble, être ferme pour réserver des heures de recueillement ; autrement vous serez la croix de celle qui veut que vous soyez son soutien. Vous avez un penchant terrible à la dissipation et à la vaine complaisance ; vous aimez à être applaudie et à vous applaudir vous-même ; vous sentez dans votre raison et dans votre courage naturel une force qui nourrit votre orgueil. Il n'y a que le recueillement qui puisse amortir cette vie superbe, et tempérer votre insupportable vivacité.

Remarquez seulement deux choses pour vos heures de recueillement : l'une, que vous ne devez point les réserver par esprit de contradiction et d'impatience contre N..... qui voudrait toujours vous avoir. Quand vous sentirez que vous agissez par ce mauvais esprit, il faut vous en punir, en cédant pour ce jour-là à ses empressemens les plus importuns. L'autre règle est de ne vous réserver que les temps nécessaires pour vous recueillir et pour nourrir votre ame. Rien pour l'amusement en votre particulier ; rien pour la curiosité, qui est un grand piège pour

vous. Pour la manière de réserver du temps, elle doit être ferme, mais douce et tranquille.

Que vos lectures et vos oraisons soient simples; que l'esprit cherche moins, et que le cœur se livre davantage. Tout ce qui paraît remplir votre esprit ne fait que l'enfler; vous croyez nourrir votre zèle, et vous nourrissez votre hauteur. Il n'est pas question de savoir beaucoup, mais de savoir s'apetisser et devenir enfant sous la main de Dieu. Je le prie, non-seulement de vous faire petite, mais encore de vous anéantir sans réserve.

Pour les sujets de crainte, je ne crois pas que vous deviez vous forcer pour y entrer. Vous trouverez souvent de bonnes ames qui vous presseront de le faire, et qui trembleront pour vous quand elles ne vous verront pas trembler : mais ne vous gênez point; suivez simplement votre attrait, et, pourvu que vous soyez fidèle au recueillement et à l'humilité, demeurez en paix. C'est assez craindre que de craindre de déplaire à Dieu.

Pour votre curiosité sur les meilleurs livres, il faut la réprimer. Vous avez éprouvé qu'elle vous est dangereuse, et c'est une lumière sur laquelle vous devez à Dieu une singulière reconnaissance. Sous prétexte de chercher une solide instruction, on conserve un goût qui flatte l'amour-propre, et qui entretient une certaine hauteur d'esprit qui s'oppose à l'esprit de Dieu. Il faut s'abaisser, se rendre simple, devenir enfant. C'est là que se trouve la vraie instruction, qui est l'intérieure, et non dans les choses qui ont de l'éclat au dehors.

Ne point prendre feu sur les dérèglemens des hommes, mais remettre tout à Dieu en paix dans l'accomplissement de nos devoirs.

LA chaleur d'imagination, la vivacité des sentimens, la foule des raisons, l'abondance des paroles, ne font presque rien. L'effectif, c'est d'agir devant Dieu en parfait détachement, faisant par sa lumière tout ce qu'on peut, et se contentant du succès qu'il donne. Cette continuelle mort est une bienheureuse vie que peu de gens connaissent. Un mot, dit simplement dans cette paix, opère plus, même pour les affaires extérieures, que tous les soins ardens et empressés. Comme c'est l'esprit de Dieu qui parle alors il ne perd rien de sa force et de son autorité. Il éclaire, il persuade, il touche, il édifie. On n'a presque rien dit, et on a tout fait. Au contraire, quand on se laisse aller à la vivacité de son naturel, on parle sans fin; on fait mille réflexions subtiles et superflues; on craint toujours de ne parler et de n'agir pas assez; on s'échauffe, on s'épuise, on se passionne, on se dissipe, et rien n'avance. Votre tempérament a un besoin infini de ces maximes. Elles ne sont guère moins nécessaires à votre corps qu'à votre ame : votre médecin doit être là-dessus d'accord avec votre directeur.

Laissez couler l'eau sous les ponts; laissez les hommes être hommes, c'est-à-dire faibles, vains, inconstans, injustes, faux et présomptueux. Laissez le monde être toujours monde; c'est tout dire : aussi bien ne l'empêcheriez-vous pas. Laissez chacun suivre son naturel et ses habitudes : vous ne sauriez les refondre; le

plus court est de les laisser et de les souffrir. Accoutumez-vous à la déraison et à l'injustice. Demeurez en paix dans le sein de Dieu, qui voit mieux que vous tous ces maux, et qui les permet. Contentez-vous de faire sans ardeur le peu qui dépend de vous ; que tout le reste soit pour vous comme s'il n'était pas. Je suis ravi de ce que vous avez des heures de réserve : n'en soyez ni avare ni prodigue.

(94)

80 *.

Chercher ses amis en Dieu, et se mortifier.

IL faut s'accommoder sans choix de ce que Dieu donne. Il est juste que sa volonté se fasse, et non pas la nôtre, et que la sienne devienne la nôtre même sans réserve, afin qu'elle se fasse sur la terre comme dans le ciel. Voilà ce qui vaut cent fois mieux que de se voir, que de s'entretenir, que de se consoler. O qu'on est près les uns des autres, quand on est intimement réuni dans le sein de Dieu ! O qu'on se parle bien, quand on n'a plus qu'une seule volonté et qu'une seule pensée en celui qui est toutes choses en tous ! Voulez-vous donc trouver vos vrais amis ? ne les cherchez qu'en celui qui fait les pures et éternelles amitiés. Voulez-vous leur parler et les écouter ? demeurez en silence dans le sein de celui qui est la parole, la vie et l'âme de tous ceux qui disent la vérité et qui vivent véritablement. Vous trouverez en lui, non-seulement tout ce qui vous manque, mais encore tout ce qui n'est que très-imparfaitement dans les créatures en qui vous vous confiez.

Vous ne sauriez trop amortir votre vivacité naturelle et votre grande habitude de suivre votre activité, pour vous taire, pour souffrir, pour ne juger jamais sans nécessité, pour écouter Dieu au dedans de vous. C'est tout ensemble une oraison et une mort continue dans le cours de la journée.

81 *.

(95).

Avantages de s'être vu près de la mort.

IL est bon d'aller aux portes de la mort; on y voit Dieu de plus près; on s'accoutume à faire ce qu'il faudra faire bientôt. On doit mieux se connaître, quand on a été si près du jugement de Dieu et des rayons de la vérité éternelle. O que Dieu est grand, qu'il est tout, que nous ne sommes rien, quand nous sommes si près de lui, et que le voile qui nous le cache va se lever! profitez de cette grâce pour vous détacher du monde, et encore plus de vous-même; car on ne tient aux autres choses que pour soi, et tous les autres attachemens se réduisent à celui-là.

Aimez donc Dieu, et renoncez-vous vous-même pour l'amour de lui. N'aimez ni votre esprit ni votre courage. N'ayez aucune complaisance dans les dons de Dieu, tels que le désintéressement, l'équité, la sincérité, la générosité pour le prochain. Tout cela est de Dieu; mais tout cela se tourne en poison, tout cela nous remplit et nous enfle dès que nous y prenons un appui secret. Il faut être anéantie à ses propres yeux, et agir dans cet esprit en toute occasion. Il faut que nous soyons, dans toute notre vie,

cachés et comme anéantis , de même que Jésus-Christ dans le sacrement de son amour.

(96)

82 *.

Souffrir en paix les bas sentimens que les autres conçoivent de nous.

QUAND quelqu'un croirait voir en vous des petites, vous ne devriez point écouter la peine que vous en ressentiriez. Il y a une hauteur secrète , et une délicatesse d'amour-propre , à souffrir impatiemment qu'on nous croie capables de petitesse et de faiblesse dans nos sentimens. Vous l'avez bien senti vous-même , quand vous avez dit : *Mon orgueil s'en serait défendu ; peut-être y en a-t-il à cette justification* , etc. Pour moi , non-seulement je veux bien que les hommes me croient capable de petitesse , mais encore je veux le croire , et je ne trouve de paix au dedans de moi , qu'autant que je n'y trouve aucune grandeur , aucune force , aucune ressource , et que je me vois capable de tout ce qui est le plus méprisable , pour ne trouver mon secours qu'en Dieu seul.

Au reste , vous avez très-bien fait de dire simplement ce que vous éprouviez dans votre cœur. Quand on ne suit point volontairement ces délicatesses , et qu'on les déclare avec simplicité , malgré la repugnance qu'on a à les dire , on a fait ce qui convient , et il faut demeurer en paix. Il est vrai que je vous ai dit que vous n'aviez pas avancé vers la perfection comme il aurait été à désirer ; mais vous devez vous en étonner moins que personne , vous qui m'avez dit l'état de gêne , de dissipation et de trouble sans

relâche, où vous avez été pendant tant d'années, sans pouvoir pratiquer le recueillement. Ce que je trouve de bon, malgré ces causes de retardement, consiste dans les choses suivantes. Vous revenez au recueillement et à l'oraison ; vous avez la lumière et l'attrait de travailler à éteindre votre vivacité ; vous voulez être simple et docile pour renoncer à votre propre sens. Voilà des fondemens solides ; le reste se fera peu à peu. Il s'agit de mourir ; mais Dieu travaille avec nous. Il agit par persuasion et par amour. Il faut croire et vouloir tout ce qu'il demande, et il ne demande que de mettre son saint amour en la place de notre amour-propre trompeur et injuste.

83 *.

(97)

Nécessité et bonheur de souffrir dans cette vie.

Je prends part à toutes vos peines ; mais il faut bien porter la croix avec Jésus-Christ dans cette courte vie. Bientôt nous n'aurons plus le temps de souffrir ; ce sera celui de régner avec un Dieu consolateur, qui aura essuyé nos larmes de sa propre main et devant qui les douleurs et les gémissemens s'enfuiront à jamais. Pendant qu'il nous reste encore ce moment si court et si léger des épreuves, ne perdons rien du prix de la croix. Souffrons humblement et en paix. L'amour-propre nous exagère nos peines, et les grossit dans notre imagination. Une croix portée simplement, sans ces retours d'un amour-propre ingénieux à les augmenter, n'est qu'une demi-croix.

Quand on souffre dans cette simplicité d'amour, non-seulement on est heureux malgré la croix, mais encore on est heureux par elle; car l'amour se plaît à souffrir pour le bien-aimé, et la croix qui rend conforme au bien-aimé est un lien d'amour qui console.

Portez le pesant fardeau d'une personne fort âgée qui ne peut plus se porter elle-même. La raison s'affaiblit à cet âge; la vertu même, si elle n'a été bien profonde, semble se relâcher; l'humeur et l'inquiétude ont alors toute la force que l'esprit perd, et c'est la seule vivacité qui reste. O que voilà une bonne et précieuse croix! Il la faut embrasser, la porter tous les jours, et peut-être jusqu'à la mort. Il y a là de quoi faire mourir l'esprit et le corps.

Mais encore est-ce un bonheur et un soulagement, que vous ayez des heures libres pour respirer en paix dans le sein de Notre-Seigneur. C'est là qu'il faut se délasser et se renouveler pour recommencer le travail. Ménagez votre santé. Soulagez même votre esprit par quelques intervalles de repos, de joie et de liberté innocente. Plus l'âge avance, moins il faut espérer d'une personne qui n'a point de ressources. Il ne faut presque rien prendre sur elle; mais aussi ne prenez pas trop sur vous.

Amortir notre activité naturelle.

JE crains que votre vivacité naturelle ne vous consume au milieu des choses pénibles qui vous environnent. Vous ne sauriez trop laisser amortir votre

naturel par l'oraison et par un fréquent renouvellement de la présence de Dieu dans la journée. Une personne chrétienne qui s'échauffe pour les bagatelles de ce monde, et que la présence de Dieu vient surprendre dans cette vivacité, est comme un petit enfant qui se voit surpris par sa mère quand il se fâche dans quelqu'un de ses jeux : il est tout honteux d'être découvert. Demeurons donc en paix, faisant le mieux ou le moins mal que nous pouvons pour tous nos devoirs extérieurs, et occupons-nous intérieurement de celui qui doit être tout notre amour.

N'apercevez jamais vos mouvemens naturels sans les laisser tomber, afin que la grâce seule vous possède librement. Il faut suspendre l'action dès qu'on sent que la nature y domine. Cette fidélité fait presque autant au corps qu'à l'ame. On ne néglige rien, et on ne se trouble point, comme Marthe.

(99)

85 *.

Accorder la condescendance pour autrui, avec la fermeté nécessaire pour ne se laisser point entraîner au relâchement.

JE vous plains ; mais il faut souffrir. Nous ne sommes en ce monde que pour nous purifier, en mourant à nos inclinations et à toute volonté propre. Mourez donc ; vous en avez de bonnes occasions ; quel dommage de les laisser perdre ! Je suis convaincu comme vous qu'il ne faut rien relâcher sur le réglemeut journalier ; mais pour le jour entier et la retraite de huit jours, il faut compatir à l'infirmité du prochain. Vous pourrez reprendre en menu détail ce

que vous perdrez en gros. Il faut un peu d'art avec les gens pressés de vapeurs. Si on leur montre sans adoucissement tout ce qu'on veut faire, on les met au désespoir : d'un autre côté, si vous leur laissez la moindre espérance de vous envahir, ils ne lâchent jamais prise jusqu'à ce qu'ils vous aient mis à leur point. Il faut donc couler adroitement, selon les occasions, sur certaines petites choses, et pour celles qu'on croit essentielles, il faut toute la fermeté dont vous avez usé sur le règlement.

Mais souvenez-vous que la vraie fermeté est douce, humble et tranquille. Toute fermeté âpre, hautaine et inquiète est indigne de soutenir les œuvres de Dieu. Dieu, dit l'Écriture (a), agit *avec force et douceur* : agissez donc de même, et quand il vous échappera d'agir rudement, humiliez-vous aussitôt, sans vous amollir. Avouez que vous avez tort pour les manières, et pour le fond gardez votre règlement. D'ailleurs vous ne sauriez avoir trop de complaisance, d'attachement et d'assiduité. Il n'y a ni lecture ni oraison qui vous fasse autant mourir à vous-même, que cette sujétion, pourvu que vous trouviez dans vos heures de réserve le recueillement nécessaire pour apprendre à faire un bon usage de cette espèce de servitude, et que la dissipation des affaires ne vous dessèche point le cœur. En un mot, recueillez-vous autant que vous le pouvez, selon votre règlement, et donnez ensuite le reste de votre temps à la charité, qui ne s'ennuie jamais, qui souffre, qui s'oublie, qui se fait petit enfant pour l'amour d'autrui.

(a) Sap. VIII. 1.

Le naturel ne se surmonte pas tout d'un coup.

JE prie Dieu que cette nouvelle année soit pour vous un renouvellement de grâce et de bénédiction. Je ne m'étonne point de ce que vous ne goûtez pas le recueillement comme vous le goûtiez en sortant d'une longue et pénible agitation. Tout s'use. Un naturel vif, qui est accoutumé à l'action, languit dès qu'il se trouve dans la solitude et dans une espèce d'oisiveté. Vous avez été, pendant un grand nombre d'années, dans une nécessité de dissipation et d'activité au dehors. C'est ce qui m'a fait craindre pour vous, à la longue, la vie morte d'ici. Vous étiez d'abord dans la ferveur du noviciat, où l'on ne trouve rien de difficile. Vous disiez comme saint Pierre : *Il est bon que nous soyons ici (a)*. Mais il est dit que saint Pierre *ne savait pas ce qu'il disait* ; et nous sommes souvent de même. Dans les momens de ferveur, nous croyons pouvoir tout. Dans les momens de tentation et de découragement, nous croyons ne pouvoir plus rien, et que tout est perdu. Mais nous nous trompons dans ces deux cas.

La dissipation que vous éprouvez ne doit pas vous étonner : vous en portiez le fond ici, lors même que vous sentiez tant d'ardeur pour vous recueillir. Le naturel, l'habitude, tout vous porte à l'activité et à l'empressement. Il n'y avait que la lassitude et l'accu-

(a) *Marc. ix. 4, 5.*

blement qui vous faisaient goûter une vie tout opposée. Mais vous vous mettez peu à peu, par fidélité à la grâce, dans cette vie toute concentrée, dont vous n'avez eu qu'un goût passager. Dieu le donne d'abord pour montrer où il mène; puis il l'ôte pour faire sentir que ce bien n'est pas à nous, que nous ne sommes maîtres ni de l'avoir, ni de le conserver, et que c'est un don de grâce qu'il faut demander en toute humilité.

Ne soyez point alarmée de vous trouver vive, impatiente, hautaine, décisive : c'est votre fond naturel; il faut le sentir. Il faut porter, comme dit saint Augustin, le joug de la confusion quotidienne de nos péchés. Il faut sentir notre faiblesse, notre misère, notre impuissance de nous corriger. Il faut désespérer de notre cœur, et n'espérer qu'en Dieu. Il faut se supporter sans se flatter, et sans négliger le travail pour notre correction. En attendant que Dieu nous délivre de nous-mêmes, nous devons en être désabusés. Laissons-nous rapetisser sous sa puissante main : rendons-nous souples et maniables, en cédant dès que nous sentons quelque résistance de la volonté propre. Demeurez en silence le plus que vous pouvez. Évitez de décider; suspendez vos jugemens, vos goûts et vos aversions. Arrêtez-vous, et interrompez votre action dès que vous apercevez qu'elle est trop vive. Ne vous laissez point aller à vos goûts trop vifs, même pour le bien.

Réserver toutes ses affections pour Dieu.

CE que je vous souhaite le plus est un certain calme que le recueillement, le détachement et l'amour de Dieu donnent. Quand on aime quelque chose hors de Dieu, dit saint Augustin, on en aime moins Dieu. C'est un ruisseau dont on détourne un peu d'eau. Ce partage diminue ce qui va à Dieu, et c'est dans ce partage que se ressentent toutes les inquiétudes du cœur. Dieu veut tout, et sa jalousie ne laisse point en paix un cœur partagé. La moindre affection hors de lui fait un entre-deux, et cause un méaise. Ce n'est que dans un amour sans réserve que l'âme mérite de trouver la paix.

La dissipation, qui est opposée au recueillement, réveille toutes les affections des créatures; par là elle tiraille l'âme, et la fait sortir de son vrai repos. De plus, elle excite les sens et l'imagination; c'est un travail pénible que de les apaiser, et cette occupation est encore une espèce de distraction inévitable.

Occupez-vous donc le moins que vous pourrez de tout ce qui est extérieur. Donnez aux affaires dont la Providence vous charge une certaine attention paisible et modérée, aux heures convenables: laissez le reste. On fait beaucoup plus par une application douce et tranquille en la présence de Dieu, que par les plus grands empressemens et par les industries d'une nature inquiète.

(102)

88 *.

Porter l'esprit d'oraison dans tout ce que l'on fait.

IL ne vous reste qu'à tourner vos soins vers vous-même. Ne vous découragez point pour vos fautes : supportez-vous en vous corrigeant, comme on supporte et on corrige tout ensemble le prochain dont on est chargé. Laissez tomber une certaine activité d'esprit qui use votre corps, et qui vous fait commettre des fautes. Accoutumez-vous à étendre peu à peu l'oraison jusque sur les occupations extérieures de la journée. Parlez, agissez, travaillez en paix, comme si vous étiez en oraison ; car en effet il faut y être.

Faites chaque chose sans empressement, par l'esprit de grâce. Dès que vous apercevrez l'activité naturelle qui se glisse, rentrez doucement dans l'intérieur, où est le règne de Dieu. Écoutez ce que l'attrait de grâce demande : alors ne dites et ne faites que ce qu'il vous mettra au cœur. Vous verrez que vous en serez plus tranquille ; que vos paroles en seront plus courtes et plus efficaces, et qu'en travaillant moins vous ferez plus de choses utiles. Il ne s'agit point d'une contention perpétuelle de tête, qui serait impraticable ; il ne s'agit que de vous accoutumer à une certaine paix où vous consulterez facilement le bien-aimé sur ce que vous aurez à faire. Cette consultation, très-simple et très-courte, se fera bien plus aisément avec lui, que la délibération empressée et tumultueuse qu'on fait d'ordinaire avec soi quand on se livre à sa vivacité naturelle.

Quand le cœur a déjà sa pente vers Dieu , on peut facilement s'accoutumer à suspendre les mouvemens précipités de la nature , et à attendre le second moment où l'on peut agir par grâce en écoutant Dieu. C'est la mort continuelle à soi-même qui fait la vie de la foi. Cette mort est une vie douce , parce que la grâce qui donne la paix succède à la nature qui cause le trouble. Essayez , je vous conjure , de vous accoutumer à cette dépendance de l'esprit intérieur : alors tout deviendra peu à peu oraison. Vous souffrirez ; mais une souffrance paisible n'est qu'une demi-souffrance.

89 *.

(103)

Ménager les forces de corps ; amortir l'activité naturelle.

Vous ne devez point écouter vos scrupules sur les soulagemens que votre communauté vous donne. Votre complexion est très-délicate , et votre âge avancé ; le moindre accident vous accablerait. N'attendez pas une maladie pour ménager vos forces. Il faut prévenir les maux , et non pas attendre qu'ils soient venus. En l'état où vous êtes , il n'est plus permis de rien hasarder. Malgré ce petit ménagement , votre vie ne sera pas fort voluptueuse.

Pour l'esprit , la mortification doit être d'un plus fréquent usage. Il faut amortir votre vivacité , renoncer à votre propre sens , retrancher les petites curiosités , les desirs de réussir , et les empressemens pour s'attirer ce qui flatte l'amour-propre. Le silence , pour se familiariser avec la présence de Dieu , est le grand

remède à nos maux ; c'est le moyen de mourir à toute heure dans la vie la plus commune.

Profitez de votre repos pour vous tranquilliser , pour adoucir votre humeur , pour nourrir la charité , pour abaisser la présomption , pour amortir les saillies , pour conserver le recueillement et la présence de Dieu avec la douceur et condescendance nécessaire pour le prochain : *faites cela , et vous vivrez.* Dieu a mis dans votre tempérament un grand trésor , en y mettant de quoi brûler à petit feu et mourir à toutes les heures du jour. Ce qui échaufferait à peine les autres vous enflamme jusque dans la moelle des os. Rien ne vous choque et ne vous plaît à demi. C'est ce qu'il est bon que vous connaissiez , afin que vous puissiez vous défier de vos goûts et de vos répugnances.

Contre l'empressement et la vivacité naturelle.

NE vous laissez point aller à la vivacité de vos goûts et de vos dégoûts. Défiez-vous même d'un certain zèle de ferveur , qui vous exposerait à des mécomptes dangereux. Ne vous pressez jamais sur rien , et principalement sur les changemens de demeure. Évitez la dissipation , sans vous exposer trop à la langueur et à l'ennui. Ne craignez point de soulager un peu votre esprit par une société pieuse et réglée. Contentez-vous de la ferveur intérieure que Dieu vous donne ; sans la vouloir forcer pour la rendre plus sensible et plus consolante. Le grand point est de

faire fidèlement la volonté de Dieu pour mourir à soi, malgré les sécheresses et les répugnances qu'on y ressent. Je prie Notre-Seigneur de vous donner une paix, non de vie et de nourriture pour l'amour-propre, mais de mort et de renoncement par amour pour lui. C'est en lui que je vous suis entièrement dévoué.

Pourquoi Dieu permet la diminution de la ferveur sensible.

Je ne saurais recevoir de vos nouvelles sans en ressentir une véritable joie. J'en ai une autre qui vous surprendra ; et qu'il faut que vous me pardonniez : c'est celle de vous voir un peu moins dans une ferveur sensible sur laquelle vous comptiez trop. Il est bon d'éprouver sa faiblesse, et d'apprendre par expérience que cette ferveur est passagère. Quand nous l'avons, c'est Dieu qui nous la donne par condescendance pour soutenir notre faiblesse. C'est le lait des petits enfans : ensuite il faut être sevré, et manger le pain sec des personnes d'un âge mûr.

Si on avait, sans aucune interruption, ce goût et cette facilité pour le recueillement, on serait fort tenté de le compter pour un bien propre et assuré. On ne sentirait plus ni sa faiblesse ni sa pente au mal ; on n'aurait point assez de défiance de soi, et on ne recourrait point assez humblement à la prière.

Mais quand cette ferveur sensible souffre des interruptions, on sent ce qu'on a perdu ; on reconnaît d'où il venait ; on est réduit à s'humilier pour le re-

trouver en Dieu ; on le sert avec d'autant plus de fidélité , qu'on goûte moins de plaisir en le servant ; on se contraint , on sacrifie son goût ; on ne va point à la faveur des vents et des voiles, c'est à force de rames et contre le torrent ; on prend tout sur soi ; on est dans l'obscurité , et on se contente de la pure foi ; on est dans la peine et dans l'amertume , mais on veut y être , et ce n'est point par le plaisir qu'on tient à Dieu ; on est prêt à recevoir ce goût, dès que Dieu le rendra ; on se reconnaît faible , et on comprend que , quand Dieu nous rend ce goût, c'est pour ménager notre faiblesse : mais quand il prive de ce goût , on en porte humblement en paix la privation , et on compte que Dieu sait beaucoup mieux que nous ce qu'il nous faut.

Ce qui dépend de nous , et qui doit être toujours uniforme , est la bonne volonté. Cette volonté n'en est que plus pure , lorsqu'elle est toute sèche et toute nue , sans se relâcher jamais.

Soyez ferme à observer vos heures d'oraison , comme si vous y aviez encore la plus grande facilité. Profitez même du temps de la journée où vous n'avez qu'une demi occupation des choses extérieures , pour vous occuper de Dieu intérieurement ; par exemple , travaillez à votre ouvrage dans une présence simple et familière de Dieu. Il n'y a que les conversations où cette présence est moins facile : on peut néanmoins se rappeler souvent une vue générale de Dieu , qui règle toutes les paroles , et qui réprime , en parlant aux créatures , toutes les saillies trop vives , tous les traits de hauteur ou de mépris , toutes les délicatesses de l'amour-propre. Supportez-vous vous-même ;

mais ne vous flattez point. Travaillez efficacement et de suite , mais en paix et sans impatience d'amour-propre , à corriger vos défauts.

92 *

(106)

Utilité de sentir notre faiblesse à la vue de la mort. Comment on doit porter la perte de ceux qu'on aime.

J'APPRENDS que votre santé a été fort dérangée, et j'en suis véritablement alarmé. Vous savez que l'infirmité est une précieuse grâce que Dieu nous donne, pour nous faire sentir la faiblesse de notre ame par celle de notre corps. Nous nous flattons de mépriser la vie , et de soupirer après la patrie céleste : mais quand l'âge et la maladie nous font envisager de plus près notre fin , l'amour-propre se réveille , il s'attendrit sur lui-même , il s'alarme ; on ne trouve au fond de son cœur aucun désir du royaume de Dieu ; on ne trouve au dedans de soi que mollesse , lâcheté , tiédeur , dissipation , attachement à toutes les choses dont on se croyait détaché. Une expérience si humiliante nous est souvent plus utile que toutes les ferveurs sensibles sur lesquelles nous comptons peut-être un peu trop. Le grand point est de nous livrer à l'esprit de grâce pour nous laisser détacher de tout ce qui est ici-bas.

Ménagez votre extrême délicatesse ; recevez avec simplicité les soulagemens qu'une très-bonne et très-prudente supérieure vous donnera ; ne hasardez rien pour une santé si ébranlée. Le recueillement , la paix ; l'obéissance , le sacrifice de la vie , la patience dans vos infirmités , seront d'assez grandes mortifications.

Je suis très-sensible à votre juste douleur. Vous avez perdu une sœur très-estimable, et qui méritait parfaitement toute votre amitié; c'est une grande consolation que Dieu vous ôte. C'est que Dieu l'a voulu retrancher par la jalousie de son amour. Il trouve, jusque dans les amitiés les plus légitimes et les plus pures, certaines retours secrets d'amour-propre qu'il veut couper dans leurs plus profondes racines. Laissez-le faire. Adorez cette sévérité qui n'est qu'amour; entrez dans ses desseins. Pourquoi pleurerions-nous ceux qui ne pleurent plus, et dont Dieu a essuyé à jamais les larmes? C'est nous-mêmes que nous pleurons, et il faut passer à l'humanité cet attendrissement sur soi. Mais la foi nous assure que nous serons bientôt réunis aux personnes que les sens nous représentent comme perdues. Vivez de foi, sans écouter la chair et le sang. Vous retrouverez dans notre centre commun, qui est le sein de Dieu, la personne qui a disparu à vos yeux. Encore une fois, ménagez votre faible santé dans cette rude épreuve; calmez votre esprit devant Dieu; ne craignez point de vous soulager même l'imagination par le secours de quelque société douce et pieuse. Il ne faut point avoir honte de se traiter en enfant, quand on en ressent le besoin.

 93 *.

(107)

S'accoutumer à la perte de ce qui flatte, dans la ferveur et le recueillement sensibles.

Je ne suis nullement surpris de ce que vous ne retrouvez plus le même recueillement qui vous était

si facile et si ordinaire l'année passée. Dieu veut vous accoutumer à une fidélité moins douce, et plus pénible à la nature. Si cette facilité à vous recueillir était toujours égale, elle vous donnerait un appui trop sensible, et comme naturel : vous n'éprouveriez en cet état ni croix intérieures ni faiblesse. Vous avez besoin de sentir votre misère, et l'humiliation qui vous en reviendra vous sera plus utile, si vous la portez patiemment sans vous décourager, que la ferveur la plus consolante.

Il est vrai qu'il ne faut jamais abandonner l'oraison. Il faut supporter la perte de ce qu'il plaît à Dieu de vous ôter ; mais il ne vous est pas permis de vous rien ôter à vous-même, ni même de laisser rien perdre par négligence volontaire. Continuez donc à faire votre oraison ; mais faites-la en la manière la plus simple et la plus libre, pour ne vous point casser la tête. Servez-vous-y de tout ce qui peut vous renouveler la présence de Dieu sans effort inquiet. Dans la journée, évitez tout ce qui vous dissipe, qui vous attache et qui excite votre vivacité. Calmez-vous autant que vous le pourrez sur chaque chose, et laissez tomber tout ce qui n'est point l'affaire présente. *A chaque jour suffit son mal (a)*. Portez votre sécheresse et votre dissipation involontaire comme votre principale croix. Vous pouvez essayer une petite retraite ; mais ne la poussez pas trop loin, et soulagez-vous l'imagination, selon votre besoin, par des choses innocentes qui s'accordent avec la présence de Dieu.

(a) *Math.* v, 34.

(108)

94 *.

Avis pour l'extérieur et l'intérieur, lorsqu'on est en sécheresse.

O qu'il fait bon ne voir que les amis que Dieu nous donne, et d'être à l'abri de tout le reste ! Pour moi, je soupirerais souvent au milieu de mes embarras après cette liberté que la solitude procure ; mais il faut demeurer dans sa route, et aller son chemin, sans écouter son propre goût. Évitez l'ennui, et donnez quelque soulagement à votre activité naturelle. Voyez un certain nombre de personnes dont la société ne soit pas épineuse, et qui vous délassent au besoin. On n'a pas besoin d'un grand nombre de compagnies, et il faut s'accoutumer à n'y être pas trop délicat. Il suffit de trouver de bonnes gens paisibles et un peu raisonnables. Vous pouvez lire, faire quelque ouvrage, vous promener quand il fait beau, et varier vos occupations pour ne vous fatiguer d'aucune.

A l'égard de votre tiédeur et du défaut de sentiment pour la vie intérieure, je ne suis nullement surpris que cette épreuve vous abatte. Rien n'est plus désolant. Vous n'avez que deux choses à faire, ce me semble : l'une est d'éviter tout ce qui vous dissipe et qui vous passionne ; par là vous retrancherez la source de tout ce qui distrait dangereusement et qui dessèche l'oraison. Il ne faut pas espérer la nourriture du dedans, quand on est sans cesse au dehors. La fidélité à renoncer aux choses qui vous rendent trop vive et trop épanchée dans les conversations, est absolument nécessaire pour attirer l'esprit de recueillement et

d'oraison. On ne saurait goûter ensemble Dieu et le monde ; on porte à l'oraison pendant deux heures le même cœur qu'on a pendant toute la journée.

Après avoir retranché les choses superflues qui vous dissipent, il faut tâcher de vous renouveler souvent dans la présence de Dieu, au milieu même de celles qui sont de devoir et de nécessité, afin que vous n'y mettiez point trop de votre action naturelle. Il faut tâcher d'agir sans cesse par grâce et par mort à soi. On y parvient doucement, en suspendant souvent la rapidité d'un tempérament vif, pour écouter Dieu intérieurement, et pour le laisser prendre possession de soi.



(109)

95 *.

Moyens pour se conserver en paix avec les autres.

IL y a bien long-temps que je ne vous ai renouvelé les assurances de mon attachement en Notre-Seigneur : il est néanmoins plus grand que jamais. Je souhaite de tout mon cœur que vous trouviez toujours dans votre communauté la paix et la consolation que vous y avez goûtées dans les commencemens. Pour être content des meilleures personnes, il faut se contenter de peu, et supporter beaucoup. Les personnes les plus parfaites ont bien des imperfections ; nous en avons aussi de grandes. Nos défauts, joints aux leurs, nous rendent le support mutuel très-difficile : mais on *accomplit la loi de Jésus-Christ en portant les fardeaux réciproques* (a). Il en faut faire une chari-

(a) Gal. vi. 2.

table compensation. Le fréquent silence, le recueillement habituel, l'oraison, le détachement de soi-même, le renoncement à toutes les curiosités de critique, la fidélité à laisser tomber toutes les vaines réflexions d'un amour-propre jaloux et délicat, servent beaucoup à conserver la paix et l'union. O qu'on s'épargne de peines par cette simplicité ! Heureux qui ne s'écoute point, et qui n'écoute point aussi les discours des autres !

Contentez-vous de mener une vie simple selon votre état. D'ailleurs obéissez, portez vos petites croix journalières : vous en avez besoin, et Dieu ne vous les donne que par pure miséricorde. Le grand point est de vous mépriser sincèrement, et de consentir à être méprisée, si Dieu le permet. Ne vous nourrissez que de lui. Saint Augustin dit que sa mère ne vivait que d'oraison : vivez-en, et mourez à tout le reste. On ne vit à Dieu que par mort continuelle à soi-même.

Sur l'impression pénible que l'on ressent de la mort.

Je ne suis nullement surpris d'apprendre que l'impression de la mort est plus vive en vous à mesure que l'âge et l'infirmité vous la font voir de plus près. Je la ressens aussi. Il y a un âge où la mort se fait considérer plus souvent et par des réflexions plus fortes. D'ailleurs il y a un temps de retraite, où l'on a moins de distractions par rapport à ce grand objet. Dieu se sert même de cette rude épreuve pour nous désabuser de notre courage, pour nous faire sentir

notre faiblesse, et pour nous tenir bien petits dans sa main.

Rien n'est plus humiliant qu'une imagination troublée, où l'on ne peut plus retrouver son ancienne confiance en Dieu. C'est le creuset de l'humiliation, où le cœur se purifie par le sentiment de sa faiblesse et de son indignité. *Aucun vivant*, dit le Saint-Esprit (a), *ne sera justifié devant vous*. Il est encore écrit (e) que *les astres mêmes ne sont pas assez purs aux yeux* de notre juge. Il est certain que *nous l'offensons tous en beaucoup de choses* (i). Nous voyons nos fautes, et nous ne voyons pas nos vertus. Il nous serait même très-dangereux de les voir, si elles sont réelles.

Ce qu'il y a à faire est de marcher toujours tout droit et sans relâche avec cette peine, comme nous tâchions de marcher dans la voie de Dieu avant que de sentir ce trouble. Si cette peine nous faisait voir en nous quelque chose à corriger, il faudrait être d'abord fidèle à cette lumière, mais le faire avec dépendance d'un bon conseil, pour ne point tomber dans le scrupule. Ensuite il faut demeurer en paix, n'écouter point l'amour-propre qui s'attendrit sur soi à la vue de notre mort; se détacher de la vie, la sacrifier à Dieu, et s'abandonner à lui avec confiance. On demandait à saint Ambroise mourant, s'il n'était pas peiné par la crainte des jugemens de Dieu. Il répondit : *Nous avons un bon maître*. C'est ce qu'il faut nous répondre à nous-mêmes. Nous avons besoin de mourir dans une incertitude impénétrable,

(a) *Ps. CXLII. 2.* (e) *Job. XV. 15.* (i) *Jac. III. 2.*

non-seulement des jugemens de Dieu sur nous , mais encore de nos propres dispositions. Il faut , comme saint Augustin le dit , que nous soyons réduits à ne pouvoir présenter à Dieu que *notre misère et sa miséricorde*. Notre misère est l'objet propre de la miséricorde , et cette miséricorde est notre unique titre. Lisez , dans vos états de tristesse , tout ce qui peut nourrir la confiance et soulager votre cœur. *O Israël , que Dieu est bon à ceux qui ont le cœur droit (a) !* Demandez-lui cette droiture de cœur qui lui plaît tant , et qui le rend si compatissant à nos faiblesses.

(a Ps. LXXII. 1.

S'abandonner à Dieu , obéir , se taire , souffrir.

IL faut se détacher de la vie. C'est par la douleur et par les maladies qu'on fait son apprentissage pour la mort. Sacrifions de bon cœur à Dieu une vie courte , fragile et pleine de misères ; c'est se procurer un mérite devant Dieu , en renonçant à ce qui n'est digne que de mépris.

Laissez faire votre supérieure et votre communauté qui prennent soin de vous conserver. La simplicité consiste à se laisser juger par ses supérieurs , à leur obéir après leur avoir représenté sa pensée , à faire dans cette obéissance ce qu'on voudrait que les autres fissent , et à ne se plus écouter soi-même après qu'on a dit ce qu'on croit convenable.

Demeurez en paix dans votre solitude , sans prêter

l'oreille aux disputes présentes. Bornez-vous à écouter l'Église sans raisonner. On est heureux quand on veut bien être pauvre d'esprit ; cette pauvreté intérieure doit être notre unique trésor. Les savans mêmes ne savent plus rien dès qu'ils ne sont plus de petits enfans entre les bras de leur mère. Parlez à Dieu pour la paix de l'Église, et ne parlez point aux hommes. Le silence humble et docile sera votre force. Portez patiemment votre croix, qui est l'infirmité. Voilà votre vocation présente ; se taire, obéir, souffrir, s'abandonner à Dieu pour la vie et pour la mort, c'est votre pain quotidien. Ce pain est dur et sec ; mais il est au-dessus de toute substance, et très-nourrissant dans la vie de la foi, qui est une mort continuelle de l'amour-propre.

 (112)

98 *.

Prix des exercices de piété faits sans goût et avec peine, pour l'amour de Dieu.

J'AI remarqué que vous comptiez un peu trop sur votre recueillement et sur votre ferveur. Dieu a retiré ces dons sensibles pour vous en détacher ; pour vous apprendre combien vous êtes faible par votre propre fonds, et pour vous accoutumer à servir Dieu sans ce goût qui facilite les vertus. On fait beaucoup plus pour lui en faisant les mêmes choses sans plaisir et avec répugnance. Je fais peu pour mon ami quand je le vais voir à pied en me promenant, parce que j'aime la promenade, et que j'ai d'excellentes jambes avec lesquelles je me fais un très-grand plaisir de marcher : mais si je deviens goutteux, tous les pas que

je fais me coûtent beaucoup; je ne marche plus qu'avec douleur et répugnance : alors les mêmes visites que je rendais autrefois à mon ami, et dont il ne me devait pas tenir un grand compte, commencent à être d'un nouveau prix; elles sont la marque d'une très-vive et très-forte amitié; plus j'ai de peine à les lui rendre, plus il doit m'en savoir gré; un pas a plus de mérite que cent n'en avaient autrefois. Je ne dis pas ceci pour vous flatter, et pour vous remplir d'une vaine confiance. A Dieu ne plaise! C'est seulement pour vous empêcher de tomber dans une très-dangereuse tentation, qui est celle du découragement et du trouble. Quand vous êtes dans l'abondance et dans la ferveur intérieure, comptez alors pour rien vos bonnes œuvres, qui coulent, pour ainsi dire, de source. Quand, au contraire, vous vous sentez dans la sécheresse, l'obscurité, la pauvreté, et presque l'impuissance intérieure, demeurez petite sous la main de Dieu en état de foi nue; reconnaissez votre misère; tournez-vous vers l'amour tout-puissant, et ne vous défiez jamais de son secours. O qu'il est bon de se voir dépouillé des appuis sensibles qui flattent l'amour-propre, et réduit à reconnaître cette parole du Saint-Esprit : *Nul vivant ne sera justifié devant vous* (a)!

Marchez toujours, au nom de Dieu, quoiqu'il vous semble que vous n'avez pas la force ni le courage de mettre un pied devant l'autre. Tant mieux que le courage humain vous manque. L'abandon à Dieu ne vous manquera pas dans votre impuissance. Saint Paul

(a) *Ps. CXLII 2.*

s'écrie (a) : *C'est quand je suis faible que je suis fort.* Et quand il demande à être délivré de sa faiblesse, Dieu lui répond : *C'est dans l'infirmité que la vertu se perfectionne.* Laissez-vous donc perfectionner par l'expérience de votre imperfection, et par un humble recours à celui qui est la force des faibles. Occupez-vous, avec une liberté simple, dans l'oraison, de tout ce qui vous aidera à être en oraison, et qui nourrira en vous le recueillement. Ne vous gênez point. Soulagez votre imagination, tantôt impatiente et tantôt épuisée : servez-vous de tout ce qui pourra la calmer, et vous faciliter un commerce familial d'amour avec Dieu. Tout ce qui sera de votre goût et de votre besoin, dans ce commerce d'amour, sera bon. *Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté (e).* Cette liberté simple et pure consiste à chercher naïvement dans l'oraison la nourriture de l'amour qui nous occupe le plus facilement du bien-aimé. Votre pauvreté intérieure vous ramènera souvent au sentiment de votre misère. Dieu, si bon, ne vous laissera pas perdre de vue combien vous êtes indigne de lui, et votre indignité vous ramènera aussitôt à sa bonté infinie. Courage ! l'œuvre de Dieu ne se fait que par la destruction de nous-mêmes. Je le prie de vous soutenir, de vous consoler, de vous appauvrir, et de vous faire sentir cette aimable parole : *Bienheureux les pauvres d'esprit (i) !*

(a) *II Cor.* XII. 9, 10. (e) *II Cor.* III. 17. (i) *Matth.* V. 3.

(113)

99 *.

Ce qu'il faut faire quand on se trouve en paix.

JE suis ravi de ce que vous êtes si contente de votre retraite, et de ce que Dieu vous donne autant de paix au dedans qu'au dehors. Je prie celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, qu'il l'achève jusques au jour de Jésus-Christ. Il ne vous reste qu'à profiter de ces temps qui coulent avec tant de paix, pour vous recueillir. Il faut chanter dans votre cœur cet *amen* et cet *alleluia* dont retentit la céleste Jérusalem. C'est un acquiescement continuël à la volonté de Dieu, et un sacrifice sans réserve de la nôtre pour faire la sienne.

Il faut en même temps écouter Dieu intérieurement, avec un cœur dégagé de tous les préjugés flatteurs de l'amour-propre, pour recevoir fidèlement sa lumière sur les moindres choses à corriger en nous. Quand Dieu nous montre ce qu'il faut corriger, il faut céder aussitôt sans raisonner ni s'excuser, et abandonner, quoi qu'il en coûte, tout ce qui blesse la sainte jalousie de l'Époux. Quand on se livre ainsi à l'esprit de grâce pour mourir à soi, on découvre des imperfections jusque dans les meilleures œuvres, et on trouve en soi un fonds inépuisable de défauts raffinés.

Alors on dit, avec horreur de soi, que Dieu seul est bon. On travaille à se corriger d'une façon simple et paisible, mais continuelle, égale, efficace, et d'autant plus forte que tout le cœur y est réuni sans

trouble et sans partage. On ne compte en rien sur soi, et on n'espère qu'en Dieu : mais on ne se flatte ni ne se relâche point. On connaît que Dieu ne nous manque jamais, et que c'est nous qui lui manquons sans cesse. On n'attend point la grâce ; on reconnaît que c'est elle qui nous prévient et qui nous attend : on la suit, on s'y abandonne ; on ne craint que de lui résister dans la voie simple des vertus évangéliques. On se condamne sans se décourager ; on se supporte en se corrigeant.

Pour votre santé, il faut la ménager avec précaution : elle a toujours été très-faible ; elle doit l'être plus que jamais. A un certain âge, il ne faut plus rien prendre sur le corps ; il ne faut abattre que l'esprit.

(114)

100 *.

Comment on doit porter la vue de la mort, quand l'affaiblissement de l'âge nous la montre plus proche.

JE comprends sans peine que l'âge et les infirmités vous font regarder la mort de près bien plus sérieusement que vous ne la regardiez autrefois de loin. Une vue éloignée et confuse, qu'on n'a dans le monde que dans certains momens, qu'avec de fréquentes distractions, n'est que comme un songe : mais cette même vue rapproche et réalise tristement l'objet, quand on le voit souvent dans la solitude et dans l'actuel affaiblissement de l'âge. Il ne coûte presque rien de s'abandonner de loin et en passant ; mais

s'abandonner de près, et avec un regard fixe de la mort, est un grand sacrifice.

Il faut vouloir sa destruction, malgré le soulèvement de la nature et l'horreur qu'elle fait sentir. Feu M. Olier prenait sa main dans les derniers jours de sa vie, et lui disait : « Corps de péché, tu pourras » bientôt. O éternité, que vous êtes près de moi (a) ! » Il n'est nullement question de sentir de la joie de mourir ; cette joie sensible ne dépend point de nous. Combien de grands Saints ont été privés de cette joie ! Contentons-nous de ce qui dépend de notre volonté libre et prévenue par la grâce. C'est de ne point écouter la nature, et de vouloir pleinement ce qu'il ne nous est pas donné de goûter. Que la nature rejette ce calice si amer ; mais que l'homme intérieur dise avec Jésus-Christ (e) : *Cependant, qu'il arrive non ce que je voudrais, mais ce que vous voudrez.* Saint François de Sales distingue le consentement d'avec le sentiment. On n'est pas maître de *sentir* ; mais on l'est de *consentir*, moyennant la grâce de Dieu.

Attendez la mort, sans vous en occuper tristement d'une façon qui abat le corps et qui affaiblit la santé. On attend assez la mort quand on tâche de se détacher de tout ; quand on s'humilie paisiblement sur ses moindres fautes avec le désir de les corriger ; quand on marche en la présence de Dieu ; quand on est simple, docile, patient dans l'infirmité ; quand on se livre à l'esprit de grâce pour agir dans sa dé-

(a) Voyez sa *Vie*, liv. VI, n. 34. Paris, 1818, in-8°.

(e) *Matth.* xxvi. 39.

pendance ; enfin quand on cherche à mourir à soi en toute occasion , avant que la mort corporelle arrive. Mettez vos fautes à profit pour vous confondre ; supportez le prochain : oubliez l'oubli des hommes ; l'ami fidèle, l'époux du cœur ne vous oubliera jamais.

TABLE

DES

LETTRES SPIRITUELLES.

	<i>Pag.</i>
1. <i>A l'Électeur de Cologne.</i> Avis à ce Prince sur la manière dont il doit se préparer à l'épiscopat.	1
2. <i>A l'Électeur de Cologne.</i> Avis sur le choix d'un nouveau confesseur, et sur la préparation à son sacre.	7
3. <i>A M. Colbert, Archevêque de Rouen.</i> Sur le luxe des bâtimens.	10
4. <i>A un supérieur de communauté.</i> Principes de conduite pour remplir les devoirs de sa place.	13
5. Félicitations à un ecclésiastique revenu de quelques préventions en matière de doctrine.	16
6. <i>Au P. Lamu, Benedictin.</i> Sur les dégoûts et les sécheresses de l'oraison.	18
7. — Avec quelle précaution il faut conduire les ames qui paraissent être dans des voies extraordinaires.	23
8. — Éloge du P. Mabillon. Avis sur la manière de réciter l'office divin.	25
9. — Contre l'esprit de curiosité et la science qui enfle.	26
10. — Ses inquiétudes sur la santé de ce Père; exhortation au parfait abandon.	27
11. — Sur le même sujet.	28
12. — Ne pas croire aisément aux opérations extraordinaires; suivre paisiblement l'attrait que Dieu nous donne dans l'oraison.	29
13. <i>A la sœur Charlotte de Saint-Cyprien, Carmélite.</i> Sur l'oraison de contemplation, et sur les différens états de la perfection chrétienne.	31
14. — Sur la doctrine spirituelle de saint Jean de la Croix; recourir au directeur en esprit de foi et d'obéissance.	45
15. — Contre le goût de l'esprit.	46
16. — Précautions à prendre contre l'illusion dans les voies intérieures; s'exercer surtout à l'humilité.	47
17. — Sur le même sujet.	49
18. — Exhortation à l'obéissance et à la simplicité.	51
19. — Sur le même sujet.	52
20. — Sur la mort édifiante de l'abbé de Langeron.	53
21. — L'esprit de prière, préservatif assuré contre les nouveautés en matière de doctrine. Combien l'amour adoucit les dépouillemens les plus terribles à la nature.	55

22. — Exhortation à souffrir patiemment les maux que Dieu envoie; suivre en tout et avec paix l'attrait de la grâce. 56
23. *A une religieuse.* Les dons les plus éminens sont soumis à l'obéissance. 59
24. *A la mère Marie de l'Ascension, Carmélite, sa nièce.* Principes de conduite pour une supérieure. 62
25. *A une personne sur le point d'entrer en religion.* La paix du cœur ne se trouve que dans un entier abandon à Dieu. Différence entre la sagesse que la grâce donne, et celle qui vient du naturel. 64
26. *A une novice sur le point de faire profession.* En quoi consiste le vrai sacrifice de soi-même à Dieu; le faire sans réserve. 67
27. *A une religieuse.* Souffrir avec résignation les opérations les plus pénibles de la main de Dieu. 69
28. *A une religieuse.* Comment acquérir la véritable discrétion. 71
29. *A une religieuse.* Obéissance, simplicité, mort à soi-même. Sentimens de Fénelon sur sa promotion à l'épiscopat. 72
30. *A la sœur Céleste-Françoise de Lannoy, religieuse de Saint-André à Tournai.* Il l'exhorte à demeurer en paix dans la place où la Providence l'a mise, en pratiquant les vertus de son état. 76

LETTRES A DIVERSES PERSONNES DU MONDE QUI COMMENÇAIENT
A MENER UNE VIE CHRÉTIENNE.

31. Combien les voies de Dieu sont douces à quiconque les suit avec amour; avis pour le réglemeut de la conduite. 77
32. Bonheur de se donner à Dieu, et de quitter tout le reste par une véritable conversion. 82
- RÉFLEXIONS d'un homme qui ne connaît point la Religion. 86
33. Instances à une personne irrésolue sur sa conversion. 94
34. Dangers de la mollesse et de l'amusement. Règles de conduite pour les combattre et les surmonter. 98
35. Quelques avis sur la méditation et sur la manière de profiter de ses lectures. 106
36. Divers avis pour la conduite intérieure, et pour l'extérieure. 109
37. Règles de conduite pour une ame nouvellement revenue à Dieu. 113
38. Ne pas se presser de quitter son emploi, sous prétexte de la dissipation à laquelle on y est exposé. 117
39. *A une dame de la cour.* Avis sur la manière de faire l'oraison et les autres exercices de piété. 119
40. *A madame de Maintenon.* Réponse à cette dame, qui l'avait prié de lui faire connaître les défauts qu'il avait pu remarquer en elle. 134
41. *A un militaire.* Il lui reproche affectueusement ses écarts, et l'exhorte à revenir à cette Religion qu'il a pratiquée avec tant de consolations. 148
42. — Mépriser les jugemens du monde, et se montrer ouvertement chrétien. 151
43. — L'onction de la grâce supplée aux lectures qu'on ne peut pas faire. Pratique de recueillement parmi les embarras ordinaires de la vie. 154

	<i>Pag.</i>
44. — Méthode que les commençans doivent suivre dans l'oraison.	155
45. — Sur le même sujet.	158
46. — Sur la pratique du recueillement habituel ; avis pour le temps de l'oraison.	161
47. — Sur la pratique du recueillement , sur les jeux de hasard et les chansons profanes.	162
48. — Comment un homme en dignité doit travailler à arrêter la fougue des jeunes gens de la cour ; discipline qu'il doit maintenir parmi les troupes.	165
49. <i>A un ami.</i> Prendre en esprit de pénitence les assujettissemens de son état ; mépriser les discours du monde.	168
50. — Être réservé dans ses jugemens.	170
51. — Supporter patiemment ses défauts ; ne pas trop raisonner sur soi-même.	171
52. — Eviter la hauteur et la décision : pratiquer la douceur et l'humilité.	172
53. — Sur le rapport d'autrui , et sur l'oraison.	173
54. — Bon usage des maladies ; se défier de ses propres jugemens.	174
55. — Se modérer en tout ; exhortation à une conduite simple et ingénue.	175
56. — Divers avis pour une conduite sage et chrétienne.	176
57. — Eviter la hauteur , et s'appliquer à l'humilité.	179
58. — Mourir à ses goûts , et vivre dans une entière dépendance de la grâce.	181
59. — Exhortation à la franchise , à la candeur , à la petitesse ; fuir les curiosités de l'esprit.	<i>Ibid</i>
60. — Effets d'une amitié chrétienne.	182
61. <i>A un Seigneur de la cour.</i> Réponse à une consultation sur la sanctification des actions indifférentes , et sur la manière de faire les exercices de piété.	183
62. <i>A un militaire.</i> Comment se soutenir parmi les dangers de sa profession.	190
63. <i>A un militaire.</i> Sur la méditation , les choix des lectures , et la sainte liberté avec laquelle il faut agir en tout.	192
64. <i>A une dame qui faisait profession de piété.</i> Écouter Dieu , et non l'amour-propre.	195
65. — Se mettre sans effort en la présence de Dieu.	196
66. — Combattre paisiblement les écarts et la légèreté de l'imagination.	197
67. — Sur le même sujet.	198
68. — Réponse à diverses difficultés sur l'attrait intérieur , le recueillement , l'ouverture de cœur , etc. et la manière d'être avec les créatures.	<i>Ibid.</i>
69. — Divers avis sur l'oraison.	201
70. — De l'utilité des privations.	202
71. — Précautions à prendre contre l'illusion.	205
72. — Préférer la charité et l'humilité à la réputation et au désir de savoir.	<i>Ibid.</i>
73. — Divers avis pour la paix intérieure.	205
74. <i>A une demoiselle qui vivait dans le monde , et qui faisait profession de piété.</i> User bien du moment présent ; exhortation au recueillement et à l'humilité.	206

	<i>Pag.</i>
75. — Préférer la paix et l'édification commune à sa propre justification.	207
76. — Pêril d'être approuvé des hommes. Caractère de l'humilité. Moyens de remédier à la dissipation et à la sécheresse.	208
77. — Souffrir les outrages avec humilité et en silence.	210
78. — S'appliquer au recueillement et à l'humilité ; réprimer la curiosité dans le choix des lectures.	212
79. — Ne point prendre feu sur les dérèglemens des hommes, mais remettre tout à Dieu en paix dans l'accomplissement de nos devoirs.	214
80. — Chercher ses amis en Dieu , et se mortifier.	215
81. — Avantages de s'être vu près de la mort.	216
82. — Souffrir en paix les bas sentimens que les autres conçoivent de nous.	217
83. — Nécessité et bonheur de souffrir dans cette vie.	218
84. — Amortir notre activité naturelle.	219
85. — Accorder la condescendance pour autrui , avec la fermeté nécessaire pour ne se laisser point entraîner au relâchement.	220
86. — Le naturel ne se surmonte pas tout d'un coup.	222
87. — Réserver toutes ses affections pour Dieu.	224
88. — Porter l'esprit d'oraison dans tout ce que l'on fait.	225
89. — Ménager les forces du corps ; amortir l'activité naturelle.	226
90. — Contre l'empressement et la vivacité naturelle.	227
91. — Pourquoi Dieu permet la diminution de la faveur sensible.	228
92. — Utilité de sentir notre faiblesse à la vue de la mort. Comment on doit porter la perte de ceux qu'on aime.	230
93. — S'accoutumer à la perte de ce qui flatte , dans la ferveur et le recueillement sensibles.	231
94. — Avis pour l'extérieur et l'intérieur , lorsqu'on est en sécheresse.	233
95. — Moyens pour se conserver en paix avec les autres.	234
96. — Sur l'impression pénible que l'on ressent de la mort.	235
97. — S'abandonner à Dieu , obéir , se taire , souffrir.	237
98. — Prix des exercices de piété faits sans goût et avec peine , pour l'amour de Dieu.	238
99. — Ce qu'il faut faire quand on se trouve en paix.	241
100. — Comment on doit porter la vue de la mort , quand l'affaiblissement de l'âge nous la montre plus proche.	242



